LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

C'EST EN PERMANENCE
LA FOIRE DU LIVRE
DUSSAULT
8955, BOUL. ST-LAURENT
OUVERT JUSQU'A 21 H. LES JEU. ET VEN.

RABAIS DE 30% SUR TOUT

Vol. LXXI — No 135 | Nuageux, averses. Possibilité d'orage. Maximum 26. | Montréal, samedi 14 juin 1980 | 25 CENTS

culture & société

Henry Miller

Il y a une semaine mourrait Henry Miller, ce prophète du désordre salvateur, gourmand de la vie, provocateur de l'Amérique puritaine, voyageur des lumières de Grèce, pèlerin impénitent des saisons en enfer. Le poète français Hubert Juin résume la vie et l'oeuvre de Miller.

— page 17

Bernardo Bertolucci

Le réalisateur de *Luna* était de passage à Montréal cette semaine, à l'occasion d'une rétrospective de ses films au Musée des Beaux-Arts et d'un atelier à l'ONF. Nathalie Petrowski y était. Pour entendre Bertolucci demander, à l'occasion d'une table ronde, ce qu'était devenue la «nouvelle vague» du cinéma québécois.

— page 17

Pour un règlement global au Proche-Orient

Les Neuf font un pas en faveur de l'OLP

VENISE (AFP) — Pour la premiere fois, les neuf pays du Marché commun se sont clairement prononcés pour l'association de l'OLP à la négociation sur un règlement de paix global au Proche-Orient, en rendant publiques hier les conclusions de leur sommet à Venise.

Ils ont en même temps confirmé sur le plan interne leur volonté de réformer les mécanismes financiers de la CEE, notamment dans la perspective de l'élargissement du Marché commun.

Le texte en 11 points des Neuf sur le Proche-Orient s'articule autour de deux thèmes: une première partie consacrée aux principes devant régir un règlement global et une seconde, opérationnelle. Il constitue un pas en avant important de l'Europe sur ce problème, qui risque d'irriter les États-Unis et d'être condamné par Israël même si les dirigeants de la CEE ont renoncé à toute iniative qui aurait pu faire capoter définitivement les négociations américano-israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestinienne.

On retiendra surtout que les Neuf se sont prononcés pour «l'association de l'OLP à la négociation» et que le peuple palestinien soit «en mesure... d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination».

Parallèlement cependant, les Neuf ont rappelé le droit à l'existence et à la sécurité de tous les États de la région, y compris Israël. Ils ont proposé que les garanties du règlement soient fournies par les Nations unies dans le cadre du Conseil de sécurité et indiqué qu'ils étaient prêts à y apporter un appui concret sur le terrain.

En outre, les Neuf ont laissé entendre qu'en cas d'échec définitif du processus de Camp David, ils pourraient lancer une initiative pour assurer la relance d'un règlement de paix, et ils ont décidé d'engager des contacts à cet effet avec toutes les parties concernées au Proche-Orient.

Les chef d'État et de gouvernement se sont penchés également sur le problème du Liban, auquel ils ont réitéré leur totale solidarité, et sur celui de l'Afghanistan. À ce sujet, ils ont exprimé leur profonde inquiétude devant l'intensité de dégager sans délai une solution qui assurerait le retrait des forces soviétiques.

De son côté, le secrétaire d'État américain, M. Edmund Muskie, dans une conférence de presse tenu hier à Washington, juste après la fin du sommet européen de Venise, a souligné que les États-Unis n'essayaient pas «de maintenir l'OLP à l'écart d'un règlement global au Proche-Orient».

Mais il a ajouté que «la position des États-Unis à l'égard de l'OLP n'a pas

Voir page 16: Neuf

S'il n'y a pas d'entente sur le pétrole

Lougheed prévoit une grave crise économique cet été

HALIFAX (PC) — Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, prévoit «une grave crise constitutionnelle et économique cet été» s'il n'y a pas d'accord avec Ottawa sur le prix du pétrole. «Puissé-je avoir tort», a-t-il ajouté.

M. Lougheed a déclaré hier qu'il n'était «pas optimiste» quant à une entente satisfaisante pour sa province avant l'expiration de l'accord actuel le 1er juillet. Toutefois, il n'a pas voulu dire ce que ferait sa province en pareil cas.

On se perd en conjectures sur le résultat de discussions qui doivent avoir lieu la semaine prochaine entre le ministre de l'Énergie de l'Alberta, M. Mervin Leitch, et son homologue fédéral, M. Marc Lalonde. Si l'on ne conclut pas de marché, «alors je m'en occuperai», a dit M. Lougheed.

Il a toutefois répété que l'Alberta devra réexaminer la production et la vente de pétrole brut léger et moyen parce que la production «a atteint son sommet».

Pendant que M. Lougheed était à Halifax, M. Lalonde a annoncé aux Communes que l'Alberta avait rejeté un accord intérimaire sur une hausse de $2 le baril jusqu'au 1er octobre.

Alors que le prix canadien est de $14.75 le baril, le prix mondial est de $32. L'Alberta veut que le prix monte jusqu'à 85% du prix américain du pétrole et 85% de celui du gaz naturel. Elle baisserait le prix du gaz aux nouveaux clients canadiens à 65% du prix du pétrole.

M. Lougheed a dit que l'on pourrait modifier le marché conclu avec le précédent gouvernement progressiste-conservateur à Ottawa mais que les profits réels pour l'Alberta devraient rester les mêmes.

Il ne l'intéresse pas, a-t-il laissé entendre, de discuter quoi que ce soit de vraiment différent en termes de bénéfices nets.

M. Lougheed, qui terminait une visite de plusieurs jours aux Maritimes, a rencontré les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse, MM. Richard Hatfield, Brian Peckford et John Buchanan.

C'est jeudi soir à Halifax qu'il s'est entretenu avec M. Peckford qui est arrivé dans la ville et en est reparti sans beaucoup de publicité.

Voir page 16: Lougheed

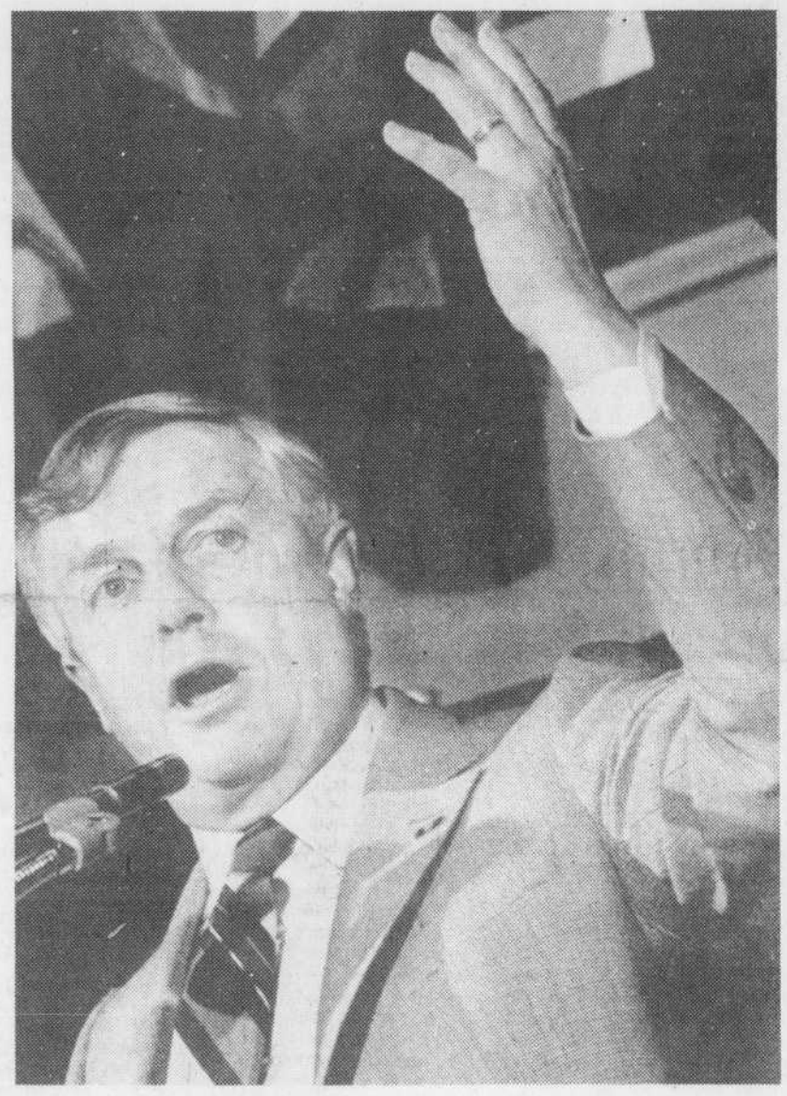

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a déclaré hier à Halifax que le Canada se dirigeait vers une crise si une entente n'était pas conclue avec sa province d'ici le 1er juillet sur les prix du pétrole. Il a ajouté que l'Alberta devrait réévaluer sa production et ses ventes de pétrole s'il n'y a pas d'entente. (Photolaser CP)

Le «brouillon» peut-être amélioré, reconnaît Trudeau

par André Préfontaine

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, n'a pas d'objection à considérer sa déclaration de principes sur le gouvernement de la constitution «comme un brouillon que l'on peut améliorer».

C'est du moins ce qu'il a laissé entendre hier à la Chambre des communes alors que le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, tentait de le mettre en contradiction avec les propos tenus jeudi par le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan.

Même s'il s'est bien gardé de condamner ouvertement M. Trudeau, M. Ryan a affirmé en conférence de presse qu'il n'acceptait pas les principes de révision constitutionnelle mis de l'avant par le premier ministre fédéral. À son avis, l'ordre du jour est excessivement limitatif, l'échéancier trop bref et la déclaration de principes n'est «qu'une simple brouillon qu'il faudra refaire au complet».

«C'est pourquoi nous nous sommes donné plusieurs semaines au cours desquelles le ministre de la Justice et ses collègues vont essayer d'améliorer ce brouillon», a déclaré M. Trudeau, en réplique au député de Joliette.

Selon M. Trudeau, la déclaraton de principes qu'il a présentée aux premiers ministres provinciaux reflète non seulement la position du gouvernement fédéral, mais elle reçoit également «l'appui de la plupart des citoyens». Il a concédé néanmoins «qu'il y a des éléments qui sont sujet à modification et à discussion».

Par contre, le premier ministre Trudeau a refusé de céder la moindre parcelle de terrain sur sa reconnaissance de la dualité linguistique. «Nous avons essayé de reconnaître cette notion-là dans la déclaration de principes à laquelle le député fait allusion. Nous avons parlé de la rencontre des faits français et anglais en terre d'Amérique», a-t-il précisé.

À M. LaSalle, qui lui demandait «s'il entend prendre au sérieux les recommandations du rapport Pepin-Robarts», M. Trudeau a fait remarquer que le document en question, «dans sa partie analytique et historique, indique, et je trouve d'une façon fort heureuse, la notion de dualité qui existe au Canada».

Faisant référence à sa déclaration qu'il n'existe qu'un seul peuple canadien, le premier ministre Trudeau a soutenu «qu'il faut bien décrire les gens qui vivent au Canada par un vocable». Il n'en fallait pas plus pour qu'il demande au député de Joliette de suggérer «un terme pour indiquer qu'il y a ici une population qui vit et qui veut continuer de vivre dans ce pays, et c'est cela que j'ai dit, avait été décidé majoritairement dans le référendum québécois».

De l'avis de M. Trudeau, le référendum n'a pas porté «sur un vocable ou sur un autre» mais il a témoigné «de la volonté des Québécois de faire partie de cet ensemble sociétaire qui vit au Canada, et qu'en période normale, on ne s'objecte pas d'appeler un peuple».

D'autre part, dans un communiqué émis hier à Québec, M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, a commenté les propos de M. Ryan en ces termes: «Ce n'est pas le temps de se diviser entre nous dans les circonstances actuelles, face à la pression d'Ottawa au sujet du renouvellement de la constitution, et tout ce qui peut contribuer à unir les Québécois est excellent».

Le ministre a surtout retenu l'intention manifestée par M. Ryan de participer à une commission parlementaire susceptible d'établir un consensus sur les éléments fondamentaux des positions que le Québec devrait faire valoir lors des négociations constitutionnelles.

M. Morin n'a toutefois pas voulu commenter certaines des conditions exigées par le chef libéral préalables à sa participation à la commission, comme l'adoption des grandes lignes du livre beige.

«Nous verrons plus tard. Pour le moment, l'important c'est que l'ensemble

Voir page 16: Brouillon

Coût de la vie: bond record de 1.2% en mai

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a progressé de 1.2% au cours du mois de mai.

C'est le bond le plus inquiétant de cet indice en un seul mois cette année.

Transposée à l'échelle annuelle, cette hausse des prix équivaudrait à une progression de 9.4% pour 1980. Une projection identique à l'issue du mois d'avril donnait 9.2%, selon les dernières données publiées hier par Statistique Canada.

Tous les biens de consommation ont connu des hausses de prix, ces dernières étant particulièrement évidentes et fortes pour les produits du tabac, les boissons alcooliques, les aliments, les loisirs, les services de santé et les transports.

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a refusé en conférence de presse de s'engager à soulager le fardeau fiscal des contribuables canadiens même s'il accepte une part de responsabilité pour la hausse record de l'indice des prix.

M. MacEachen a affirmé que les taxes qu'il avait imposées sur le tabac et l'alcool avaient pu contribuer à la

Voir page 16: Coût

Après son échec du 20 mai, le PQ doit cesser de juger le peuple avec mépris

Pour la première fois depuis le 20 mai, l'un des hommes associés de près au pouvoir ces dernières années aborde les vraies questions et engage le PQ à se ressaisir, à renoncer aux illusions et au mépris. Politicologue, professeur à McGill, journaliste, conseiller du premier ministre en matière constitutionnelle jusqu'à ces derniers mois, Daniel Latouche pense que les Québécois ont choisi le fédéralisme et le Canada; les analyses qui concluent précipitamment à une majorité de francophones pour le OUI sont superficielles et probablement fausses. Les militants du PQ doivent reconnaître les faits, cesser de juger le peuple avec mépris. C'est une erreur de croire que les électeurs vont changer d'idée à brève échéance. Le PQ — dont le conseil national se réunit aujourd'hui — doit plutôt repenser son programme, situer la souveraineté à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur du cadre fédéral.

par Daniel Latouche

Trois semaines après l'événement voilà qu'on commence enfin à comprendre ce que cachait l'affirmation «Après le référendum rien ne sera changé mais tout sera différent». Le problème c'est qu'on arrive mal à comprendre ce qui est différent et ce qui est semblable.

Depuis le 20 mai, nous sommes entrés de plein pied dans une sorte de «drôle de guerre» qui n'est pas sans rappeler celle de 1939-1940. Nous attendons tous quelque chose: la réforme constitutionnelle, les prochaines élections, la conférence du 9 juin et maintenant celle de septembre.

On sait que tout cela s'en vient mais on choisit de laisser évoluer les événements comme si ceux-ci avaient une vie qui leur est propre. Plus personne n'a vraiment l'initiative.

Maintenant que le choc du 20 mai s'est estompé et malgré toutes les péripéties constitutionnelles qui s'en viennent il va pourtant falloir se résigner à réfléchir. Du côté des forces souverainistes il est clair qu'on ne sait pas trop par quel bout commencer. On y va de réflexions à mi-mots et pleines de sous-entendus.

Le Parti québécois et les militants du oui semblent s'être installés dans une sorte de résignation tranquille à la vue des «jours difficiles» qui s'en viennent. On s'apprête à affronter une longue traversée du désert.

Il n'est pas rare non plus d'entendre des réflexions sur le peuple le plus imbécile du monde, celui qui refuse sa liberté et qui mérite ce qui l'attend: «Oser nous faire ça à nous qui avons travaillé si fort depuis vingt ans»; «Et dire que nous avons donné à ce peuple le meilleur gouvernement de son histoire»; «Si le peuple québécois préfère sa sécurité matérielle et ses pensions du fédéral, tant pis pour lui!» Le mépris que révèlent ces réflexions de salon semble sans fond.

Il faut réagir contre cette mentalité de garnison assiégée qui s'installe pernicieusement. Avant de se relancer à l'action il faut analyser lucidement la défaite du 20 mai et commencer à se poser ouvertement les vraies questions.

La première constatation qui s'impose c'est que le 40% du 20 mai a été plus qu'une simple défaite électorale. Ce fut une déroute. Cela ne sert à rien de se le cacher en se faisant croire qu'une faible majorité de francophones a quand même

Voir page 6: Mépris

ROCH CARRIER

LES FLEURS VIVENT-ELLES AILLEURS QUE SUR LA TERRE ?

UN NOUVEAU LIVRE DE ROCH CARRIER QUI FAIT PENSER ET ENCORE PLUS RÊVER

Stanké

L'opposition doute de l'utilité des bureaux du Québec à Toronto, Moncton et Edmonton

QUÉBEC (PC) — Les députés de l'opposition doutent de l'utilité pour le Québec de maintenir des bureaux dans les villes de Toronto, de Moncton et d'Edmonton.

Lors de l'étude des crédits du ministère des Affaires intergouvernementales, les députés de l'opposition ont demandé au ministre Claude Morin de justifier le maintien de «ces espèces de consulats québécois dans les autres provinces».

«J'espère que vous posez la question strictement à des fins d'information et non parce que vous vous opposez à ce que nous établissions des relations plus suivies avec les autres provinces du Canada,» a répondu M. Morin.

«On va s'y opposer ou on va l'appuyer, selon l'évaluation que le ministère en a probablement faite... Si l'évaluation démontre que cela n'en vaut vraiment pas la peine, il faudra évaluer,» a répondu le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget.

«J'imagine que le ministre, quand il parle des relations avec les autres provinces, n'établit pas une identité parfaite entre maintenir des relations et ouvrir un bureau. Ce serait un peu simpliste. Le téléphone a été inventé il y a un bon moment et l'avion aussi,» a ajouté M. Forget.

Le député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, et le député unioniste de Gaspé, M. Michel Le Moignan, ont prêté main-forte à M. Forget lors de cette attaque en règle contre les relations du Québec avec les francophones hors Québec, qui a duré environ trois quarts d'heure.

M. Robin a rappelé que le bureau à Toronto avait été ouvert par le gouvernement libéral de M. Bourassa et que les mêmes critères justifiant son ouverture avaient été appliqués pour l'ouverture des bureaux de Moncton et d'Edmonton.

Le bureau de Toronto comprend, des représentants du ministrère des affaires intergouvernementales, des représentants des ministères du Revenu, de l'Industrie et du Commerce ainsi que du Tourisme, a répondu M. Morin.

Le bureau d'Edmonton, qui est nouveau et qui dessert tout l'Ouest canadien, a été établi après que le premier ministre d'Alberta M. Lougheed eut admis qu'il trouvait la mesure très intéressante. D'autres provinces ont, depuis ce temps, soulevé la possibilité d'ouvrir aussi des bureaux à Montréal.

Le bureau de Moncton avait été demandé par les Acadiens, qui voulaient une présence du Québec sur place. Il a reçu une mission qui dépasse le Nouveau-Brunswick touchant l'ensemble de l'Acadie et des provinces maritimes, a expliqué M. Morin.

L'Opposition a aussi questionné le ministre au sujet d'un programme permettant au gouvernement du Québec de prêter des fonctionnaires québécois à des groupes de francophones des autres provinces.

Ce programme vise à aider les francophones en dehors du Québec et je pense que ça fait partie de la tâche que le Québec a assumée en Amérique du Nord. Cela a toujours été le cas.

1,061 municipalités couvertes par le zonage agricole

QUÉBEC (PC) — Un total de 440 municipalités dans cinq régions du Québec sont couvertes par la Loi du zonage agricole depuis hier, a annoncé le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Les municipalités sont situées au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue, dans les Cantons de l'Est, en Beauce et sur la Côte du Sud.

Ce décret, le troisième émis dans le cadre du zonage agricole, fait en sorte que 1,061 des 1,503 municipalités du Québec sont désormais protégées par la Loi et que leurs terres agricoles sont soustraites à la spéculation foncière.

Un premier décret en date de novembre 1978 préservait les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais tandis que le second, en avril dernier, couvrait la région de Gatineau.

Le nouveau territoire protégé a une superficie de 2,85 millions d'hectares, soit environ 53% du territoire administré par les 440 municipalités concernées.

La population y est de 887,000 habitants, dont 14,400 producteurs agricoles.

Avec ce décret, le ministre estime que désormais, la totalité des meilleures terres agricoles du Québec vient d'être soustraite des mains des spéculateurs.

«La Loi sur la protection du territoire agricole a pour effet d'éviter à l'intérieur du territoire protégé que l'activité agricole ne soit entravée par la spéculation foncière ou des usages incompatibles avec l'agriculture, ou encore le morcellement et le démembrement des fermes», a dit M. Garon.

L'Union nationale cherche une stratégie qui pourrait la ramener sur le chemin du succès

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — L'Union nationale, qui n'a connu depuis 1976 qu'échec sur échec, tentera au cours du week-end de jeter les bases d'une stratégie qui lui permettra de renouer avec le succès en prévision des prochaines élections générales.

Tel est le sens de l'assemblée générale des militants de ce parti qui réunira quelque 400 personnes aujourd'hui à l'Université Laval. Il s'agira alors de se donner de nouveaux dirigeants et de se demander ce que devient le parti après le référendum.

Cette assemblée générale, une sorte de mini-congrès, sera la première occasion pour les militants et les dirigeants du parti de se rencontrer depuis l'automne dernier alors que sous la direction de M. Rodrigue Biron ils avaient accepté avec réticence l'idée d'un regroupement des forces conservatrices dans un nouveau parti de droite dont l'Union nationale aurait été l'épine dorsale.

L'Union nationale était sortie, de ce débat divisée et affaiblie plus que jamais. Le principal opposant à ce projet de regroupement, M. Maurice Bellemarre, claquait la porte à son chef, M. Biron. Considéré comme le «deuxième père de l'Union nationale», M. Bellemarre laissait la voie libre à M. Biron pour la réalisation de ce projet.

Mais peu après le départ de M. Bellemarre devait survenir la démission de deux autres députés, MM. Fernand Grenier et Armand Russell, qui décidaient de se porter candidats conservateurs aux élections fédérales du 18 février. M. Biron soulignait leur départ comme un gage de bonne foi à ses amis conservateurs à l'égard de leur projet commun de créer un nouveau parti.

Selon M. Biron, ces deux députés allaient sur la scène fédérale en mission commandée. Cette mission échoua. Les deux candidats furent défaits et par la suite, en raison de toutes sortes de difficultés internes au Parti conservateur et inhérentes au référendum dans le cas de l'Union nationale, on ne put jamais discuter du projet de regroupement des forces de droite.

L'Union nationale ne comptait plus que six députés au lieu des 11 qu'elle avait fait élire en 1976. L'un d'eux, M. William Shew, était devenu indépendant en 1977, et un autre, M. Claude Dubois passait aux libéraux en 1978.

Le débat référendaire allait ajouter au malaise. Le caucus des députés ayant décidé de se prononcer en faveur du NON au référendum à l'encontre de l'avis de son chef, M. Rodrigue Biron démissionna de son poste de chef du parti et décida de siéger comme député indépendant. Pris au dépouvu, les députés restants demandaient au député de Gaspé, M. Michel Lemoignan, de prendre la relève de M. Brion et d'assurer l'intérim.

Plusieurs militants unionistes, même s'ils sont fiers de la performance de leur nouveau chef, ne cachent pas que la situation a été difficile pour celui-ci. Outre ces divisions internes, leur parti a été littéralement écrasé dans le débat référendaire par le Parti libéral du Québec et le Parti libéral du Canada. Retrouvant leur liberté d'action, ils jugent qu'il est temps de se remettre en question.

Cette remise en question se fera aujourd'hui par le biais de discussions en ateliers, espère-t-on, les dirigeants se disant à l'écoute de leurs militants.

L'un des thèmes qui sera discuté sera «l'Union nationale après le référendum». Ce sera une tentative de définir à nouveau la place de ce parti sur l'échiquier politique québécois au moment où s'amorce une nouvelle ronde de négociation constitutionnelle. À la veille de nouvelles élections générales au Québec, on se demandera également si le projet de regroupement des forces conservatrices doit être abandonné, reporté à plus tard ou hâté.

Un second atelier s'interrogera sur la pertinence d'un congrès pour choisir un nouveau chef. Pour un, M. Le Moignan indiquera son intention de continuer à servir le parti comme chef intérimaire aussi longtemps qu'il le faudra, et son désir de ne pas être candidat à la direction du parti lorsque viendra le temps de choisir un chef permanent. Un troisième atelier traitera de la nécessité de tenir un congrès d'orientation.

Même si l'été n'est pas encore officiellement commencé, et même si le retour du doux temps n'est pas encore tout à fait certain, la jolie Farah ne pouvait plus attendre pour prendre un peu d'air, de soleil et... crème glacée, rue Sainte-Catherine. (Photo Jacques Grenier)

Les problèmes d'organisation seront abordés dans un quatrième atelier. Ces problèmes sont fort nombreux, allant d'un manque de fonds chronique à un militantisme défaillant dans de nombreux comtés. Par exemple, seulement 81 comtés enverront des délégués à la réunion d'aujourd'hui, et selon certains cela n'est surtout pas indicatif de la présence d'organisations dans tous ces comtés.

Ces discussions auront lieu en après-midi. Elles auront été précédées, ce matin, des élections d'un nouvel exécutif. Le président sortant, le député de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine, aura alors à affronter son ancien collègue, M. Fernand Grenier.

Une priorité: mieux informer le public sur le système professionnel

par Marie Laurier

Les membres, cadres, employeurs et administrateurs des corporations professionnelles du Québec, de même que des représentants de différents organismes ont réclamé hier à l'unanimité le lancement d'une campagne d'information auprès des utilisateurs des services professionnels. Ils ont surtout mis l'accent sur l'urgence de préciser, pour le bénéfice du public et surtout sa protection, la signification et la portée du «titre réservé».

C'est ce qui ressort d'un colloque organisé par l'Office des professions du Québec qui a réuni, jeudi et hier, quelque 150 participants à une réflexion féconde sur une problématique un peu complexe. Les discussions en ateliers et en plénières avaient pour thème général: «Le titre réservé protège-t-il efficacement le public?» Une liste d'une dizaine de questions servaient de paramètres aux analystes, les toutes premières posant directement le problème: le public connait-il la signification et la portée du titre réservé? Est-il en mesure d'identifier les professionnels dont le titre est réservé? La multiplication des «titres professionnels» peut-elle créer de la confusion dans l'esprit du public?

Autant d'interrogations qui ont amené les participants à convenir du peu de connaissance pour ne pas dire de l'ignorance des usagers de ce mécanisme un peu compliqué D'où la nécessité de pourvoir à cette lacune par le truchement d'une information adéquate sur ce sujet.

L'Office des 38 professions du Québec, régi par le Code des professions, comporte 21 corporations professionnelles d'exercice exclusif et 17 à titre réservé.

On entend par professions d'exercice exclusif des professions régies par des organismes dont les membres ont le «droit exclusif» tout à la fois à l'usage d'un titre et à l'exercice d'activités correspondantes. Les professions d'avocat, de médecin, d'agronome, de dentiste, de pharmacien, d'ingénieur, d'infirmière, d'architecte sont autant d'exemples de professions d'exercice exclusif.

Les professions à titre réservé — comptable, diététiste, infirmière auxiliaire, diététiste et plusieurs autres touchant le domaine de la santé, sont régies par des organismes dont les membres ont le droit exclusif à l'usage d'un titre «mais non à l'exercice des activités correspondantes». De plus, les membres sont soumis aux règles de contrôle de la compétence et de l'intégrité édictées par l'organisme.

Dans cette perspective, l'on comprend aisément que les professions à titre réservé soient au carrefour de deux tendances contradictoires, faisait observer jeudi soir M. André Desgagné dans son discours de présentation du colloque, une idée qu'il devait reprendre d'ailleurs dans son allocution de clôture fin d'après-midi hier.

«Le régime du titre réservé qui réglemente l'utilisation d'un titre professionnel sans rendre exclusif l'exercice de la profession apparait comme intermédicaire entre l'absence de toute réglementation ou la libre concurrence et la réglementation corporatiste ou le double monopole», a indiqué M. Desgagné, président de l'Office des professions du Québec.

Il a poursuivi en disant que les professions à titre réservé avaient «leurs grandeurs et leurs misères», laissant entrevoir qu'il se pourrait bien que le législateur s'avise un jour de revoir ou de remettre en question les fondements mêmes du système professionnel actuel.

Selon M. Desgagné, dès la création de l'Office des professions, en 1973, le législateur accordait à un certain nombre de corporations professionnelles ce «titre réservé» plutôt qu'un monopole d'exercice aux groupements dont il jugerait nécessaire la formation en organismes corporatifs. «Ainsi donc, a-t-il constaté, le régime du titre réservé bénéficiait dès lors d'un préjugé favorable de la part du gouvernement.»

Cette situation a engendré aussi des «misères», comme celle de donner lieu à l'usurpation d'un titre par quiconque sans qu'il puisse être soumis au contrôle et à la surveillance de la corporation professionnelle dûmant accréditée. Aussi le public ne peut-il que très difficilement vérifier ou juger de la compétence d'un professionnel libre dans le jeu de la concurrence permise. Ce qui amène M. Desgagné à poser cette question: «Les organismes responsables de la gestion des professions à titre réservé, les corporations professionnelles sont-ils en mesure d'empêcher certaines personnes qui n'en sont pas membres de se présenter faussement comme possédant une compétence et une intégrité garanties par eux?»

De l'avis des participants au colloque, une bonne information qui pourrait émaner de l'Office des professions, et aussi des membres des corporations lorsqu'ils sont appelés à intervenir dans divers milieux, pourrait sans aucun doute contribuer à éclairer la lanterne des usagers, notamment en ce qui a trait aux recours prévus pour assurer sa protection.

Mais l'on s'accorde à dire qu'il faut maintenir le «titre réservé» comme valable et efficace, ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut améliorer le mécanisme. L'unanimité s'est faite également autour des qualités de circonspection et de vigilance dans l'attribution de ce titre, en ne perdant jamais de vue la protection du public.

Les statistiques culturelles sont encore incomplètes, selon les experts

par Angèle Dagenais

Considérant que trop peu d'études et de recherches existaient actuellement dans le domaine des industries culturelles et sur les problèmes de la création et de la diffusion de produits culturels, les experts de l'Unesco réunis à Montréal depuis lundi dernier ont conclu qu'il fallait fouiller encore davantage ce secteur et recommandent que soient entreprises par l'Unesco une dizaine d'études complémentaires.

Ces études devront préciser et raffiner des concepts, des définitions, une méthodologie universelle, compiler la bibliographie déjà existante et se pencher sur les créateurs et artisans des industries culturelles — leurs métiers, revenus, conditions d'emploi, chômage, créativité, etc. — étudier également les formes de consommation des produits et services culturels de diverses sociétés, analyser les formes d'aide directe et indirecte des pouvoirs publics aux industries culturelles, inventorier les nouvelles technologies et évaluer leurs coûts/avantages (pour les pays en développement particulièrement), étudier les inter relations entre les industries de l'information, de la culture et de la communication, etc.

De plus, certaines recommandations générales devant guider les états membres de l'Unesco ont été mises de l'avant par cette vingtaine d'experts provenant des quatre coins du monde:

- encourager la mise en marche d'industries culturelles endogènes de façon à garantir un plus grand pluralisme culturel dans les diverses sociétés et une participation et une démocratisation accrues de la production culturelle;
- donner effet aux recommandations visant à corriger les inégalités faites aux femmes dans les médias tant au niveau de leurs sous-représentativité que de l'image stéréotypée qui en est donnée;
- porter une attention toute particulière aux cultures de tradition orale en voie d'extinction dans le monde et principalement dans les pays à haute technologie où elles sont menacées de disparaître encore plus vite.

Une recommandation demande que tout soit mis en action pour enregistrer les manifestations musicales et symboliques de ces cultures de façon à enrichir le patrimoine mondial. De même, on recommande de favoriser la traduction dans le plus grand nombre de langues possibles des «classiques» de l'humanité qui ne sont pas nécessairement des publications rentables mais devraient bénéficier de fonds spéciaux pour faciliter leur circulation.

Au terme de cette semaine d'étude, qui a permis aux participants d'échanger un grand nombre de communications fort intéressantes, certains ont déploré que le temps ait manqué pour débattre des problèmes de fond. On a fait appel bien davantage aux qualités d'analyse de ces experts qu'à leurs aptitudes à la synthèse ou à la formulation d'hypothèses de solutions à la panoplie de problèmes évoqués. La plupart des questions et interrogations soulevées au début de cette rencontre de cinq jours demeurent entières et les états membres auront beaucoup de mal à en déduire des politiques d'actions concrètes puisque le diagnostic de l'incidence des industries culturelles sur le développement culturel des sociétés reste encore fort imprécis.

YOGA
pour la détente et la santé
5 jours intensifs
16-21 juin 20 h 30
279-3545
Centre Sivananda Yoga Vedanta

YOGA
Formation de Professeur de Yoga
29 juin — 26 juillet
Sivananda Ashram - Camp de Yoga
8ième avenue, Val-Morin
Tél: 279-3545 ou 861-6002
Swami Vishnu Devananda

guérin l'éditeur qui édite

La menuiserie illustrée
Ross C. Cramlet
21 cm x 27.5 cm
$8.95

En vente dans toutes les librairies

Bois
Outils à tracer
Traçage
Les scies
Outils à aplanir
Ciseaux, limes, rasoirs et couteaux
Outils de perçage
Outils de support
Outils d'enfoncement et affûtage des outils
Assemblage I
Assemblage II
Assemblage III
Colles et organes de fixation
Pose de charnières et de loquets
Préparation pour la finition
Achat du bois
Les ferrements
Planification
Projets

guérin éditeur limitée
4074 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES
LE MARDI 24 JUIN 1980
FÊTE NATIONALE
ET LE MARDI 1er JUILLET 1980
FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, responsable de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de **vente au détail,** tient à aviser les propriétaires et les gérants des établissements commerciaux de **vente au détail** que le mardi **24 juin 1980,** Fête nationale et le mardi **1er juillet 1980,** Fête de la confédération, sont considérés **jours fériés,** en vertu de la Loi des heures d'affaires.

Par conséquent, aucun client ne doit être admis dans leur établissement le **24 juin 1980** et le **1er juillet 1980.** Toute infraction à cette loi, est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 000 $.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

A Montréal: 873-5564
A Québec: 643-5045

N.B.: 1) Les bureaux d'affaires, les entreprises de service de même que les employés de bureaux et de magasins ne sont pas concernés par cette annonce.

2) Pour tout renseignement concernant les salaires, veuillez appeler la Commission du salaire minimum:

A Montréal: 873-7061
A Québec: 643-4940

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
À quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de $225 par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois

Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure • sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

Service non inclus: taxe d'eau

• Commerces au rez-de-chaussée

PAS D'ANIMAUX S.V.P.

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

Le Conseil supérieur de l'éducation tentera de voir clair dans le sujet de la confessionnalité des écoles

par
Rodolphe Morissette

SAINTE-ADÈLE — Le Conseil supérieur de l'éducation a décidé, pour ses travaux de l'année à venir, de prendre la mesure de la confusion inouïe qui entoure actuellement toute la question de la confessionnalité des écoles québécoises.

Pour les membres du Conseil, réunis en Assemblée plénière annuelle cette semaine dans les Laurentides, il s'agissait de défricher le terrain, de chercher «un angle d'attaque» plus près de l'existence réelle et vécue que celui de la question constitutionnelle, invoquée récemment par la Commission des écoles catholiques de Montréal pour contester, avec succès, la décision du Conseil supérieur de ne plus reconnaître l'École Notre-Dame-des-Neiges comme «confessionnelle catholique».

Deux ateliers de travail se sont donc mis à l'oeuvre jeudi et vendredi, dirigés par les membres du comité spécial créé par le Conseil pour scruter cette question, décrire les principaux problèmes qu'elle pose et suggérer à l'automne les grandes lignes d'une étude à entreprendre pendant l'année qui vient.

Premier constat des membres du conseil: quand on parle de confessionnalité, il n'y a point «une» situation, mais plusieurs. Il faut partout distinguer entre le problème dans le système catholique et celui qu'on observe dans le système non catholique («protestant», mais qui couvre en vérité les non-catholiques); entre les écoles de milieu urbain et celles de milieu rural; entre les diverses régions du Québec; entre les aspects juridiques ou constitutionnels du problème et les autres, existentiels, pédagogiques, sociaux, culturels et proprement religieux; enfin, entre le niveau primaire (où les problèmes sont plus aigus) et le secondaire.

Il est par conséquent évident pour tous les membres du Conseil qui participaient aux travaux d'hier qu'il n'y a pas de place pour des solutions uniformes, valant pour l'ensemble du Québec à cet égard. Ils considèrent par exemple que l'idée de la création d'un troisième système scolaire, neutre, est absurde; qu'une telle entité serait du reste impossible à administrer, qu'elle déchirerait le tissu social («les gens ne se définissent plus essentiellement en termes confessionnels») et qu'elle serait «absolument sectaire» pour tous, croyants et incroyants.

Les membres du Conseil se montrent vraiment agacés par le bruit que font en l'occurrence les groupes de pression contraires — notamment l'Association québécoise en faveur du droit à l'exemption de l'enseignement religieux, d'une part, et, de l'autre, l'Association des parents catholiques. Certains membres du Conseil voudraient procéder à des sondages «sur le terrain» pour vraiment connaître les désirs des parents; d'autres trouvent que la chose est inutile.

On note que de nombreux parents catholiques non pratiquants, voire des incroyants, tiennent à ce que leurs enfants soient initiés à l'enseignement religieux catholique pour des raisons diverses: soit parce qu'ils craignent qu'en les exemptant des cours de religion, les enfants ne soient réduits à une situation marginale à l'intérieur de l'école (primaire, surtout), soit parce qu'ils veulent que leurs enfants connaissent la *culture* religieuse judéo-chrétienne, soit parce qu'eux-mêmes, les parents, restent, du point de vue de leur foi, «sur la clôture».

Comme cependant, à l'école catholique, l'enseignement religieux est d'abord «catéchèse» et apprentissage de la sacramentalité (première communion, etc.), voilà qui ne facilite les choses ni pour ce genre de parents qui, du reste, pour l'école et ses enseignants, qui héritent ainsi des responsabilités de la communauté chrétienne et portent tout le poids de la confessionnalité du système.

Les membres du Conseil reconnaissent que le règlement, issu de lui, touchant l'exemption de l'enseignement religieux à l'école n'est pas toujours facile à administrer, suivant les régions, et qu'il l'est, à maints endroits, d'une manière inintelligente. Le Comité catholique du Conseil est d'ailleurs à le revoir, qui songe pour l'heure à un système d' «options» (morale et religion), qui succéderait à «l'étape» de l'exemption.

Chez les «protestants», qui ont un système «confessionnel non confessionnel», comme le signalait M. Paul Garnet, qui accueillent élèves de foi juive, disciples de l'hindouisme, etc. et des protestants de toutes confessions, on tend à donner à la confessionnalité de plus en plus de contenu religieux/-culturel; mais, croient constater leurs collègues catholiques, les protestants «en ajoutent», afin, surtout, de conserver leur système scolaire, qui veut être plus anglais que confessionnel.

Bref, le Conseil supérieur de l'éducation a du pain sur la planche pour les prochains mois.

Benjamin remplace Beauchemin à la présidence du CSE

SAINTE-ADÈLE — C'est M. Claude Benjamin, conseiller auprès du ministre de l'Éducation du Québec, qui devient, à compter du 1er septembre, le président du Conseil supérieur de l'éducation (COE).

L'annonce de la nomination de M. Benjamin comme successeur à M. Jean-Marie Beauchemin, qui présidait le Conseil depuis 1974, a été faite hier midi à Sainte-Adèle, au terme de la 14e Assemblée plénière de l'organisme, confirmant ainsi la rumeur dont faisait état LE DEVOIR dans son édition d'hier.

C'est le conseil des ministres qui nomme les membres du CSE et il a procédé à la double nomination de M. Benjamin — d'abord comme membre du Conseil, puis comme président, lors de sa réunion de mercredi dernier. Le décret qui l'a confirmée fut signé hier matin à Québec et le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, en a communiqué la nouvelle par téléphone hier midi à Sainte-Adèle.

Depuis cinq ans, M. Benjamin agissait comme conseiller particulier (quant aux secteurs primaire et secondaire) du ministre de l'Education, d'abord de M. Jean Bienvenue, sous le régime libéral, puis de M. Jacques-Yvan Morin, depuis le changement de gouvernement. Celui qui le remplace à son poste de conseiller est M. Clément Duhaime, qui, il y a quelques années, faisait partie, à titre d'attaché de presse de M. Morin, du personnel politique du ministre.

Avant de travailler au ministère de l'Éducation, M. Benjamin, qui est âgé d'une quarantaine d'années, a fait un séjour de quelques années comme sous-ministre adjoint au ministère (québécois) de l'Immigration.

Il avait, avant son entrée dans la fonction publique au début des années 70, fait carrière comme éducateur et comme administrateur au Collège Saint-Laurent, à la Régionale de Chambly et à l'Université de Montréal. Il avait aussi fait partie, à cette époque, du secrétariat du CSE. Depuis qu'il est au ministère de l'Éducation, il a joué le rôle d'un pont entre le Conseil supérieur et le ministre.

Hier, M. Benjamin n'a fait qu'une brève déclaration devant les membres du Conseil réunis à Sainte-Adèle. Non sans faire directement allusion à l'article du DEVOIR d'hier, qui faisait état de certaines «appréhensions» de membres du Conseil, précisément au sujet de sa nomination possible à la tête de l'organisme, il a répliqué «à tous ceux qui ont des appréhensions» qu'il n'avait jamais été membre d'aucun parti politique.

Tel n'était pas, cependant, l'objet des appréhensions en question, qui portaient plutôt sur le fait que plusieurs membres du Conseil craignent, ces dernières années, la disparition éventuelle de l'organisme ou un contrôle plus direct de ses travaux par le ministère qu'il est justement chargé de conseiller. M. Benjamin estime quant à lui qu'il n'aura point de difficulté à chausser de tout autres bottes à compter de septembre. M. Jean-Marie Beauchemin, qui n'a pas dévoilé ses projets d'avenir immédiats (il reste au sein de la fonction publique), restera en poste jusqu'à la fin d'août afin d'initier son successeur à ses nouvelles tâches.

Jusqu'à mardi prochain, la rue Saint-Hubert est devenue, dans sa partie commerciale appelée Plaza, un véritable parc doublé d'un marché aux fleurs, et fermé à toute circulation automobile. Les passants peuvent bénéficier d'un climat de mini-floralies et se procurer des fleurs et plants à satiété. (Photo Jacques Grenier)

Nick Auf der Maur pourrait être empêché de siéger au Conseil municipal de Montréal lundi

par Alain Duhamel

A cause de retards dans la production de certains documents sur les opérations financières de son parti, le conseiller Nick Auf der Maur pourrait être incapable de siéger à l'assemblée du Conseil municipal, lundi prochain.

Seul candidat élu du Groupe d'action municipale (GAM) à l'automne 1978, M. Auf der Maur, auteur d'un ouvrage sur les extravagances olympiques, se proposait d'interroger le maire de Montréal et les membres du comité exécutif sur les conclusions du rapport de la Commission d'enquête sur le coût de la XXIe olympiade. Le GAM, tout comme le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), avait l'intention de proposer un débat d'urgence.

Nick Auf der Maur

«C'est une drôle de jambette que l'on nous fait», a dit M. Gaspard Fauteux, président du GAM en s'interrogeant sur les motifs qui ont inspiré l'administration municipale dans cette affaire.

Deux fois par année, les partis politiques municipaux doivent remettre au trésorier de la ville un rapport accompagné d'un certificat d'un vérificateur, sur leurs opérations financières. Ainsi, le 1er avril dernier, le GAM devait produire pour la période couvrant les six derniers mois de l'année 1979, son rapport et son certificat. Il a déposé le rapport en omettant de remettre en même temps le certificat.

Ce n'est que le 10 avril, après avoir été informé de l'oubli par un fonctionnaire municipal, que le GAM a produit le certificat du vérificateur.

Et ce n'est que jeudi, cette semaine, que l'administration municipale a informé le GAM de l'incapacité juridique dans laquelle son seul conseiller s'était placé. Depuis le mois d'avril, M. Auf der Maur a participé à toutes les assemblées du Conseil municipal.

Pour résoudre le problème, le parti politique ou le candidat visé doit déposer les documents manquants et obtenir d'un juge de la Cour provinciale les excuses d'usage.

Le GAM doit comparaître, lundi matin, devant un juge de la Cour provinciale afin de régulariser la situation. Toutefois, la loi prévoit un délai de trois jours pour l'étude de la requête afin d'en informer le trésorier de la ville et les candidats défaits dans le district de M. Auf der Maur. Il s'agit de M. Corney, du Parti civique de Montréal, et de M. Cherniak, du RCM, colistier de M. Guy Duquette candidat à la mairie de ce parti. A moins que le juge n'use de sa discrétion, l'une ou l'autre des parties intéressées pourrait faire objection à l'audition de la requête du GAM.

La prochaine assemblée du Conseil municipal, lundi, sera la première depuis la parution du rapport de la Commisison d'enquête sur le coût de la XXIe olympiade. Les deux seuls conseillers de l'opposition, MM. Fainstat et Auf der Maur, auraient pu s'appuyer dans le but de susciter un débat d'urgence sur les conclusions accablantes de ce rapport pour l'administration municipale.

Si l'incapacité juridique de M. Auf der Maur devait être maintenue, M. Fainstat se trouverait seul dans l'opposition et n'aurait plus que quelques minutes de la période de question pour interroger le maire et les membres du comité exécutif.

Cet hébergement olympique ne convenait pas: $1,515 à payer

par Bernard Morrier

Le juge Jean-Paul Lavallée, de la Cour provinciale, a consenti hier à ce qu'une somme de $1,515.35 soit remise à un conseiller en tourisme, qui, à l'occasion des Jeux olympiques de 1976, agissant comme agent pour Hébergement olympique 1976, avait avancé certaines sommes d'argent à un «tourist room», pour la réservation de chambres.

A ce moment, M. Pierre Brouillette avait versé au «Papineau Tourist Room» une somme de $7,577.28, soit pour la réservation de 28 chambres pour le compte du groupe C.I.T. Rome et de la compagnie Raymond Limitée.

Mais, le 15 juillet 1976, le gérant de la C.I.T. était avisé par le chef d'un groupe de touristes que ces derniers refusaient d'accepter les chambres, parce qu'à leur arrivé il trouvèrent le «tourist room» dans un état «où se mélangeaient bagarres, femmes nues, sang, bière et tapage» et qu'ils insistèrent pour être logés ailleurs immédiatement. Les clients de Raymond Limitée avaient aussi de leur côté refusé d'être logés à cet endroit.

éditions hurtubise hmh ltée

Le roman - vacances de L'été 80

DES HISTOIRES SALÉES DE LA GASPÉSIE... À lire les pieds dans l'eau!

Noël Audet

Quand la voile faseille

en vente dans toutes les librairies

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323

ÉTÉ 80

AU

CONSERVATOIRE LASSALLE

SCIENCE DE LA PAROLE

COURS DU SOIR

DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:

DU 16 JUIN AU 16 JUILLET

OU

DU 11 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE

LUNDI-MARDI-MERCREDI DE 18h30 À 21h20

COURS DU JOUR

DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:

DU 19 JUIN AU 18 JUILLET

OU

DU 11 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE

LUNDI À VENDREDI DE 9h20 À 12h10

RENSEIGNEMENTS:

3505 RUE DUROCHER

MONTRÉAL H2X 2E7

288-4034

PERMIS 749 569

ALVIN TOFFLER

par l'auteur du «Choc du Futur»

Voici le livre pour les années 80! Travail, loisirs, vie familiale, comportements sexuels, attitudes sociales: tout va être réinventé par la révolution informatique. Dix ans après son célèbre *Choc du Futur*, le sociologue américain Alvin Toffler annonce le commencement d'une autre histoire humaine. De nouveaux rapports vont naître entre les êtres, la nature et la machine. Après les civilisations agricole et industrielle, nous allons voir déferler un nouvelle vague historique. Entre autres, cette "3e vague" se manifestera par l'éclatement des grands ensembles nationaux ou fédéraux au profit d'économies régionales fortes.

"Un livre passionnant."
Michel Nadeau, *Le Devoir*

694p. $19.95
Éditions Denoël

Raid sud-africain en Angola: 200 morts

LE CAP (AFP) — Une importante attaque sud-africaine dans le sud de l'Angola cette semaine a fait plus de 200 morts parmi les guérilleros nationalistes namibiens, et 16 soldats sud-africains ont été tués, a annoncé hier le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha.

M. Botha a précisé au Parlement que l'attaque avait visé des «concentrations» de l'Organsiation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), le mouvement nationaliste qui lutte contre l'administration sud-africaine de la Namibie, et en particulier son nouveau quartier général. Il s'agit de la plus importante opération en Angola, annoncée en Afrique du Sud, depuis le raid mené en mai 1978.

M. Botha a indiqué que les forces sud-africaines avaient détruit en deux jours plusieurs points forts de la SWAPO, sur une zone de 65 km carrés, et avaient saisi plus de 100 tonnes d'équipement militaire. Cet équipement est en voie d'acheminement vers la Namibie par les forces sud-africaines, a précisé M. Botha.

M. Botha a lancé une mise en garde aux leaders de la SWAPO, affirmant que l'armée sud-africaine chercherait et détruirait leurs bases où qu'elles soient.

Jeudi, l'Angola a fait état d'un raid sud-africain sur un camp de réfugiés namibiens dans le sud angolais, au cours duquel trois avions «Mirage» sud-africains auraient été abattus. M. Botha a parlé de soutien aérien à l'action terrestre, mais n'a pas mentionné de pertes d'avions.

L'annonce de cette importante opération en Angola coïncide avec la mise en place de nouvelles structures par l'Afrique du Sud en Namibie, qui donnent plus de pouvoirs aux partisans locaux de Pretoria.

M. Dirk Mudge, président de l'Alliance démocratique de la Turnhalle (DTA), parti multi-ethnique pro sud-africain, a été élu président d'un conseil des ministres disposant de certains pouvoirs exécutifs, qui pourra introduire certaines réformes qui lui donneraient la crédibilité nécessaire pour battre la SWAPO dans d'éventuelles élections sous supervision internationale.

Les négociations pour un règlement en Namibie sous l'égide de l'ONU sont dans l'impasse totale, et cette attaque n'est sûrement pas de nature à les dégeler, estiment les observateurs.

Plusieurs localités afghanes auraient été anéanties par l'aviation soviétique

NEW DELHI (AFP) — Des combats acharnés se poursuivaient hier au nord de Kaboul, selon des informations parvenues à New Delhi.

Selon l'agence indienne PTI, des avions soviétiques Mig, soutenus par l'artillerie, ont anéanti toutes les agglomérations et localités de Paghman à Pul-I-Matak, au nord de Kaboul.

Les rebelles, aidés par des déserteurs de l'armée afghane, se battent contre les troupes afghanes épaulées par les Soviétiques dans les régions montagneuses de Paghman-Carikar, à 20 km de la capitale, ajoute PTI, confirmant ainsi les informations données par des voyageurs arrivant de Kaboul.

Des avions de transport soviétiques font un va-et-vient incessant au-dessus de Kaboul, indique encore PTI, amenant apparemment des armes, des munitions et des renforts pour les troupes soviétiques.

Selon l'agence indienne, des milliers d'Afghans, résidant dans un rayon de 60 km autour de Kaboul, se sont réfugiés dans la capitale afghane.

Alors que l'Iran a annoncé son intention d'armer les rebelles afghans, le conseil européen, qui vient de s'achever à Venise, a exprimé sa «profonde inquiétude devant l'intensification» des opérations militaires soviétiques.

Le conseil européen a notamment insité sur la «nécessité de dégager sans délai une solution qui assurerait le retrait des forces soviétiques et le libre exercice par le peuple afghan du droit à déterminer son destin».

Les efforts s'intensifient donc sur le plan diplomatique pour trouver une solution au problème afghan. Ainsi, les ministres chinois et iranien des Affaires étrangères, MM. Huang Hua et Sadegh Ghotbzadeh, actuellement à Oslo, ont eu jeudi une entrevue secrète qui a porté principalement, selon des sources informées, sur l'intervention soviétique en Afghanistan.

M. Sadegh Ghotbzadeh s'est également entretenu avec les leaders de l'Internationale socialiste, réunie à Oslo, qui a de nouveau condamné l'intervention soviétique en Afghanistan. «Il est de notre devoir, a déclaré le ministre iranien, d'aider la résistance afghane et nous le ferons». Il a ajouté qu'il irait à Paris le 19 juin pour y rencontrer des représentants de la résistance afghane.

À Bonn, le gouvernement s'inquiète d'un éventuel renforcement des troupes soviétiques en Afghanistan par des soldats tchécoslovaques, est-allemands ou d'autres pays du Pacte de Varsovie, mais ne dispose actuellement d'aucune indication pour l'affirmer, selon le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Klaus Von Dohnanyi.

À Moscou, la Pravda évite d'évoquer ouvertement les troubles en Afghanistan, mais écrit hier que les efforts du gouvernement afghan se heurtent aux «tentatives des forces réactionnaires», qui veulent «renverser le régime actuel, ruiner l'économie et provoquer des désordres».

En réponse aux informations concernant l'usage par les troupes soviétiques de gaz toxiques contre les rebelles, la presse soviétique, dans son ensemble, a lancé une vaste campagne contre la préparation de nouvelles armes chimiques aux Etats-Unis et dans les pays de l'Otan.

Enfin, l'entourage de M. Habib Chatty, secrétaire général de l'organisation de la Conférence islamique et membre du comité de la Conférence pour l'Afghanistan, a démenti les informations en provenance de Moscou concernant un refus du gouvernement soviétique de le recevoir. Une visite de M. Chatty à Moscou ou à Kaboul n'a pas été envisagé dans la phase actuelle des travaux du comité, a-t-on ajouté de même source.

L'inquiétude et la peur restent vives parmi les exilés libyens

LONDRES (AFP) — Malgré la volte-face du président Kadhafi, qui a décidé mercredi l'arrêt de la campagne d'exécutions des «ennemis» de son régime à l'étranger, l'inquiétude et la peur restent vives parmi les Libyens qui ont choisi l'exil.

Cela d'autant plus que les comité révolutionnaires, les commandos de Kadhafi, devront tout de même pourchasser «les coupables de haute trahison qui méritent la mort où qu'ils se trouvent».

Le Foreign Office a réagi le premier, hier, en décidant l'expulsion du chef de la mission libyenne en Grande-Bretagne, M. Musa Kusa, dont «la présence dans le pays n'est plus dans l'intérêt des relations anglo-libyennes». Le Times d'hier a rapporté des déclarations de M. Kusa selon lesquelles des Libyens se préparaient à assassiner deux opposants au régime de Tripoli résidant à Londres. M. Kusa «approuvait» ce projet.

Le 7 avril dernier, le journaliste Moustapha Ramadan, 41 ans, était assassiné à sa sortie de la mosquée de Regent's Park, au coeur de Londres. Le 25 avril, l'avocat Mahmoud Abdou Nafa était exécuté à son domicile londonien. Dans les deux cas, la police a vu la main de professionnels, vraisemblablement à la solde des services spéciaux de Tripoli.

En février dernier à Benghazi, le colonel Kadhafi avait lancé un appel à «la liquidation physique des ennemis de la révolution». Les exécutants devaient être ses comités révolutionnaires. Il y a quelques jours, il fixait au 11 juin la date d'expiration d'un ultimatum adressé aux opposants pour qu'ils se rallient au régime.

Peu après l'échéance de cet ultimatum, M. Azedine Lahderi, 56 ans, était tué à Milan. Un autre Libyen, M. Saad Bjget, 33 ans, était blessé à Rome.

Toujours à Rome, entre le 21 mars et le 20 mai, quatre commerçants libyens étaient abattus. Près de la moitié des 800 Libyens ayant fui le régime Kadhafi depuis 1975 vivent en Italie, dont 200 à Rome, en général des cadres ou des commerçants.

Officiellement, le gouvernement italien n'a pas réagi aux attentats. La presse de ces jours derniers commence seulement à interpeller sérieusement le gouvernement sur cette question. On sait qu'un plan existe pour protéger les ressortissants libyens en Italie, mais on ignore si le ministre de l'Intérieur a décidé de faire surveiller les victimes potentielles ou les suspects.

Le député socialiste Falco Accame a par ailleurs demandé des explications sur les «faveurs» italiennes accordées à la Libye, dont la plus récente est la livraison de 180 avions d'entraînement.

A Bonn le 10 mai, un ancien diplomate libyen était lui aussi liquidé. Deux Libyens étaient arrêtés par la police fédérale, le 24 mai, deux Libyens soupçonnés d'appartenir à un commando étaient expulsés.

Le 21 mai à Athènes, un ancien officier de la marine était trouvé assissiné à coup de hache. Le meurtrier, arrêté, risque la peine capitale.

Ils sont près d'un millier de Libyens en Allemagne, environ 400 en Grèce. Le chiffre n'est pas connu en Grande-Bretagne, mais selon le ministère de l'Éducation il y avait 1.014 étudiants libyens dans le pays au cours de l'année scolaire 1978-1979. Aux États-Unis, ils sont près de 6,000 Libyens, dont 4,000 étudiants. Aucun Libyen n'a été victime d'attentat aux États-Unis, mais Washington a répondu aux déclarations du président Kadhafi menaçant la vie de ses opposants par l'expulsion en mai de quatre diplomates Libyens, accusés de se livrer à des manoeuvres d'intimidation sur le territoire américain.

L'OUA menacée d'éclatement sur la question du Sahara

RABA (AFP) — L'Organisation de l'unité africaine (OUA) «éclatera» en cas d'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a estimé hier M. M'Hamed Boucetta, ministre d'État marocain chargé des Affaires étrangères et de la Coopération, dans une interview exclusive accordée à l'AFP.

Selon le ministre marocain en effet, en cas d'admission de la RASD, le Maroc se retirera de l'OUA, conformément à la position déjà annoncée par le roi Hassan II. Par ailleurs, beaucoup d'autres États importants d'Afrique pourraient ne pas supporter «cette atteinte aux dispositions de la charte de l'OUA, considérant que les conditions posées par la charte pour l'admission d'un nouveau membre, notamment être un pays indépendant et souverain, ne sont pas remplies par la RASD, celle-ci n'ayant ni territoire ni population», a estimé M. Boucetta.

Le ministre a, d'autre part, exprimé l'espoir que les pays africains respecteront les dispositions de la charte prévoyant la majorité des deux tiers pour toute décision requérant une réunion au sommet des chefs d'État et de gouvernement, comme c'est le cas de la question du Sahara occidental.

Après avoir souligné la volonté de dialogue du Maroc, particulièrement avec l'Algérie, «pour amener une coopération fructueuse dans la région», M. Boucetta a confirmé «ce qu'on appelle actuellement les tentatives de médiation, notamment de l'Arabie séoudite, en vue d'abord de créer l'atmosphère et le climat du dialogue, donc de mettre les responsables en contact».

Interrogé sur l'affaire du chalutier espagnol attaqué récemment par le Polisario et qualifiée de «coup monté» par les autorités marocaines, M. Boucetta a déclaré que des éléments nouveaux laissent à penser que le chalutier a été arraisonné «de son plein gré», après accord avec le Polisario.

A l'appui de cette thèse, M. Boucetta a déclaré qu'alors que le chalutier disposait de tous les moyens pour donner l'alerte, aucun appel n'avait été lancé. Le ministre a également fait état de déclarations des autorités espagnoles qualifiant cette affaire d' «étrange et bizarre». Il n'a pas exclu, d'autre part, que l'affaire du chalutier portugais (disparu depuis le 5 juin) puisse «se situer dans le même contexte».

Madagascar après cinq ans de «révolution socialiste»

ANTANANARIVO (Reuter) — Madagascar fête demain le cinquième anniversaire de l'accession au pouvoir du président Didier Ratsiraka.

Cet événement, qui sera marqué par un grand défilé au stade d'Antananarivo, sera suivi, le 26 juin, du vingtième anniversaire de l'indépendance de la grande île.

Au plan intérieur, ces cinq années auront été marquées par la mise en place de nouvelles institutions ayant pour cellules de base les «Fokonolona» (ou communautés populaires traditionnelles). Chaque village est ainsi administré par un conseil populaire, qui élit un comité exécutif.

Les activités politiques s'exercent dans le cadre du Front national pour la défense de la révolution qui, sans être un parti unique, rassemble toutes les organisations révolutionnaires ayant adopté la charte de la révolution socialiste comme programme politique.

Au chapitre économique, les années 1975-80 ont coïncidé avec une crise économique provoquée par l'alourdissement de la facture pétrolière et le déficit de la production rizicole.

Ces difficultés se sont traduites par un déséquilibre de la balance des paiements qui a, à son tour, entraîné une restriction draconienne des importations.

Pour résorber le déficit rizicole et juguler un chômage grandissant, le gouvernement a dû recourir à une politique d'investissements à outrance.

La vétusté des infrastructures portuaires et ferroviaires est également à l'origine d'importantes difficultés en matière de ravitaillement.

Le «père de la révolution socialiste» a ordonné des nationalisations dans les banques, les compagnies d'assurances et le secteur cinématographique. Dans le domaine pétrolier, les autorités ont créé une société unique de droit malgache, la «Solitany Malagasy» (Solima).

Pour pallier le manque de riz (certaines années, le pays a dû importer jusqu'à 40,000 tonnes), le chef de l'État a lancé, avec l'aide des forces armées et des «fokonolona», un vaste programme visant à planter 100,000 hectares de nouvelles rizières et à produire d'ici à l'an 2000 2,75 millions de tonnes de riz par an.

Au plan extérieur, la République démocratique de Madagascar a pratiqué une politique «tous azimuts,» pratiquant notamment une coopération étroite avec l'Union soviétique, qui a fourni un millier de tracteurs) et la Corée du Nord, qui fournit des techniciens.

Durant ces cinq années toutefois, les pays de la C.E.E., dont la France, sont restés, et de loin, les premiers partenaires commerciaux et les premiers fournisseurs d'aide technique à Madagascar.

La politique étrangère du président Ratsiraka a également été marquée par un rapprochement avec les pays «progressistes» d'Afrique ainsi que par une «sympathie agissante» envers les mouvements de libération, dont le Front Polisario. Madagascar fut le premier pays à reconnaître la «République arabe sahraouie démocratique» en mars 1976.

600 maquisards de l'Unita tués

LISBONNE (d'après Reuter et AFP) — Les troupes gouvernementales angolaises ont tué plus de six cents maquisards de l'Unita lors d'une récente opération militaire dans le centre de l'Angola, rapportait hier l'agence angolaise de presse Angop.

Les rebelles ont été tués au cours d'opérations dans les provinces de Huambo, de Bie, de Kwanza et de Benguela, précise l'agence.

Une cinquantaine de maquisards se sont rendus au cours des opérations, qui ont vu les forces gouvernementales envahir quarante-six bases de guérilla, où onze mille personnes recrutées de force par l'Unita étaient retenues dans des conditions inhumaines, poursuit Angop. Les forces gouvernementales ont pris armes, munitions et mines, ajoute l'agence.

Entre-temps, les milieux de l'Unita à Paris ont indiqué hier que l'avion angolais abattu le 8 juin sur l'aéroport de Cxamutete (sud-ouest du pays), l'avait été par un commando de l'Unita.

Les 29 passagers et membres d'équipage, dont 22 Allemands de l'Est, avaient été tués. Selon l'Unita, cet appareil, de type Antonov 26, a été abattu alors qu'il amorçait son décollage.

Hier, une information en provenance de Lisbonne, citant des sources proches du gouvernement angolais, avait fait valoir que l'appareil avait été abattu par erreur par les troupes angolaises. Selon ces mêmes sources, il s'agissait d'un appareil de type YAK-40, également soviétique, qui assurait la liaison Lubango-Jamba.

Soldats dépêchés aux N.-H.

LONDRES (AFP) — Plus de 200 «Royal Marines» britanniques ont quitté hier en fin de matinée la base aérienne de Brize-Norton (nord-est de l'Angleterre) à destination de Port-Vila, la capitale des Nouvelles-Hébrides, a annoncé le ministère britannique de la Défense.

Ces soldats, membres d'une compagnie du 42ème commando des Royal Marines, basé à Plymouth, sont dépêchés aux Nouvelles-Hébrides en raison de l'instabilité qui règne actuellement dans le condominium franco-britannique.

Les «marines» se sont embarqués à bord de trois VC-10 de la Royal Air Force, et devraient arriver à Port-Vila demain matin (heure locale). Le matériel de soutien logistique est acheminé en même temps par sept avions gros-porteurs Hercules.

Remaniement prévu à Alger

ALGER (Reuter) — Le comité central du Front de libération (F.L.N.) algérien se réunit aujourd'hui pour débattre de la restructuration de la hiérarchie politique, auquel appartiennent la plupart des dirigeants algériens.

L'Exécutif du F.L.N. n'a pas tenu de réunion depuis l'octroi des pleins pouvoirs au président Chadli Benjedid pour modifier la structure du parti, voici un mois. Nombre d'observateurs ont vu dans la résolution adoptée par le comité un signe du renforcement des pouvoirs du chef de l'État.

Le projet de remaniement politique du président Benjedid restait hier entouré de mystère, en dépit d'un certain nombre de rumeurs. De source informée, on indiquait que de nombreux ministres et personnalités en vue ignoraient tout du sort qui les attend. Le remaniement en question doit être approuvé lors d'un congrès extraordinaire du F.L.N. qui s'ouvre demain.

Les participants à ces assises, qui dureront cinq jours, examineront un plan de redressement économique pour la période 1980-84, destiné à remédier aux erreurs et aux déviations qui ont affecté le développement du pays au cours des quelque douze dernières années.

La presse algérienne a récemment souligné que tout véritable progrès, au seuil d'une nouvelle décennie, devait être fondé sur des responsables choisis à bon escient, écrivant notamment qu'un changement d'hommes politiques était une «nécessité cruciale.»

Les changements attendus ne devraient pas être rendus publics avant la fin du congrès, qui coïncidera le 19 juin avec le 15e anniversaire de la prise du pouvoir par le président Boumediène.

Contre le pétrole, on attaque

PÉKIN (AP) — Un groupe de Chinois superstitieux, affirmant que les forages pétroliers portent malheur, ont attaqué des ouvriers d'un chantier et détruit des échantillons géologiques dans l'île de Hainan, a rapporté mercredi une radio locale.

Les Chinois ont détruit des échantillons qu'on avait mis plus d'un mois à recueillir, à fort prix, a ajouté la radio. L'île de Hainan est située à environ 450 km au sud-ouest de Hong Kong.

«Nous devons punir et appliquer la loi envers des individus qui, pour des motifs secrets, ont utilisé des superstitions féodales pour inciter les masses à semer le trouble et à faire du sabotage. Nous ne pouvons être indulgents avec eux», a estimé la radio.

la liqueur
Créole
Clément

A l'heure du digestif, offrez-vous la liqueur de l'impératrice Joséphine, la liqueur Créole Clément, ancêtre de toutes les liqueurs à l'orange.

910-D Prix: $12.45 la bouteille

dixVersions

PROMOTION JUIN 80

CHAISE SOLEIL PLIANTE
en tissus nylon, à l'épreuve de l'eau.
Rouge ou jaune.
rég. $74. $62.

THERMOS
Carafe isolante Dr. Zimmermann.
Couleur vert lime.
1½ litre rég. $40 $27.
1 litre rég. $22.50 $17.

Venez voir notre grand choix de parasols et meubles d'été

Mobiliers dixVersions Inc.
4361 St-Denis, Montréal H2J 2L2 (métro Mont-Royal)
tél.: 845-1002
Heures d'ouverture:
lun. mar. mer. de 9h. à 6h., jeu. ven. de 9h. à 9 h., samedi de 9h. à 5h.

LES ENFANTS DE SAINT-PAUL

Le choeur de la Cathédrale Saint-Paul de Londres, en Angleterre, donnera un seul concert à Montréal, à l'église Saint-Patrick, 460, boul. Dorchester ouest, le lundi 23 juin à 18 h.

Billets: $6 et $7.

Commandez vos billets en téléphonant au 937-5860, en écrivant ou en vous présentant au bureau de l'église.

Commandité par Air Canada

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)

"AH! LA BELLE VIE!"

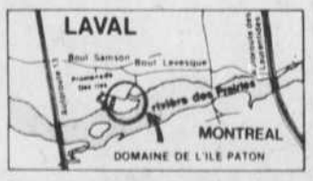

Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON

Carter: pas d'autre raid prévu en Iran

WASHINGTON (Reuter) — Le président Carter a déclaré, dans une interview télévisée rendu publique hier, qu'il ne projetait pas d'autres initiatives militaires pour obtenir la libération des otages américains en Iran, détenus depuis le 4 novembre dernier.

Dans cette interview accordée jeudi à des correspondants de la télévision italienne, le président Carter a déclaré que les États-Unis suivaient toutes les voies pacifiques «pour mettre fin à un acte de terrorisme... approuvé et soutenu par le gouvernement officiel d'Iran».

À la question de savoir si une initiative militaire était exclue définitivement ou seulement pour le moment, le chef de l'exécutif a répondu: «Des mesures militaires ne sont pas envisagées».

M. Carter a ajouté qu'il était très important que les alliés européens et le Japon «se joignent à nous pour convaincre les Iraniens qu'ils font une faute» en détenant les otages.

Il a admis pourtant qu'il existait quelques divergences entre les alliés. «Cela est inévitable dans une alliance de pays libres et indépendants, qui sont démocratiques par nature et qui ne cachent pas leurs divergences en supprimant la liberté de parole et d'expression».

Après avoir relevé que certains alliés des États-Unis n'avaient pas fait preuve d'une «résolution sans faille» pour condamner l'agression soviétique, le chef de l'État américain a reconnu que ces pays «avaient parfois des raisons de ne pas calquer leur politique sur celle des États-Unis.» Il a démenti que le peuple américain se sente trahi par ses alliés et a affirmé que l'Alliance atlantique avait atteint son degré de solidarité le plus fort depuis des années et peut-être depuis sa création.

M. Carter a ainsi mis en exergue la stratégie à long terme de défense commune et le plan de modernisation de l'arsenal nucléaire en Europe occidentale.

Le chef de l'exécutif américain s'est également incliné devant l'attachement de l'opinion publique européenne à la politique de détente. Il a cependant souligné que le retour à l'harmonie entre lui-même et le président Léonide Brejnev dépendait de l'U.R.S.S. et notamment de son retrait d'Afghanistan.

«La détente existe toujours, a-t-il dit. Nous sommes toujours en paix et conservons notre engagement quant au contrôle des armements nucléaires, mais le problème est que les Soviétiques ont interrompu le processus et ont fait du tort à la détente par leur invasion de ce pays pacifique qu'est l'Afghanistan.»

L'attaque d'un train par les Khmers rouges fait des centaines de victimes

BANGKOK (AFP) — Des forces anti-gouvernementales khmères ont attaqué, mardi dernier, le train Battambang — Phnon Penh, faisant un certain nombre de morts et plusieurs centaines de blessés, ont affirmé hier des voyageurs arrivant à Bangkok, venant de la capitale cambodgienne.

Le nombre des morts n'était pas encore connu jeudi à Phnom Penh, mais le nombre des blessés s'élevait, selon des responsables cambodgiens, à 246. Des tentes ont dû être dressées dans les cours des hôpitaux de la capitale khmère, afin de pouvoir accueillir les blessés, les salles n'ayant plus de places disponibles.

Les circonstances de l'attaque ne sont pas connues avec précision. Il semble que ce soit la locomotive qui ait été atteinte, soit par des projectiles soit par des mines, entraînant l'arrêt du train. Des groupes non identifiés ont ensuite ouvert le feu sur le train, qui ne transportait que des civils.

Le nombre des victimes est particulièrement élevé parce que, comme c'est fréquent, des passagers s'étaient entassés à l'extérieur des wagons, a-t-on précisé de mêmes sources.

L'attaque du train s'est produite à quelque 70 km au nord-ouest de Phnom Penh, selon ces sources. Le gouvernement de Phnom Penh n'avait pas encore annoncé cette attaque hier, et aucun mouvement anti-gouvernemental ne l'avait revendiqué.

Cependant, cette action de guérilla intervient quelque temps après que les khmers rouges aient annoncé qu'ils lançaient leur campagne de la saison des pluies, l'objectif de cette campagne, selon les khmers rouges, est «de mettre hors de combat 50,000 ennemis, tués ou blessés».

Les observateurs militaires occidentaux à Bangkok s'accordent à considérer que cette offensive portera principalement contre les voies de communications.

Au cours des dernières semaines, des incidents ont déjà eu lieu à Phnom Penh, près des ambassades soviétique et vietnamienne, et en province. Des ponts ont été endommagés ou détruits, et la circulation sur les routes nationales 5 et 6, autour du lac Tonle Sap, devient difficile, selon des voyageurs revenant du Cambodge.

Certains observateurs militaires occidentaux à Bangkok estiment que l'effort des maquisards va probablement porter sur la région sud du Tonle Sap (entre Phnom Penh et Battambang).

Par ailleurs, le «rapatriement volontaire» des réfugiés cambodgiens du «centre» de Sa Keo (à 50 km de la frontière khméro-tahïlandaise) a été reporté de quarante-huit heures et ne commencera que mercredi prochain, a-t-on appris hier à Bangkok, auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Les rapatriements commenceront cependant, comme prévu, lundi prochain, au centre de Khao-i-Dang, situé à une dizaine de km de la frontière.

Le gouvernement thaïlandais a informé le HCR qu'il avait décidé de retarder les rapatriements de Sa Keo pour des raisons d'organisation matérielle.

Quelque 130,000 réfugiés, venus des zones anti-communistes se trouvent à Khao-i-Dang, tandis que le centre de Sa Keo compte 25,000 cambodgiens venus des régions khmères rouges.

On s'attend que le nombre des «rapatriés volontaires» soit plus important à Sa Keo, où l'influence khmère rouge demeure importante, qu'à Khao-i-Dang. Il est également presque certain, estime-t-on, que tous les «volontaires» de Sa Keo demanderont à être renvoyés en zone khmère rouge.

Le gouvernement de Phnom Penh a protesté hier contre ces rapatriements, en insistant sur le cas de Sa Keo qui, selon les autorités cambodgiennes, «est entièrement contrôlé par les agents» khmers rouges.

Condamnation unanime de l'Afrique du Sud à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier, à l'unanimité, une résolution sur l'Afrique du Sud qui condamne Pretoria pour sa répression massive des adversaires de l'apartheid et «le meurtre de manifestants pacifiques et de détenus politiques».

La résolution adoptée demande notamment au gouvernement sud-africain «de mettre d'urgence un terme à la violence dirigée contre la population africaine et de prendre immédiatement des mesures en vue d'éliminer la politique et les pratiques de l'apartheid, et d'accorder à tous les citoyens sud-africains des droits politiques égaux».

La résolution demande aussi la libération de tous les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela (dirigeant de l'African National Congress, ANC), et la fin des «actes militaires et de subversion contre des États africains indépendants».

Enfin, le texte demande à tous les États d'appliquer scrupuleusement l'embargo sur la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud et «de promulguer une législation nationale à cet effet». Elle prie le comité du Conseil de sécurité établi au sujet de cet embargo «de recommander d'ici au 15 septembre 1980 des mesures pour remédier à toutes échappatoires à l'embargo sur les armes, le renforcer et le compléter».

Entre-temps, le gouvernement sud-africain a interdit tous les «rassemblements de nature politique» dans les plus grandes villes du pays, à compter de samedi.

Les rassemblements politiques ont été interdits par ordre spécial du gouvernement, publié peu avant minuit hier, à Johannesbourg, Pretoria, Le Cap, Durban et Port-Elizabeth.

Cette décision intervient à la veille du quatrième anniversaire, le 16 juin prochain, des émeutes de Soweto, à l'occasion duquel les autorités sud-africaines semblent redouter des troubles, estiment les observateurs.

L'écrivain dissident Nekipelov est condamné à sept ans de camp

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — L'écrivain Victor Nekipelov, membre du groupe moscovite de surveillance des Accords d'Helsinki, a été condamné hier à sept ans de camp et cinq ans d'assignation à résidence, à l'issue d'un procès de trois jours à Kamechkovo, près de Vladimir (région de Moscou), a-t-on appris à Moscou de source dissidente.

Membre du Pen Club international, M. Nekipelov (51 ans) a été condamné pour «diffusion de calomnies antisoviétiques». Il avait été arrêté en décembre dernier.

Il est l'auteur de plusieurs recueils de poésies publiés dans des revues clandestines (Samizdat). Il est notamment l'auteur du recueil «entre Mars et Venus», qui lui a valu une première condamnation à 2 ans de camp en 1973. Victor Nekipelov a voulu émigrer en Israël, mais le visa lui a été refusé en 1977.

D'autre part, les autorités soviétiques poursuivent leur campagne visant à débarrasser la capitale de tous les indésirables avant l'arrivée des athlètes, journalistes et touristes étrangers pour les Jeux olympiques.

Youri Yarim-Agayev, l'un des rares du groupe de La charte d'Helsinki pour la défense des droits de l'homme à être encore en liberté, est le dernier en date des dissidents de Moscou à avoir été la cible de cette campagne.

Le 23 mai, alors qu'il descendait d'un autobus, il était interpellé par un officier du K.G.B. et conduit dans un commissariat de police pour y être chapitré. Yarim-Agayev s'entendit dire qu'il était incapable de mener une vie honnête de travailleur, après quoi les officiers du K.G.B. le mirent directement devant le choix, soit d'émigrer en Israël — bien qu'il ne soit pas juif —, soit d'être arrêté avec les conséquences que l'on sait, c'est-à-dire de lourdes condamnations pour activités de dissidence.

Yarim-Agayev, un chimiste physicien de 30 ans, d'extraction russo-arménienne, est parmi les quelques heureux qui se sont vu offrir la possibilité d'émigrer. Il a demandé à disposer d'un délai de plusieurs mois pour s'occuper de ses affaires, mais les autorités lui ont répondu qu'il devrait avoir quitté le pays le 1er juillet. «Peut-être pourrez vous bénéficier de quelques jours de grâce, mais il vous faudra être parti le jour où commenceront les Jeux olympiques,» lui a-t-on déclaré. Force a été au dissident d'accepter. Le K.G.B. lui a ensuite remis une mise en garde officielle concernant ses activités.

L'avertissement qualifiait le comité d'Helsinki de «groupe hostile» et accusait Yarym-Agayev d'être entré en contact avec des correspondants et diplomates étrangers pour propager des «informations minant le prestige de l'État soviétique».

Deux jours avant la rencontre de Yarym-Agayev avec le K.G.B., une femme de 31 ans, Tatyana Osipova, également membre du groupe d'Helsinki, avait été arrêté sous l'accusation d'agitation anti-soviétique, qui peut être punie de sept ans de prison et de cinq ans d'exil interne.

Budget adopté aux É.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le Congrès a voté jeudi le budget américain de $613.6 milliards pour l'année budgétaire 1981 commençant le 1er octobre 1980, avec un excédent de $200 millions et une «enveloppe» militaire record en temps de paix.

C'est la première fois en douze ans que le budget des États-Unis est excédentaire. Mais les politiciens et économistes américains doutent que ce budget puisse seulement rester en équilibre, en raison de la récession et de l'augmentation du chômage et du coût des dépenses sociales qui en résultent.

Par 61 voix contre 26 au Sénat, quelques heures après le vote par 205 voix contre 195 à la Chambre des représentants, le Congrès a mis fin jeudi à quatre semaines de négociations avec le gouvernement.

Le président avait en effet revu le projet qu'il avait présenté en janvier dernier et demandé au Congrès de voter un budget en équilibre. Le premier projet de budget d'un montant de $616 milliards prévoyait un déficit de $16 milliards.

Un premier compromis entre les deux chambres pour harmoniser leurs amendements sur un budget de $613.3 milliards avait été rejeté au mois de mai par la Chambre des représentants.

Le président Carter et le président de la Chambre, M. Thomas O'Neil, considéraient que ce projet favorisait trop les dépenses militaires au détriment des programmes sociaux.

Les membres du Congrès ont procédé à des coupes sombres comme la suppression de la distribution du courrier le dimanche et des économies dans le secteur public. Ils ont adopté de nouvelles mesures permettant des recettes supplémentaires.

Le compromis obtenu mercredi entre les deux chambres du Congrès qui s'est prononcé sur ce texte jeudi laisse intactes les dépenses militaires, qui sont de $3.2 milliards supérieures au souhait du président Carter, mais rétablit $300 millions pour les programmes sociaux.

Faible risque de flambée raciale, selon Civiletti

WASHINGTON (AFP) — L'attorney général des États-Unis, M. Benjamin Civiletti, a estimé improbable jeudi soir un renouvellement des émeutes raciales dans des villes américaines avec la violence de celles de Miami, du 17 au 20 mai.

Envoyé par le président Carter à Miami pendant les émeutes pour se faire une opinion sur les responsabilités des autorités locales, M. Civiletti était l'hôte de la presse au «Capital Press Club». Il a déclaré douter d'une éventuelle «contamination» des autres villes à la suite de l'explosion raciale de Miami, qui a fait 16 morts et plus de 350 blessés. Sans exclure que certaines villes puissent avoir à connaître des violences raciales, il a estimé qu'il n'y aurait pas «d'explosions comme à Miami».

M. Civiletti s'est montré moins alarmiste que certains leaders de la communauté noire des États-Unis. Il a estimé qu'il n'y avait pas de risque de contamination en chaîne des villes bien que, a-t-il ajouté, «personne ne puisse faire de prévision à ce sujet». Il a également mis en relief la discrimination des minorités dans l'emploi et dans l'éducation à Miami et a évoqué la «justice à sens unique» qui règnait à Miami où, a-t-il indiqué, des policiers blancs se sont rendus coupables de brutalités sur des membres des minorités.

Enfin, il a fait état d'un afflux énorme de drogues et de trafics, «qui ont contribué à un accroissement de la désobéissance à la loi et ont donné l'impression que la loi n'était plus respectée».

Miami compte 15 pour cent de Noirs sur 1,5 million d'habitants, contre 35 pour cent d'immigrés d'origine cubaine, sans compter les réfugiés haïtiens.

Les émeutes de Miami avait commencé le 17 mai, après l'acquittement par un tribunal de Tampa (Floride) de quatre policiers accusés d'avoir battu à mort un automobiliste noir de 34 ans, qui avait brûlé un feu rouge.

Le président Carter s'est rendu à Miami au début de cette semaine pour se rendre compte sur place de l'étendue des dégâts et du ressentiment de la population. Il a été accueilli par des jets de bouteilles et de pierres.

Les leaders noirs américains ont prédit pour cet été des révoltes de la communauté noire comparables, à les croire, à l'éruption du volcan Saint-Helens.

Carter invité à Managua

WASHINGTON (AFP) — L'invitation faite jeudi au président des États-Unis, par la junte du Nicaragua, de se rendre aux cérémonies qui marqueront à Managua le premier anniversaire de la prise de pouvoir par les sandinistes, le 19 juillet prochain, place le «candidat» Carter devant un choix politique «délicat», estime-t-on, de source diplomatique à Washington.

En effet, en se rendant à Managua, M. Carter risque de renforcer les attaques de son principal rival républicain, M. Ronald Reagan, qui l'accuse déjà de «favoriser le communisme», indique-t-on de même source. Les Etats-Unis pourraient toutefois envoyer à ces cérémonies une délégation de très haut niveau si l'invitation était officiellement confirmée, précise-t-on à Washington.

À Managua, le quotidien El Nuevo Diario croit savoir que, parmi les personnalités invitées, figurent plusieurs présidents, MM. Jose Lopez Portillo (Mexique), Luis Herrera Campins (Venezuela), Rodrigo Carazo (Costa-Rica) et Fidel Castro (Cuba) ainsi que le président du comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat.

À San Jose, le président Costaricain a fait savoir qu'il ne pourrait se rendre à cette invitation en raison d'une visite dans son pays du président mexicain, visite prévue à la même date.

La libération des otages américains demandée à Oslo

OSLO (Reuter) — À l'issue de deux jours de réunion à Oslo, le bureau de l'Internationale socialiste a réclamé hier la libération immédiate des Américains détenus en otages depuis sept mois en Iran.

Dans un communiqué, l'Internationale socialiste précise qu'elle a exprimé à M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères présent à Oslo, son souci de compréhension de la révolution iranienne tout en soulignant la nécessité de mettre fin à la crise des otages par des moyens pacifiques.

La situation internationale demeure critique, indique le texte, qui relève par ailleurs une série de sources de conflit, dont l'Afghanistan, la course aux armements en Europe et la détérioration des relations Nord-Sud.

Au sujet de l'Afghanistan, l'I.S. déclare essentielle la découverte d'une solution politique. Les troupes soviétiques doivent se retirer et le légitime désir de sécurité des pays voisins reconnu. Le bureau se félicite, par ailleurs, du voyage à Moscou du chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, prévu dans le courant de l'été, qu'il juge susceptible de désamorcer la tension.

Une grève en URSS

LONDRES (AFP) — Une grève a paralysé pendant deux jours, le mois dernier, la principale usine automobile d'Union soviétique, située à Togliatti sur la Volga, à 1.000 km à l'est de Moscou, révélait hier le Financial Times, citant des informations «dignes de foi».

Selon le quotidien des milieux d'affaires, plusieurs milliers d'ouvriers ont cessé le le travail pour protester contre les insuffisances de l'approvisionnnement en lait et en viande. Ce mouvement, poursuit le Financial Times, a mis au chômage technique 170,000 personnes et a entraîné une perte de production de 4,000 véhicules.

L'énorme usine de Togliatti, proche de Kouybitchev, construite avec la coopération de Fiat, produit 700,000 voitures de tourisme (Jigouli et Lada) par an, soit 55 pour cent des automobiles fabriquées en Union soviétique.

Le Financial Times ajoute que les meneurs de cette grève n'ont pas été inquiétés et ne devraient pas l'être dans l'avenir. La grève, indique encore le quotidien de la City, a cessé immédiatement après la livraison à Togliatti d'importantes quantités de lait et de viande, prélevées sur les réserves de l'État.

MAÎTRISE OU DOCTORAT EN SCIENCES DE L'EAU

DEPUIS DIX (10) ANS, DES ÉTUDIANTS de diverses disciplines des sciences pures et appliquées, telles que physique et génie civil, ont complété des études graduées à l'I.N.R.S.-Eau. Ces étudiants, qui professent dans des activités reliées à l'eau, occupent maintenant des fonctions enviables, soit dans l'industrie, soit dans la fonction publique ou encore dans l'enseignement.

RECRUTEMENT: Pour compléter les inscriptions, en respectant l'esprit multidisciplinaire des groupes d'étudiants, on recherche des candidats dans les disciplines suivantes: génie civil, génie forestier, génie physique, génie chimique, mathématique, informatique, physique.

AIDE FINANCIÈRE: Les candidats admis obtiennent une aide financière sous forme de bourse et/ou d'assistance d'enseignement.

DATE LIMITE: 22 juillet 1980

Pour toutes informations, écrire ou téléphoner au:

Responsable des programmes (indiquer maîtrise ou doctorat)
Institut national de la recherche scientifique
Case postale 7500
Ste-Foy, Québec G1V 4C7
Tél.: (418) 657 2524

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Ils furent quelques centaines à partir pour la gloire...

René Hardy
LES ZOUAVES
Vol. 312p. — $12.50

Éditions du
BORÉAL EXPRESS
Case postale 418,
station Youville, Montréal

Les Tissages Au Terroir INC.
STE-MADELEINE, QUÉ.

Pour habiller vos fenêtres de tentures vraiment "québécoises"

795-3315
Ste-Madeleine
(St-Hyacinthe)

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mépris

favorisé le oui. D'ailleurs c'est probablement faux et ce n'est qu'à la suite de manipulations qui ne respectent pas les règles fondamentales de l'analyse statistique que certains analystes en sont arrivés à cette conclusion. Inférer des comportements individuels à partir des résultats de chaque comté est une erreur méthodologique tellement grossière qu'on hésite à la qualifier.

Les Québécois ont clairement dit non à la souveraineté-association. Ils n'en veulent pas et ce serait une autre illusion que de croire qu'ils puissent changer d'idée d'ici deux ans. On ne vote pas sur le choix d'un pays comme on vote pour ou contre un député sortant. Si effectivement les Québécois changeaient d'idée aussi rapidement sur leur intention de se donner un pays, on devrait alors se poser des questions sur la solidité de leur nouvelle décision.

Le 20 mai, les forces souverainistes ont fait le plein de tous ceux qui, de près ou de loin, manifestaient un préjugé favorable à l'égard de la souveraineté. Ce serait une autre illusion que de croire que ce bloc de 40% est homogène et composé d'indépendantistes. Evidemment il ne faut pas exagérer dans l'autre sens et affirmer que seulement la moitié de ces appuis sont de véritables indépendantistes, le reste étant composé de fédéralistes attirés par le mandat de négocier. La vérité se situe quelque part entre les deux. Une analyse plus fouillée non pas d'un seul mais de toute une série de sondages permet d'affirmer que le pourcentage de 30% de souverainistes est assez près de la réalité.

Faut-il en conclure alors que l'étapisme a été un échec puisque c'est le même score obtenu par le Parti québécois à l'élection de 1973? A vouloir dénoncer bien haut les erreurs des dirigeants gouvernementaux, on en vient à déformer l'histoire récente. Ce faisant, ces défenseurs de la pureté idéologique tombent dans l'erreur qu'ils aiment tant dénoncer. En 1973 il s'agissait d'une élection et non d'un référendum. Comment peut-on croire que si un référendum avait été tenu à la même époque le oui aurait fait le même score que le Parti québécois à l'élection. Un référendum sur l'indépendance en août 1970 aurait probablement recueilli autour de 10% des votes. Je parle ici des votes réels et non pas des intentions révélées dans un sondage. Trois ans plus tard il est plausible de penser que ce pourcentage aurait pu être de 15% à 20% à un référendum, portant cette fois sur la souveraineté-association et peut-être un peu plus en 1976. C'est par rapport à ces chiffres qu'il faut comparer la performance de mai dernier. Certes on peut discuter de la validité de ces pourcentages. Ce qui est indiscutable, c'est qu'en 1970, 1973 et 1976, un référendum aurait donné au oui des résultats inférieurs à ceux de l'élection correspondante. Depuis le 20 mai, on aurait pensé que plus personne ne contesterait cette affirmation.

Il y a donc eu un très lent progrès de l'idée de souveraineté. Le fait que le Parti québécois ait formé le gouvernement en 1976 n'a pas suffi à créer une majorité d'appuis. Sur le plan, il y a carrément eu une erreur d'appréciation. Mais j'aimerais bien qu'on me démontre en quoi une défaite électorale en 1976 aurait entraîné une progression plus rapide des appuis à la souveraineté. Dans quel état le PQ se serait-il retrouvé au lendemain d'une autre défaite. Cette curieuse façon de voir les choses implique-t-elle que la souveraineté est une idée d'opposition et incompatible avec l'exercice du pouvoir? Si tel est le cas, cela promet pour le jour où le Québec aura obtenu sa souveraineté et sera dirigé par un gouvernement lui aussi souverainiste.

Pourquoi ce mépris du pouvoir? Après tout, le but de l'exercice n'est-il pas la conquête et l'administration du pouvoir politique. Si cet objectif fait honte, il faut retourner à son salon. D'ou. vient donc cette mentalité janséniste? Pourquoi ce goût soudain d'un séjour dans le purgatoire de l'opposition comme s'il fallait s'y purifier des péchés du pouvoir.

Une fois rendu dans l'opposition, avec une vingtaine de députés, qu'est ce que le Parti québécois va pouvoir faire de plus pour promouvoir la souveraineté qu'il n'a pu faire depuis quatre ans? En quoi les assemblées de cuisine vont-elles être différentes? Les arguments sur les joies de se donner un pays bien à nous vont-ils subitement être plus percutants? En quoi la démocratie interne du parti sera-t-elle nécessairement améliorée? Faut-il, pour que les militants soient plus efficaces et plus motivés, qu'ils se retrouvent tous ensemble dans l'opposition et tous égaux dans le malheur? S'il faut pour qu'ils soient heureux qu'ils n'aient pas à expliquer les raisons des actions et des inactions du gouvernement, cela en dit long sur ces militants ou plutôt sur ceux qui ne cessent de parler en leur nom. On dit vraiment beaucoup d'inanités au nom de ces fameux militants de la basse.

De tels raissonnements sont non seulement faux, il témoignent aussi d'un refus de la démocratie électorale. Les élections ne sont pas un jeu auquel on s'adonne quand cela nous tente pour promouvoir nos idées. La raison d'être d'un élection est de choisir une équipe d'hommes et de femmes pour prendre des décisions concernant notre vie en société. Si un parti n'est pas prêt à se lancer à fond dans la bataille électorale, il trahit cette démocratie. Qu'il cède la place à un autre et se transforme alors en groupe de pression.

Et puis il y a ceux qui disent que la décision de faire porter le référendum sur une démarche plutôt que sur une option a été une erreur puisque, de toute façon, le débat s'est fait sur le fond. Devant Ottawa qui parlait de fierté canadienne, les forces du oui auraient mieux fait de parler des avantages du Québec indépendant. L'argument a de quoi séduire mais est-il si solide qu'il en a l'air?

En quoi une argumentation fondée exclusivement sur la fierté québécoise et le pays à bâtir aurait-elle été plus efficace auprès de ceux qui ont finalement voté non qu'une argumentation sur le mandat de négocier? Je conviens qu'une telle argumentation aurait été plus satisfaisante pour les militants et aurait été mieux reçue par ceux qui étaient déjà convaincus, mais les autres? Une bonne partie de la campagne du oui a porté sur la solidarité. De toute évidence les Québécois n'ont pas répondu comme on aurait pu l'espérer à cet appel. Comment croire alors qu'ils auraient répondu à des appels à la fierté? Comment croire que la solidarité aurait davantage joué sur le pays à bâtir que sur la nécessité d'arriver comme un peuple debout à la table des négociations?

Tout cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'erreurs. Au contraire.

Parmi celles-ci il faudrait accorder une place toute spéciale aux «Yvettes» et à Montréal. Par les temps qui courent ce sont là des choses qu'on murmure et qu'on n'ose pas dire à voix haute. L'incapacité de ce gouvernement à comprendre ce qu'est une métropole comme Montréal est étonnante. Depuis les belles années de Duplessis, jamais un gouvernement ne se sera autant désintéressé de Montréal. Ce n'est pas étonnant quand on songe que les Landry, Parizeau, Lazure, Marois et Lévesque sont tous des députés des banlieues. Depuis 1976 on s'est contenté de faire du problème linguistique le seul problème de Montréal. Le Palais des congrès et le mât olympique sont les deux seuls contributions majeures du gouvernement à Montréal. Espérons seulement que le Palais des congrès ne connaîtra pas le même sort que l'autre.

Quant au phénomène des «Yvettes», il aura permis de transformer la campagne référendaire en une opposition entre les forces du changement et les forces plus conservatrices. Il suffit d'avoir assisté à quelques assemblées du non pour y avoir constaté que les question constitutionnelles et même politiques n'y occupaient qu'une place secondaire. Le véritable cri de ralliement des forces du non en etait un de préservation des valeurs traditionnelles, que ce soit pour la famille, la religion, les modes de vie ou la politique.

On aura beau chercher par tous les moyens à éviter cette constatation mais elle est là qui nous saute en pleine face: le 20 mai, les Québécois ont pris un tournant. Ils ont choisi le fédéralisme et le Canada. Ce choix n'est pas éternel mais il n'est pas temporaire et tactique non plus. L'illusion suprême c'est de croire que leur décision a été motivée par la volonté de donner une «dernière chance» au fédéralisme. On est en train de faire de ce concept de la «dernière chance» un concept passe-partout, comme si les citoyens avaient une vision aussi intellectualisée de leur attachement à un pays. Si le gouvernement en vient à fonder toute sa stratégie sur ce concept, il risque d'être fort déçu. Par définition, une «dernière chance» en appelle une autre. Nous devrions le savoir avec toutes ces conférences fédérales-provinciales de la dernière chance qu'on nous sert depuis vingt ans.

Les Québécois ont répondu exactement à la question qui leur était posée: ils ont choisi la voie dans laquelle ils veulent que leur gouvernement travaille à la redéfinition de leur statut de collectivité politique. Ils seront intraitables s'ils découvrent que leur gouvernement ne respecte pas cette décision.

Est-ce qu'on doit en conclure que le Parti québécois doit abandonner son objectif d'accession à la souveraineté-association par des voies démocratiques? Loin de là. Jusqu'ici toute la discussion a porté sur un choix entre deux scénarios extrêmes:

■ Le retour aux sources

Le Parti québécois raffermit son adhésion à sa raison d'être; il abandonne l'idée du référendum et il annonce que sa réélection éventuelle signifiera un appui à l'indépendance; il peut même aller jusqu'à abandonner le trait d'union entre souveraineté et association.

■ Le pouvoir avant tout

L'autre scénario, tout aussi extrême, suggère que le PQ abandonne son objectif ou du moins le mette officiellement en veilleuse. Cela peut se faire de plusieurs façons , en faisant un objectif à long terme, en suggérant que les Québécois soient de nouveau consultés par référendum lorsque la présente ronde de négociation constitutionnelles sera terminée, ou en laissant le gouvernement libre de défendre les positions traditionnelles du Québec alors que le Parti s'attelle à la tâche de convaincre les citoyens de la nécessité de l'indépendance.

Lorsque le débat s'organise autour de ces deux extrêmes, il débouche nécessairement sur un cul-de-sac. Le scénario du pouvoir-avant-tout est soit inacceptable aux militants, soit indéfendable devant la population. On en arrive donc nécessairement à choisir une variante du premier scénario.

Mais ces deux extrêmes reflètent-ils la nouvelle réalité politique? Évidemment si on recherche avant tout une sorte d'orgasme politique engendré par un retour à la pureté d'un état de grâce originel (i.e. avant l'arrivée du démon de l'étapisme) tout ce qui va suivre apparaîtra comme inacceptable. L'analyse rationnelle ne peut rien contre le mysticisme de ceux qui rêvent à des Jonestown politiques.

Le 20 mai, les Québécois ont décidé que si la souveraineté du Québec doit se réaliser ce sera dans la continuation et non contre l'expérience du fédéralisme renouvelé. Le Parti québécois a toujours eu tendance à présenter la souveraineté comme l'ennemi, ou comme le contraire du fédéralisme. Les citoyens n'ont pas accepté cette vision manichéenne des choses. Sur ce plan, ils ont peut-être davantage le sens de la continuité historique qu'on se l'imagine. Tant qu'on les forcera à choisir entre une souveraineté qui leur est présentée comme une brisure et la continuité de leur cheminement politique propre, ils vont choisir ce dernier. S'il y a eu une erreur de stratégie dans la démarche référendaire du gouvernement, c'est là qu'il faut la chercher, dans cette insistence à dire aux Québécois que l'heure du choix était arrivée. Nous arrivions mal à nous en convaincre nous-mêmes puisqu'en même temps que nous affirmions qu'il fallait changer de régime et opter pour une nouvelle voie, nous proclamions aussi que rien ne serait changé mais que tout serait différent au lendemain du référendum.

Certains parleront pour décrire cette attitude de schizophrénie ou d'aliénation. Ainsi donc, les Québécois, parce qu'ils refusent de se présenter aux grands rendez-vous avec l'histoire où on les a conviés malgré eux, seraient des peureux, des colonisés, un sous-peuple. Ce mépris en dit long sur ceux qui prétendent aider ce même peuple. Chose certaine, si les Québécois sont effectivement un peuple d'encaisseurs de chèques du fédéral ainsi qu'on s'acharne à nous le décrire, il n'y a pas beaucoup d'espoir pour la souveraineté. Hormis qu'on veuille faire la souveraineté contre lui.

C'est donc à l'intérieur et non contre le régime fédéral qu'on devra promouvoir l'idée de souveraineté. Plutôt que d'être un objectif lointain qu'on aurait atteint après des référendums et des élections et à la suite de longues négociations, pourquoi la recherche de la souveraineté ne deviendrait-elle pas un objectif de chaque jour. Cela implique faire de la souveraineté une qualité qu'on possède à des degrés divers plutôt qu'une caractéristique qu'on possède ou qu'on ne possède pas.

Une telle vision des choses n'est pas si anathème qu'on pourrait le penser. Ainsi le premier programme officiel du Parti québécois, celui adopté au Congrès de fondation en octobre 1968, ne faisait pas de la souveraienté politique l'article I du programme. Ce n'est qu'après avoir discuté de la vie culturelle, de la vie économique et de la vie sociale des Québécois qu'on parlait de souveraineté politique. Paradoxalement, en même temps qu'on faisait de l'étapisme la démarche officielle du parti on fixait sur un piédestal l'objectif de la souveraineté politique. Si on veut absolument revenir à la pureté des sources originales, qu'on choisisse donc celles-ci.

La conjoncture politique immédiate favorise un tel réalignement. De toute évidence M. Trudeau a décidé de régler une fois pour toute le cas québécois. Ce qu'il veut, c'est transformer le nationalisme québécois en un simple régionalisme. Pour y arriver, il lui faut certes éliminer le gouvernement du Parti québécois, mais il lui faut de plus créer des conditions telles que Claude Ryan et le Parti libéral acceptent sa propre vision des choses, s'ils veulent accéder au pouvoir.

C'est qu'on oublie trop souvent que Pierre Trudeau est l'un des plus habiles stratèges électoraux que le Canada ait jamais connu. Il compte sur l'ambition de Claude Ryan et sur la logique de la confrontation électorale pour imposer ses positions à celui-ci. C'est mal connaître Claude Ryan que de penser qu'on va le manoeuvrer à être d'accord avec Ottawa sous prétexte qu'Ottawa et le Parti libéral du Québec ne sont pas d'accord avec le Parti québécois.

Claude Ryan avait besoin de l'appui et d'une façade d'unité pour gagner le référendum. Il n'en a pas besoin pour gagner la prochaine élection provinciale.

On peut aimer ou ne pas aimer Claude Ryan. On peut craindre le jour où il deviendrait premier ministre. Il faut tout de même avouer que, depuis le 20 mai, son attitude a été empreinte de dignité et d'ouverture. Il apparaît franchement inquiet avant la tournure des événements. Évidemment, si le gouvernement choisit de se péter les bretelles de satisfaction devant cette inquiétude en proclamant: «nous vous l'avions bien dit», il faut s'attendre à ce que Claude Ryan redevienne un chef de parti d'opposition. La tentation sera forte pour un Parti québécois déchiré devant son propre avenir de prendre de haut Claude Ryan en faisant remarquer à tout propos que le soir du 20 mai les fédéralistes n'ont pas aussi bien fêté leur victoire que les souverainistes leur défaite.

Pour une fois, les trois principaux partis politiques du Québec font face simultanément à des problèmes fondamentaux d'orientation. Pour l'Union nationale, il y va de sa survie électorale. Pour le PQ c'est le programme qu'il faut repenser et, quant au Parti libéral, il doit pouvoir imposer sa version du fédéralisme renouvelé. Pour une fois les intérêts du cour et du moyen terme, les intérêts électoraux et ceux de la nation québécoise vont tous dans le même sens, celui de la recherche d'un consensus autour de quelques grands principes:

- la reconnaissance du droit du peuple québécois à l'autodétermination;
- l'existence au Canada de deux nations dont l'une a ses assises politiques au Québec;
- la nécessité de l'égalité politique entre ces deux communautés;
- la nécessité pour le Québec d'obtenir tous les pouvoirs législatifs nécessaires pour jouer pleinement son rôle d'État national.

Mais qui dit consensus dit nécessairement la recherche sincère du compromis. Si le Parti québécois veut vraiment que le Parti libéral et l'Union nationale se rallient derrière ces principes, il lui faudra reconnaître que c'est dans un cadre fédéral que pour l'instant ces principes doivent être défendus. Cette reconnaissance doit être franche et non pas seulement du bout des lèvres. Depuis une semaine, le Parti libéral, Claude Ryan en tête, n'a cessé de multiplier les ouvertures. Le gouvernement semble vouloir prendre la perche au passage. Le Conseil national du Parti québécois nous dira si cette ouverture existe aussi dans le parti.

Johnson doute que la culture canadienne puisse survivre

par Clément Trudel

Pour le président de Radio-Canada comme pour tout Canadien ouvrant sa télévision entre 19 h à 23 h, il existe une chance sur quatre (parfois une sur cinq) que l'émission qui y est à l'affiche ait été produite au Canada. «Pour dire les choses simplement, je ne suis pas sûr que la culture de n'importe quel pays puisse survivre à un système de radiodiffusion dont le moyen le plus puissant et le plus populaire d'information, d'édification et de divertissement diffuse de 80 à 90% de matériel étranger en période de grande écoute», a déclaré hier M. A. W. Johnson devant les congressistes — Américains pour la plupart — de l'Association de la promotion en radiodiffusion (BPA).

Se défendant d'être xénophobe, le président de la radio d'État tient à expliquer les éléments les plus importants d'une action pour «garantir la survivance de cette identité canadienne qui nous est propre». Comment en effet réagirait l'Américain moyen à qui l'on parlerait davantage de Riel que de Davy Crockett, de John A. MacDonald que de George Washington? Pour éviter que les progrès actuels ne mène à une sorte de «suicide culturel», M. Johnson pense qu'il va falloir «prendre un peu de recul chaque fois qu'une nouvelle merveille technologique» se présentera et s'interroger sur son utilité véritable en fonction de notre «sentiment de canadianité».

L'allocution de M. Johnson faisait largement état des mutations intervenues dans l'industrie de la radio et de la télédiffusion. Sur certains points, le Canada mène le peloton des pays industrialisés: depuis 10 ans, il a recours aux satellites; les Canadiens sont les «plus câblés» (50%), et il est possible que le Canada soit, d'ici la fin des années 80, un pays où 90% des citoyens pourront être desservis par le câble.

Personne n'oublie toutefois que la télévision à péage est à nos portes et l'invité de la Broadcasters' Promotion Association se dit sûr que la décennie présente apportera beaucoup de changement l'énorme éventail de nouveaux services de programmation contribuant à menacer la télévision plus traditionnelle. «Le Canada est probablement le pays occidental le mieux placé pour avancer le plus rapidement dans la nouvelle société d'information dont on parle tant. Nous disposons... des installations nécessaires pour mettre sur pied un ou plusieurs réseaux de télévision payante d'un océan à l'autre. Il nous serait possible d'instituer immédiatement, à l'échelle nationale, le type de prógrammation verticale, avec ses canaux distincts consacrés aux émissions pour enfants, ou à l'information, ou encore aux sports.»

Les Américains devraient donc comprendre, estime M. Johnson, que nulle part ailleurs qu'au Canada n'existe une concurrence «externe» aussi forte, puisqu'ici les grands réseaux privés et publics se concurrencent mais doivent aussi, compter avec l'intrusion de tous les grands réseaux américains (ABC, CBS, NBC) et de plusieurs grandes stations indépendantes, ainsi que du réseau PBS.

Paradoxalement, le président de Radio-Canada se trouve devant des congressistes provenant principalement des États-Unis, expliquant que cette société canadienne «va devoir devenir presque complètement canadienne» et que l'on créera deux nouveaux réseaux «pour nous permettre d'étendre et d'élargir les types de programmation canadienne qui sont disponibles», même si une tentation demeure d'assurer «la rentabilité rapide» des réseaux présents au Canada «en important à bon marché — ou gratuitement — des émissions étrangères».

La veille, le président de la chaine American Broadcasting Company (ABC), M. James E. Duffy, s'est dit d'avis au même congrès, que la qualité des nouvelles locales est le trait le plus important pour juger de la qualité d'une station. M. Duffy dit se réjouir du statut social qu'acquièrent petit à petit ceux qui, aux États-Unis, ont charge de promouvoir les émissions de télé ou radiodiffusion. ABC, par exemple, a innové en se préoccupant de «relations communautaires», d'abord confiée à une mère de famille et éducatrice, Mme Pam Warford. Les autres chaînes (CBS et NBC), ont trouvé l'idée bonne et mirent sur pied, peu après, un comité analogue à celui qu'ABC avait créé.

M.Duffy a rappelé que le service préposé aux relations communautaires, chez ABC, était en contact avec la National Education Association, avec des Églises et avec les gróupes s'occupant de lutter contre la discrimination raciale.

Le matériel conçu par ABC pour améliorer les contacts avec les différents secteurs de la communauté sont transmis à la BPA qui verra à les disséminer: il comprend notamment des bobines d'actualités, renouvelables chaque mois, pour usage dans les écoles.

On calcule que 20 millions de jeunes Américains ont pu ainsi visionner *Roots; The Next Generations* traitant de la téléserie *Racines* et invitant à lire le livre dont on avait tiré la série. Un exemple, parmi d'autres, de collaboration entre médias audiovisuels et organismes reliés à la diffusion, par l'écrit, de thèmes jugés tout aussi importants en éducation.

Le président d'ABC a dit s'inquiéter d'une tendance à avoir recours, de plus en plus souvent, à un «système payant» le cas le plus proche de nous est ce combat Duran/Leonard au Stade olympique, le 20 juin — là où les chaînes américaines pourraient faire bénéficer le public d'un «service gratuit».

Lettre ouverte à l'administration de l'Université McGill

Le 12 juin dernier, l'administration de l'Université McGill a accordé un doctorat honorifique à M. E. Katzir, ancien président de l'État d'Israël. Nous ne pouvons ignorer le choix de M. Katzir pour cet honneur de la part d'une université d'ici.

Le bureau des relations publiques de l'Université McGill prétend que ce doctorat sera présenté à M. Katzir en raison de son rôle de biochimiste plutôt que celui de chef d'état. Cependant, l'histoire et la tradition nous fournissent d'amples preuves à l'effet que les doctorats honorifiques accordés aux hommes politiques, encore en fonction ou non, reflètent souvent une concordance d'idées politiques entre le récipiendaire et l'institution conférant cet honneur.

Quelle que soit la justification académique de l'administration de McGill, nous pensons que le choix de M. Katzir — même si ce dernier était reconnu comme biochimiste — est motivé partiellement, sinon totalement, par le désir d'honorer la Présidence d'Israël.

Nous condamnons résolument cet aspect du choix de McGill.

Pendant la présidence de M. Katzir, les politiques de l'État d'Israël ont constamment contribué aux tensions mondiales.

Cette situation n'a pas changé sous les gouvernements successifs. C'est un État qui persiste à pratiquer une politique colonialiste au Moyen-Orient faisant fi de l'opinion mondiale. Par sa politique d'expansionisme territorial, de colonisation aux dépens des droits nationaux et territoriaux du peuple palestinien, l'État d'Israël a violé presque toutes les conventions qu'il a pourtant signées, réglant les conflits internationaux. **Les pratiques d'agression raciste de l'État d'Israël contre le peuple palestinien dans les territoires occupés telles que le châtiment collectif, les déportations massives, la destruction massive d'habitations, la détention illégale et l'utilisation de la torture, ont été amplement documentées par des organismes tels que Amnistie Internationale, la Croix Rouge Internationale, l'UNESCO, l'ONU, Le Conseil de Sécurité, le Département d'État des USA, la Guilde des Avocats des États-Unis, par certains journaux, aussi bien que par des juristes et des militants israéliens des droits de l'homme.** La plupart de ces organismes ont sévérement dénoncé ces pratiques.

Toutes ces raisons nous amènent à considérer la décision de l'administration de McGill d'honorer un ancien président de l'État d'Israël comme étant une grave erreur. Nous estimons qu'un tel honneur est très mal placé et nous voudrions le faire savoir au peuple du Québec.

Association des étudiants arabes de McGill — Cercle de la culture arabe — Mouvement québécois pour combattre le racisme — Association des étudiants arabes de Concordia — Association des étudiants arabes de l'UQAM — Association des étudiants arabes de l'U. de Montréal — Fédération Canado-Arabe — Association humanitaire Québec-Palestine — Association des femmes palestiniennes — Carrefour international — Parti du travail du Canada — Comité d'appui au Mouvement national libanais — Maison internationale de la rive-sud — Association québécoise des organismes de coopération internationale — Central des Syndicats Nationaux.

Rachad Antonius, mathématicien, **Yolande Geadah,** professeur, **Mohammed Sfia,** professeur U de M, **Raafat Massad,** biologiste, **Tahani Rached,** cinéaste, **Bonnie Campbell,** professeur UQAM, **Gilles Tardif,** animateur, **Fabien Leboeuf, Gaëtane Gascon,** animateur, **Antoine Mercier,** prêtre, **Madeleine Bousquet,** animatrice, **Claudette Rodrigue, Luc Desnoyers,** professeur UQAM, **Marthe Therrien,** sociologue, **Suzanne Dagenais,**étudiante, **Monique Lorite,** coordonatrice,**Louis Hamel,** chimiste, **G.M. Samak,** étudiant, **Fouad Saad,** proffesseur, **Elie kheir,** professeur UQAM, **Yvon Charbonneau,** C.E.Q., **Melissa Clark,** professeur Bishop's U., **Suzanna Payan,** enseignante, **Marie-Claude Giguère,** v-p Féd. Canado-Arabe, **Louis Azzaria,** professeur U. Laval, **Raja Hammoud,** professeur U. Laval, **Mikhail El Baz,**Professeur U. Laval, **Antoine BAby,** professeur U. Laval, **Raymond Laliberté,**professeur, **Patrice Vézina,** v-p M.Q.C.R., **Louise C. Laliberté,** sociologue, **D. Gagné,** CSN, **Louise Gonzalez-Pelletier,** écrivain, **Walid Benabdallah,** architexte, **Fred Reed,** journaliste, **Jean-Guy Lewis,** animateur, **Louise Bérubé,** recherchiste, **André Morin,** CEQ, **Gilles Lavoie,** CEQ, **Lise Saint-Jean,** coordonatrice, **Jacques Gauthier,** avocat, **Martine Labrèche,** mathématicienne, **Henri Crapo,** professeur, **Marlene Weber,** sociologue, **Dr Mounir Sami,** m.d., **Nazem Pharaon,** professeur, **Michèle Bellemare,** psychologue, **Akim Berrada, Chantal Berrada, Mustapha AliRassidi,** étudiant, **Normand Marchand, Layachi Baghagha,** sfatisticien, **Mohamed Ougades,** mathématicien, **Omar Mougadem,** mathématicien, **Jean-Paul Faniel, Suzanne Lapierre, Ginette Kerouac, Enrique Ramirez, Ginette Laurencelle, Pierre Véronneau, Edmono Omran,** politicologue, **Rezeq Faraj,** professeur.

Publié par le Mouvement québécois pour combattre le racisme

VOYAGE EN CHINE

Avec accompagnateurs
et guides de langue française.
Voyage culturel:
les arts et l'archéologie chinoise.
23 jours: du 13 août au 4 septembre 1980
(18 jours en Chine: Canton, Shanghai, Sian, Kaifeng et Pékin, 5 jours à Hong Kong)
Prix par personne: $3,875
Tous frais principaux et billet d'avion compris.
Autres départs: 3 septembre, 6 octobre, 8 octobre, et 5 novembre 1980.

Les Associations d'Amitiés Canado-Chinoises du Québec
C.P. 566, Succ. Desjardins, Montréal, P.Q. H5B 1B6
tél: (514) 866-4119
& Service de Voyages Henry G. Chan (Détenteur du Québec)

Cours d'initiation
Cours de croisière
"Charters"

ECOLE DE VOILE 697-3267
Stefan Marshall inc.
à 20 minutes du centre-ville
Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

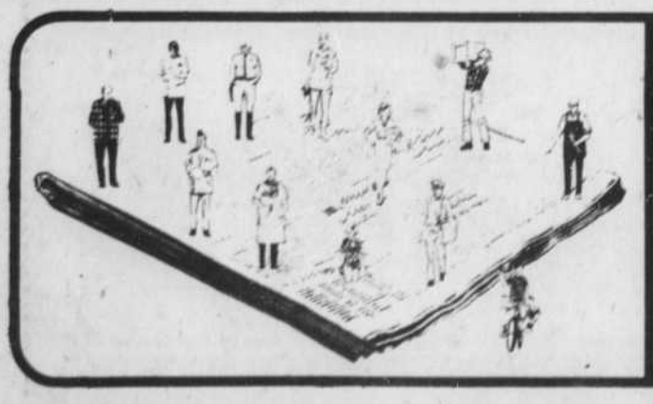

OFFREZ-VOUS LE DEVOIR
Chaque matin
Renseignements
Service du tirage
844-3361

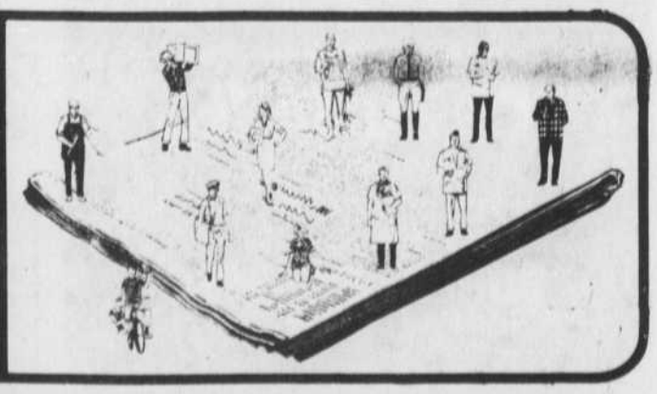

10e victoire de suite des Expos

Cromartie prend soin de l'offensive

par Richard Milo

Dixième victoire consécutive des Expos, hier soir contre les puissants Dodgers de Los Angeles, et malgré l'absence d'André Dawson, que Warren Cromartie a brillamment remplacé à l'attaque en frappant quatre coups sûrs en autant de présences pour mener les Expos à une victoire de 4-3 devant 34,655 personnes, au Stade olympique.

En l'emportant, les Expos ont égalé une marque d'équipe qu'ils avaient établi l'an dernier en remportant 10 victoires d'affilée du 28 août au 6 septembre. Ils ont maintenant gagné 23 de leurs 29 derniers matchs, pour conserver leur priorité de deux parties sur les Pirates de Pittsburgh, qui ont battu les Astros de Houston, hier.

Cromartie a produit le point vainqueur en septième contre le gaucher Steve Howe (1-3) en frappant un solide simple au champ centre, avec Rodney Scott au deuxième but et après un but sur balles intentionnel à Gary Carter pour affronter Cromartie...

«Les Dodgers ont joué le livre, gaucher contre gaucher. Il fallait que je réplique, et vite, a dit Cromartie, qui a affiché une photo de son idole, Andre Dawson, à son casier. J'ai pris trois ans pour devenir un bon frappeur et, j'ai une plus grandes confiance en moi depuis que je joue au premier but.»

«Cromartie est moins nerveux, cette année. Il attend de bons tirs au lieu de s'élancer rapidement, a dit Dick Williams. Il deviendra un excellent producteur de points, j'en suis assuré, regardez sa fiche, elle parle d'elle-même.»

En brisant l'égalité, Cromartie a haussé sa moyenne à .296, avec 29 points produits. Il a marqué deux points et volé un but, pour aider Steve Rogers (8-5) à l'emporter même si les Dodgers ont compté deux points dès la première manche.

Rogers a bien espacé sept coups sûrs et deux buts sur balles, en neuf manches. Il a mis fin au match en retirant Rick Monday sur trois prises, avec un coureur au troisième but, à la suite notamment d'une erreur de l'inter Tony Bernazard qui a permis au premier frappeur de la neuvième, Ron Cey, d'atteindre le deuxième but.

À son premier match à l'inter dans les majeures, Bernazard s'est ensuite racheté de belle façon, en effectuant les deux retraits suivants avant que Rogers ne retire Monday.

«Bernazard a bien joué. Il jouera encore à l'inter demain (ce soir) contre le droitier Burt Hooton, a précisé Williams. Il a remplacé Bill Almon en sixième parce qu'Almon a eu des difficultés du côté gauche du marbre contre Don Sutton.»

En plus de Dawson, les Expos ont gagné le match d'hier sans les services de Larry Parrish, remplacé par Brad Mills, Ellis Valentine, remplacé par Rowland Office qui a produit deux points grâce à deux coups sûrs, et Chris Speier, qui souffre d'une disloquation d'une jointure à la main droite, blessure subie lors du match de mercredi. Jerry White a patrouillé le champ centre, à la place de Dawson.

Avant le match, les Expos ont annoncé que Larry Parrish sera libéré de son plâtre aujourd'hui, et que Bill Lee et Ellis Valentine accompagneront l'équipe en Californie, dans l'espoir qu'il puisse revenir au jeu avant le retour des Expos au Stade olympique, dans deux semaines.

Entre-temps, les Expos continuent néanmoins leur marche victorieuse, même contre les Dodgers. Hier encore, Brad Mills a habilement joué au troisième but, effectuant entre autres un retrait important, en septième. Et il a produit le premier point du match. Il a maintenant réussi sept coups sûrs en 13 présences au marbre, et produit cinq points.

LeFlore a frappé deux autres coups sûrs et volé son 34e but de la saison. Au total, les Expos ont frappé 12 coups sûrs, dont 10 contre le débutant Dave Sutton. En comptant contre le gaucher Howe, en septième, ils ont remporté une neuvième victoire consécutive contre un lanceur gaucher.

Reste à voir, maintenant, si les Expos gagneront un 11e match d'affilée en déléguant au monticule Ron Grimsley (2-3), ce soir. Stan Bahnsen, Elias Sosa et Woodie Fryman seront disponibles, puisque Rogers a lancé un match complet.

ECHOS — Le président des Expos, John McHale, a été choisi hier l'homme de l'année en 1979 par l'Association des chroniqueurs de baseball au Canada. Il a devancé Larry Parrish, le joueur par excellence, et Dick Williams, le gérant par excellence dans la Nationale l'an dernier. McHale recevra son trophée lors du match annuel pour l'obtention de la Coupe Pearson entre les Expos et les Blue Jays de Toronto, au Stade olympique, le 31 juillet. Feu Larry Chiasson, en 1978, et Peter Bavasi, en 1977, ont mérité cet honneur au cours des dernières années... Ross Grimsley (2-3) fera face à Burt Hooton (5-3), ce soir, et Scott Sanderson (6-3) sera opposé à Bob Welch (6-2), demain après-midi. Les Expos entreprendront lundi un périple de 10 parties à l'étranger, jusqu'au 27 juin. Ils iront à San Francisco, Los Angeles, San Diego et Philadelphie.

DODGERS (3)	ab	p	cs	pp
RLan, cc	4	1	0	0
Lopes, 2b	3	1	0	0
RSmith, cd	4	1	3	3
Garvey, 1b	4	0	1	0
Baker, cg	4	0	1	0
Cey, 3b	4	0	1	0
BThms,cs	0	0	0	0
Russell, ac	4	0	1	0
Scioscia, r	1	0	0	0
Thossn, fs	1	0	0	0
Sutton, l	1	0	0	0
Johnstn, fs	1	0	0	0
SHowe, l	0	0	0	0
Mondy, fs	1	0	0	0
Total	32	3	7	3

EXPOS (4)	ab	p	cs	pp
LeFlore, cg	4	1	2	0
RScott, 2b	4	1	2	0
Mills, 3b	4	0	1	1
Carter, r	3	0	0	0
Cromrt, 1b	4	2	4	1
White, cd	4	0	1	0
Office, cc	4	0	2	2
Almon, ac	2	0	0	0
Bernzard, ac	2	0	0	0
Rogers, l	4	0	0	0
Total	35	4	12	4

Los Angeles ..... 200 001 000—3
Montréal ..... 001 101 10x—4

E—Almon, Bernazard. DJ—Los Angeles 1. LSB—Los Angeles 6, Montréal 8. 2B—RScott, Office, C. RSmith (12). BV—RLah, RSmith, LeFlore, Cromartie. S—Sutton, Scioscia.

Los Angeles	ml	cs	p	pm	bb	rb
Sutton	6	10	3	3	0	5
SHowe P, 1-3	2	2	1	1	1	1
Montréal						
Rogers G, 8-5	9	7	3	2	2	2

T—2:26. A—34,655.

Circuits de Stargell et gain des Pirates

PITTSBURGH (AP) — Les Pirates de Pittsburgh sont restés à deux parites de la tête du classement et des Expos dans la section Est de la ligue Nationale en battant hier soir les Astros de Houston 5-3.

Willie Stargell a été la grande vedette de ce match avec deux circuits de deux points. Il a de plus cogné un double et a valu un autre point avec un simple. Cette défaite des Astros était leur première après huit triomphes de suite.

Joe Niekro, 6-5, a été débité de la défaite. Le gagnant Eddie Solomon, 4-0, a blanchi les Astros durant quatre manches avant de finalement accorder un simple à Denny Walling en cinquième. Salomon a été retiré du monticule en neuvième reprise à la faveur du releveur Kent Tekulve.

Nicklaus améliore un record à l'Omnium des États-Unis

SPRINGFIELD, N.J. (AP) — Jack Nicklaus a continué de jouer de brillante façon et il s'est porté en tête par la marge de deux coups, hier, à mi-chemin de l'Omnium de golf des États-Unis.

«Un compte de 71 n'est pas si mauvais après une tournée de 63,» a dit Nicklaus, l'un des grands joueurs de l'histoire qui est cependant à la recherche d'un premier succès en deux ans.

Son total de 134 à l'Omnium est en effet remarquable puisqu'il améliore par un coup l'ancienne marque de 135 après 36 trous établie par Mike Souchak en 1960 puis égalée par Bert Yancey et Tom Watson. Mais plus important encore que les records, Nicklaus est aujourd'hui le joueur à battre dans le plus prestigieux des quatre tournois du grand chelem (l'Omnium des États-Unis, l'Omnium Britannique, le Tournoi des Maîtres et le PGA). Il s'agit du retour en force de Nicklaus, qui a inscrit 16 victoires majeures en carrière mais qui s'est effacé volontairement ces deux dernières années après avoir glané tous les titres.

«Une autre année comme celle de l'an dernier me forcerait sans doute à me retirer,» a-t-il expliqué.

Mais comme il l'a fait si souvent par le passé, Nicklaus a relevé le défi et il se présente désormais comme le favori de l'épreuve.

«Je suis venu ici avec l'idée d'être plus combattif et de laisser le peloton derrière moi.»

Un golfeur a toutefois déjà abandonné le peloton. Il s'agit de l'Espagnol Severiano Ballesteros, qui a été disqualifié pour s'être présenté en retard au tertre de départ. L'Espagnol croyait jouer plus tard et, comble de malchance ou d'étourderie, sa voiture a été emprisonnée dans un bouchon. Ballesteros, fort déçu, avait joué 75 jeudi.

Tom Weiskopf était également déçu, mais pour d'autres raisons. Auteur d'un remarquable 63 la veille, Weiskopf a commis un 75, terminant sa tournée avec trois bogeys. Il accuse un recul de quatre coups sur Nicklaus.

Le Japonais Isao Aoki et les Américains Keith Fergus, Mike Reid et Lon Hinkle occupent le deuxième rang à 136. Mark Hayes suit à 137.

Tom Watson, le favori de l'épreuve, se retrouve à 139 grâce, notamment, a un coup d'approche de 100 pieds qu'il a réussi pour un aigle au 18e trou. Lee Trevino et Hale Irwin suivent à 140.

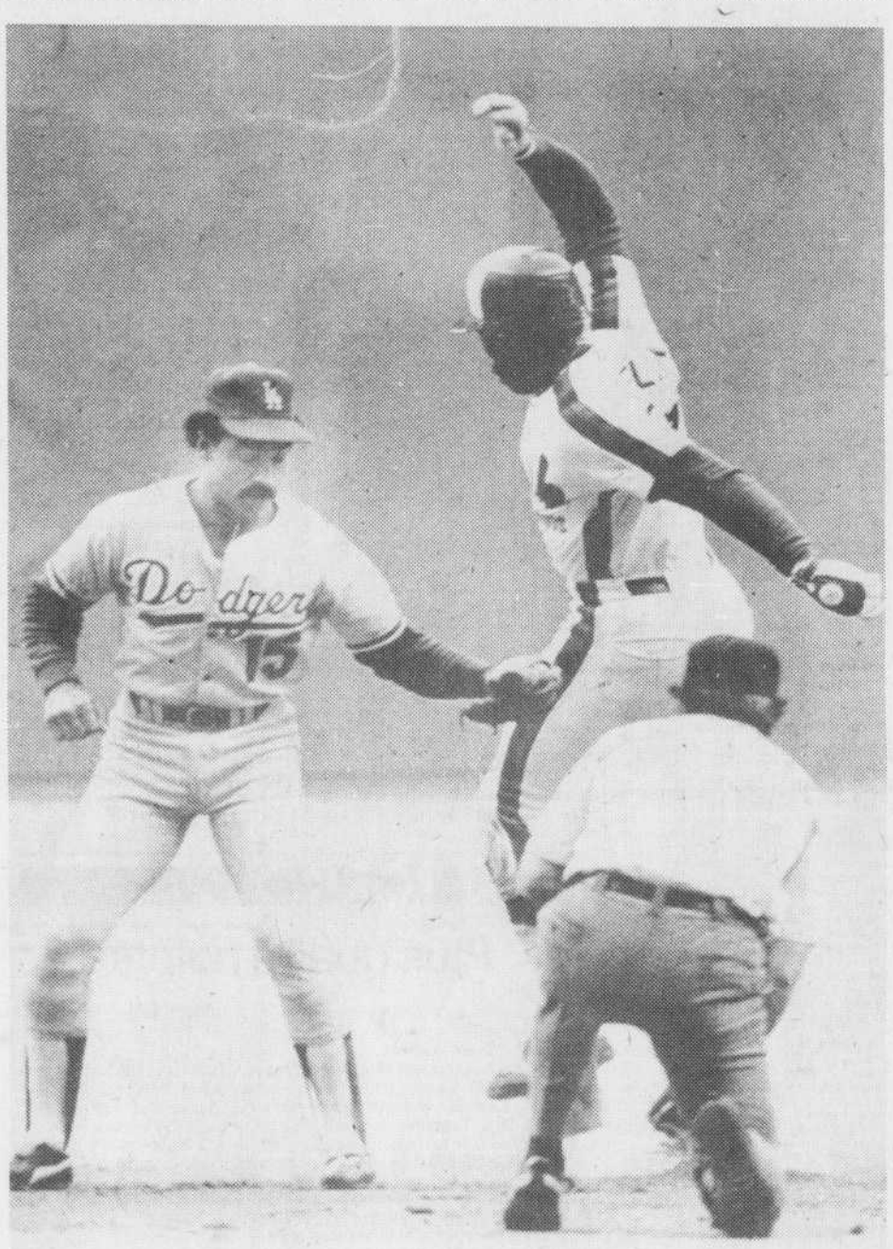

Le rapide Ron LeFlore, auteur d'un 34e vol de but, évite habilement Dave Lopes des Dodgers qui tente de le retirer. Les Expos l'ont emporté 4-3, hier soir au Stade olympique. (Photolaser CP)

Les Alouettes obtiennent un demi des Stampeders

Les Alouettes de Montréal ont acquis hier le contrat du demi offensif Pat Healy des Stampeders de Calgary contre des considérations futures. Healy se joint ainsi aux demis Charles Benbow et Charles Burgess, qui ont tenté avec quelque succès de faire oublier David Green mardi dernier contre les Blue Bombers de Winnipeg.

Si Green n'a toujours pas accepté les offres de l'équipe, l'ailier défensif Junior Ah You a pour sa part signé un contrat de trois ans après de longues et laborieuses négociations. Outre Green, Dan Yochum et Dick Harris demeurent encore sans contrat. Rappelons que le deuxième match hors-concours des Alouettes aura lieu mardi au Stade olympique contre les Argonauts de Toronto.

Le quart-arrière Warren Moon, des Eskimos d'Edmonton, a pour sa part signé une série de contrats qui le lieront à l'équipe pour les 10 prochaines années. Moon a ainsi mis fin aux rumeurs voulant qu'il devienne agent libre et qu'il tente sa chance la saison prochaine dans la Ligue nationale. Moon partage le poste de quart avec le vétéran Tom Wilkinson depuis quelques saisons.

Enfin, le demi Virgil Wagner, qui a brillé avec les Alouettes de 1946 à 1954, est l'un des quatre nouveaux élus au Temple de la Renommée du football. Le demi Rollie Miles des Eskimos, de 1951 à 1961, le demi défensif Harvey Wylie des Stampeders, de 1956 à 1964, et John Metras, l'ancien entraîneur des Mustangs de l'université Western Ontario, sont les autres élus.

Wagner a fait partie des formidables équipes des Alouettes, qui comprenaient alors Sam Etcheverry, Alex Webster, Tex Coulter et Red O'Quinn. Wagner est le seul non botteur à avoir remporté quatre fois de suite le championnat des pointeurs de la LCF. Il a marqué 79 touchés en carrière et il le sixième rang du circuit à ce chapitre.

Keith Magnuson est nommé entraîneur des Blacks Hawks

CHICAGO (AP) — Keith Magnuson, qui a joué durant 11 saisons comme défenseur avec les Black Hawks de Chicago, a été nommé hier entraîneur de l'équipe. Magnuson succède à Eddie Johnston, qui n'a pu en arriver à une entente avec la direction de l'équipe, après une saison à la barre des Black Hawks. Magnuson a pris sa retraite l'an dernier en raison de malaises aux genoux. Il a toujours affectionné le jeu rude, ayant mérité 291 minutes en pénalités en 1970-1971, un record qui tient toujours à Chicago.

ANAHEIM, Californie (AP) — Le nom du lanceur droitier Bruce Kison des Angels de la Californie a été placé sur les listes des blessés pour une période de 21 jours en raison d'un mal au coude droit. Le nom de Kison s'ajoute à ceux des receveurs Brian Downing et Dave Skaggs, et des voltigeurs Dan Ford et Don Baylor. Le dossier de Kison s'établit à 3-5 et une mp.m. de 4.41.

■

PARIS, (AFP) — Les pilotes Jacques Laffite (Fra), John Watson (G-B), Neslon Piquet (Bré) et Alan Jones (Aus) ont payé l'amende qui leur avait été infligée et «rentrent ainsi dans la légalité», a annoncé la fédération internationale du sport automobile (FISA). Dans un «communiqué spécial» publié hier, la F.I.S.A. précise que c'est dans la matinée de ce jour que Laffite, Watson, Piquet et Jones ont payé l'amende qui avait entraîné la suspension de leur licence internationale. «Ils rentrent ainsi dans la légalité et recouvrent leurs pleins droits sportifs», ajoute le communiqué qui rappelle qu'ils s'ajoutent à Alain Prost (Fra), Didier Pironi (Fra), Tim Needel (G-B) et Elio de Angelis (Ita).

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Montréal 9, San Diego 1
Pittsburgh 10, Cincinnati 6
New York 6, Los Angeles 5

Hier

Montréal 4, Los Angeles 3
Atlanta 7, Chicago 6
Pittsburgh 5, Houston 3
Philadelphie 9, San Diego 6
Cincinnati 5, St-Louis 2
San Francisco 3, New York 1

Aujourd'hui

Atlanta, Niekro (5-8) à Chicago, Lamp (4-5), 14 h 15.
San Francisco, Montefusco (2-5) à New York, Falcone (3-4), 19 h 05
San Diego, Mura (0-1) à Philadelphie, Carlton (10-2), 19 h 05
Houston, Ryan (3-5) à Pittsburgh, Robinson (2-1), 19 h 05
Los Angeles, Hooton (5-3) à Montréal, Grimsley (2-3), 19 h 35

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Almon	37	10	0	3	.270
Bernazard	96	23	2	8	.240
Carter	188	46	12	35	.245
Cromartie	206	60	6	28	.291
Dawson	173	53	6	32	.306
Hutton	23	3	0	2	.130
LeFlore	204	53	0	14	.260
Macha	61	20	1	5	.328
Mills	13	7	0	5	.538
Office	86	21	1	12	.244
Parrish	131	31	6	19	.237
Pate	4	2	0	2	.500
Scott	173	38	0	11	.220
Speier	95	25	1	11	.263
Tamargo	18	4	0	4	.222
Valentine	146	42	4	27	.288
White	47	15	2	6	.319

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	5-1	1	34.0	11	1.32
Fryman	1-1	8	29.2	22	1.50
Grimsley	2-3	0	31.1	8	5.46
Gullickson	0-0	0	10.1	7	5.40
Lea	1-0	0	8.0	4	1.12
Lee	3-4	0	71.1	22	4.82
Norman	0-0	3	26.0	17	6.92
Palmer	3-1	0	66.0	44	2.11
Rogers	8-5	0	104.2	62	3.09
Sanderson	6-3	0	70.0	45	2.96
Sosa	4-2	4	29.2	24	2.40

Cincinnati, Moskau (4-0) à St-Louis, Fulgham (2-3) ou Kaat (1-2), 20 h 05

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Henderson, NY	159	54	.340
Hernandez, StL	208	70	.337
Cruz, Hou	197	66	.335
Smith, LA	191	63	.330
Reitz, St-L	204	66	.324
Trillo, Phi.	123	39	.317
Stearns, NY	181	57	.315
Hendrick, StL	203	62	.305
Simmons, StL	167	51	.305
Puhl, Hou.	174	53	.305

Circuits: Schmidt, Phi., 18; Luzinski, Ph, 8, Baker, LA, 14.
Buts volés: LeFlore, Mon., 33; Moreno, Pit. 31.

Ligue Américaine

Jeudi

Milwaukee 8, Texas 1
Detroit 8, Minnesota 4
Boston 13, Californie 2
Baltimore 4, Seattle 1

Hier

Texas 6, Toronto 3
Cleveland 6, Minnesota 2
Détroit 8, Chicago 4
Kansas City 4, Milwaukee 3
New York à Oakland
Boston à Californie
Baltimore à Seattle

Aujourd'hui

Texas, Allard (0-0) à Toronto, Leal (1-1), 13 h 30
Chicago, Burns (7-4) à Detroit, Petry (3-3), 14 h 15
Kansas City, Martin (7-2) à Milwaukee, Travers (3-3), 14 h 30
Boston, Stanley (4-5) en Californie, Martinez (1-1), 16 h 20
New York, Figueroa (1-2) à Oakland, Langford (4-4), 16 h 30
Minnesota, Erickson (1-3) à Cleveland, Barker (5-4), 19 h 35
Baltimore, Flanagan (5-3) à Seattle, Roberts (0-0), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Molitor, Mil.	190	68	.358
Cooper, Mil.	186	65	.349
Summers, Det.	125	43	.344
Bumbry, Bal.	213	73	.343
Remy, Bos	213	73	.337
Brett, KC	169	57	.337
Trammell, Det.	185	62	.335
Nordhgen, Chi.	126	42	.333
Murphy, Oak.	198	66	.333
Carew, Cal.	201	66	.328

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	33	20	.623	—
PITTSBURGH	32	23	.582	2
PHILADELPHIE	28	24	.538	4½
NEW YORK	26	28	.481	7½
CHICAGO	22	30	.423	10½
ST-LOUIS	20	36	.357	14½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	33	22	.600	—
LOS ANGELES	32	25	.561	2
CINCINNATI	32	25	.561	2
SAN DIEGO	25	33	.431	9½
ATLANTA	23	31	.426	9½
SAN FRANCISCO	24	33	.421	10

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	34	20	.630	—
MILWAUKEE	30	24	.556	4
BOSTON	28	27	.509	6½
BALTIMORE	28	28	.500	7
CLEVELAND	27	27	.500	7
TORONTO	26	28	.481	8
DÉTROIT	25	28	.472	8½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	36	21	.632	—
CHICAGO	29	27	.518	6½
OAKLAND	28	28	.500	7½
TEXAS	26	31	.456	10
SEATTLE	26	31	.456	10
MINNESOTA	23	34	.404	13
CALIFORNIE	21	33	.389	13½

VACANCES

1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom.....
Adresse actuelle.....
.....
Adresse de vacances.....
.....
à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

L'ESPAGNE...

Passez-y 24 jours pour apprendre une autre langue.

Pour la troisième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:
10 septembre 1980,
8 octobre 1980,
5 novembre 1980
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 24 jours

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)

Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola

Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
à partir de $1,089
(inscriptions reçues avant le 4 juillet)

à partir de $1,189
(inscriptions reçues après le 4 juillet)

Le forfait inclus:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe.
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence et l'agence Voyages Espagne, détentrice d'un permis du Ministère du Tourisme du Québec. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Permis: 13570197-0470

Pour plus de renseignements:

Mlle Sylvie Laforest
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13 h 00 et 18 h 00

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

L'or en vedette

Les valeurs aurifères ont établi un deuxième record haut consécutif à la Bourse de Toronto, hier. L'indice composé termine la séance en hausse de 11.33 à 2051.15.

Treize des 14 secteurs du marché ont progressé, sous la direction des aurifères qui réalisent un gain de 39.27 points à 3772.58.

La mésentente persistante entre les autorités fédérales et albertaines sur le prix du pétrole semble ne pas avoir touché le groupe des pétroles, qui fait un bond de 20.45 points à 4568.44.

A l'issue de la séance, on dénombre 249 titres en hausse, 186 en baisse et 222 stables. Le volume s'inscrit à 5.22 millions et la valeur chiffre $90.42 millions.

Parmi les valeurs industrielles traitées vendredi, Westcoast Pete A gagne 4 à $52, General Motors 2 à $56, Vulcan Industrial Packaging 1 3-8 à $171, Banque de Nouvelle-Écosse 1 1-4 à $67 1-4.

Falconbridge Nickel cède 2 à $103, S.B. McLaughlin Associates 1 à $7 1-2, Gulf Canada 1-2 à $32 3-4, Imperial Oil A 1 à $43 3-8 et George Weston 3-4 à $24 1-4.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines gagne 2 à $86, Teck Corp. A 1 3-4 à $19 et Dome Mines 1 1-2 à $95. Campbell Red Lake Mines cède 1-4 à $48 1-4 et Placer Development 1-4 à $19.

Parmi les pétroles, Canada Southern Pete gagne 1 1-2 à $18, United Canso Oil and Gas 1 3-8 à $23 7-8 et Ranger Oil Canada 1 1-4 à $33. Canadian Natural Resources abandonne 3-8 à $18 5-8 et Total Pete NA 1-8 à $28 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	530	445	445	445	+20
Aby Ginw	1000	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
AbtiPrce	5022	$19⅛	18⅞	19	— ⅛
Acklands	z96	$14⅜	13⅞	14¼	
AdanacM	2100	400	400	400	
Afton Min	800	$29	29	29	+ 1
AgnicoE	10700	$14¼	13⅞	14⅛	+ ⅜
Agra Ind A	100	490	490	490	
AhedC	2000	135	130	135	+15
Akaitcho	200	155	155	155	— 5
Albany	11800	244	240	240	
Alt Energy	17167	$18	17¾	17⅞	— ⅛
AltaGasA	26019	$30½	30⅛	30½	+ ⅜
Alta G F	z10	$26⅞	26⅞	26⅞	
AltaG9.76	300	$26⅞	26¾	26¾	— ⅛
AltaG7.60	300	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Alta G 6¾	1550	$42⅜	42	42⅛	
Alta G 6½	5875	$28½	28⅛	28½	+ ⅜
Alcan	28863	$33⅜	32½	32⅞	+ ⅜
AlgomaSt	1822	$31¼	31¼	31¼	
AStel p	100	$25	25	25	
AmLarder	13200	90	86	86	— 4
Amcan	1700	460	450	460	+10
Am Eagle	9600	$5¾	5½	5⅝	
AmLeduc	21600	95	92	92	— 2
AndresWA	110	$11¼	11¼	11¼	
Ang GT 4½	z50	$24¾	24¾	24¾	
Ang CT 290	z50	$30¾	30¾	30¾	
AngUDev	5000	370	370	370	+10
Aquitaine	12150	$63¾	62	63	+ ¾
Arbor C	z50	121	121	121	
Argosy	4000	55	50	55	+ 5
Args p250 p	z25	$26¾	26¾	26¾	
ArgusBpr	150	$27	27	27	
ArgusCpr	1050	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
Asamera	16700	$25¼	24⅞	25	— ⅛
Asbestos	540	$34½	34	34½	+ ½
AsocPorc	1152	365	365	365	+ 5
Astral	1567	300	290	290	—10
AtcoA	6000	$23¼	22¾	22¾	— ¼
AtlCCop	1038	100	100	100	— 5
AtoHardA	300	$10¾	10¾	10⅜	— ¼
BBCMp	300	$25½	25½	25½	
BC Sugar A	200	$36½	36½	36¼	+ ¼
BP Can	24000	$44	43½	44	+ ¼
Bank BC	405	$34¾	34¾	34¾	— ¼
Bank Mtl	38041	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
Bank N S	24785	$31¾	30¼	31½	+ 1¼
Bankeno	6100	$7	6⅝	7	+ ½
Barbecon	100	$17	17	17	+ 2
Barex	1500	27	27	27	
Bary Expl	4400	166	165	166	+ 2
Basic Res	2300	$13	12¾	12¾	— ¼
Baton B	200	$13¼	13¼	13¼	
Becker Bp	100	$8½	8½	8½	
Bell Canad	60588	$20¾	20⅜	20¾	+ ⅛
Bell Apr	z69	$61	61	61	
Bell Cpr	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Bell 2.28	1001	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅜
Bell 1.96	500	$25	24¾	25	+ ¼
Bell 2.05	11400	$23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
BethCop	400	$21	20⅞	21	
BighartOG	2200	$7⅞	7⅜	7⅜	— ⅛
Bi Hawk	2000	55	55	55	— 3
BlakwodA	600	$5	5	5	+ ¼
Bonza O	39370	$12¼	11⅜	12¼	+ ¼
BonanzaW	3620	$6	5¾	5¾	— ⅛
BorderC	100	400	400	400	+15
BowValy	99730	$18⅛	17¾	17¾	+ ⅛
Bralor Res	11200	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Bramalea	500	$20¼	20	20¼	+ ¼
Brascan A	16173	$27¾	27⅛	27½	+ ⅜
Brscn8½	805	$27	27	27	
Brenda M	300	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅛
BrightA	100	$13	13	13	— ⅛
Brinco	27321	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Brincop	5078	$5⅜	5⅛	5¼	— ⅜
BrAmBnk	275	$55½	55	55	— ⅜
BCFP	13790	$13¼	12¾	13¼	+ ½
BCFPpr	200	$35½	35½	35½	+ 1½
BCRIC	46550	$6¼	6⅛	6¼	
BC Phone	15878	$16⅞	16½	16½	— ½
BCPh4½p	z20	$47¾	47¾	47¾	
BCPh4¾p	z10	$54¼	54¼	54¼	
BCPh1956	z25	$54¾	54¾	54¾	
BCPh5¾p	100	$65	65	65	— 1
BCPh6pr	z35	$66½	66½	66½	
BCP 7.04 p	1000	$20	20	20	
BCP 10.16p	600	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
BCP 2.32p	z3	$31⅜	31⅜	31⅜	
BroulReef	1300	115	115	115	— 1

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Brunswk	6852	$11¾	11⅜	11⅜	+ ⅛
CC Yachts	200	335	335	335	+10
CAE	20100	$18½	18	18⅛	— ⅜
CIL	727	$26⅜	25¾	25⅞	— ⅜
CILpr	z66	$37⅞	37⅞	37⅞	
CME Res	13053	330	315	330	+20
CMS Mines	2900	110	110	110	+10
CadFrv	3824	520	193¾	193¾	— 1½
Cad Frv A	449	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Cal Pow A	58363	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅜
CalP4p	z2	$47	47	47	
CalP4½p	z20	$53	53	53	
CalP8¾p	100	$99¾	99¾	99¾	
Calvert	22200	310	300	305	— 5
Camflo	14820	$22⅞	22¼	22¼	
CChlbA	1500	$13¾	13½	13½	
CampRL	9380	$49½	48¼	48¼	— ¼
CanCem	292	$12¾	12⅜	12¾	
CCeCp	120	$15¼	15¼	15¼	— ½
CDC	685	133	129¾	131	
CDCpr B	972	142	141	141	+ ½
CanMalt	200	$31	31	31	+ ⅛
CNorWest	8665	$21¼	20⅜	21	+ ⅛
CanPEnt	8595	$22¼	22	22¼	+ ¼
CanPEntp	z50	$15⅞	15⅞	15⅞	
CPackrs	2625	$31	30½	31	
CanPerm	1776	$18¼	18¼	18¼	
CPerm6¾	100	$22½	22½	22½	
CPerm8	100	$22½	22½	22½	
CS Pete	19500	$18½	16¼	18	+1½
Can Trust	2376	$24½	23¾	24½	+ ¾
C Trust 7¼	900	$19⅜	19⅛	19⅜	+ ½
CTung	500	$25½	25½	25½	+ ½
CdnArrow	900	115	105	115	+ 5
CCablesy A	58951	$19½	18⅜	18⅜	— ¾
CCablesy B	300	$18¼	18¼	18¼	+ ¾
CdnCel	200	$14½	14½	14½	
CCurtis	1200	95	95	95	— 1
CFormost	6800	$10	9⅝	10	+ ½
CFoundpr	z19	$11¼	11¼	11¼	
CGE	100	$29½	29½	29½	
CG Invest	3875	$22¼	22	22	
CHydropr	1000	$12	11⅞	12	+ ¼
CIBkCom	21850	$27⅜	27	27⅜	+ ⅜
CLencour	5500	120	115	120	— 5
CManoir	1000	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ⅛
CMarconi	z50	$17½	17½	17½	
CNat R	50950	$19⅜	18⅝	18⅜	— ⅜
CNat8.50	100	$40¼	40¼	40¼	—1¾
COcdental	14700	$15¾	15½	15½	— ⅛
COcdntlp	500	$25¼	25¼	25¼	— ¼
CPLtd	11590	$42⅝	42⅛	42¼	+ ⅛
CPL Ap	2535	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅜
CReserve	5800	$19¼	19	19	+ ¼
CdnTire	z80	$26¼	26¼	26¼	
CdnTireA	2958	$28¼	28	28	
CUilities	644	$27	26¾	27	
CU 10¼	350	$27½	27½	27½	
CUtil9.24	200	$26	26	26	
Canbra	2100	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Canray	1718	315	310	315	
CanronA	8350	$15½	15⅛	15½	+ ⅛
Cara	575	$17⅛	17	17	— ⅛
CarlOK	30345	$9⅛	8¾	9	+ ⅜
CarlAp	240	$24½	24⅛	24½	— ¾
CarlBp	125	$29½	29½	29½	
CarmaA	1200	$16¾	16¼	16¾	+ ⅛
CarolinM	400	$18¼	18	18¼	
Car	2000	400	400	400	—25
Cassiar	555	$13¾	13¼	13⅜	+ ¼
Celanese	1255	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
CentPat	20050	470	460	460	
Chnclr	5483	$5	495	5	+ 5
Charter Oil	5100	325	320	325	+10
CHAC	27				
ITL Ind	1200	250	250	250	
IU Intl	10934	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Imasco	2875	$49	48	48⅝	+ ⅜
Imasco Ap	z50	380	380	380	
IOIL A	106882	$43¾	42½	43⅜	— ⅛
ImpOilB	z20	$43¼	43¼	43¼	
Inco	26867	$25⅞	25⅛	25¼	— ⅛
Indal	320	$13½	13½	13½	
Inglis	150	$12¾	12¾	12¾	— ¾
Inland Gas	1600	$13⅞	13½	13½	— ⅜
Inland G p	300	$12	12	12	
Inter-City	1980	$20	19½	19½	
Intrmetco	100	$12	12	12	
IBM	1713	$67½	67	67¼	+ 1¼
Int Mogul	1580	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
I Mogul A	100	$14	14	14	— ½
Intl Thom	850	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Intpr Pipe	12064	$17½	17¼	17¼	— ⅜
Ipsco	100	$26½	26½	26½	+ ⅜
Island Tel	200	$14¾	14¾	14¾	
Ivaco	1500	$17½	17¼	17½	
JQRes	1320	130	125	125	— 2
Jannock	16274	$12	11½	11¾	+ ¼
Jannock 8	218	$12¾	12¾	12¾	
Janock wf2	4855	$5¾	5¾	5¾	
Jorex Ltd	16800	97	95	96	
Joutel	2900	158	156	158	
Kaiser Re	14921	$30¼	29½	30¼	+ ⅜
Kam Kotia	6150	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Kaps Tran	8360	105	103	103	— 1
Keeprite	844	$14	13¾	14	+ ½
Kelly DA	1050	$8½	8½	8½	
Kerr Add	3900	$16⅜	16¼	16¼	— ⅜
K Anacon	6073	71	71	71	— 3
Labatt A	7904	$23⅞	23½	23½	— ¼
LabMin	300	$48	45½	48	+ 3
Lacana	17565	$9⅜	9⅛	9¼	
Lacanaw	3600	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ¼
LaidlawB	400	$5¾	5⅜	5¾	
Ldl 9¾	400	$10½	10½	10½	
Laidlaw8	100	$8¼	8¼	8¼	
LOntCem	1200	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
LShore	595	$8¼	8	8¼	+ ¾
LasitrKm	700	151	150	150	
Laurasia	2447	104	98	98	— 4
LawaCap	3400	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
L & J B	10	$282	282	282	—18
Leighinst	300	$10	10	10	
Liberian	1700	400	365	400	+45
LLLac	2650	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
LobCo A	100	475	475	475	
LobCo B	200	475	475	475	—10
LobCopr	z5	$25¼	25¼	25¼	
LobLtdAp	z120	$15⅞	15⅞	15⅞	
LobLtdBp	z70	$16¾	16¾	16¾	
Lochiel	3800	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
MICC	525	$12	11½	11½	
MiccBp	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
MSZ Res	22500	255	235	245	+19
MTS Inter	2000	90	85	85	— 5
Mclan H A	1360	$16¼	16	16¼	+ ¼
MB Ltd	6584	$28⅜	28⅜	28⅜	
Madeline	566	240	232	240	+10
Madsen	3424	190	185	190	+10
MagnaA	100	$10¼	10¼	10¼	
Magnason	500	225	225	225	— 5
Magnetcs	5500	165	160	165	+ 5
Mailslin I	100	435	435	435	
MaistcWil	2700	$5¾	5½	5½	— ⅛
ManBar	69500	158	145	150	+ 8
Mrtme El	700	$13¼	13¼	13¼	
Maritime	1099	$24½	24⅜	24½	— ⅛
MarT940	z84	10	10	10	
MarT765	1500	$9	9	9	— ½
MassFer	11948	$7⅞	7⅜	7⅞	
MasF A	6700	$17½	17¼	17½	+ ⅜
MasF B	5000	$17¾	17¼	17¾	+ ⅜
Matchan	5500	64	63	64	+ 3
McAdam	12700	85	79	85	+ 7
McGrawH	z50	$8½	8½	8½	
McIntyre	3420	$86	84	86	+ 2
McLaghlin	1400	$8¾	7½	7½	— 1
McLghl 9p	300	$20¾	20¾	20¾	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
McLghl 10p	760	$13¼	13¼	13¼	
Melcor	37900	$16¾	16⅛	16¾	+ ⅜
Mentor	1300	$6⅜	6	6	— ⅜
Mercantil	2465	$19¾	19½	19½	— ⅛
MerlandE	47080	$9⅜	8⅜	9½	
Mex LP pr	z25	$5¼	5¼	5¼	
Minrl Res	14260	270	262	266	— 3
Mitel Corp	22740	$26⅜	25⅞	26⅜	+ 1
MoffatA	600	$15½	15½	15½	— ½
MolsonA	8602	$31½	31¼	31½	+ ½
MolsonB	250	$28¾	28½	28¾	+ ¾
MonencoA	400	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
MonetaP	1000	85	85	85	— 5
Moore	18026	$37	36⅜	37	+ ⅜
MtnStates	7330	$12¾	12¼	12⅜	— ⅛
Murphy	4400	$23⅜	23	23	— ⅞
NB Cook	2400	$6¾	6¾	6¾	
NBU Mine	8700	380	350	360	+ 5
Nat Bk Can	9555	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
NatPete	15500	375	335	355	+15
NatSeaA	z15	$12⅛	12⅛	12⅛	
NatTrust	440	$21½	21½	21½	— ½
Nemco	9700	305	285	290	—10
Neomar	1071	425	425	425	+10
NB Tel	222	$21¼	21¼	21¼	— ¼
N Kelore	10050	53	50	50	— 2
N Provid D	1000	48	48	48	
N Que Ragl	2300	55	485	485	—40
N Senator	15600	69	64	64	— 2
N York Oil	4000	280	280	280	— 5
Nfld LP A	1250	$22¼	22	22¼	
Nfld Te885	300	$19½	19½	19½	
Newnor	1000	28	28	28	
NorAcme	3000	92	92	92	+ 5
Noranda	33803	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
Norbaska	12300	75	72	73	+ 1
Norcen	99361	$34⅝	33⅜	34⅛	+1⅛
Norcn288	43600	$61	59¼	61	+ ½
Nordair A	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Norlex	500	33	33	33	
NormickP	300	67	65⅜	7	+ ½
NorCt785p	450	$22¾	22¾	22¾	+ ¾
NorTel	3628	$40⅜	40⅛	40¼	— ⅛
Northgat	233	$10⅞	10¾	10¾	
Northld	22500	103	97	99	— 1
Northstar	7460	$6⅜	6⅛	6¼	
NS Savngs	400	$11	11	11	
NowscoW	3100	$24½	23⅞	23⅞	— ⅛
Nu-Wst A	10731	$19⅜	19	19¼	+ ¼
Nu-Wst B	z5	$19⅜	19⅜	19⅜	
Nu-Wstp	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Nufort Res	6500	94	92	94	
OPI	5100	$26	26	26	+ ½
OakwoodP	9628	$20	19⅜	19⅜	— ⅛
Obrien	4500	270	265	265	— 5
Oceanus I	z25	130	130	130	
Ocelot B	4200	$28½	28⅛	28½	+ ½
Okan A p	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Omega	5200	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Onaping	2200	470	460	460	+10
Oshawa A	8050	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
PacCoper	2600	345	330	345	+ 5
PagePet	2200	$25¾	25⅜	25⅜	— ⅛
PagurianA	5100	$6¾	6½	6¾	
Paloma P	7700	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Pamour A	12350	$14¾	13⅝	14¾	+ ⅜
Pancana A	700	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
PanCentr	19849	285	278	281	+ 1
PanCan P	3500	$72¼	72	72	
Parlake	52938	335	310	335	+35
PatinoNV	z55	$30⅞	30¾	30¾	
PeBenO	600	280	280	280	
Pedlar Ind	200	450	450	450	—50
Peerless	800	495	490	490	+10
Pembina	5250	$12⅛	12	12	— ⅛
Pennant	14600	269	265	266	— 3
Penningtn	300	$5¾	5¾	5¾	
P Jewl	100	$13½	13½	13½	
P Jewl A	700	$14	13½	14	
Petro Sun	22850	390	365	380	+10
Petrofina	418	$50⅞	50¾	50⅝	— ⅜
Petrol	300	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
PeytoOils	z50	$24⅜	24⅜	24⅜	
PhillipsCb	300	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Phnx Oil w	100	125	125	125	
Pine Point	1190	$36¼	35⅞	35⅞	
Place G	1850	335	330	335	+ 5
Placer	16900	$19¼	18⅞	19	— ¼
Pominex	2300	175	170	175	+ 5
PopShops	500	172	170	170	— 2
Powr Corp	22400	$15⅜	15¾	15¾	— ⅛
PowC4¾	150	$27	27	27	+ 1
Prado Exp	1000	95	95	95	— 5
Precamb	18800	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅜
Premier C	200	$21	21	21	—1¼
Pre Trst	100	$61½	61½	61½	— 1
QMG Hldg	24995	$6½	6¼	6⅜	— ¼
Qasar Pet	2800	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Que Sturg	8108	$5½	5⅜	5⅜	
Que Tel	400	$22½	22½	22½	
Que Tel 7¾	250	$15½	15½	15½	— ½
Ram	5900	$23	22½	23	+ ¾
Ram wt	z36	$14⅜	14⅜	14⅜	
Rchmn	700	$12⅜	12⅜	12⅜	
Ranger	36915	$33⅜	31⅞	33	+1¼
RankOrg	800	$5	5	5	
Rayrock	5400	355	340	355	+ 5
Redpath	250	$14⅞	14¾	14¾	— ½
Redstone	9950	130	128	130	+ 1
Reed Papp	600	$11¼	11⅛	11¼	
R Sth A	1989	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Reichhold	2000	$12⅜	12⅜	12½	
Reich 7¼p	200	$16	16	16	
Reitman	20300	$14	14	14	
Reitman A	30000	$16	16	16	
Res Servic	3520	$11½	11¼	11½	+ ¼
Revelstk	300	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Revelstkp	100	$12⅜	12¾	12⅜	+ ⅛
Revnu Prp	3420	204	200	200	
Rileys D	1250	235	230	235	+20
Rio Algom	1882	$32⅜	32	32⅜	+ ⅜
Rio8.5	2017	450	450	450	
R Little	100	250	250	250	
Roman	28630	$62½	61	62	+ ½
Ronyx Cor	100	470	470	470	
Rothm 2p	220	$14	14	14	
Royal Bnk	21559	$50¼	49⅛	50¼	+ ¾
Ry Trsco A	1767	$15¾	15½	15¾	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ruprtind	23900	$6	5¾	5¾	— ¼
Russel A	1813	$19½	19⅜	19½	
Russel B	313	$19¼	19¼	19¼	+7½
St Fabien	17200	53	50	50	— 3
Sceptre	15425	$13⅜	13½	13¼	
Sceptre w	700	$6¾	6¾	6¾	
Schneidp B	1800	$16½	16½	16½	
Scintrex	405	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Scot Paper	568	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Scot York	6500	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Scotts	300	$6	6	6	— ¼
Scotts C	300	$6	6	6	— ¼
Scurry Rn	30	$102	102	102	
Seagram	14975	$65⅛	64½	64½	— ¼
Seaway pr	300	$6	6	6	— ¼
SecoCem	200	$8½	8½	8½	
Selkirk A	500	$23	23	23	

ÉLECTIONS À L'AHPQ

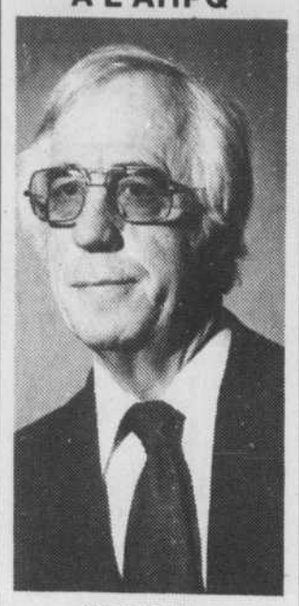

Marc Leclerc

Monsieur Marc Leclerc a été élu Président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec lors de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue en mai dernier.

Monsieur Leclerc, bien connu dans le milieu des affaires et dans le secteur hospitalier, est actuellement président du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke; il est de plus membre de l'exécutif de la Chambre de commerce du Canada.

Ont également été élu membres du conseil d'administration de l'AHPQ les personnes suivantes: Mme Claire Labrèche, 1er Vice-président - M. Claude Desjardins, 2e Vice-président - M. Jacques R. Nolet, Trésorier; comme administrateurs: M. Jean-Jacques Minguy, Mme Marie-Anne Michaud, MM. André Brousseau, Pierre-Paul Mercier, Louis-J. Novick, Réginald Grenier, Pierre Ledoux, John H. Poupart, Claude Roy, Gilles Perreault, Florent Hébert, Robert Beaulieu, Paul-André Garon, Bruno Bégin, Michel Jutras, Jean-Louis Mathieu, Gaston Pellar;, Jean Bonin, Jean F. Gauthier, Jean Labrosse, Mme Denise Thibault, Dr Harvey Barkun, Dr Jacques Mackay et M. Paul Pleau, Président sortant.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Shawlnd	700	$12	12	12	+ ¼
ShellCan	24600	$33⅜	33⅛	33⅜	+ ¼
Sherritt	14325	$13½	13	13¼	— ⅛
Sigma	3635	$32	31⅞	31⅞	+ ⅛
SilvanaMn	5500	$7	6¾	7	+ ¼
Silvmq	5000	47	47	47	+ 1
SilverwdA	162	$13⅜	13⅜	13⅜	
S Sears A	2526	$8⅛	8	8	
S Sears B	366	$8	8	8	
SkyeRes	30766	$13	12⅝	13	+ ⅛
SlaterStl	1175	$15½	15½	15½	— ⅛
Sogepet	1000	161	161	161	— 4
SonyCorp	3068	$9¾	9¾	9¾	+ ¾
Southrn	900	$35	35	35	
Spar Aero	3000	$10¼	9⅞	10¼	+ ½
Spar Aerop	1200	$20	20	20	+ ½
Spooner	8500	138	132	135	— 2
St Brodcst	125	$12¼	12¼	12¼	— ¼
StelcoA	29820	$30⅜	29⅞	30	+ ⅜
SteepR	450	420	415	415	
Steinbg Inc	1510	$20½	20¼	20½	+ ½
Stinbg 5¼	z10	$54¾	54¾	54¾	
Sterysfm	400	310	310	310	
SudCont	53750	210	200	208	+ 4
Sulpetro B	1400	$18¾	18¼	18¾	— ¼
Sulpetro 7p	1750	$21¼	20⅞	21¼	+ ¾
Sullvan	600	330	325	325	
Sunbrst E	525	59	59	59	+ 5
Suncorpr	1150	$27½	27⅛	27¼	— ⅜
Talcorp A	175	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜
Tara	900	$12⅜	12⅜	12⅜	
Teck Cor A	3290	$19	17½	19	+1¾
Teck Cor B	34488	$16¼	15⅞	16⅛	+ ¼
TelMetrB	11300	$22¼	21¾	22	— ¼
Tex Can	2813	$87	86	86½	+ ½
Txsglf	1129	$45	44½	44⅜	— ⅜
Thom L	4600	150	140	150	+10
Thom N A	3100	$16½	16⅜	16½	+ ⅜
Tombill	2300	155	150	150	— 7
Tordom	2100	$26⅜	26¼	26⅜	
Toromont	500	365	355	355	—10
Tor Dm Bk	25288	$31	30½	30⅞	+ ¼
TDRityp	500	$22⅜	22⅜	22⅜	
Tor Sun	400	$16½	16⅜	16½	— ⅛
Torstar B

NOMINATION
Centre international de recherches et d'études en management
CIREM

Jean-Louis René

Me René Amyot C.R., Président du Conseil d'Administration du CIREM et M. Morgan McCammon, Président, sont heureux d'annoncer la nomination de M. Jean-Louis René, au poste de Directeur Général du Centre International de Recherches et d'Études en Management.

M. René apporte au CIREM une longue expérience de formation et perfectionnement des cadres, tant dans les secteurs para-publique que privé.

CIREM est un organisme privé, sans but lucratif, dédié à la formation et au perfectionnement des cadres intermédiaires et supérieurs du Québec.

Les banques ont prêté trois fois plus aux grandes firmes qu'aux PME

par Michel Nadeau

Les prêts consentis par les banques à charte à travers les cartes de crédit augmentent beaucoup plus rapidement que les prêts personnels conventionnels. Par ailleurs, le volume des prêts consentis par les banques aux grandes entreprises a progressé l'an dernier de 36% alors que les prêts aux petites et moyennes entreprises avançaient de 13% seulement au cours de la même période.

Ces constatations sont tirées des statistiques publiées cette semaine par l'Association des banquiers canadiens à l'occasion de son congrès annuel. Pour la première fois de leur histoire, les onze banques à charte canadienne affichent un profit (solde des revenus) supérieur à $1 milliard de dollars. Les gains ont été de $1.1 milliard l'an dernier par rapport à $977 l'année précédente.

Cependant l'écart entre l'intérêt perçu sur les prêts et l'intérêt payé sur les dépôts a légèrement glissé passant de 3.53% en 1978 à 3,30% l'an dernier et 3,25% au deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Si l'année n'a pas été faste du côté des nouvelles hypothèques avec une baisse de 2%, les institutions bancaires ont enregistré des gains importants du côté des prêts aux agriculteurs avec une majoration de 28% à $6.3 milliards.

Il y avait environ 25 millions de comptes d'épargne totalisant $70 millions. La moyenne est de $2,200 mais il faut préciser que les deux-tiers ont un solde inférieur à $1,000.

Les avoirs en monnaies étrangères continuent de fournir la plus forte proportion de la croissance de l'actif des banques qui a grimpé de 25% l'an dernier pour atteindre, au 31 mars, le chiffre de $243 milliards.

Les avoirs en monnaies étrangères ont monté de 27% et représentent maintenant 37% de l'actif des banques à charte soit environ $90 millions.

Les dépôts en dollars canadiens n'ont progressé que de 16%.

Depuis quelques années, c'est sur les marchés extérieurs que les banques à charte enregistrent les gains les plus importants. Les avoirs en devises étrangères représentaient 30% seulement du total en 1977. Le réseau international des six grandes banques demeurent stables avec 290 bureaux dans 50 pays. Cependant le volume d'affaires traité par chacun d'entre eux progresse rapidement. Les banquiers canadiens veulent tirer profit du marché très rentable des pétro-dollars à l'instar des banques américaines et européennes.

Toujours selon les données publiées par l'ABC, les prêts de plus de $1 million consentis aux grandes entreprises ont grimpé de 36% l'an dernier pour approcher les $30 milliards alors que les prêts inférieur à $1 million consentis aux petites et moyennes entreprises n'avançaient que de 13% pour totaliser $18 milliards.

Le nombre de succursales progresse très faiblement augmentant de 14 unités pour atteindre 7,439.

Les dépôts d'épargne personnelle augmentent de 24% alors que l'ensemble des dépôts n'affiche une hausse que de 16%. Ainsi les individus épargnent davantage que les entreprises et autres organismes.

Dans le domaine du crédit à la consommation, le solde des prêts avancent de 15,5% et dépasse les $26 milliards. On note cependant que les prêts consentis via les cartes de crédit atteignent maintenant $2,4 milliards par rapport à $1.9 milliard, l'année précédente pour une hausse de 26,7%. La croissance des prêts personnels a été beaucoup plus faible: 15,5% seulement. Il est évident que ce facteur peut contribuer à améliorer la rentabilité des banques qui touchent 21% d'intérêt dans le cas des cartes de crédit contre 16% environ pour les prêts personnels de type consentionnel.

Pour un meilleur financement hypothécaire
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Les banques ont bel et bien délogé les compagnies de finance dans ce domaine. Leur part du marché représente maintenant 67% du total des prêts à la consommation contre 57% il y a cinq ans.

L'année 1979 n'a pas été faste en ce qui a trait aux hypothèques nouvelles. On a enregistré une baisse de $125 millions en raison de la faiblesse dans l'industrie de la construction résidentielle. Néanmoins le total des prêts administrés par les banques a augmenté de 16% l'an dernier et s'établit à $24,8 milliards.

Enfin, la question des vols de banques revient et, une fois de plus, le Québec remporte la palme avec 77,6% de tous les vols de banque perpétrés l'an dernier soit 1,122. Deux statistiques encourageantes cependant apparaissent dans le document; les vols ont baissé de 20% au Québec alors qu'ils se multiplient en Ontario et dans l'Ouest (les voleurs semblent suivre le courant de l'économie) et la perte moyenne de chaque crime qui diminue de $3,680 à $2,920.

Domtar investirait $45 millions à son usine d'East Angus

SHERBROOKE (PC) — La firme Domtar consentirait à investir $45 millions dans son usine de East Angus, dans l'Estrie, mais à trois conditions bien précises.

C'est ce que rapportait dans son édition d'hier le quotidien *La Tribune* de Sherbrooke qui dit tenir cette information de source non officielle.

Domtar demanderait au gouvernement du Québec de lui prêter $31 millions, sans intérêt, jusqu'à concurence d'un rendement annuel de 20% sur le capital investi par la compagnie.

En outre, la firme réclamerait des garanties sur les approvisionnements en bois à prix «raisonnables». Et enfin, les travailleurs devraient renoncer à leur droit de grève dans le cadre d'un contrat de travail à très long terme.

C'est le président du conseil d'administration de la société, M. Alex Hamilton, qui aurait fait cette proposition de vive voix au ministre de l'Energie et des Ressources naturelles, M. Yves Bérubé, en début de semaine.

Au cabinet du ministre, on indique que M. Bérubé attend de recevoir le texte de la proposition avant de la commenter.

Fermeté de l'or et faiblesse du dollar

Nouvelle réduction du prime rate

NEW YORK (AFP) — Deux grandes banques américaines ont décidé hier matin de ramener de 13 à 12% leur taux d'intérêt de base, au lendemain de l'abaissement d'un point, soit de 12 à 11%, du taux d'escompte de la Réserve fédérale.

Ces deux banques sont la Chemical Bank et l'Irving Trust Co. Elles s'alignent ainsi sur le taux pratiqué depuis quarante-huit heures plus tôt par une banque régionale, la First National Boston. Jeudi, la Citibank et la Bank of America avaient ramené leur taux à 12.5%.

Sur les marchés monétaires, l'or s'est sensiblement redressé tandis que le dollar a accentué sensiblement son déclin, à Londres, à la suite de la généralisation de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et de l'annonce d'une nouvelle diminution importante de la production industrielle américaine.

Le métal jaune a progressé jusqu'à $611.50 l'once dans un marché actif, avant que des prises de bénéfice ne le ramènent finalement à $607, soit $16 de plus que la veille.

Sur le marché des changes, le yen s'est mieux comporté mais le dollar a terminé en net repli, malgré une reprise partielle due aux interventions des banques centrales, notamment la Bundesbank.

La monnaie américaine a clôturé à 1.7555 mark (après être tombée à 1.7500) contre 1.7625 jeudi soir, à 4.0960 francs français (après 4.0880) contre 4.1110, à 1.6145 franc suisse (après 1.6080) contre 1.6250 et à 216.40 yens (après 215.30) contre 216.70.

Le sterling a progressé à $2.3420 contre 2.3395, mais a effacé ses reprises de la veille vis-à-vis des autres monnaies.

À l'instar des marchés européens, le dollar a été passablement malmené, hier sur le marché de New York.

Grâce notamment aux interventions officielles, la devise américaine a toutefois terminé la journée à New York au-dessus de ses plus bas niveaux.

On a coté le dollar en clôture 1.7555 mark contre 1.7610 la veille, 1.6110 franc suisse contre 1.6190 et 4.0925 francs français contre 4.1060.

L'or, de son côté, après une amélioration a subi la pression de prises de bénéfices et s'est inscrit en clôture à $604.80 l'once, contre $601 la veille.

La lutte contre le chômage prend le pas sur l'inflation

WASHINGTON (Reuter) — Alors que, pour la deuxième fois en un mois, le système fédéral de réserve américain réduit son taux d'escompte, les indicateurs économiques montrent que les États-Unis s'enfoncent encore plus profondément dans la récession.

Le congrès a approuvé jeudi un budget en équilibre pour l'année financière 1981, mais l'aggravation de la récession risque d'entraîner malgré tout un déficit budgétaire important.

Le système fédéral de réserve a annoncé jeudi qu'il réduisait son taux d'escompte de 12 à11% à compter d'hier. Cette mesure confirme le relâchement du crédit aux États-Unis après les mesures de restriction décrétées au printemps dans le cadre de la lutte contre l'inflation qui atteignait alors 18%.

Cette réduction du taux d'escompte, destinée à favoriser un rapide redémarrage économique, signifie aussi que l'objectif premier des autorités américaines n'est plus la lutte contre l'inflation, réduite à moins de 12%, mais contre le chômage qui est passé à 7.3% avec l'aggravation de la récession.

Les statistiques les plus récentes, dont les derniers chiffres sur la baisse des ventes de détail et l'accroissement des stocks, indiquent que la récession est plus grave que prévu. La production industrielle a d'ailleurs baissé de 2.1% en mai après la chute de 2% en avril.

Le congrès a voté jeudi le budget en équilibre pour la première fois depuis douze ans, conformément au voeu du président Carter qui entend ainsi lutter contre l'inflation.

Mais les responsables du Congrès, ceux de l'administration et les économistes s'accordent à reconnaître que le léger excédent budgétaire ($200 millions sur $613,6 milliards) risque en fait de se transformer en un important déficit en raison de l'aggravation de la récession.

L'accroissement du chômage représente en effet une menace pour le président Carter en période électorale. Beaucoup d'économistes s'accordent à dire en privé qu'il cherchera à obtenir une réduction des impôts afin de relancer l'économie, bien que cette hypothèse soit systématiquement démentie officiellement.

Une telle réduction d'impôts signifiera une perte de recettes pour le gouvernement fédéral et donc un budget en déficit.

FONDS MUTUEL JONES HEWARD LTÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende semi-annuel de 13 cents ($0.13) par action a été déclaré sur les actions de fonds mutuel de la Compagnie payable le 30 juin 1980 aux actionnaires inscrits à la clôture le 19 juin 1980.

Par Ordre du Conseil d'Administration:
R. St-Jean
Secrétaire
Montréal, le 11 juin 1980

NOMINATION

Renée O'Dwyer

Le Bureau de Direction de la Corporation professionnelle des Ergothérapeutes du Québec est heureux d'annoncer l'élection de Madame Renée O'Dwyer au poste de présidente. Madame O'Dwyer a été élue pour un mandat de deux (2) ans.

Le rôle de la Corporation professionnelle des Ergothérapeutes du Québec, tel qu'il est dévolu par le Code des professions du Québec, est de veiller à la protection du public. À cet effet, nul ne peut utiliser le titre d'ergothérapeute sans être membre de sa Corporation et chaque personne qui consulte un ergothérapeute doit s'assurer qu'il est bien inscrit au Tableau des membres. En cas de faute professionnelle, la Corporation professionnelle des Ergothérapeutes du Québec invite le public à communiquer avec le siège social à 1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 309, Montréal H3G 1R8, Qué.

L'Hydro emprunte aux USA

Hydro-Québec a annoncé qu'elle vient de déposer auprès de la «Securities and Exchange Commission», à Washington, le prospectus relatif à un emprunt de $250 millions qui sera lancé sur le marché américain.

Les nouvelles obligations (série «DY») porteront la date du 1er juillet 1980 et viendront à échéance le 1er juillet 2010. Les conditions de l'émission projetée seront négociées à une date ultérieure et seront alors annoncées par Hydro-Québec.

Le syndicat chargé de l'émission est dirigé par les maisons Merrill Lynch White Weld Capital Markets Group; The First Boston Corporation; Salomon Brothers; Kidder, Peabody & Co.; A.E. Ames & Co.

Nomination à la Place des Arts

Jacques Béland

Le directeur général de la Régie de la Place des Arts, monsieur Gérard Lamarche, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jacques Béland au poste de conseiller juridique et directeur du contentieux et des ressources humaines. Monsieur Béland occupera également les fonctions d'adjoint au directeur général et de secrétaire de la Régie de la Place des Arts.

Membre du Barreau du Québec, monsieur Béland, qui est diplômé de la faculté de droit de l'Université McGill, a travaillé dans le domaine des relations de travail notamment comme conciliateur au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre ainsi que comme secrétaire du Comité d'étude et de révision de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

le dernier chic...

...avoir sa maisonnette à LaCité

Nous vous offrons tout le luxe de nos superbes maisonnettes à deux paliers.

Au premier: cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger, salon et w.c.

Au deuxième: chambres (2 ou 3 au choix), une ou deux salles de bain et balcons ou terrasses.

À vous de choisir: rester en ville...

...ou vivre LaCité

le complexe d'habitation le plus "in" de Montréal.

Pour visiter, prière de prendre rendez-vous en composant

845-4173

350 ouest, rue Prince-Arthur, angle avenue du Parc

c'est la vie rêvée!

LaCité

LE COMPTABLE PROFESSIONNEL EN MANAGEMENT

Tout étudiant immatriculé de la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec inscrit à l'un des cours suivants qui désire se présenter aux examens de cours en août 1980 doit fare parvenir au secrétariat sa demande d'inscription aux examens avant le 30 juin.

- *Informatique*
- *Gestion financière*
- *Fiscalité*
- *Mathématiques financières*
- *Vérification interne*

Veuillez indiquer le numéro matricule sur toute demande de renseignements.

CPCAIQ, 1509 ouest, rue Sherbrooke, Bureau 1, Montréal (Québec) H3G 1L7 C-80-06

LE COMBAT DE LA DÉCENNIE

Sugar Ray Leonard champion du monde

Roberto Duran aspirant au titre

Passez une soirée inoubliable au stade olympique avec le 'Jet Set'

Regardez qui va être là!

Joe Frazier
Jean-Paul Belmondo
Frank Sinatra ☐ Guy Lafleur
Farrah Fawcett
René Simard ☐ Omar Sharif
Elsa Martinelli
Roger Vadim ☐ Gabe Kaplan
Jack Nicklaus
Woody Allen ☐ Tom Watson
Norman Mailer
Ryan O'Neal ☐ Régine
Joe Namath
Lee Trevino

et d'autres... beaucoup d'autres.

Vous vous voyez avec toutes ces étoiles, ce soir-là?

Ce soir-là, vous en aurez plein la vue.
Il y aura le combat, la foule réceptive, vivante
et ces grandes vedettes adulées
venues des quatre coins du monde pour partager
avec vous la fièvre du combat.

Billets à compter de ÉPUISÉ $50.

Les billets sont en vente au kiosque de la boxe du **Complexe Desjardins,** de la **Place Bonaventure,** ainsi qu'à la billetterie du **Stade olympique.** Vous pouvez aussi acheter vos billets en appelant **(514) 252-4722** et en utilisant votre numéro de carte de crédit Visa, Master Charge ou American Express.

Tous ces grands noms, et bien d'autres, pourront dire:

J'étais là!

Pourrez-vous dire de même?

Présenté en collaboration avec:

MOLSON

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 11 et 31

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 02-001773-79. VILLE LE GARDEUR, demanderesse -vs- BRASSERIE DES ARSENAUX INC. défenderesse. Le 26 juin 1980, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 265 Boul. Lacombe en la cité Le Gardeur, district Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. Sears, stéréo, équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 05-004080-78; 05-003113-78. L'UNION DES ARTISTES, demanderesse -vs- LES COMMUNICATIONS JODOIN & FLAHERTY INC. défenderesse. Le 27 juin 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1425 rue de La Montagne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS EMOND, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-010830-79. CORO MACHINERY & EQUIPMENT CORP. demanderesse -vs- CREATIONS CLONICO INC. défenderesse. Le 25 juin 1980, à 13 heures au lieu d'entreposage des effets de la défenderesse au No 9366-2e Ave. (St-Michel) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à coudre Singer, 1 Metsebiche à coudre. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, Province de Québec, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA, No.: T-1417-80. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 sur l'assurance-chômage demanderesse -vs- ABIE COOPERMAN "ENTREPRISES COOPERMAN ENR." défendeur. Le 27 juin 1980, à 13 heures à la place d'affaires du défendeur au No 453 Autoroute 640 en la cite ST-EUSTACHE, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 150 automobiles endommagées (ferrailles), 15 camions endommagés (ferrailles), 1 towing Chevrolet Custom, 1 Loader. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211 Montreal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA, No.: No.: T-2421-80. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE, demanderesse -vs- AUBERGE LA VIEILLE LORRAINE INC. défenderesse. Le 26 juin 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 450 Chemin Bethany en la cité Lachute, district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS LINTEAU, 288-0211, huissier. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015220-796. J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE. demanderesse -vs- MLADEMOVIC DRAGOSLAD défendeur. Le 27 juin 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 859 rue Chemin du Lac, app. 10 en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon (3 morceaux), 1 téléviseur noir et blanc, 1 set de rideaux et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020034-791. LUIGI GUARINO, demandeur -vs- LUPO SANTO défendeur. Le 25 juin 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 4663 boul. Lavoisier en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 3 tables de salon, 1 lampe, 1 fauteuil, 1 système de son et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-017106-798. RÉGENT GAGNON INC., demanderesse -vs- LOGIMCO INC., défenderesse. Le 27 juin 1980, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 312 Blvd. Ste-Foy en la cité de Longueuil. District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Machine Photocopier, 3M, Clavigraphe, Élect. Olympia, Machine Add. Olivetti, Calcul. Canon, pupitres, classeurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-000381-806. LES SABLES DE JOLIETTE INC. demanderesse —vs— CONSTRUCTION PENCHEL INC. défenderesse. Le 26 juin 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 8975 rue Pascal Gagnon, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse, 4 filières, 1 dactylo, 2 machines à calculer, 1 radio, 1 table, 2 chaises et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000009-808. LES COUVRE-PLANCHER PACKER LTÉE, demanderesse -vs- CONGRESS FLOORING DISTRIBUTORS LTD., défenderesse. Le 26 juin 1980, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 77 rue Bernard Est en la cité Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Calculatrices, mach. photocopie Keelectric, pupitres-chaises, fork Lift camion, tapis, Carpettes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-11932-789. LA REINE, demanderesse —vs— CONSTRUCTION HORIZONTALE LTÉE, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2525 rue Havre des Iles, terrasse 1, pavillon B en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau exécutif, 1 additionneuse électrique, 1 additionneuse Toshiba, 2 chaises droites, 1 chaise pivotante et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-000381-806. LES SABLES DE JOLIETTE INC. demanderesse —vs— CONSTRUCTION PENCHEL INC. défenderesse. Le 26 juin 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 8975 rue Pascal Gagnon, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse, 4 filières, 1 dactylo, 2 machines à calculer, 1 radio, 1 table, 2 chaises et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-002784-804. COMPOSITION DEVAL INC. demanderesse —vs— STÉPHAN DI FIORE, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2205 rue Dézéry en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 petite table, 1 sofa, 1 fauteuil, 1 table ronde, 1 petite bibliothèque et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-002785-801. STUDIO LITHO A.M. INC. demanderesse —vs— STÉPHAN DI FIORE, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2205 rue Dézéry en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 petite table, 1 sofa, 1 fauteuil, 1 table ronde, 1 petite bibliothèque et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-062157-79. CLAUDE ROBERT INC. demanderesse -vs- DENIS FLEURY, défendeur. Le 27 juin 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 8500 rue Pré-Laurin, suite 214 en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Dodge Charger 1976, système de son avec table tournante Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS LINTEAU, huissier, 288-0211. Montreal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-0108..-79. CARO MACHINERY & EQUIPMENT CORP. demanderesse -vs- CREATIONS CLOMICO INC. défenderesse. Le 26 juin 1980, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9615 rue Papineau, suite 355 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machineries pour souliers. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No.: 27-018882-79. LA REINE, demanderesse -vs- AMBASSADOR MANUFACTURING CO. défenderesse. Le 25 juin 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 175 rue Upper Edison en la cité St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No: 27-16553-79. LA REINE, demanderesse -vs- TIFONI PLUMBING & HEATING INC., défenderesse. Le 25 juin 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4533 rue Bélanger Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise pivotante, 1 bureau de métal, 1 intercom, 1 calculatrice, 2 chaises pivotantes, 1 cendrier, 1 banc et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR GREFFE DE LA PAIX, No.: 27-007515-79. LA REINE, demanderesse -vs- CONTRÔLES ÉLECTRIQUES R.D.G. INC. défenderesse. Le 25 juin 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 10839 rue St-Vital en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR GREFFE DE LA PAIX & DE LA COURONNE, No.: 200-27-008543-794. L'OFFICE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- 86017 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 11 heures à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 6097 rue Couture, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une machine à additionner Royal, trois (3) filieres, 4 tiroirs, un lot d'articles divers, meubles de bureau, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793. Montréal, 28 juin 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR GREFFE DE LA PAIX ET DE LA COURONNE, No.: 200-27-008545-799. L'OFFICE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- 86017 Canada Ltée, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 11 heures à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 6097 rue Couture, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une machine à additionner Royal, un C.B. émetteur-récepteur Midland, trois (3) filières 4 tiroirs, un lot d'articles divers, meubles de bureau, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793. Montréal, 28 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 60-00126. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- FER ORNEMENTAL LAPRAIRIE INC. défenderesse. Le 25 juin 1980 à 15 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No.: 11740 rue 6e avenue, en la cité Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette GMC Panel blanche F-413-233, 1 grinder électrique, 1 chalumeau acétylène, et accessoires s'y rapportant. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-047934-79. LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse -vs- LÉOPOLD ARTHÈME CHENAIL "VARIÉTÉ CHENAIL GAKERIE" défendeur. Le 26 juin 1980, à midi au domicile à la place d'affaires du défendeur au No 2225 rue Beaubien Est (Rosemont) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 20 peintures assorties, 50 canevas assortis, 1 lot de laine assorties. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-000533-80. QUOTIDIENS QUÉBECOR INC. demanderesse -vs- LA CORPORATION KOWALCZYK PÈRE & FILS LTÉE "BAR SALON DISCOTHÈQUE ZOOM" défenderesse Le 25 juin 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 508 Boul. Laurier en la cité Beloeil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No 200-02-002781-809. AUBERGE DES GOUVERNEURS ET AL. demanderesse —vs— ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTIONS AUDIO VISUELLES, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse. Le 26 juin 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 280 rue Sherbrooke ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 filière, 1 table de bois, 3 paniers, 1 bureau de bois, 1 étagère de métal, 1 chaise et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-047934-79. LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse -vs- LÉOPOLD ARTHÈME CHENAIL "VARIÉTÉ CHENAIL GAKERIE" défendeur. Le 26 juin 1980, à midi au domicile à la place d'affaires du défendeur au No 2225 rue Beaubien Est (Rosemont) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 20 peintures assorties, 50 canevas assortis, 1 lot de laine assorties. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000533-80. QUOTIDIENS QUÉBECOR INC. demanderesse -vs- LA CORPORATION KOWALCZYK PÈRE & FILS LTÉE "BAR SALON DISCOTHÈQUE ZOOM" défenderesse Le 25 juin 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 508 Boul. Laurier en la cité Beloeil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No 200-02-002781-809. AUBERGE DES GOUVERNEURS ET AL. demanderesse —vs— ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTIONS AUDIO VISUELLES, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse. Le 26 juin 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 280 rue Sherbrooke ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 filière, 1 table de bois, 3 paniers, 1 bureau de bois, 1 étagère de métal, 1 chaise et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044188-772. FRANK SCHALLY demanderesse, -vs- LAJOS SZEKELYFI défenderesse. Le 26 juin 1980, à midi au domicile de la demanderesse au No 3642 rue Grande-Allée en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet Vega de couleur orange. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Mégantic, COUR PROVINCIALE, No.: 235-02-000-544-78. S. SETLAKWE LTÉE. demanderesse -vs- JACQUES MERCIER, défendeur. Le 25 juin 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 3425 rue Bressani app. 4, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Electrohome. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-026066-79. LES HUILES À CHAUFFAGE TOWN & COUNTRY FUELS LTD. demanderesse -vs- P.K. LYNES défendeur. Le 27 juin 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 206 Oakridge Drive en la cité Baie d'Urfé, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Panasonic, 1 auto GM, tables en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-027583-79. LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse -vs- DAME MAX PICAULT défenderesse. Le 26 juin 1980, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 3991 rue Martial en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Système de son Electrophonique, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-063323-79. LES BÉTONNIÈRES MELOCHE INC. demanderesse -vs- PASQUALE COSTA défendeur. Le 26 juin 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 8880-6e avenue (St-Michel) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur RCA, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-003247-785. DENIS CAMPEAU, demandeur -vs- JACQUES ROUSSEAU, défendeur. Le 26 juin 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2333 rue Davidson, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford Thunderbird 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-010200-793. LES INVESTISSEMENTS FERROMAU INC. demanderesse -vs- NAPOLEON ARES, défendeur, ET ISOLATION ISOTHANE INC. tierce-saisie et SOCIETE DE GESTION GINAR INC. tierce-saisie. Le 26 juin, 1980, à 15 h 00 de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 9366 - 2e avenue, St-Michel, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie: SOCIETE DE GESTION GINAR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice électrique SHARO, 1 machine à photocopier 3 M, 3 classeurs latéral Bonnex, 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 12 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 140. LA VILLE DE BROSSARD, demanderesse, -vs- MALBORO CONSTRUCTION LTÉE, défenderesse. Le 26 juin 1980, à 14 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 70H rue Brunswick en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisi en cette cause, consistant en: 1 bureau de bois massif, 1 fauteuil de cuir, 2 fauteuils, 1 table de travail, 5 chaises assorties et 1 lot d'articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 11 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-028982-790. ROLAND CHARLEBOIS, demanderesse -vs- ROBERT JADEAU, défenderesse. Le 16ème jour de juin 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 2560 rue Place Naubert en la cité Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur "Toshiba" de table & support, 1 système de son "Marantz" & acc. Laveuse et sécheuse "Kenmore" etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier 679-3080. Montréal, le 6 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005612-804. JACQUES FILION ASSURANCES INC. demanderesse, -vs- SERGE LAFORGE, défenderesse. Le 18e jour de juin 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 3215 rue Montée St-Hubert en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue "Thomas" & banc, 1 mobilier de salon 2 mcx fleuri, tables & lampe, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 7 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-015977-794. DORIS HUPE, demanderesse -vs- LEON LEONARD, défenderesse. Le 19e jour de juin 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 2419 rue Dieppe en la cité Longueuil district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Lave-vaiselle "Hotpoint", 1 Laveuse & sécheuse "Hotpoint", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 6 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-007250-796. EDDY & JOSAPHAT FISET, demanderesse, -vs- LUCIEN BOUSQUET & ALS. défenderesse. Le 20e jour de juin 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1130 rue St-Jacques en la cité Longueuil dit district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisi en cette cause, consistant en: 1 bahut de coin, 1 mobilier de salon en bois 2 mcs, Variétées de lampes et tables, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-063323-79. LES BÉTONNIÈRES MELOCHE INC. demanderesse -vs- PASQUALE COSTA défendeur. Le 26 juin 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 8880-6e avenue (St-Michel) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur RCA, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-002270-804. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, demanderesse -vs- THERON SEALY, défendeur. Le 26 juin, 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 9366 - 2e avenue (St-Michel) en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur. Théron Sealy, saisi en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Grand Prix 1977 - couleur noir et toit landeau en vinyle gris — 2 portes imm. Québec 80 129L207 & les clés du véhicule. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal ce 12 juin, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-010200-793. LES INVESTISSEMENTS FERROMAU INC. demanderesse -vs- NAPOLEON ARES, défendeur, ET ISOLATION ISOTHANE INC. tierce-saisie et SOCIETE DE GESTION GINAR INC. tierce-saisie. Le 26 juin, 1980, à 15 h 00 de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 9366 - 2e avenue, St-Michel, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie: SOCIETE DE GESTION GINAR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice électrique SHARO, 1 machine à photocopier 3 M, 3 classeurs latéral Bonnex, 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 12 juin

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 10 et 31

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 69-3275, LA CITE DE MONTRÉAL, demanderelse -vs- M. MICHAEL BICKS, défendeur. Le 26 juin 1980, à 3 h 00 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4854 Ch. de la cote des Neiges, app. 1802 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juin 1980.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL BEAUDOIN
-et-
DAME MARIE-THÉRÈSE CHESNEL BEAUDOIN
Avis est par les présentes donné que M. Michel Beaudoin, administrateur et Dame Marie-Thérèse Chesnel Beaudoin, 315 boulevard d'Iberville, Repentigny, Cté Assomption, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 3ème jour de juin 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ème jour de juin 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquatre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm.A.
Syndict

BUREAU
1305 rue Girouard
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 69-3298, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderese -vs- M. PRATOP GIDVANI, défendeur. Le 26 juin 1980, à 2 h 00 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4850 Ch. de la Côte des Neiges, app. 1110 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juin 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-044304-785, VILLE DE LAVAL, demanderesse, —vs— THÉRESE DUFOUR LAPOINTE, défenderesse. Le 27 juin 1980, à 12 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 933 rue Pincourt Joliette, en la cité de Mascouche district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur), table, radio, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 866-4498. Montréal, le 14 juin 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-025656-807

CHARLES E. RAJOTTE INC., corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 3635 de la rue Hochelaga en les cité et district de Montréal

Demandeur

-et-

BERTRAND LEPAGE, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur BERTRAND LEPAGE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis du défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 11 juin 1980
ARMAND BEAULIEU
G.A.C.P.M.

Me ROSAIRE THEORET
225 ouest, rue Fleury
Montréal, QUE H3L 1T8
PROCUREUR DU DEMANDEUR

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-001562-793, ODETTE BELANGER, demanderesse -vs- DANIEL DERY, défendeur. Le 26 juin 1980, à midi au domicile du défendeur au No 190 rue Pierrefontaine, #315, en la cité Ste-Thérèse district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Motocyclette Yamaha - midnight - special - License 80 - M.G. 7039 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE NO 500-05-001406-808, DAME ELSIE PANAKEL ET AL, demandeurs -vs- SANTOSH FOODS LTD. défenderesse. Le 27 juin 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1990 rue Parthenais en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 Balances Toledo, 1 Machine à additionner Texas, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juin 1980.

Prenez avis que le voiturier-remorqueur, Camionnage Bell Inc., s'adressera respectueusement à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner, aux conditions réglementaires le service de transport suivant par permis spécial.
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE SEULEMENT — CONTRAT
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Camionnage Intra-Québec Inc., détentrice du permis M-305113.
Ce service sera effectué selon le permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC
Procureurs de la requérante
1ère parution: 12 juin 1980
2e parution: 13 juin 1980
3e parution: 14 juin 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500 02 022698 73. CAISSE POPULAIRE DE ST-REMI DE MONTRÉAL NORD, demanderesse -vs- ROBERT FREDETTE, défendeur. Le 25 juin 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7445 rue Lajeunesse apt. 406 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Rabbit 1977 couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 14 juin 1980. Jean Caron, Huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-056746-790, LES MODES GEANTES LTEE, demanderesse. -vs- RICKEY ADUB, défendeur. Le 27 juin 1980, à 3 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 7389 rue Henri Julien en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Copieuse Pitney Bowes 253, 2 Machines à coudre, 1 Dactylo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juin 1980.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que J.P. SIGOUIN LTÉE, dont la principale place d'affaires est située à St-Louis de Terrebonne, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de Banque Canadienne Nationale par acte daté du 30 juin 1976 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 491786.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS
Prenez avis que M. Roland Milette, 1800, 109e rue, Shawinigan, (St-Maurice) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-505465-003, région 04, pour le transport de matières en vrac à M. Julien Hill, 561 des Saules, St-Gérard des Laurentides (St-Maurice).
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585 est, boul. Charest, Qué. G1K 7W5.
1ère publication: 12 juin 1980
2ème publication: 13 juin 1980
3ème publication: 14 juin 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-021633-743, COOK MOTORS LTD., demanderesse, —vs— PIERRE BOUCHARD, défendeur. Le 27 juin 1980, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 157 rue Bélair en la cité de St-Constant district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur) meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier 866-4498. Montréal, le 14 juin 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-035938-773. PIERRE BROUSSEAU, demandeur —vs— JEAN-MARIE THUOT défendeur. Le 25 juin 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8359 rue Chénier en la cité d'Anjou district... de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur) meubles de ménage, orgue portatif, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. D. BOILEAU, huissier 866-4498. Montréal, le 14 juin 1980.

Prenez avis que le voiturier-remorqueur, H. Laplame Transport Ltée, s'adressera respectueusement à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant par permis spécial.
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE SEULEMENT — CONTRAT
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Camionnage Intra-Québec Inc., détentrice du permis numéro M-305113.
Ce service sera effectué selon le permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC
Procureurs de la requérante
1ère parution: 12 juin 1980
2e parution: 13 juin 1980
3e parution: 14 juin 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-1560-802, VASTEX INTERNATIONAL LIMITED, demanderesse —vs— ROBERT DOWNIE LIMITED défenderesse —et— LAMBERT, HART, LEMIRE & COMPANY, tierce-saisie. Le 26 juin 1980, à 13.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 328 rue Victoria en la cité de Westmount district... de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: clavigraphe, meubles de bureau, photocopieuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. ARCHAMBAULT, huissier 866-4498. Montréal, le 14 juin 1980.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CANADA
OTTAWA (ONTARIO)

SOUMISSIONS

Les Soumissions Cachetées, adressées au soussigné, 3e étage, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario), sous le titre de "Soumissions pour Services alimentaires, Transports Canada Institut de formation, Cornwall (Ontario), pour la période commençant le 1er septembre 1980 et se terminant le 31 août 1982, seront recevables jusqu'au 8 juillet 1980, à 15 heures, HAE.
Une session d'information ainsi qu'une visite des lieux se tiendra à 10:00 A.M. en date du 19 juin 1980, dans la Salle de Conférence, Édifice de l'Administration, 1950 chemin Montréal, Cornwall (Ontario).
Les documents relatifs à la soumission peuvent être consultés au bureau du soussigné, et des exemplaires peuvent être obtenus contre remise d'un chèque visé de $100.00 par jeu d'exemplaires, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.
Ces mêmes documents peuvent aussi être consultés aux bureaux ci-bas:

Agent d'approvisionnement régional
Suite 300
4900, rue Young
Willowdale (Ontario)

Surintendant, Gestion du matériel
Pièce 175C
Édifice de l'administration régionale
Aéroport international de Montréal
Dorval (Québec)

Transports Canada
Institut de formation
Agent - Gestion du Matériel
1950 chemin Montréal
Cornwall, Ontario

Q.J. Lester
Division des contrats
Matériel et Services de marchés

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION

PROJET: Construction de deux (2) unités de trente (30) lits pour soins prolongés et service alimentaire.

MAÎTRE D'OUVRAGE: Centre Hospitalier Laflèche Grand-Mère
1650 — 8ième Avenue
Grand-Mère, Qué.
G9T 2K4

Représenté par M. Roger Gauthier, Directeur général.

PROFESSIONNELS:

Architecte
Jean-Paul Monette
875 — 116ième Rue
Shawinigan-Sud, Qué.
G9P 4E6

Ingénieur en structure
Pierre Lacoursière
2492 boul. des Récollets
Trois-Rivières, Qué.
G8Z 3X7

Ingénieurs en mécanique et électricité
Les Consultants Pluritec Ltée
2255 boul. des Récollets
Trois-Rivières, Qué.
G8Z 3X6

Le Centre Hospitalier Laflèche Grand-Mère demande par la présente des soumissions pour le projet susmentionné.

Seuls sont invités à soumissionner les entrepreneurs qualifiés qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les entrepreneurs pourront, à partir de ce jeudi 12 juin 1980, se procurer le dossier de soumission chez les Architectes Monette et Martel, en prévenant vingt-quatre (24) heures à l'avance, à l'adresse ci-haut mentionnée, (téléphone 819-537-8335).

Dépôt: Pour obtenir le dossier, un dépôt de cent dollars ($100.00) est exigé.

Le dépôt ne sera pas rendu aux entrepreneurs qui ne présentent pas de soumission.

Garantie de l'entrepreneur général: Une garantie de soumission: chèque visé ou cautionnement de soumission de cent quatre-vingt mille dollars ($180,000.00), fait à l'ordre du maître d'ouvrage, valide pour quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, devra accompagner la soumission.

Clôture d'appel d'offres: L'appel d'offres se terminera mercredi le neuf (9) du mois de juillet 1980. Les soumissions (l'original et deux (2) copies) seront reçues au Centre Hospitalier Laflèche jusqu'à seize (16) heures, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Garantie des sous-traitants: Chèque visé de dix pour cent (10%) ou cautionnement de soumission au même montant fait à l'ordre du maître d'ouvrage, valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions, pour les spécialités suivantes:

1) Structure d'acier
2) Maçonnerie
3) Toiture et solin
4) Plafonds, murs et cloisons finis en panneaux de gypse
5) Panneaux acoustiques
6) Ascenseur
7) Plomberie
8) Ventilation
9) Électricité

Clôture d'appel d'offres pour les spécialités ci-haut mentionnées: L'appel d'offres se termine lundi le 7 du mois de juillet 1980 et seront reçues aux bureaux des soumissions déposées, de Montréal, Trois-Rivières ou Québec, jusqu'à quatorze (14) heures.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1972.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

M. Roger Gauthier
Directeur général

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES

APPEL D'OFFRES

EC-445/80-81 RÉFECTIONS et RÉAMÉNAGEMENT AUX CENTRES SPORTIF ET CULTUREL

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES
400, boulevard Roche
Campus Cité des Jeunes
Vaudreuil, Québec
J7V 6B1

LES ARCHITECTES CARRIÈRE, WOODROUGH
350, boulevard Sauvé
Suite 403
St-Eustache, Québec
J7R 4L1

GENDRON, HORVATH, LEGAULT ET ASSOCIÉS
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE
ET ÉLECTRICITÉ ET STRUCTURE
276, rue St-Jacques
Suite 725
Montréal, Québec
H2Y 1N3

La Commission scolaire régionale Vaudreuil-Soulanges, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection et le réaménagement des Centres Sportif et Culturel, à 400 boulevard Roche, Vaudreuil.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de (100,00$) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de (60 000,00$) soixante mille dollars, à l'ordre de la Commission scolaire régionale Vaudreuil-Soulanges ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux du propriétaire, à la salle de Conférence du Centre Culturel, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le lundi, 7e jour du mois de juillet 1980, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de la spécialité.

SPÉCIALITÉS	MONTANT DU CHÈQUE VISÉ OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS
VENTILATION	12 000 $
ÉLECTRICITÉ	3 500 $
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE	10 000 $
ISOLATION	2 000 $

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante jours (60) de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

MARIO RAYMOND
Directeur général

AVIS PUBLIC

VILLE DE PIERREFONDS

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la Ville de Pierrefonds, seront vendus à l'enchère publique, en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sise au 11 072 boulevard Gouin ouest, le MARDI 17 JUIN 1980, à DIX HEURES (10 h) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Référence	Lot	Subdivision	Propriétaires	Description
545	32	96	M. Ralph Morris	4828 Rachel
1355	50	15	M. Gaston Fournier	11689-91 Pavillon
1398	51	39-1	M. Gilbert Ricucci	11597 Joly
2363	77	97	M. Oscar Kment	12436 Breault
2738	87	132	Gepner Realties Inc.	
3105	98	17	Mme Samir Nicolas (Georgette Mehanni)	12901 Plaisance
3424	106		M. Normand Lavoie	12919 Gouin
3844	110	194	La Corporation Dimension P.D.T. Ltée.	
3944	110	112	M. Raymond Cluett	13183 Edison
5378 à	171	213 à	Les Constructions Artisans Inc.	
5381 incl.	171	216 incl.		
5398 à	171	233 à	Les Constructions Artisans Inc.	
5411 incl.	171	246 incl.		
5423	171	258	Les Constructions Artisans Inc.	
	172	263		
5424	171	259	Les Constructions Artisans Inc.	
	172	262		
5425	171	260	Les Constructions Artisans Inc.	
	172	261		
5426	171	261	Les Constructions Artisans Inc.	
	172	260		
5427	171	262	Les Constructions Artisans Inc.	
	172	259		
5428	171	263	Les Constructions Artisans Inc.	
	172	258		
5429	171	264	Les Constructions Artisans Inc.	
	172	257		
5890	174	159	Mme Carlton McAllister	14895 Elmwood
5981	175	76	M. Michael Burack	4451 Glendale
6439	178	189-1	Gepner Realties Inc.	
	178	189-2		
6441	178	190-1	Gepner Realties Inc.	
6448	178	196-3	Gepner Realties Inc.	
	178	196-4		
6451	178	197-3	Gepner Realties Inc.	
6662	179	210	M. Paul Thibodeau	4222 Pinewood
7186	333	15	M. Normand Lavoie	
7187	333	16	M. Mayer Diamond (Syndic)	25 Ile Barwick
7841	195	70	M. Jean-Réal Couvrette	
7980	200	95	M. Gilles Myrand	5171 Dauville
8523	108	244	M. David Mather	13140 Sherwood Dr.
9071 à	37	68 à	Mlle Andrée Pharand	
9073 incl.	37	70 incl		
9074	37	71	Mlle Andrée Pharand	725 Saraguay
9075	37	72	Mlle Andrée Pharand	
9076	37	73	Mlle Andrée Pharand	
9346	196	86	M. Francis Auclair	17593 Clermont
11454	137	15	Guarantee Investment & Mortgage	
11677	181	92	Gepner Realties Inc.	
	182	113		
11678	181	93	Gepner Realties Inc.	
	182	112		
11679	181	94	Gepner Realties Inc.	
	182	111		
	321	267		
11682 à	182	114 à	Gepner Realties Inc.	
11684 incl.	182	116 incl.		
11685	182	117	Gepner Realties Inc.	
	321	246		
11686	182	118	Gepner Realties Inc.	
	321	247		
11687	182	119	Gepner Realties Inc.	
	321	248		
11688	182	120	Gepner Realties Inc.	
	183	7		
	321	245		
11689	182	121	Gepner Realties Inc.	
11690 à	182	122 à	Gepner Realties Inc.	
11697 incl.	182	129 incl.		
11698	183	4	Gepner Realties Inc.	
	321	242		
11699	183	5	Gepner Realties Inc.	
	321	243		
11700	183	6	Gepner Realties Inc.	
	321	244		
11860	184	68	M. Albert De Backer	
11891	184	99	M. Emiel Vandamme & al	
12017	131	93	Mme Razia Husain (Mansur)	4461 Wagner
	133	13		
12103	140	17	M. Cornelius J. Pierik	13290 Bristol
12418	180	81	Gepner Realties Inc.	
	181	105		
12419	180	82	Gepner Realties Inc.	
	181	96		
12420	180	83	Gepner Realties Inc.	
	181	97		
12421	181	98	Gepner Realties Inc.	
12422	181	99	Gepner Realties Inc.	
12424	181	101	Gepner Realties Inc.	
12425	181	102	Gepner Realties Inc.	
12426	181	103	Gepner Realties Inc.	
12447	179	289	Gepner Realties Inc.	
	180	96		
12448	179	290	Gepner Realties Inc.	
12449	179	291	M. Gordon Wayne Beeby	13274 London Drive
12450 à	179	292 à	Gepner Realties Inc.	
12472 incl.	179	314 incl.		
12473	179	315	Gepner Realties Inc.	
	180	101		
12474	179	316	Gepner Realties Inc.	
	180	103		
12475 à	179	317 à	Gepner Realties Inc.	
12487 incl.	179	329 incl.		
12489	179	331	Gepner Realties Inc.	
12490	179	332	Gepner Realties Inc.	
12491	179	333	Gepner Realties Inc.	
	180	107		
12492	179	334	Gepner Realties Inc.	
	180	108		
12493	179	335	Gepner Realties Inc.	
	180	114		
12494 à	179	336 à	Gepner Realties Inc.	
12503 incl.	179	345 incl.		
12504	179	346	Gepner Realties Inc.	
	180	115		
12505 à	179	347 à	Gepner Realties Inc.	
12512 incl.	179	354 incl.		
12513 à	179	356 à	Gepner Realties Inc.	
12529 incl.	179	372 incl.		
12532	180	92	Gepner Realties Inc.	
	181	115		
12533 à	180	93 à	Gepner Realties Inc.	
12535 incl.	180	95 incl.		
12536 à	180	97 à	Gepner Realties Inc.	
12539 incl.	180	100 incl.		
12541	180	104	Gepner Realties Inc.	
12542	180	105	Gepner Realties Inc.	
12543 à	180	109 à	Gepner Realties Inc.	
12547 incl.	180	113 incl.		
12548 à	180	116 à	Gepner Realties Inc.	
12550 incl.	180	118 incl.		
12551	180	119	Gepner Realties Inc.	
	181	119		
12552 à	180	120 à	Gepner Realties Inc.	
12560 incl.	180	128 incl.		
12561	180	129	Gepner Realties Inc.	
	181	168		
12562	180	130	Gepner Realties Inc.	
	181	167		
12563	180	131	Gepner Realties Inc.	
	181	166		
12564	180	132	Gepner Realties Inc.	
	181	165		
12565	180	133	Gepner Realties Inc.	
	181	164		
12566	180	134	Gepner Realties Inc.	
	181	163		
12567 à	180	135 à	Gepner Realties Inc.	
12572 incl.	180	140 incl.		
12575 à	180	143 à	Gepner Realties Inc.	
12582 incl.	180	150 incl.		
12583	180	151	Gepner Realties Inc.	
	181	161		
12584	180	152	Gepner Realties Inc.	
	181	160		
12585	180	153	Gepner Realties Inc.	
	181	159		
12586	180	154	Gepner Realties Inc.	
12587	180	155	Gepner Realties Inc.	
12591	180	159	Gepner Realties Inc.	
	181	156		
12592	180	160	Gepner Realties Inc.	
	181	157		
12597	181	114	Gepner Realties Inc.	
12598 à	181	116 à	Gepner Realties Inc.	
12600 incl.	181	118 incl.		
12601 à	181	120 à	Gepner Realties Inc.	
12617 incl.	181	136 incl.		
12618	181	137	Gepner Realties Inc.	
	181	138		
	181	139		
12622	181	141	Gepner Realties Inc.	
12623	181	147	Gepner Realties Inc.	
12624 à	181	143 à	Gepner Realties Inc.	
12636 incl.	181	155 incl.		
12637	181	162	Gepner Realties Inc.	
12638	181	169	Gepner Realties Inc.	
	181	140		
12642	182	143	Gepner Realties Inc.	
12885	181	174	Gepner Realties Inc.	
	181	175		
	181	176		
12891	182	200	Gepner Realties Inc.	
	182	199		
12892 à	182	201 à	Gepner Realties Inc.	
12896 incl.	182	205 incl.		
12901	183	9	Gepner Realties Inc.	
	183	8		
12902 à	183	10 à	Gepner Realties Inc.	
12907 incl.	183	15 incl.		
13401 à	200	119 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13410 incl.	200	128 incl.		
13411	200	129	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	29		
13412	200	130	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	30		
13413	200	131	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	31		
13414	200	132	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	32		
13415	200	133	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	33		
13416	200	134	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	34		
13417	200	135	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	35		
13418	200	136	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	36		
13419	200	137	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	37		
13420	200	138	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	38		
13421	200	139	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	39		
13428	200	146	M. Augustin Brais	4853 Oka Cr.
13433 à	200	151 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13436 incl.	200	154 incl.		
13437	200	155	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	109		
13438	200	156	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	108		
13439	200	157	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	107		4933 Oka Cr.
13440	200	158	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	201	106		
13452	201	51	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	4921 Château
13463	201	64	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	Pierrefonds
202	9			
13464 à	201	65 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13486 incl.	201	87 incl.		
13487	201	88	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	202	22		
13488	201	89	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13489	201	90	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	202	33		
13490	201	91	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	202	32		
13491	201	92	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	202	31		
13492	201	93	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
	202	30		
13493	201	94	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13495 à	201	96 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13500 incl.	201	101 incl.		
13511 à	201	120 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13524 incl.	201	133 incl.		
13525 à	202	10 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13536 incl.	202	21 incl.		
13537 à	202	23 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13542 incl.	202	26 incl.		
13543 à	202	34 à	Longmore Building Co. Quebec Ltd.	
13546 incl.	202	37 incl.		
13582	196	261	M. Eddy Beaumgarten "In Trust"	17844 Gouin
13934	21	15	M. Panayotis Sakellariou	4940 Hortie
14047	140	101	Universal Telecommunication System	
14048	140	102	Universal Telecommunication System	
4758	150	2	M. Douglas Daigneault	1022 Rive Boisée
	151	45		

PARTIE 150-3
Bornée au nord par une partie du lot 150-3, à l'est par une partie du lot 150-9 (Chemin Rive Boisée), au sud par une partie du lot 150-2, au sud-ouest par le lot 151-46.
Mesurant 39 pieds de largeur le long du Chemin Rive Boisée, 88 pieds sa ligne nord, 65 pieds dans sa ligne sud, mesure anglaise et plus moins.

PARTIE 151-46
Bornée au

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 13

AIDES DOMESTIQUES

GOUVERNANTE AVEC EXPÉRIENCE, 2 enfants de 5 et 6 ans, repas, entretien de maison et éducatrice. Appartement privé, logée, nourrie, Région de Sherbrooke. Très bon salaire. Téléphone: 819-875-3141. 23-6-80

FAMILLE FRANÇAISE cherche jeune aide familiale pour 1 an à Paris. Téléphone: 514-487-9697. 16-6-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

CAUSE DÉPART: vente salle à manger moderne pour 8 personnes, plateau en verre monté sur châssis en chrome avec 6 chaises assorties. 3 fauteuils, tableaux, plantes. 737-0679. 16-6-80

MOBILIER de salon, divan et fauteuil, très propre. Cause déménagement. 274-3156. 16-6-80

LIT double "Simmons", Backare II, sommier-caisse, neuf, valeur $620, sacrifice 35% de réduction $400. R. Derome, Outremont, 273-0055. 16-6-80

MOBILIER SALLE À MANGER, français - moderne - acajou, travail marqueterie - 8 pièces, Service de table Limoges - Haviland France - 12 personnes - 73 pièces, 40 ans - unique - impeccable. Après 17 h, 738-1795. 16-06-80

Ensemble chambre à coucher style Méditerranéen, bois de pacane, tiroirs en chêne avec pare-poussière, condition parfaite, $1200. Aubaine pour qui désire qualité. 679-3938. 16-06-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

ENCAN d'antiquités samedi 14 juin 1980 à 1h. Secrétaire "Roll-top", lave-mains, gramophones, téléphones, horloges, lampes tiffany, rouet, ensemble de salle à manger, bureaux en chêne, chaise berçante victorienne, armoires en pin, coffres à pain, chaises pressback, miroirs sur pied Jacobin, bibliothèque, vaisselier à vitres bombées, berceaux et de nombreux autres items. La Belle Époque, 18 boul. Labelle à Shawbridge, 514-224-5346. 16-6-80

ANTIQUITÉS STE-MADELEINE ENR. vente du 12 au 14, de 10 à 50%, styles victorien, Louis XV, québécois, belle époque. Lampes, vaisselles et outils. 4 étages, face à l'église. Sortie 120, de l'autoroute 20, Ste-Madeleine comté St-Hyacinthe. 1-795-6201. 16-6-80

ANTIQUITÉS

ENCAN D'ANTIQUITÉS
chez M. Philippe Bissonnette
1251, rue Principale à Rougemont
Dimanche le 15 juin 1980 à 10 h 30 A.M.

Seront vendus beaucoup d'antiquités; lit de brasse, mobilier de salle à manger, mobiliers de chambre à coucher, mobiliers de salon, dont un en pluche avec sculptures, vaisselle, etc... etc... et aussi meubles coloniais; mobilier de chambre et mobilier de salon, armoire de coin vitrée, grosse chaise Nestor, etc... etc... Pour informations:

JEAN-GUY GÉLINEAU
(encanteur licencié)
247 rue Granby, Bromont
534-2414
16-6-80

ANTIQUITÉS en pin à vendre. Plusieurs armoires, coffres, grandes tables, vaisseliers, petite armoire de coin, beaux objets art populaire, etc... 137 rue Principale, Lachute, 1-562-6983. 16-6-80

SUPERBE vente d'antiquités, 20% de rabais, jeudi, vendredi de 10h à 10h. Samedi 12h à 5h, chargex et master-charge acceptés. Au 2270 Mont-Royal Est. 16-6-80

BERGÈRE LOUIS XVI, copie française Napoléon III. Bois gris Trianon. Valeur marchande: $3,500. Meilleure offre acceptée. Téléphonez après 6h.: 514-655-5008. 16-6-80

LA BELLE ÉPOQUE, Rigaud, 2 dernières semaines de liquidation. Route 40, sortie 12. 1-451-4101. 16-6-80

A VENDRE armoire québécoise 1840, excellent état. 270-8707 Guy Paquin. 17-6-80

A VENDRE 5 très belles chaises antiques empaillées, cirées. Téléphone: 672-0965. 16-6-80

ARMOIRE RÉGIONALE FRANÇAISE d'esprit Louis XV en chêne, 22' x 64' x 89', $3000. 672-3662, 672-8909. 16-6-80

A VENDRE. Authentique causeuse victorienne restaurée. $1000. Tél.: 527-2298 16-06-80

APPARTEMENTS À LOUER

QUEEN MARY et Lemieux, 3½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, 1er juillet. $198. 733-7540 ou 620-0641. J.N.O.

VAN HORNE, près de Wilderton Crescent, 4½, chauffé, eau chaude, rénové, très éclairé, $265. 521-1704, 526-2123. 16-6-80

CENTRE-EST, 2½ et 3½, meublés, propres et tranquilles. 282-1779. 14-7-80

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT — PRÉVILLE, appartement condominium, entièrement neuf, 2 salles de bain, tapis mur à mur, climatisé, piscine, sauna, tennis, près ponts et autobus, 679-9893. 16-6-80

ADJACENT OUTREMONT, bel appartement, édifice de prestige, 3½, très grandes pièces + grand hall d'entrée. Beaux parquets, cuisinière/réfrigérateur fournis. En face parc. 733-8601 ou 363-3829. J.N.O.

COTE-DES-NEIGES (SECTEUR), grands 1½, 2½, 3½, 4½, propres, équipés, chauffés; juillet. $165 à $280. 739-2913. 30-6-80

QUÉBEC, en bordure des plaines d'Abraham, près colline parlementaire édifice prestigieux, vue grandiose. — Appartement à louer: 2 chambres à coucher. — 527-4059. JNO

OUTREMONT beau 5½ récemment rénové, bien situé à proximité de tout, très propre et tranquille. 277-5520, 279-4460. 20-6-80

ÉDOUARD-MONTPETIT près Stirling, grand 6½ chauffé, 1er étage, cuisinière électrique, idéal petite famille, libre juillet, $250. 277-6967. 16-6-80

AHUNSTIC, 1735 Henri-Bourassa est. 2-½: 170. — 3-½: $195. — 4-½: $245. Chauffés, eau chaude, équipés. 388-2826. 2-07-80

3849 ST-HUBERT au nord de Sherbrooke, un logement 8 pièces, salon, salle à manger, cuisine, 4 chambres, vivoir, salle de bain, salle de toilette, boiseries, chauffé, cuisinière à gaz, libre 1er juillet, $450 par mois. Sur rendez-vous seulement, 636-8792 à partir de lundi soir. 18-06-80

CÔTE-DES-NEIGES, 4590 St-Kevin, 4½, 3½, 1 mois gratuit, très propres, 6 minutes de l'Université, tranquille. 739-0733, 737-2252. 16-06-80

FACE U. de M., grand 4½, chauffé, très propre, garage, taxe d'eau payée. Disponible 15 juillet. Jour: 735-4850, soir: 737-6097. 16-06-80

N.D.G. rue Old Orchard, 6½, non-chauffé, haut de duplex, très propre, toutes commodités, $400 par mois, libre septembre ou octobre, téléphonez après 18h, 484-3335. 16-06-80

VILLE ST-LAURENT, Décarie-Du Collège, 3½, chauffés (dont 1 avec jardin privé), cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, salle de lavage, cuisine rénovée en juillet, 2 balcons, à partir de $230. 844-0670. 16-06-80

OUTREMONT rue Laurier, sous-location juillet, août, 4½ meublé, $260. par mois, 273-5078 matin de préférence. 16-06-80

OUTREMONT, 2½, meublé, chauffé, chambre fermée, grand foyer naturel, laveuse, sécheuse, téléphone, sous-sol de maison privée, $225/mois tous comptes payés. 288-4429 (jour), 737-9032 (soir). 16-6-80.

CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE 4855, grand 3½, cuisinière/réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, face parc, balcon, sous-location. 489-4742. 16-6-80

3½ chauffé, Édouard-Montpetit, près Université, libre 1er juillet, 342-1997. 21-6-80

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

PARIS, 6 pièces à louer mois d'août seulement, pouvant loger 6 adultes, tout confort, près métro et cartier latin, téléphone et garage. 845-2611. 16-06-80

PARIS, beau 3½, tout équipé, meubles anciens, calme, ensoleillé, libre début septembre, 481-7186 le soir. 16-06-80

ARTICLES À VENDRE

MONTRE femme or 18k Beaume et Mercier, demi-prix, avant 11 heures A.M. au 842-0938. 16-6-80

AUTOS/MOTOS

ROULOTTE MOTORISÉE "Executive" 1976, 32 pi., 42,000 milles, très luxueuse, 3 airs climatisés, four micro-onde, très propre. Prix demandé: $28,000. 467-9062. 16-6-80

RENAULT 17TL, 75, toit ouvrant électrique, moteur refait, sièges baquets, mécanique en bonne condition. Occasion $750. Tél.: 733-6651 ou 336-1133. 16-06-80

MONTE CARLO 70, 115,000 milles, parfait état, radio/cassettes, $650. 481-5824. 17-06-80

VOLKSWAGEN Camper 1972, tout équipé, remis à neuf, 65,000 milles, impeccable. 622-0656. 17-06-80

HONDA Accord 1979, excellente condition, $6,500. 486-4889. 21-06-80

DUSTER 72, modifié pour course, vitesse. Différentiel de course, embrayage de course, système de son "Pioneer" et amplificateur. Prix: $3,500. Appelez Peter au 271-5013 23-06-80

BATEAUX À LOUER

VOILIER DE CROISIERE à louer pouvant accomoder 4 passagers plus 2 membres d'équipage. Location à la semaine ou fin de semaine au lac Champlain. Pour informations: 514-532-2257. 16-06-80

BATEAUX À VENDRE

VOILIER DE COURSE Shark, 24 pieds, équipé croisière, excellent état. Mât et accastillage neufs; moteur Evinrude neuf 9.9, commande au cockpit. $8,000. 735-0253. 16-6-80

BATEAUX À VENDRE

AUBAINE SUN FISH à vendre avec remorque. État: très peu utilisé, $800. 341-7092. 16-6-80

BUREAUX À LOUER

PONT VIAU, 110 Boulevard des Laurentides, face clinique médicale Pont Viau, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée. Chauffage, électricité, stationnement. Conditions à discuter, 667-8904. 16-6-80

CHALETS À LOUER

STE-ADÈLE, magnifique maison sur le bord du lac Rond, entièrement meublée, tapis mur à mur partout, 2 salles de bain, sécurité complète, pédalo fourni, saison. 679-9893. 16-6-80

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux bavarois, cheminée pierres, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end, (+ location d'été, piscine chauffée). Dépliants: 255-6825, (819) 326-5836. 17-6-80

LAURENTIDES 45 milles de Montréal, maison québécoise neuve, meublée, lac protégé, juillet, août, $600/mois. 688-0902, 1-322-5871. 16-6-80

CHALET DE RÊVE retiré dans la montagne, 3 chambres, tout confort, grand vivoir, cuisine séparée, foyer véritable, à 300 pieds du lac, plage privée avec quai, tennis, terrain de jeu. St-Adolphe-d'Howard. 842-5559, 487-6684, 819-327-3434. 16-6-80

Bas-côté vieille maison, libre 24 juin au 1er septembre, Les Eboulements, comté Charlevoix. Vue splendide, coin intimiste, idéal couple, meublé, équipé. Téléphone soir. (514) 463-2328 ou (514) 679-8666. 16-06-80

STE-AGATHE, luxueux chalet suisse, 3 chambres 1½ salles de bain bain, lac, piscine, tennis. 331-6292. 23-06-80

CHALETS À VENDRE

PIERREFONDS, bord de l'eau, terrain: 90' x 200', chalet: 24' x 40', grange: 15' x 24'! Particulier. Visite samedi et dimanche: 5120 Bouchard, Pierrefonds. Semaine 767-1710. 16-6-80

GRANBY, chalet bois rond, endroit tranquille, arbres matures, électricité 220, puits artésien, $10,000. 375-2229. 16-6-80

ST-DONAT, lac Ouareau nord, 600 pi. de front sur lac (120,000 p.c.), 2 chalets de 3 chambres, vivoir cuisine, 2 foyers naturels, chauffage à l'huille et électricité, arbres magnifiques. Vendus au complet ou séparément: Mme L.-C. Simard 738-8575, Imm. Arthur Tremblay, 735-5588 16-06-80

CHAMBRES À LOUER

AVOIR RÉFÉRENCES. St-Denis près métro Jean-Talon. Jour: 435-0277 ou 277-8092. 01-7-80

COMMERCES À VENDRE

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corsetière/fine lingerie, établie depuis 16 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie. (514) 753-7333. 16-6-80

CONDOMINIUM

LONGUEUIL (VIEUX) condominium près du métro, spacieux 3½, piscine, saunas, garage inclus. 674-4260. 16-6-80

OUTREMONT, 3 logements à vendre, en co-propriété 270-5545 — 272-2441 — 277-4937. 16-6-80.

OTTAWA-OUEST, 2 ou 3 chambres à coucher, 1ere qualité, vue magnifique, climatisé, piscine, squash, tennis, etc. Revenu garanti. Déductible pour impôt. Cat. 31. Entre 9 h et 5 h.: 687-3675. 16-06-80

COURS

COURS de rattrapage français et mathématiques aux niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez au 738-1209. 30-6-80

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

INSTITUT international d'anglais, la Méthode Sandwich, tous les niveaux. 845-9688. 16-06-80

DEMANDES D'EMPLOI

DAME FRANÇAISE, secrétaire bilingue, références. Prendrais travail à domicile technique/commercial/littéraire, thèse, rapport, courrier, ainsi que traductions commerciales. Travail sérieux, machine IBM 937-8095. 16-06-80.

ENSEIGNANT en langue seconde et langage de programmation (Basic, Cobol, Fortran) cherche emploi quelconque pour été. Serge, 766-9616. 16-06-80

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-6-80

DIVERS/SERVICES

SECRÉTAIRE EN TECK, 4' x 17", propre. Aussi CHAISE DE CHAMBRE couleur bronze, capitonnée ivoire. ANTIQUITÉ très rare. 525-7156. 16-6-80

VITRAIL: réparation et création de fenêtres, portes et lampes en verre plombé, modèles originaux, travail exécuté par des artistes verriés expérimentées. Appelez 733-1268 ou 484-7324. 16-06-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stuco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. JNO

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST. Affaire à saisir, près Lennoxville. Magnifique propriété: 50 acres en culture, valonneux, rivières. Prix: $200,000. Conditions intéressantes. Ferdinand Berner, 819-826-5447, 819-826-5195, 514-465-5580. IMMEUBLE EXPRESS COURTIER. 19-06-80

MONT ST-GREGOIRE, magnifique ferme sur rue pavée, plusieur bons bâtiments, garage double, bonne maison, chemins pavés vers tous les bâtiments, 170 arpents, $165,000. 1-514-346-5049. 16-06-80

GARDERIE

PERSONNE D'EXPÉRIENCE demandée pour garder à domicile 2 enfants, 1 an et 3 ans, 3 jours/semaine. Références exigées. 484-2013. 16-6-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MAGNIFIQUE ORGUE HAMMOND H-112, modèle professionnel. Pre-set. Avec boîte de résonance séparée et mécanisme pour rythmes divers. 689-5312. 16-6-80

HARMONIUM centenaire en très bonne condition. 1-452-4334. 16-6-80

PIANO magnifique "Morris Listowel", droit, 1895. Meuble excellent état, sonorité superbe, banc d'origine, $2,450. R. Derome 273-0055. 16-6-80

LOGEMENTS À LOUER

N.-D.-G. Bas de duplex, 5½ chauffé, sous-sol fini (20' x 25') avec salle de bain; réfrigérateur, cuisinière, garage, fraîchement repaint, parc à proximité, 1er juillet. Références exigées. $550. 487-3299. 16-6-80

SNOWDON, 7½, luxueux, haut de duplex détaché, chauffé, avec réfrigérateur et cuisinière, 2 balcons, garage, espace vert avec jardin, libre 1er septembre. 738-8987. 17-6-80

N.-D.-G., 4521 Old Orchard. 7½ en bonne condition, non-chauffé, foyer, plancher en chêne, boiseries, $500/mois. 486-0212. 16-5-80

CENTRE-VILLE, 2½ non-chauffé, cuisinière/réfrigérateur fournis, près Radio-Canada, Université du Québec, $95. Après-midi seulement, 523-3305. J.N.O.

ST-LAMBERT — PRÉVILLE, appartement condominium, entièrement neuf, 2 salles de bain, tapis mur à mur, climatisé, piscine, sauna, tennis, près ponts et autobus, 679-9893. 16-6-80

N.D.G. 7½, bas duplex, rénové, non chauffé, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, foyer, garage, $575. Libre 1er avril. 482-9666 après 6h. 16-6-80

CÔTE-DES-NEIGES, bachelor, 1er juillet, $120. S'adresser à 733-2692. 16-6-80

SOMERLED 7½, haut de duplex, chauffé, foyer, très propre, $500. 731-9218 après 6h. 23-6-80

N.D.G. bas duplex, 6½, rénové, non-chauffé, non-équipé, cave, garage, $450 par mois. 1er juillet, préférence adultes, références. Après 6h, 484-7322. 16-6-80

MANOIR MONTPELLIER, condominium neuf de coin, ville St-Laurent, 5½ non-meublé, $550/mois, garage, piscine, tennis. Cause: propriétaire aux études à l'étranger. 733-3338. 16-6-80

4½ chauffé, $250, par mois, 1025 est, boul. St-Joseph, 282-0855. 17-06-80

LONGUEUIL beau 5½, chauffage électrique, tapis mur à mur, lave-vaisselle, entrée laveuse/sécheuse, 2 toilettes, stationnement pour auto, piscine, près autobus, libre, $350. 655-0709, 677-2981. 16-06-80

CÔTE-DES-NEIGES SECTEUR, près Université. Logement: 3 pièces, chauffé, moderne, près Outremont et toutes commodités, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude fournie, cour. $140. Juillet 737-4935. 16-06-80

CÔTE-DES-NEIGES, très grand 6 pièces, idéal pour professionnel (possibilité de bureau) 738-0174 16-06-80

CÔTE STE-CATHERINE, 2778, Coin Darlington, Grand 8½, luxueux, chauffé, tapis mur à mur. Foyer naturel. Garage. 737-5150, 735-6864. 16-06-80

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, chauffage électrique, tapis, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, garage, $600. 735-0689. 16-06-80

LOGEMENT À PARTAGER

8½ A PARTAGER avec 2 autres personnes, près Université de Montréal, spacieux, éclairé, chauffé, $117 par personne. 738-8072 — 526-6742. 16-06-80

LOGEMENT DEMANDÉ

PROFESSIONNEL, 2 adolescents, cherche à louer maison jumelée ou unifamiliale ou bas de duplex. Appareils électro-ménagers, quartier Rosemont de préférence, rue résidentielle. Transport facile CEGEP Maisonneuve. Au plus tard le 1er octobre 80. Jour: 281-5272. 16-6-80

MAISONS À LOUER

Maison sur Côte-des-Neiges, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, garage double, foyer, libre 1er août. $1,500. par mois ou selon entente. Écrire à: Dossier #C-344, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1 20-6-80

OUTREMONT, petite maison unifamiliale, 3 chambres, foyer, jardin, rue tranquille, libre 1er juillet, bail d'un an, $790. par mois non-chauffé, meublée ou non. 272-2508 après 5 h 00. 16-6-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. 30-6-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Clique mon
BIC
Poursuivez le chemin qui mène aux $$$$ et à la réussite...
Plus de 365 millions vendus l'année passée!

PAS DE VENTE... commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à plein temps. Idéal pour un homme et sa femme.

Les meilleurs comptes... sont prêts et disponibles pour des individus qualifiés qui désirent gagner des montants très élevés.

La compagnie fournit l'équipement de distribution automatique, les fournitures, des comptes, une formation complète et des lieux sûrs.

Vous fournissez le désir de réussir dans votre propre commerce et un investissement minimal de $5,990.00.

Notre compagnie offre un programme de financement libre pour l'expansion aux postulants qualifiés.

Si vous êtes éligible, nous vous transporterons par avion à nos frais à notre siège social à Milton, Ont., où vous profiterez d'une visite compréhensive de notre usine de 60,000 pieds carrés, tout en apprenant les détails concernant les profits énormes qui seront à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques.

Téléphonez, DÈS MAINTENANT À FRAIS VIRÉS, à Dominion Lighter Sales, Division du marketing:

(514) 866-1721

Demandez Gilles Bélanger, au poste 96.

Dominion Lighter Sales,
36 Edison, Étage "E",
Place Bonaventure,
Montréal, Qué.

16-6-80

OEUVRES D'OBJETS D'ART

RAKU
Sessions en juillet et août à l'atelier de Monique B. Ferron.
Dunham 295-2872
Longueuil 677-5046
16-6-80

A vendre livres d'art
'MON ONCLE ANTOINE'
incluant 6 sérigraphies d'
ANTOINE PRÉVOST
651-5888
16-6-80

JEAN-PAUL LEMIEUX, jeux hippiques, photo-lithographie, signée, numérotée, $1,200. 381-3604. 16-6-80

LE Sauteur, J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE, — A. Dumas, KAMOURASKA — A. Prévost, MON ONCLE ANTOINE. Soir: 418-843-6875, jour: 418-522-0640 (laissez message). 17-6-80

CADEAU ORIGINAL POUR LA FÊTE DES PÈRES. AQUARELLES pour son bureau. Clavet-Fournier utilise ce médium pour représenter l'environnement scientifique, mécanique, etc, aussi bien que le paysage nostalgique. Au "COIN DES ARTS", Gares Centrale et Windsor et Caisse Populaire N.-D.-G. 16-6-80

ART CHINOIS: 4 panneaux de 12' x 36', laque noire, figurines, ivoire et nacre de perles. 482-0755. 16-06-80

OFFRES D'EMPLOIS

VIRUS MONTRÉAL recherche vendeurs de publicité expérimentés, possédant voiture et connaissant bien le magazine. Minimum: 25 ans. 842-9749. 16-6-80

OFFRES D'EMPLOIS

Une perle rare!
Compagnie jeune et dynamique désire secrétaire pour son P.D.G., 4 ans d'expérience, parfaite bilingue, bonne syntaxe française, présentation soignée et bien mise. Bonne atmosphère. Conditions de travail excellentes. Bénéfices marginaux. Si tu réponds à ces normes, fais-nous parvenir ton curriculum vitae. Nous t'attendons. **Casier C346, CP 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1.**
16-6-80

CARRIÈRES EN SECRÉTARIAT

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
$15,600
Une importante compagnie de l'ouest de Montréal est à la recherche d'une secrétaire bilingue afin d'assister le directeur. Les candidats devront avoir une bonne dactylo ainsi qu'une sténo anglaise et française. Excellent bénéfices. S.V.P. appelez à:
(514) 878-1122
PAT TRUDEL

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
$15,000
Une compagnie internationale, située au coeur de Montréal, recherche une secrétaire exécutive. Sténographie bilingue, habilité d'organisation et relations publiques demandés. Travail varié. S.V.P. appelez LAURA MASSON.
(514) 878-1122
16-6-80
Suite 750 Place du Canada
quantum

SECRÉTAIRE pour bureau de professionnel situé près du centre d'achats St-Martin à Chomedey. Écrire au CP 43, Station St-Martin, Laval, H7V 3P4. 16-06-80

INGÉNIEURS TRADUCTEURS. Nous recherchons d'urgence des ingénieurs bilingues capables de traduire des documents techniques de l'anglais au français et du français à l'anglais. Principaux documents recherchés: informatique et électronique. Envoyez C.V. détaillé et spécimen de traduction (1 ou 2 pages) au: dossier C-345, CP 117, Brossard, PQ H3A 1E7. 16-06-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

OUTREMONT, 6 x 6½, charmant partiellement rénovée, rue tranquille, près de toutes commodités. Revenu annuel: $21,780 financement $56,000 à 14% et $9,000 à 12% jusqu'à nov. 82. Prix demandé: $125,000. 271-2780 après 17 h. 16-06-80

ST-BRUNO, grand triplex en brique. Revenus: $9,600 par an. 1er hypothèque 6¼ (1989) 2-5 et 1-4½, bien situé, $68,900. Téléphone: 653-3847. 16-06-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N.
8 pièces, semi-détaché, excellente condition, 3 chambres à coucher, cuisine moderne toute équipée, foyer naturel, sous-sol, garage, patio, grand jardin clôturé 100 x 35. Pas d'agent s.v.p.
737-5470
16-6-80

Montreal Trust
ST-BLAISE

Somptueuse demeure de l'époque victorienne entièrement restaurée, 18 pièces. Terrain 3 arpents agrémenté de nombreux arbres et haies. Résidence de prestige ou à projets! **Huguette St-Germain 584-3456, 467-1120.**
16-6-80

ST-FRANÇOIS, maison à vendre $26,000. 666-8619. 16-6-80

OUTREMONT, 730 Rockland, cottage semi-détaché, 4 chambres à coucher, cuisine rénovée, sous-sol fini, jardin, foyer, balcon, fenêtre Rusco, $105,000. Pas d'agent SVP. 271-1825. 19-6-80

REPENTIGNY, 7 pièces, impeccable, terrain 9000 pieds, garage, foyer, salle de séjour, balance hypothèque 6%. Pas d'agent. 581-6464, 322-5028. 16-6-80

VILLE DE GRANBY, maison de style, magnifique boiserie, grand terrain paysagé. Informations le jour: 844-3741 poste 838 ou 514-372-2794. 16-6-80

BOUCHERVILLE, cottage sortant de l'ordinaire! 3 grandes chambres, salle familiale avec foyer, barbecue dans cuisinette, salle à manger, 2 salles de bains complètes, sous-sol fini, garage, magnifiquement paysagé. Hypothèque de $20,500. à 10% jusqu'en 1983. Particulier 655-4234. 9-6-80

MANOIR MONTPELLIER. Condominium neuf de coin, 5½, garage, piscine, tennis. Ville St-Laurent. Cause: Propriétaire aux études à l'étranger. Prix d'aubaine. 733-3338. 16-6-80

STE-JULIE "Haut-Bois" Vivre parmi arbres/fleurs... c'est votre rêve! J'ai le cottage qu'il vous faut. Appelez-moi! Marie-Paule Paradis 651-1000, 641-1315, MONTREAL TRUST COURTIERS 16-06-80.

ROUGEMONT maison canadienne centenaire en pierre. Toit, fenêtres, portes, électricité, plomberie, planchers, foyer et cheminées à neuf. Isolation complète, divisions intérieures à termiger. Excellente restauration. Immeubles Lebeau Inc. Madeleine Bessette F.R.I. 1-469-3078. 16-06-80

ST-LAMBERT, bungalow, 2,600 p.c., construction exclusive, stuco et toit de bardeaux de cèdre, 8 grandes pièces, 2 chambres à coucher, bain romain, foyers, barbecue, cellier, terrain paysagé. Faut voir. $175,000. Vente privée. 672-1209 23-06-80

MAISON à la campagne, comté Portneuf, grand terain, soir: 418-268-8396. 16-06-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

ST-HILAIRE:
Savourez la tranquillité des marches dans la montagne, bungalow, 4 c.c., foyer, magnifique terrain. DEMANDEZ JEAN-MAURICE QUESNEL 467-5767, 467-9362.
VISITE LIBRE
DIMANCHE 15 JUIN - 2h - 4h

AHUNTSIC:
10215 Blvd. D'Auteuil: Duplex 2 - 5½ plus une garconnière. Propriété en très bonne état, 2 garages. Gisèle Bernardi 735-2681, 738-3893.

OUTREMONT
Magnifique résidence entièrement rénovée par architecte. 7 chambres à coucher. Salon de 17 x 20. Grand jardin - 2 garage. MLS $295,000. Claudette Limoges 932-1112, 481-5907.

CARTIERVILLE:
La ville à la campagne, bord de l'eau, maison de grande qualité, pierre et briqué. Magnifique cuisine, "den" au rez-de-chaussée, foyer, 3 salles de bain complètes. Piscine creusée. Faut voir! Silvia M. Proulx 735-2681, 342-3567.

ST-LAURENT:
L'important c'est de vivre! Élégants condominiums 4½ - 5½, secteur recherché. Micheline Richer 334-2714, Urbano Cirino 382-4944, 337-5170.

ST-LAMBERT:
Avenue Victoria près Boulevard Simard, 34 logements, revenu brut $94,000.00 entrée céramique moderne, stationnement avec prise. Hypothèque à 9¾%. EXCL. PEARL GAUTHIER 354-0360, 259-1198.

COURTIER 16-6-80

RJ Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

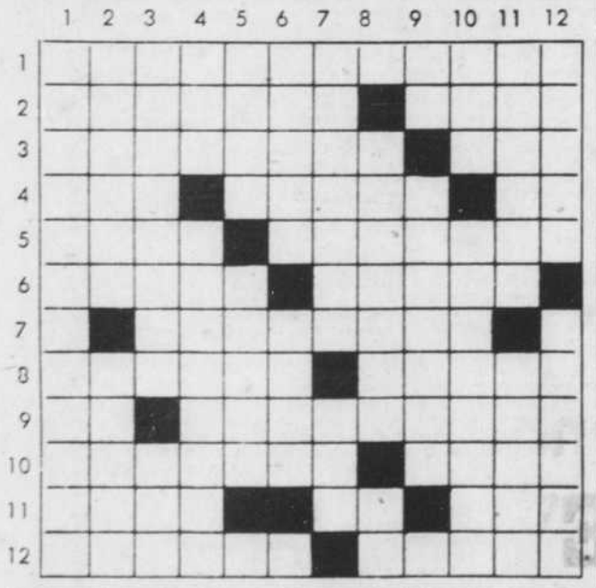

Horizontalement
1—Lieu où l'on élève les escargots.
2—Enfant, gamin. — Recouvre le matelas.
3—Etat de ce qui est livide. — Mèche de cheveux rebelle.
4—Colère. — Ornement sacerdotal. — Seul.
5—Ote la peau d'un fruit. — Négliger.
6—Décent, convenable. — Qui aime amasser l'argent et craint de le dépenser.
7—Production d'oeufs de vers à soie.
8—Qui n'existe que dans l'imagination. — Pierre précieuse ou pierre fine.
9—Ce qui est dû à quelqu'un. — Dans les armées romaines et médiévales, chef d'une troupe de cent hommes.
10—Travailleur manuel exerçant à son compte. — Suça le lait de la manelle.
11—Tout ce qui sert à lier. — Technétium. — D'un verbe gai.
12—Grosse pièce de construction à l'avant de la quille d'un navire. — Proposition qu'on énonce, qu'on soutient.

Verticalement
1—Qui a la forme d'un ellipsoide.
2—Veillée. — Tuyau en caoutchouc spécial, utilisé pour faire des raccords dans les canalisations des moteurs à explosion.
3—Revêtement intérieur d'un puits de mine. — Trois fois.
4—Petite pomme rouge. — Fit prendre racine à.
5—Pli. — Meurtris, en parlant des fruits.
6—Ville d'Italie. — Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806.
7—Etoffe à grosses côtes. — Trinitrotoluène.
8—Action d'élever des animaux. — Celtium.
9—Idem. — Superposent.
10—Epoque. — Rose.
11—Ce qu'on enlève en râpant. — Qui résulte d'un mélange.
12—Excroissement dure et pointue qui naît sur certains végétaux. — Ote la rate.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	R	B	E	L	U	R	E	■	T	C
2	E	V	I	E	R	■	S	U	T	U	R	E
3	C	R	E	T	O	I	S	E	■	N	I	D
4	F	I	N	E	S	S	E	■	R	I	M	E
5	I	L	■	M	I	S	■	R	E	V	E	R
6	G	■	B	E	V	U	E	■	M	E	R	■
7	U	S	I	N	E	■	L	I	E	R	A	S
8	E	T	A	T	■	A	L	O	R	S	■	F
9	■	R	I	■	A	G	E	N	C	E	R	A
10	O	I	S	O	N	■	■	S	I	L	E	X
11	S	C	E	P	T	R	E	■	E	L	A	■
12	E	T	R	E	I	N	T	E	■	E	L	U

Qualité de l'air sur l'île de Montréal

Léger renonce à ses responsabilités (STOP)

par André Tardif

Selon STOP (Society to Overcome Pollution), un organisme écologique sans but lucratif de la métropole, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, renonce à ses responsabilités lorsqu'il s'agit de la qualité de l'air sur l'île de Montréal. Et on voudrait que le Conseil consultatif de l'environnement du Québec se penche sur la question.

La Communauté urbaine de Montréal (CUM) est au coeur du problème, en ce que son règlement 44 concernant l'assainissement de l'air n'est pas soumis à la loi provinciale. Or, affirme STOP, si ce règlement a des normes plus strictes en général que celui du Québec, on y retrouve des lacunes qu'il importe de corriger dans les plus brefs délais.

Ainsi, la CUM serait dans l'impossibilité de poursuivre des pollueurs publics tels que l'incinérateur des Carrières, sur le boulevard Rosemont. Car le règlement 44 fixe la limite pour se plier aux normes établies à décembre 1983, alors que la loi provinciale stipule que cette date est en décembre prochain.

De plus, la CUM n'est pas forcée, contrairement à la loi québécoise sur la qualité de l'environnement, de rendre publiques les normes actuelles d'émission dans l'atmosphère. Et M. Bruce Walker, directeur de la recherche à la STOP, l'a récemment appris à ses dépens.

L'organisme attribue également à l'imprécision de l'ancien règlement à la CUM sur l'assainissement de l'air le fait que la compagnie Miron ait pu faire renverser, en Cour d'appel, un jugement la condamnant pour avoir pollué l'air du quartier Saint-Michel.

Enfin — et ici la STOP blâme également les gouvernements fédéral et provincial — la CUM n'a aucun pouvoir légal pour réglementer les émissions des véhicules-moteurs, et Québec ne semble pas vouloir agir dans ce domaine non plus que le fédéral.

«Les normes canadiennes n'ont pas changé depuis 1975 tandis qu'aux États-Unis, elles sont devenues de plus en plus sévères, dit M. Walker. Le règlement 44 de la CUM n'aide pas beaucoup non plus, car s'il est vrai que l'article 3.07 interdit aux automobilistes de laisser en marche pendant plus de quatre minutes le moteur d'un véhicule stationné à l'extérieur lorsqu'il fait plus que — 10 degrés Celsius, il faut reconnaître que cet article n'est que très rarement mis en vigueur. La plupart des policiers de la CUM ne savent même pas qu'un tel règlement existe.»

La STOP s'inquiète notamment de la contribution à long terme des émissions en oxydes d'azote sur la création de pluies acides, ainsi que sur l'importance soupçonnée des hydrocarbures de diesel dans l'étiologie du cancer.

Par ailleurs, une étude du marché entreprise grâce à une subvention étudiante a permis à l'organisme de découvrir que, chaque jour sur l'île de Montréal, plus de 1,500 tonnes métriques de fibre de bois d'une valeur certaine étaient détruites. Et durant ce temps, l'industrie de l'isolation n'utilise qu'une infime partie de journaux récupérés, tandis que les usines de papier de la région n'achètent pas encore de quantités importantes de papier déjà utilisé.

Les quatre étudiants oeuvrant au projet tentent d'identifier les sources d'étranglement qui resserrent le flot de retour du papier usagé aux usines, dans le système actuel de recyclage. Ils entendent également proposer des procédures de normalisation pour diminuer la fluctuation des prix par tonne de papier usagé. Des rapports sur ces études seront présentés dans environ six mois.

Forget trouve curieuse la façon d'agir de Jean Keable

QUÉBEC (PC) — «Il est extrêmement curieux que le commissaire Jean Keable ait vécu à proximité d'un témoin pendant plusieurs jours, dans un hôtel, partageant des repas, les payant même au bénéfice du témoin. Est-ce qu'il s'agissait là d'une tentative pour suggérer des témoignages?»

C'est la question qu'a posé hier le député libéral, M. Claude Forget, alors qu'il a qualifié de «curieux» les procédés utilisés par la Commission d'enquête sur les activités policières en territoire québécois.

Cette question, et bien d'autres, ont donné lieu en commission parlementaire à une vive altercation entre le député et le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, qui devait accuser son vis-à-vis de vouloir miner, par ses insinuations, la crédibilité de la Commission d'enquête et de son président, Me Jean Keable.

Ce témoin, qu'évoque M. Forget, c'est l'informatrice Carole Devault. Il a réclamé que le gouvernement fasse la lumière sur les circonstances qui ont entouré le témoignage de Mme Devault à la Commission.

Tout a débuté lorsque M. Forget a exhibé un arrêté en conseil faisant état d'un remboursement de $559 au Commissaire Keable pour ses frais de repas et d'hôtel, de même que ceux d'un témoin pour la période allant du 11 septembre au 12 décembre 1979.

«Est-ce là un procédé régulier que le président d'une Commission d'enquête se voit rembourser des frais de repas dont une partie est imputable à un témoin», demande M. Forget.

Un sous-ministre, accompagnant M. Bédard, devait expliquer qu'il fallait considérer le contexte. Le témoin n'était alors pas connu et son identité devait être protégée. Il ajouta que ce témoin, c'était Carole Devault.

M. Forget a alors demandé au ministre s'il ne trouvait pas que c'était là une manière d'agir pour le moins bizarre pendant que Mme Devault poursuivait son témoignage à huis-clos. «Comment ajouter foi à des témoignages recueillis de cette manière», a dit M. Forget. Le député libéral s'est demandé s'il ne s'agissait pas là d'une tentative pour suggérer des témoignages et rendre le témoin «complaisant».

Le ministre de la Justice devait répliquer qu'il n'y avait rien là de répréhensible et qu'il est arrivé que des repas soient pris avec Mme Devault alors que cette dernière poursuivait son témoignage à huis-clos, témoignage qui devait durer plusieurs jours. Il devait d'ailleurs ajouter qu'un procureur de la Commission était présent en ces occasions.

Plus tôt, M. Forget a également soulevé des questions relatives à la protection dont bénéficiait Mme Devault. Il s'est demandé pourquoi cette dernière bénéficiait d'une protection policière constante alors que M. François Séguin, identifié par Me Keable comme informateur, ne recevait pas le même traitement.

M. Bédard a expliqué que Mme Devault s'était présentée volontairement devant la Commission et qu'elle avait réclamé la protection de la police, contrairement à M. Séguin qui, à la connaissance du ministre, n'aurait jamais réclamé un tel privilège.

Invité à préciser les sommes consenties pour assurer la protection de Mme Devault, le ministre a indiqué qu'un montant de $19,027 a été affecté à ce poste. De plus, environ $7,000 ont été versés à celle-ci pour ses frais de déménagement et de subsistance. M. Bédard a précisé que l'on avait mis fin à la protection policière au lendemain de l'entrevue qu'accordait Mme Devault à l'émission «Télémag» de Radio-Canada.

Insatisfait des réponses fournies, qualifiant d'irrégulière les méthodes de la Commission, M. Forget devait réclamer que le gouvernement fasse toute la lumière et dévoile tous les détails, financiers en particulier, qui ont entouré le passage de Mme Devault devant la Commission.

25 personnes en otages dans une banque de Milan

MILAN (d'après Reuter et AFP) — Des bandits, au nombre de trois croit-on, ont pris 25 personnes en otages hier au siège milanais de la Banco di Roma et ont menacé de se livrer à un «bain de sang» si leurs exigences ne sont pas satisfaites tôt ce matin.

Ils réclament une énorme rançon, dont le montant n'est pas révélé, et la mise à leur disposition d'un hélicoptère pour s'enfuir avec l'argent. Les malfaiteurs, qui se sont barricadés dans la salle des virements de la banque où ils ont entassé leurs otages, ont libéré l'un d'eux, un employé, qui a été blessé à la tête d'un coup de crosse de pistolet.

Trois coups de feu ont été tirés à l'intérieur de l'immeuble de six étages, situé en plein centre de Milan, abritant les services de la banque où les bandits ont pénétré par une porte de derrière. Une ambulance a été appelée par la police, mais on ignore si quelqu'un a été atteint par les coups de feu.

Des employés de la banque ont déclaré à la police que les bandits masqués étaient allés d'abord à la caisse principale de la banque. Ils se sont emparés des otages au service des virements, au premier étage, quand le caissier leur a dit qu'il n'y avait pas d'argent dans la caisse.

En contact permanent avec la police et deux magistrats du parquet de Milan, les malfaiteurs ont menacé de provoquer «un grand bain de sang» si leurs exigences ne sont pas remplies.

Le chef de la police milanaise mène les négociations avec les bandits grâce à un téléphone intérieur. Selon l'agence italienne Ansa, les bandits sont séparés de la police par une vitre blindée à l'intérieur de la banque, et à chaque fois que les policiers font mine de s'approcher, ils pointent leurs armes contre les otages.

Des policiers de la brigade anti-émeute, armés jusqu'aux dents, ont pris position autour de la banque pendant que le procureur de la capitale lombarde tentait d'établir le contact avec les bandits.

La pension de vieillesse sera augmentée à $191

OTTAWA (PC) — La pension de vieillesse sera augmentée le 1er juillet de $186.80 à $191.28, a annoncé hier le ministère de la Santé et du Bien-être.

Un porte-parole de ce dernier a dit que le supplément de revenu garanti et les allocations aux épouses augmenteront aussi pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

Le supplément de revenu garanti comprend le supplément de $35 voté le mois dernier pour les citoyens âgés les plus démunis. Le maximum du supplément passera de $153.35 à $192.03.

Une personne qui touche ce maximum de supplément en plus de sa pension de vieillesse recevra ainsi $383.31 le 1er juillet.

Le supplément maximum garanti pour un couple marié de pensionnés augmentera de $127.51 à $148.07 pour chacun des conjoints.

Les allocations aux épouses augmenteront de $314.31 à $339.35. Ces femmes, pour la plupart âgées de 60 à 65 ans, sont mariées à des hommes qui reçoivent la pension de vieillesse.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

OUTREMONT
Pas d'agent. Site exceptionnel, entouré d'arbres. Adjacent à Université de Montréal et écoles. Style Tudor, toit ardoise, 2 foyers, boiseries superbes, 4 chambres à coucher, salle d'habillage, cuisine ultra-moderne, 3 salles de bain, complètement rénovée, décembre 1979. Garage. Prix réduit à $185,001.00. 26 Claude Champagne, 738-2829. Sur rendez-vous seulement.
16-06-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

BROSSARD:
Superbe cottage "CHATEAUNEUF DE SARATOGA 1977", 4 chambres, 2 salles familiales, cuisine équipée du poêle "Jenn-Air", four encastré, four micro-ondes, air climatisé, système d'alarme, hyp. $59,000. à 10¼% due 1983, secteur de choix. MLS Jocelyne Robida 672-0235, 678-0838.
16-6-80
COURTIER

Trust Royal
Services immobiliers

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC. COURTIER
Avec nous... c'est tellement plus facile

CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $92,000 pour 2 chambres et $66,000. pour garçonnière.
VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez Ted Schaner - rés.: 849-5458, Nicole Boyd - rés.: 488-4696.
N.D.G.
GRANDE MAISON: 9 pièces plus sous-sol aménagé en joli appartement, cuisine à l'étage pour belle maman. Jardin, petit mais coquet, garage. Près autobus, magasins. Josette Clément 933-0661 & Irène Wright 487-5904. Bureau: 935-8541.
SNOWDON
BELLE OCCASION! Duplex 5½ - 6½. Près du futur métro. Belles boiseries en chêne. Cuisine claire moderne. Salles de bain rénovées. Systèmes de chauffage et d'électricité refaits. Jardin. Garage double. $72,000. Josette Clément 935-8541, rés: 933-0661.
16-6-80

Voir autres annonces classées, en page 12

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE ANCESTRAL transformé magiquement par artisans sous la conduite architecte renommé. Joie de vivre dans plus beau cadre du Mont St-Hilaire, dans intérieur extraordinaire et confortable, sur terrain 45,000 p.c. avec grange et ruisseau. 30 minutes de Montréal. Madelaine Laroque, 464-0555. Fiducie du Québec, 467-1211 16-06-80

STE-MÉLANIE, basses Laurentides, à 25km de Joliette, superbe maison champêtre construite en 1972, foyer en pierre, fenêtres panoramiques, chauffage électrique. Terrain, 40 arpents, vallonné et montagneux. Prix: $88,000. Téléphone: (514) 883-5360. 16-06-80

RIVIERA TOURAINE, GATINEAU, Vente privée, Bungalow: 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer, 2 chambres de bain complètes, laveuse, sécheuse, air climatisé, garage, piscine, patio, jardin. Taxes raisonnables. Cause: déménagement à Toronto. Prix: $49,950. Téléphone: 819-568-0078. 23-06-80.

LAVALTRIE, maison à vendre, magnifique vue sur le fleuve, cuisine, salle à manger, salon, foyer, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, piscine, tennis. Prix: $62,000. 1-586-2352. 16-06-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

RIVE-SUD
CALIXA-LAVALLÉE
Maison en bois style début du siècle presqu'entièrement rénovée, 9 pièces, cave isolée, atelier 10 x 17, chauffé et éclairé, site champêtre, arbres, ruisseau, potager, environ 3 arpents... AUSSI petite maison coquette rénovée de 2 chambres, salle de séjour et cuisinette, cave finie, même site exceptionnel, environ 2 arpents. VENTE RAPIDE ET SANS AGENT.
279-0418
16-6-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-ANDRÉ AVELLIN. Maison de campagne, garage, très grand terrain. Endroit très pittoresque et privé. Peu de distance du magnifique domaine du château Montebello. Véritable aubaine. Jour: 819-423-6361. 20-6-80

STE-ADÈLE, maison canadienne, construction 1971, chauffage électrique, 5 chambres à coucher, foyer, salle de jeu, terrain: 21,500 p.c., logement adjacent: 3 pièces. Prix: $123,000. 1-229-3227 ou 273-8391. 16-6-80

STE-SOPHIE (5 milles de St-Jérôme) 2 étages, 5 appartements, 2 salles de bain, $52,800., 27,000 p.c., beaux arbres. Faut voir! 1-432-3394. 16-6-80

LAC MONTJOIE, Cantons de l'Est, 12 milles de Sherbrooke et Magog, magnifique cottage de campagne, construction '79, bord du lac, entièrement meublé, finition luxueuse, 4 grandes chambres, 2 salles de bain, salle à manger, salon, foyer, terrain double. 1-819-563-5764, 846-2694, 514-465-3289. 16-6-80

CANTONS DE L'EST, dans un rang, maison pièces sur pièces, décapée et remise en état. Faut voir! $25,000. jour: (819) 583-1630, soir et fin de semaine (819) 888-2756 (Guy).

DOMAINE 65,000 p.c., près Berthierville, magnifiquement paysagé, rivière, court tennis privé, piscine creusée. Canadienne pierres & stuc, 7 pièces, foyer, moquettes aux 3 niveaux, bar, etc. Vente privée. 1-836-3974 16-06-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

STE-ANNE-DES-LACS. Lac Ouimet, magnifique bord de l'eau, 45 minutes de Montréal. Cette propriété de grand luxe offre plus de 400 pieds sur le lac. 156,000 p.c. magnifiquement paysagé. Construction de qualité supérieure. Cette maison de 12 pièces possède un charme unique. Salon avec foyer de pierre, salle à manger avec grilloir, cuisine complètement équipée, garage détaché pour 4 voitures, abris pour bateau. Pour tous renseignements, communiquez avec Liette Gabanna, 1-227-2663, ligne directe de Montréal: 435-3616, soir à frais virés: 1-224-4150. DES ROSIERS ET ASSOCIES, "Le Maitre courtier" 16-06-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine
suite 108, Montréal
(Métro Peel)
J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

AU GRAND LAC NOMININGUE, occasion unique. Splendide terrain (domaine), 151,235 p.c., complètement boisé, 202 pieds de façade sur le lac, $16,500, comptant: 20%, solde: 12% intérêts. 621-6223 ou 363-8291. 16-6-80

NOMININGUE, terre avec très beau boisé plus de 400 pieds bord lac naturel plus 2,000,000 p.c. près 1 mille long, seulement $19,500, comptant: $1500. 363-8291, 621-6223. 16-6-80

ESTEREL, très beau terrain, 30,000 p.c., au bord du lac Dupuis, face à l'hôtel Estérel, $20,000. Pour informations, appelez 487-4764. 16-6-80.

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O.

VOYAGES

PARIS, $499., FLORIDE, $189., MEXIQUE, avion - auto, $389. EURO-AMERICAN, 878-1085. J.N.O.

Services aux anciens combattants

MUSICIEN
«BRUNCH QUÉBÉCOIS»
dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.
LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h
$10.25
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h
Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535
Stationnement gratuit

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

Le Valençay Inc.
STUDIO DE DECORATION INTERIEURE
932-8131
Gilles-André Vaillancourt s.d.e.q.

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Offrez-lui un cadeau spécial pour la
Fête des Pères
Abonnez-le au
DEVOIR
Tarifs d'abonnement
6 mois—$38.00
12 mois—$70.00

LE DEVOIR — C.P. 6033, MONTRÉAL, P.Q. H3C 3C9
L'abonnement est offert par:
Nom:
Adresse:
code postal:
L'abonnement sera livré à:
Nom:
Adresse:
code postal:
6 MOIS — ☐
12 MOIS — ☐
À l'étranger le tarif aérien est en sus.

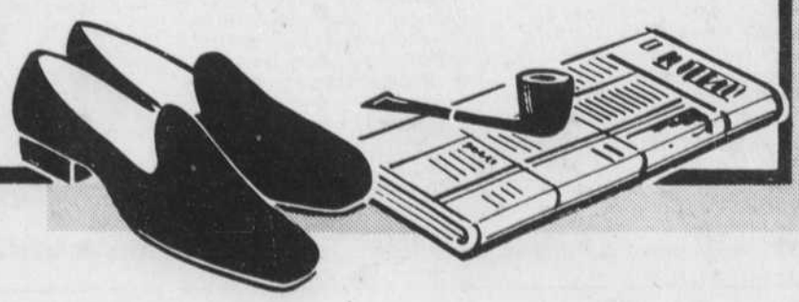

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le temps d'agir

LA déclaration sur le Proche-Orient, tant attendue et tant redoutée aussi, a finalement été adoptée par les Neuf et rendue publique à la clôture du sommet de Venise. Nuancée et substantielle à la fois, elle n'a pas déclenché la crise que d'aucuns appréhendaient entre la Communauté européenne et les États-Unis. Sans engager vraiment un nouveau processus de règlement du conflit entre Israël et l'OLP, cette initiative des dirigeants du Marché commun est de nature à créer le nouveau climat politique et diplomatique nécessaire à la reprise fructueuse des négociations. La déclaration confirme surtout dans quelle direction et avec quels intéressés ces négociations doivent reprendre, si l'on veut qu'elles aboutissent à la paix. Voilà une initiative à laquelle le Canada devrait s'associer.

■

Avant même que les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté européenne n'arrivent à Venise, les États-Unis avaient publiquement fait savoir leur mécontentement. Pour sa part, le gouvernement israélien n'avait pas caché sa profonde irritation, prévenant à l'avance les dirigeants européens que leur intervention n'aurait pas d'effet sur la volonté d'Israël de s'en tenir aux accords de Camp David et à l'interprétation que leur donne le premier ministre, M. Menahem Begin. Ces pressions ont probablement réussi à modifier la présentation de la déclaration de Venise, mais elles n'en ont visiblement pas changé la substance ni l'orientation fondamentale.

La position prise par la Communauté autant que la décision d'intervenir n'est pas le seul fruit des efforts, plus spectaculaires, de la France pour provoquer un déblocage. Il faut y voir peut-être davantage la marque discrète de Lord Carrington et de la Grande-Bretagne. Cette initiative reflète à vrai dire le sentiment largement répandu dans les capitales européennes que les accords de Camp David ont atteint leurs limites, qu'ils n'ont pas favorisé le règlement général du conflit du Proche-Orient, que les risques de désordres et de guerres se sont mêmes aggravés, ainsi qu'en témoignent les tensions croissantes en Cisjordanie, et qu'il faut donc en venir à une approche plus globale.

Notamment à Washington, l'on craignait que les Neuf s'engagent trop du côté de l'Organisation pour la libération de la Palestine; mais la déclaration de Venise, tout en invitant les pays en cause à associer l'OLP aux négociations, reprend plus largement toutes les conditions nécessaires à un règlement. La paix passe par la reconnaissance des États de la région, «y compris Israël», et par celle des droits légitimes du peuple palestinien; par l'évacuation des territoires occupés; par un accord sur Jérusalem; par l'abolition des colonies juives de peuplement; par l'engagement de la communauté internationale à garantir la sécurité; et surtout par la renonciation à la force et aux menaces. Un rôle essentiel y est prévu pour l'OLP, invitée du même coup à respecter, cependant, les mêmes principes.

Comme il fallait s'y attendre, la déclaration est dénoncée par Israël et prudemment mais favorablement accueillie de la direction politique de l'OLP. Elle achoppe toujours cependant sur la question «préalable», encore hier rappelée par M. Edmund Muskie, de la renonciation par l'OLP à l'article de son programme politique prônant le démantèlement de l'État juif. Néanmoins, même le secrétaire d'État américain, dans ses commentaires d'hier, parlait à son tour de l'OLP comme d'un partenaire pour ainsi dire naturel. Le climat change visiblement. Malgré que l'OLP poursuive en territoire occupé des opérations de résistance, son statut politique n'est plus caché par le masque du terrorisme qu'on lui a appliqué depuis des années. Mais le blocage demeure: qui d'Israël ou de l'OLP va faire le premier pas?

Les Neuf n'ont pu résoudre ce dilemme encore. En reconnaissant l'OLP, en effet, Israël annoncerait sa renonciation aux territoires occupés, sans pour autant avoir la garantie que là s'arrêteront les exigences de M. Yasser Arafat. A l'inverse, en reconnaissant enfin Israël, l'OLP consoliderait l'État juif, sans en avoir davantage la certitude que le gouvernement israélien va céder, avec la Cisjordanie et Gaza, le territoire nécessaire à la création d'un État palestinien. Cette impasse fait le jeu des extrémistes qui veulent, les uns, ne rien laisser aux Palestiniens, et, les autres, tout reprendre de la Palestine d'avant 1948. Et ce jeu mène inévitablement à la guerre.

Une voie de solution existe pourtant. Elle était indiquée par le représentant de la Norvège aux Nations unies ces derniers jours dans une entrevue au *New York Times*. Puisque tous les pays impliqués ou intéressés reconnaissent qu'il ne saurait y avoir de règlement ni de paix durable au Proche-Orient, notamment entre Israël et ses voisins arabes, sans un dénouement du problème palestinien, et que les Palestiniens n'ont d'autre représentant politique que l'OLP, pourquoi ne pas associer l'OLP aux négociations sans exiger ni d'elle ni d'Israël de conditions préalables? Cette approche pragmatique n'est peut-être pas la seule, mais en tout cas, provenant d'un membre des Nations unies assidu aux débats sur la question du Proche-Orient, elle devrait être sérieusement considérée par d'autres pays.

■

Le Canada peut à cet égard jouer le rôle «modeste et pragmatique» qu'il se plaît à définir comme le sien sur la scène internationale. Ottawa craignait de s'aliéner Israël en intervenant d'une manière qui semble favoriser les Arabes. L'initiative européenne montre qu'au contraire le temps est venu pour les membres de la communauté internationale d'agir à leur tour, et que des interventions comme celle des Neuf ne vont pas automatiquement «compromettre le processus de Camp David».

Le gouvernement fédéral n'a pas renoncé aux services de M. Robert Stanfield, l'ambassadeur spécial que l'ex-premier ministre, M. Clark, avait nommé pour dénouer «l'affaire de Jérusalem». Le rapport de M. Stanfield, toujours d'actualité, renferme les éléments qui permettraient au ministère des Affaires extérieures de définir enfin une politique active à l'égard du Proche-Orient.

Jean-Claude LECLERC

DOCUMENT

La déclaration de Venise

Texte de la déclaration commune sur le Proche-Orient adoptée le vendredi 13 juin par les chef d'État ou de gouvernement de la Communauté économique européenne:

1— Les chefs d'État et de gouvernement et les ministres des Affaires étrangères ont eu un échange de vues approfondi sur la situation actuelle au Moyen-Orient dans tous ses éléments, y compris l'état des négociations résultant des accords signés entre l'Égypte et Israël en mars 1979.

Ils sont convenus que les tensions croissantes qui affectent cette région constituent un danger sérieux et rendent plus nécessaire et plus urgente que jamais une solution globale du conflit israélo-arabe.

2 — Les neuf pays de la communauté européenne estiment que les liens traditionnels et les intérêts communs qui unissent l'Europe au Moyen-Orient leur imposent de jouer un rôle particulier et leur commandent aujourd'hui d'oeuvrer de manière plus concrète en faveur de la paix.

3 — À cet égard, les neuf pays de la Communauté se fondent sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et sur les positions qu'ils ont exprimées à plusieurs reprises, notamment dans leurs déclarations du 29 juin 1977, du 19 septembre 1978, des 26 mars et 18 juin 1979, ainsi que dans le discours prononcé en leur nom le 25 septembre dernier par le ministre des Affaires étrangères d'Irlande à la 34ème Assemblée générale des Nations unies.»

4— Sur les bases ainsi définies, le moment est venu de favoriser la reconnaissance et la mise en oeuvre des deux principes universellement admis par la communauté internationale: le droit à l'existence et à la sécurité de tous les États de la région, y compris Israël, et la justice pour tous les peuples, ce qui implique la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien.

5— Tous les pays de la région ont le droit de vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties.

Les garanties du règlement de paix devraient être fournies par les Nations unies sur décision du Conseil de sécurité et, le cas échéant, sur la base d'autres procédures mutuellement agréées. Les neuf se déclarent disposés à participer, dans le contexte d'un règlement global, à un système de garanties internationales concrètes et contraignantes, y compris sur le terrain.

6— Le problème palestinien, qui n'est pas un simple problème de réfugiés, doit enfin trouver une juste solution. Le peuple palestinien, qui a conscience d'exister en tant que tel, doit être mis en mesure, par un processus approprié défini dans le cadre du règlement global de paix, d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination.

7— La mise en oeuvre de ces objectifs exige l'adhésion et le concours de toutes les parties en cause au règlement de paix que les Neuf s'efforcent de promouvoir sur la base des principes définis dans les déclarations mentionnées ci-dessus.

Ces principes s'imposent à toutes les parties concernées, donc au peuple palestinien, et à l'OLP, qui devra être associée à la négociation.

8— Les Neuf reconnaissent le rôle particulièrement important que la question de Jérusalem revêt pour toutes les parties en cause. Les Neuf soulignent qu'ils n'acceptent aucune initiative unilatérale qui ait pour but de changer le statut de Jérusalem et que tout accord sur le statut de la ville devrait garantir le droit de libre accès pour tous aux Lieux saints.»

9— Les Neuf rappellent la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967, comme il l'a fait pour une partie du Sinaï.

Ils sont profondément convaincus que les colonies de peuplement israéliennes représentent un obstacle grave au processus de paix au Moyen-Orient. Les Neuf considèrent que ces colonies de peuplement ainsi que les modifications démographiques et immobilières dans les territoires arabes occupés sont illégales au regard du droit international.

10— Soucieux de mettre fin à la violence, les Neuf considèrent que seul la renonciation à la force et à la menace de l'emploi de la force par toutes les parties peut créer un climat de confiance dans la région et constitue un élément fondamental pour un règlement global du conflit au Moyen-Orient.

11— Les Neuf ont décidé de prendre les contacts nécessaires avec toutes les parties concernées. Ces contacts auront pour objet de s'informer de la position des différentes parties par rapport aux principes définis dans la présente déclaration et, à la lumière des résultats de cette consultation, de déterminer la forme que pourrait prendre une initiative de leur part.

LIBRE OPINION

Fuyante et impossible identité

par Jean-Marc Piotte

Professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal, l'auteur séjourne cette année en France d'où il nous adresse cet article.

■

Étonnement. Aucun analyste, à ma connaissance, n'avait prévu un si grand écart entre les partisans de l'affirmation nationale et ceux du fédéralisme renouvelé, répété. Effarement de ceux qui ont été portés par l'utopie indépendantiste depuis les années 60. Un chapitre ou une section de l'histoire du Québec vient de se terminer.

Je peux toujours chercher à expliquer après coup le non prévu. Pourquoi la majorité francophone a-t-elle refusé de répondre «OUI» à une question qui n'aurait permis que l'ouverture de négociations constitutionnelles dans un rapport de forces où la position du Québec aurait été consolidée? La peur, la crainte d'un lendemain économique incertain, le chômage et l'inflation engendrés par un système dont la croissance repose sur l'alternance du dérèglement et de l'ordonnance, puis la hantise que la guerre atteigne les pays capitalistes, occidentaux et blancs ont influé sur le Québec comme ailleurs: les individus, les groupes sociaux et les nations potentiellement contestataires des pays nantis se replient sur leurs avoirs en déperdition.

Le Parti québécois voulait représenter un bon gouvernement. Il a cherché à charmer tout un chacun, sa seule mesure étant la cote des sondages. Il a brisé le front commun des syndicats du secteur para-public, utilisant lois spéciales et décrets, pour imposer, avec l'appui de la majorité des payeurs de taxes et d'impôts, la rationalité de l'État aux syndiqués en lutte. Il a refusé de libéraliser l'avortement pour ne pas heurter la puissante et influente église catholique.

Suite à la page 16

BILLET

La fête des pères

La fête des pères approche, les papas sont tous merveilleux. Que ce soit la cravate, le rasoir électrique, le lazy-boy ou la belle robe de chambre en suède à $350 (3 tons au choix), ils l'ont tellement mérité nos chers papas. C'est vrai puisque c'est écrit à pleines pages dans les journaux qui ont merveilleusement le tour pour masquer les odeurs douteuses de gros sous par la dégoulinade sirupeuse de compliments commerciaux.

Les papas aux tempes argentées rêvent de golf et de savon à fragrance virile dans leur chaise berçante toute neuve importée d'Italie.

Ainsi, la valeur, la chaleur, la bonne humeur et la vigueur de nos chers papas sont célébrées avec éclat immuablement à chaque saison.

En réalité, tout cela est un hymne à la consommation d'articles pour hommes et en même temps un attentat à une certaine paternité, rebelle celle-là, aux pompes publicitaires et commerciales.

Non pas qu'il soit mauvais d'offrir un cadeau à son père ou à son mari, bien au contraire. Ce qui n'est pas sain par contre, c'est de laisser aux marchands l'exclusivité de diriger et d'administrer la fête des pères, c'est de renoncer à approfondir ce qui pourrait être le rappel annuel d'une paternité redéfinie.

Une paternité qui ne serait pas artificiellement séparée de la maternité, qui serait enfin débarrassée du souci d'étaler sur quelques semaines les ventes de fleurs et de cravates.

Une paternité chaleureuse et aussi féminine qui assumerait aussi bien les vaisselles, les couches, les câlineries, les levers la nuit, que le bricolage ou le baseball. Une paternité qui pourrait revendiquer, selon les termes de madame Payette, le droit à ne pas être nécessairement le chef incontesté et même à pleurer.

Ce visage plus humain de l'homme remis en question commence à poindre un peu partout. Cependant, les vieux schémas demeurent massivement en place. Les pères et les mères assument en général des fonctions bien déterminées, les uns à l'extérieur, les autres à l'intérieur du noyau familial. Et même si les femmes «se libèrent» sur le marché du travail, elles ne sont en général nullement affranchies pour autant des corvées et des responsabilités familiales.

Hommes et femmes vieillissent ainsi parallèlement. D'ailleurs, un des drames du troisième âge c'est de découvrir l'homme aux prises avec une solitude provoquante qui lui arrache brutalement son statut de seigneur et maître, la disparition de sa compagne le laissant sans raison de vivre, puisqu'en plus du choc de son départ, il lui faut assumer des rôles qu'il ne jugeait ni masculins, ni gratifiants: son entretien, celui de la maison et les multiples petites routines de l'existence dont sa compagne devait s'accommoder qu'elle le veuille ou non.

La fête des mères est d'ailleurs là pour la libérer une fois par an de ses fonctions féminines traditionnelles. La douceur et la délicatesse ont donc encore à se frayer un chemin difficile et tortueux pour gagner le coeur de bien des pères pris dans une définition étroite, astreignante et sclérosante de leur rôle. Mais, ce petit chemin raboteux, c'est la seule voie qui permettrait aux pères de se libérer des rôles et des fonctions qu'ils se sont toujours appropriés: de la fête des pères avec parfums et cravates à la paternité-tendresse, il y a un bel itinéraire à découvrir.

Hubert de RAVINEL

Rectificatif

Dans le texte de Michel Nadeau sur le Festival du cinéma qui a paru hier, on aurait dû lire à la dernière phrase du deuxième paragraphe: «Pour renforcer un peu la direction du Festival, les gouvernements ont obtenu la présence *d'hommes d'affaires* au conseil d'administration.» Une phrase a été amputée à la quatrième ligne de la deuxième colonne: «On sent une crainte de se confronter ouvertement avec l'extérieur; on réclame un statut privilégié. Dans cette veine, faudra-t-il faire courir Gilles Villeneuve dans un corridor distinct parce qu'il est Québécois et que le Grand Prix se déroule au Québec».

■

Dans l'éditorial de Michel Roy, un mot a sauté dans le premier paragraphe. Il aurait fallu lire, à la deuxième phrase: «La gravité *du débat* auquel il venait de participer...»

En vacances depuis le 7 juin, Lise Bissonnette ne rentrera qu'au début de juillet.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Pour rétablir les faits*

(Lettre adressée à Mme Lise Bissonnette, éditorialiste.)

C'est avec intérêt que nous avons lu votre éditorial du 30 mai dernier sur le conflit entre la CECM et l'Alliance des professeurs de Montréal.

Nous ne voulons pas commenter votre analyse du conflit de peur de relancer une polémique à l'heure actuelle dans ce conflit qui a été si complexe et si enchevêtré.

Au contraire, notre lettre ne veut que rétablir des faits en regard avec le rapport de conciliation que vous invoquez dans votre éditorial.

Ainsi, vous dites en parlant de ce rapport: «Celui-ci tenait très peu compte des qualifications très spéciales que doivent posséder les enseignants dans les institutions uniques de la CECM (écoles-ateliers, école libre, école mi-temps musique) ou encore dans le secteur très varié de l'orthopédagogie.»

Or, ce n'est pas exact. Le rapport de conciliation s'est clairement prononcé sur ces cas spéciaux et en a fixé les règles d'affectation pour tenir compte de leur spécificité. En effet une lettre d'entente que vous trouverez en annexe de la présente, consacre, à la satisfaction des deux parties, la priorité au poste pour les enseignants qui enseignent déjà dans ces écoles. De sorte que même dans l'hypothèse de surplus d'enseignants au niveau de ces écoles à la CECM personne ne peut toucher aux enseignants.

Quant à l'orthopédagogie, ayant appris pendant la conciliation, comment la commission scolaire faute de personnel qualifié avait antérieurement forcé l'affectation dans ce secteur d'enseignants sans qualification particulière, le rapport de conciliation a traité de cette question globalement.

Voilà la mise au point que nous tenions à faire suite à votre éditorial du 30 mai dernier.

Raymond DÉSILETS
directeur général
des relations du travail
au ministère du Travail
et de la Main-d'oeuvre

Québec, 2 juin

■ *À M. Lévesque du coeur du Brésil*

(Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec)

Nous ressentions ce matin un étrange sentiment d'apatrides mais, tout compte fait, après lecture des résultats dans un journal local (41.2% de OUI), nous conservons un grand espoir pour demain. Nous sommes fiers de vous tous et heureux de savoir que 50% des «Québécois» croient en notre avenir collectif.

Nous n'étions pas membres du Parti québécois (jamais nous n'avions voulu adhérer à aucun parti politique) mais nous y adhérerons dès notre retour en juillet prochain.

Du coeur du Brésil,
Justine SAINT-PIERRE
et Jacques BRUNET

Ouro Preto (Brésil), 21 mai

■ *Une mauvaise projection*

(Lettre adressée à M. Don Drisdell Cinéma Unis Ltée).

Lundi 9 juin, 21 h 00, j'assistais à la projection du film *Le Tambour* à la salle Quatre de votre cinéma Le Parisien.

L'image du film de même que celle du court métrage précédent *LG2*, étaient d'une rare faiblesse lumineuse; le niveau sonore était très faible et la mise au point (foyer) inexistante. Il a fallu que je grimpe à la cabine du projectionniste pour lui expliquer — en anglais — d'effectuer les ajustements qui s'imposaient. Par surcroît, il a été impossible de lire les cinq minutes de sous-titres, le texte étant projeté dans la cache noire. Et ne serait-il pas possible d'attendre que les clients qui ont lu le générique final sortent avant de tout éteindre pour la soirée?

J'hésite toujours avant de donner un gros quatre dollars à ces cinémas. J'hésiterai encore longtemps! Allez donc faire un tour au cinéma Outremont! On y offre des projections de qualité, et pour moitié prix.

Jean-François BOUCHER

Maisonneuve, 16 juin

■ *L'anti-marxisme superficiel*

Les écrits anti-marxistes sont en passe de devenir un genre littéraire en soi. Après Aron qui a fait sa fortune avec cette mode, les Nouveaux Philosophes et Duverger ont pris la place du maître à la retraite. Leurs arguments sont toujours les mêmes et sont remarquables par leur superficialité: le marxisme a correctement diagnostiqué la crise de la révolution industrielle mais hors de ce contexte et de l'époque du 19e siècle, la théorie n'est plus qu'un anachronisme totalitaire responsable de toutes les horreurs du collectivisme.

L'embêtant avec cette approche est son manque de rigueur scientifique. Si il existe beaucoup d'anti-marxistes par contre il y en a fort peu qui puissent comprendre pourquoi une théorie aussi anachronique ait eu tant de succès, on se contente de simples jugements de valeur sur le phénomène, on n'ose pas envisager le fond du problème car à la longue on devrait aussi avouer les limites du libéralisme: si nos amis communistes plantent des orangers en Sibérie... nos amis capitalistes payent bien $2 milliards pour 15 jours de compétition!..

D'un point de vue scientifique le marxisme est une théorie inachevée, ce qui explique à la fois ses succès et ses déboires. Le marxisme a raison contre les empiristes d'affirmer que seule une théorie déductive peut faire des lois scientifiques, l'empirisme comme chacun sait depuis les célèbres travaux de Boltzman, Hertz et Polanyi n'est qu'une classification de phénomènes superficiels. La lutte des classes par conséquent est un syndrome parfaitement identifié par Marx et susceptible de fonder une interprétation déductiviste par l'axiomatisation des paramètres logiques inclus dans le syndrome. En effet, une théorie déductiviste ne fait qu'établir la variation d'un syndrome par un rapport logique, au-delà de la propriété rationnelle ainsi coordonnée, rien n'a à être dit.

Or Marx ne nous a guère rendu service car au lieu d'axiomatiser sa théorie en y incluant les paramètres géopolitiques et conjoncturels dynamiques qui auraient pu servir de système de référence et ainsi fonder une science sociale absolument exacte, il a fait table rase de cette opérationalisation pour y substituer une philosophie de l'histoire qui tient davantage de la spéculation culturelle que de la connaissance scientifique. Sans doute que sa formation explique ce retour en arrière dans son cheminement.

Le résultat net de cette théorie non-axiomatisée est double: la théorie étant incapable d'expliquer et de prévoir les phénomènes politiques par la variation de coordonnées conjoncturelles, la planification issue du diagnostique qu'elle pose sera à la fois improvisée et globale ce qui entraîne à la fois un certain gaspillage et une certaine répression formant la trame historique des régimes communistes — également du point de vue purement intellectuel, l'absence d'opérationalisation des paramètres réduit le marxisme à une entreprise lexicographique où on tente désespérément de développer des concepts classificatoires pour tous les phénomènes non prévus par une interprétation rigide de la théorie: cette entreprise explique la manie des citations perpétuelles et le manque de repères rationnels des concepts ainsi créés qui ne sont que la taxonomie des symptômes formant le syndrome déjà identifié par Marx, syndrome qui en dehors d'une interprétation culturelle n'a jamais été axiomatisé.

Marx est sans doute le Copernic des sciences sociales mais il n'en est pas le Galilée.

MICLEL MAGNANT,
Ph. D. Politicologue

Montréal, 9 juin

■ *Une carte d'électeur s'impose*

(Lettre adressée à M. Gilles Tardif, président, Ligue des droits et libertés)

Permettez-moi d'attirer votre attention sur une grave atteinte à l'un des droits fondamentaux de l'homme, le droit de vote.

Lors du référendum, quand un de mes amis s'est présenté pour voter le 20 mai, il a eu la surprise d'apprendre qu'il avait «déjà voté» au bureau spécial de scrutin, pour le vote préliminaire. Comme il affirmait que c'était faux, on lui a laissé, selon la loi, le droit de placer un bulletin dans l'urne. Peut-on dire qu'il a «conservé son droit de vote»? Certes non.

En effet, il est fort probable que l'usurpateur d'identité avait déposé un vote contraire aux convictions de mon ami, puisque celles-ci étaient connues depuis des années dans son quartier. Quand le vrai électeur s'est présenté, tout ce qu'il a pu faire est d'annuler le vote précédemment déposé en son nom. Le bilan est nul: mon ami n'a pas eu un vrai droit de vote.

Comment de telles fraudes sont-elles possibles? Pour voter à la place de quelqu'un, mort ou vivant, il suffit de connaître le nom, l'adresse et la profession d'un électeur inscrit, renseignements publics grâce aux listes électorales affichées; et, puisqu'il n'est pas obligatoire de prouver son identité, il faudra, au pire, si le scrutateur a des doutes, faire un faux serment. Mais quel fraudeur a déjà été gêné par l'idée de faire un faux serment!

Comparons cette facilité pour voter avec les exigences de la CTCUM pour la carte mensuelle, de Terre des Hommes ou des Floralies, des bibliothèques de nos cégep et universités, qui ont instauré une carte avec photographie scellée ou incluse.

Ainsi, il est plus facile de frauder aux élections que de frauder l'autobus ou les Floralies! Quelle est pourtant la fraude la plus grave?

Comment pourrait-on empêcher ces fraudes? En étant aussi «sévère» que la CTCUM ou les Floralies, en exigeant une carte d'électeur avec photo. J'imagine déjà les exclumations vertueuses: «Une carte d'électeur, quelle horreur! Etre fiché par l'Etat, quel danger!» Je dénonce l'hypocrisie de ce raisonnement. Eh quoi! Nous acceptons, sans mot dire, d'être fiché par la police, par la banque, par les cartes de crédit, par la CTCUM, etc. Quand il s'agit de me surveiller, quand il s'agit d'un organisme privé dont le but avoué est de faire du profit, bref, quand il s'agit de «mon mal», je dois accepter d'être fichée? Et quand il s'agit de mon bien, de me permettre d'exercer moi-même mon droit de vote, il faudrait que je refuse d'avoir une carte avec ma photographie!

Aussi, au nom des droits de l'homme, au nom de ma liberté d'exercer l'un de mes droits les plus fondamentaux, je demande à la Ligue des droits et libertés d'exiger du gouvernement québécois qu'il établisse une carte d'électeur sérieuse.

Chantal MALLEN

Saint-Laurent, 3 juin

■ *Circulez!*

Vendredi soir, je me promenais dans les rues de l'ouest du centre-ville comme d'habitude après une soirée chez des amis. Comme il faisait beau, les rues étaient bondées, des gens par groupes debouts ou assis, causant et prenant l'air frais et parfumé de juin. La beauté du soir était à elle-seule enivrante dans ce coin tranquille, sans circulation automobile.

Des policiers se sont approchés de chaque groupe demandant de circuler. «Vous allez prendre une marche!» Le mot s'est transmis le long de la rue Stanley. Les gens se sont retrouvés au coin de la rue gênant la circulation.

Les policiers abuseraient-ils de leurs nouveaux pouvoirs? Le droit d'être sur la place publique est fondamental à notre liberté individuelle et collective; et nécessaire à notre bonheur.

John ZACHARIAS

Montréal, 11 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE

Rire à en vivre

VOUS avez une chance sur cinq cents de guérir. Vous êtes atteint d'une grave maladie du collagène — une affection du tissu conjonctif, catégorie à laquelle appartiennent toutes les maladies arthritiques et rhumatismales. On pourrait dire que vous vous désagrégez, le collagène étant une substance fibreuse qui relie entre elles les cellules. «Dans la vie de Norman Cousins, aujourd'hui professeur à la faculté de médecine de l'université de Californie de Los Angeles, ce message fatidique marque le début d'une merveilleuse histoire de science d'humour et de liberté. Cette histoire est racontée dans un livre récent intitulé *La Volonté de guérir* (1) et préfacé par René Dubos. Au moment où il l'a vécue, Norman Cousins était rédacteur en chef de la *Saturday Review*.

Il existe trois grandes catégories de guérisons: la guérison spontanée, la guérison de soi par soi et la guérison de soi par autrui. La guérison de soi par soi, qui touche directement à notre propos, est fréquente chez les animaux. Le biologiste russe Mannteufel raconte que les vers intestinaux sont un grand danger pour les perdrix et les coqs de bruyère. Ces oiseaux, en automne se débarrassent en quelques jours de leurs parasites en absorbant de grandes quantités d'aiguilles de pin. Selon le professeur Ellenberger, qui rapporte ces faits dans un important article sur la guérison (2), il se pourrait qu'il existe aussi chez l'homme un instinct autonome d'auto-régulation. Il cite ce propos de René Allendy: «Il est des hommes qui n'ont dû leur salut qu'à l'abandon de la médecine et l'obéissance à leur instinct. J'ai connu une tuberculeuse inculte qui, après avoir aggravé son cas avec de la viande crue, les pointes de feu et la créosote des médecins, décida de supprimer ces derniers, se mit au lit pendant des semaines, n'aborda plus que du lait et se releva en voie de guérison très avancée», (3).

Le cas de Norman Cousins illustre un type nouveau de guérison de soi par soi, où ce n'est plus l'instinct, mais une pensée autonome qui joue le premier rôle.

Au moment de sa maladie, Norman Cousins possédait déjà une vaste culture médicale. Greffée à un grand désir de vivre, cette culture lui a permis de soumettre au doute cartésien le diagnostic dont il venait d'être la proie.

Il avait attrapé son mal en respirant des gaz toxiques à un moment où un stress intense affaiblissait les réactions de défense de son organisme. C'était du moins l'hypothèse la plus vraisemblable. Les médecins de l'hôpital le gavait de calmants, dont l'aspirine, au rythme de vingt-six comprimés par jour. Quant aux techniciens de l'hôpital, ils se relayaient pour lui enveler son sang précieux, ce qu'il ne toléra pas: «Lorsque les techniciens revinrent le lendemain remplir leurs récipients pour analyser mon sang dans plusieurs laboratoires différents, je les renvoyais et je fis mettre sur ma porte un écriteau annonçant que je ne donnerais qu'un seul échantillon tous les trois jours et que les divers services devraient prélever sur cet unique flacon de quoi satisfaire leurs besoins respectifs.»

Lorsqu'il décida de se prendre en main, Cousins s'empressa de quitter l'hôpital pour l'hôtel. Il fut ravi de constater que l'un des avantages imprévus de la chambre d'hôtel était qu'elle ne coûtait que le tiers environ du prix de celle de l'hôpital. Il supprima ensuite les aspirines et les autres calmants.

Il savait que ces substances chimiques perturbent le fonctionnement des surrénales, lesquelles jouent un rôle essentiel dans le système immunologique de l'organisme. Il avait lu d'autre part divers articles tendant à prouver que la vitamine C, ou acide ascorbique, stimule les surrénales. Il remplaça donc les calmants par des doses massives de vitamine C. Dans l'état où il se trouvait, il n'avait pas à s'inquiéter des contre-indications d'une telle médication. Pendant cette phase décisive, il eut le bonheur de pouvoir compter sur la complicité éclairée d'un ami médecin, le docteur W.M. Hitzig.

Cousins connaissait aussi les bienfaits du rire pour les avoir éprouvés et pour avoir lu cette phrase de Robert Burton, auteur d'un ouvrage intitulé *Anatomy of Melancholy* paru il y a 400 ans: «L'humour purge le sang, rendant le corps plus jeune, plus vif et apte à toutes sortes d'emplois. Emmanuel Kant partageait cette opinion. Dans la *Critique de la raison pure* on trouve ce passage: «Le rire produit une sensation de santé en renforçant les phénomènes physiques vitaux, l'affection qui remue les intestins et le diaphragme; de sorte que nous pouvons ainsi atteindre le corps par le moyen de l'âme et utiliser la seconde comme médecin du premier.»

Mais comment rire à dose massive, quand on a toujours la sensation d'être écrasé par un camion. Cousins fit projeter dans sa chambre d'hôtel les meilleurs films des Marx Brothers et demandé à son infirmière de lui lire les meilleurs livres humoristiques.» Ça marchait! Je découvris avec joie que dix minutes d'un bon gros rire avaient un effet anesthésiant, calmaient mes douleurs et me donnaient au moins deux heures de sommeil.»

Le docteur Hitzig fit des observations encore plus intéressantes. On sait que la vitesse de sédimentation du sang, c'est-à-dire la vitesse en millimètres-heure à laquelle les globules rouges se déposent au fond de l'éprouvette, constitue l'un des meilleurs indicateurs de l'état général de l'organisme. Une grippe ordinaire fait monter cette vitesse à 40 environ. Les globules de Cousins se déposaient à 115 à l'heure, ce qui était le signe d'un état critique. Or Hitzig constata une baisse de cinq points après les séances de fou rire. Il fit les mêmes constatations après les doses massives de vitamine C.

L'autoguérison rationnelle du directeur de la Saturday Review fit grand bruit à New York. À la suite d'un article qu'il avait fait paraître peu après dans le *New England Journal of Medicine*, Cousins reçut trois mille lettres de médecins. La plupart étaient chaleureuses et enthousiastes. Signe des temps, note Cousins: «Il y a un respect nouveau pour les idées des non-professionnels. Rien de plus démodé que la conception selon laquelle les médecins n'ont rien à apprendre de leurs patients, écrit le docteur Gerald Looney, de l'école de médecine de l'université de Californie du Sud.»

Dans le témoignage sans précédent de Cousins, on retrouve le bel équilibre qui caractérise l'oeuvre de Dubos: retour à Hippocrate, confiance en la *VIX medicatrix naturae* et, d'autre part, rigueur scientifique exemplaire caractérisée par un étonnement souverain aussi bien que par un scepticisme indéfectible. Un esprit conformiste aurait préféré la mort, un esprit simpliste aurait sombré dans les généralisations hâtives. Cousins prit la science médicale pour ce qu'elle est: une chose qui balbutie, qui ne parvient pas toujours à expliquer ses propres succès, mais dont un esprit libre et subtil peut tirer des effets étonnants: «La force vitale est peut-être la force la moins bien connue du monde. William James a dit que les êtres humains ont trop tendance à vivre à l'intérieur des limites qu'ils s'imposent à eux-mêmes. Ces limites reculeront peut-être lorsque nous aurons un respect plus profond pour la tendance au perfectionnement et à la régénération de l'esprit et du corps humain. L'exercice le plus pur de la liberté de l'homme consisterait sans doute à préserver et à chérir cette tendance naturelle.»

Le livre de Norman Cousins est tonique comme un long regard affectueux et éclairé. Les pages sur les rapports entre la vitalité et la créativité feront marcher des paralytiques. Il y a quelque chose de prodigieux dans la façon dont Pablo Casals, ami de l'auteur, retrouvait la jeunesse par la musique. Il avait à ce moment quatre-vingt dix ans. Chaque matin, Cousins voyait un vieillard à demi-paralysé se diriger vers son piano. La première fois qu'il fut témoin de cette scène, il ne s'attendait pas au miracle qui était sur le point de se produire: «Ses doigts se desserèrent lentement et se tendirent vers les touches comme des bourgeons vers le soleil. Son dos se redressa, Il semblait respirer plus facilement. Ses doigts se posèrent alors sur les touches et j'entendis les premières mesures du *Clavecin bien tempéré* de Bach joué avec énormément de sensibilité et de maîtrise. J'avais oublié que Don Pablo jouait déjà en virtuose de plusieurs instruments avant de se consacrer au violoncelle. Il attaque ensuite un concerto de Brahms et ses doigts, devenus habiles et puissants, parcouraient le clavier à une vitesse étourdissante. Son corps tout entier paraissait fusionné avec la musique: il n'était plus ni raidi ni ratatiné mais souple et gracieux, complètement débarassé de toute déformation arthritique».

Sur les hommes de son temps, qui sont de plus en plus hospitalisés et de moins en moins hospitaliers, Norman Cousins porte ce jugement: «Nous avons les sens gavés et la sensibilité affamée». Incidemment le traducteur a fait ici un contresens grossier. Le texte anglais dit: «We gorge the senses and starve the sensitivity.» Les éditions du Seuil ont accepté cette traduction fausse et plate: «Nous avons les sens comblés et la sensibilité affamée». Ce n'est pas la seule erreur.

Notes

(1) Éditions du Seuil, Paris 1980.
(2) Revue Critère No 14.
(3) René Allendy, Essai sur la guérison, Paris, Denoël et Steele, 1934.

Un plaidoyer contre l'indépendance du Québec

par Michel Lafetière

Valaskakis, Kimon **Le Québec et son destin international,** Montréal, Edition Quinze, 1980, 149 p.

A la question de savoir si l'indépendance du Québec est la meilleure façon de réaliser les objectifs du peuple Québécois, Valaskakis commence par répondre oui. Son oui se veut toutefois un oui théorique, un oui mais, un oui qui ne se base que sur le passé. Si l'on regarde vers l'avenir, c'est non qu'il faut dire, nous répond l'auteur. Pourquoi? D'abord parce que Valaskakis conçoit l'association de deux états souverains comme un rêve en couleur, non pas parce que le reste du Canada ne voudra pas négocier, mais plutôt parce qu'il n'existera plus. C'est ici le scénario tendantiel, non inéluctable, des dominos. Selon cette thèse, une à une les provinces canadiennes demanderaient leur admission aux Etats-Unis et ceux-ci, parce qu'en déclin sur la scène mondiale, serait disposé à les admettre. Dans ce contexte, l'existence du Québec serait compromise. «Un Québec minorisé et périphéralisé par un géant américano-canadien se verrait plus faible que maintenant et devrait probablement se résigner à suivre le mouvement intégrationniste». (p. 129)

De tels propos, ne sont pas sans nous rappeler le discours que tenaient les détracteurs libéraux, aux tenants de la souveraineté-association. Malgré qu'il était publié dans le contexte référendaire, ce n'est ni à partir d'un bilan des comptes économiques du Canada, ni non plus après avoir jaugé le livre blanc ou beige, que cet économiste de l'Université de Montréal en arrive à pareille idée.

Au contraire, sa démarche se veut non-partisane, ses outils d'analyses étant la géopolitique et la prospective. C'est partant d'une base géographique, comprise dans son sens large: typographie, climatologie, ressources naturelles et humaines que le géopoliticien qu'est Valaskakis, examine la superstructure technologique, économique et sociale. On ne cherchera, dès lors, dans son rapport, ni tableau des classes sociales, ou caractère du monde de production capitaliste, puisque la superstructure demeure pour lui, «largement influencée par la dotation naturelle». (p. 12) On construit des scénarios; à court ou long terme (20 ans), en tenant compte de l'histoire, c'est-à-dire «des continuités, renversement de tendance et des faits porteur d'avenir»; l'objectif final étant «d'essayer de marier le souhaitable au faisable».

Muni d'un tel cadre d'analyse, Valaskakis fonde son rejet de l'indépendance du Québec sur une caractérisation de ce qu'est le Canada. Il est existentiel, nous souligne-t-il; ce qui signifie qu'il existe par force d'inertie. De trop fortes pressions intérieures ou extérieures, irait même jusqu'à le faire éclater. Si tel est le cas, c'est que «le Canada à une superficie immense, dotée d'une abondance de ressources naturelles mais pour la plupart mal localisées, d'une population de moins de 24 millions, concentrée dans une ceinture de 200 kilomètres de la frontière américaine, divisé en trois nations fondatrices qui ne se sont jamais intégrées, qui a comme voisin les Etats-Unis, qui n'a survécue dans le passé qu'à l'aide d'un contrepoids européen et qui ne croit pas en son avenir». (p. 21-28).

L'on a peine à croire que les contradictions qui s'accentuent au pays, originent de pareilles conditions. C'est comme si l'histoire du Canada était déjà fixée, ayant l'espace comme metteur en scène. Comprendre ainsi la fragilité canadienne, comporte la même faiblesse, que la thèse qui explique que le centre du développement économique du Canada s'est déplacé en Ontario parce que celle-ci possédait du fer. Dans les deux cas l'on occulte le rôle, la place et la nature des classes dominantes et dirigeante des société Québécoise et Ontarienne.

Selon l'auteur, le problème constitutionnel canadien, relèverait aussi de ce que le Canada soit existentiel. À juste titre, il nous soumet l'idée que «la racine du problème se trouve au niveau du Canada dans son ensemble et non du Québec tout seul». (p. 26). Ce qui contribue à nous rappeler que les problèmes constitutionnels ne résultent pas simplistement d'un rapport conflictuel Québec-Canada. À l'inverse toutefois, nous croyons, qu'à l'image des luttes économiques entre fractions se remarque des dissensions de vue au plan constitutionnel. Le point de départ de notre compréhension du problème constitutionnel canadien s'attarderait donc d'abord à saisir la spécificité du développement de capitalisme au Canada et la nature de la bourgeoisie canadienne.

Après avoir examiné toute la gamme possible d'indépendance, à différents horizons, Valaskakis conçoit que celle-ci doit être rejetée. Un Québec indépendant, même symboliquement, serait selon lui, une grave erreur.

Mais quelle serait l'issue? Comment remédier au Canada existentiel? Le solutionnaire au «mal Canadien» se trouve dans un ouvrage à venir, nous annonce l'auteur, mais il nous en dévoile déjà les lignes directrices.

Comme on l'a probablement déjà deviné, c'est dans le Canada que se retrouve la destinée du Québec. Le Québec doit «conserver le Canada comme état tampon, puisque la thèse de l'auteur repose en définitive, sur l'idée que «les québécois peuvent réaliser la revanche de l'intérieur». (p. 141) Il est vrai qu'en demeurant dans le Canada, le Québec dans sa lutte contre le gouvernement d'Ottawa, peut ainsi trouver des alliances à faire avec les provinces, ce qui serait impossible à réaliser hors du Canada.

À l'inverse, toutefois, nous croyons trop facile la référence «au French Power» comme exemple de vengeance acquise par le Québec. Trouver dans la direction politique de l'état fédéral un profil linguistique francophone, tel qu'il se trouve chez les Trudeau, Chrétien, Lalonde etc, est loin de représenter un véritable pouvoir québécois. Au contraire, l'histoire du fédéralisme canadien des deux dernières décennies, nous confirme, que ni le processus de centralisation des pouvoirs à Ottawa, ni le développement économique déséquilibre n'ont été ralentis. Ne serait-il pas préférable de parler de «French coloration of the fedral State», le phénomène des Trudeau«s» étant, contre le cancer de l'oppression nationale du Québec, un palliatif plutôt qu'un panacé, comme plusieurs ont voulu le laisser croire.

À la même enseigne se loge l'instauration du bilinguisme et du bi-culturalisme. Celle-ci, loin d'être le résultat de l'action de quelque Némésie, ou colombe partie pour Ottawa; découle surtout de longues luttes des minorités francophones pour le respect de leurs droits.

Pour assurer la survie du Canada certains principes directeurs devraient, selon Valaskakis, nous guider. À long terme, il faudrait susciter une nouvelle raison d'être, une «raison d'être plausible rationnelle, exaltante pour le Québec et le Canada anglais» (p. 133). Ce principe est fondamental puisqu'il avance que «c'est dans la tête que réside le mal canadien. Et c'est là aussi qu'on trouvera sa solution éventuelle». (p. 141) Ainsi sommes-nous moins surpris quand il avance: «Si le Canada possédait une dizaine de secteurs comparables au hockey (authentiquement canadien et de grande qualité) il n'y aurait pas de problème de raison d'être du pays». (p. 133)

D'autres principes, politiques ceux-là, invitent à ce que soit inscrit dans une nouvelle constitution le droit permanent à l'indépendance, un nouveau partage des compétences et l'instauration d'un pou-

Suite à la page 16

Histoire d'un sous-ministre et Annales de l'Hôtel-Dieu

par Willie Chevalier

Pierre Trépanier, *Siméon Le Sage*. Les Éditions Bellarmin. Montréal. 1979. 188 pages.

Marie Morin, *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. 1659-1725 — Histoire simple et véritable, édition critique par Ghislaine Legendre. Les Presses de l'Université de Montréal. 1979. 345 pages.

Si lord Durham revenait au Canada et flânait dans nos librairies, il ferait sûrement amende honorable pour sa trop célèbre phrase sur le «peuple sans histoire» car il se disait libéral et, selon Robert, cet adjectif est synonyme de généreux ainsi qu'on peut le constater souvent. Presque chaque semaine, en effet, paraissent des livres d'histoire canadienne, ou québécoise si l'on préfère, et rares sont ceux qui manquent tout à fait d'intérêt.

Un tout jeune professeur, M. Pierre Trépanier, vient de publier une étude sur «Siméon Le Sage — un haut fonctionnaire face aux défis de son temps (1867-1909)». Le Sage fut assistant-commissaire (sous-ministre dirait-on aujourd'hui) de l'Agriculture et des Travaux publics, responsable aussi de la Colonisation et de l'Immigration. «Sa mission était par conséquent d'aider le Québec à relever les défis que lui lançait cette fin de siècle: une émigration, véritable fléau national, à enrayer; une agriculture à moderniser et à développer; un mouvement de colonisation à stimuler; une immigration francophone à attirer afin d'au moins préserver l'équilibre démographique à l'intérieur de la nouvelle fédération canadienne.»

Né en 1835, candidat conservateur avant d'accéder à son poste de haut fonctionnaire, Le Sage servira bien la collectivité sans oublier toujours son parti dans l'exercice de ses fonctions; mais il semble s'être gardé de tout fanatisme et s'être bien entendu, en général, avec ses ministres libéraux. Ses relations seront parfois tendues avec le célèbre curé Labelle dont l'activité lui paraîtra de l'agitation inopportune; toutefois leurs passions communes, l'agriculture et la colonisation, les rapprocheront avant la mort du curé.

En agriculture, le Sage s'est signalé notamment par son opiniâtreté à faire exploiter la betterave sucrière, projet qui ne sera réalisé que sous le gouvernement d'Adélard Godbout (ce qui vaudra à ce dernier l'inimitié durable et électoralement efficace de John Wilson McConnell, propriétaire du défunt «Star» de Montréal et d'une très prospère raffinerie de sucre...).

C'est dans les années 1820 que commença l'exode des Canadiens français aux États-Unis qui «acquit une ampleur tragique entre 1840 et 1850» et dont nous subissons encore les conséquences. Sous l'impulsion de Siméon Le Sage et d'autres, les gouvernements de l'époque firent vraiment leur possible pour enrayer cette émigration, mais sans beaucoup de succès comme on le sait trop. Du chapitre intéressant que M. Trépanier consacre à ces efforts, on retire l'impression désolante que déjà la politicaillerie entravait les desseins nationaux que pouvaient concevoir nos grands-parents et leurs pères.

Dans les années qui suivirent, on s'efforça de compenser l'hémorragie par l'immigration française et belge, avec des résultats dans l'ensemble assez piètres que la pénurie d'argent, une organisation déficiente et des maladresses expliquent. Les hommes politiques du Québec n'étaient guère rompus aux relations internationales et il n'est probablement pas criminel de supposer que les fonctionnaires fédéraux à l'étranger ne faisaient pas de zèle pour les garder des embûches. Et puis, malheureusement pour nous (M. Trépanier n'en parle pas), la France fut rarement surpeuplée et il suffit de sillonner son territoire pour se demander pourquoi ses enfants s'exileraient. Quoi qu'il en soit, l'étude de cette question par M. Trépanier constitue un excellent travail de recherche.

L'oeuvre de Le Sage aux Travaux publics est résumée dans une douzaine de pages; instructives, elles font sourire de temps à autre en évoquant des coutumes qui ont subsisté jusqu'en ces dernières années et perdurent peut-être. C'est du temps de Le Sage que l'on construisit le vieil hôtel du gouvernement où siège encore l'Assemblée nationale du Québec. Il faudrait une bienveillance inspirée par le chauvinisme pour le qualifier de chef-d'oeuvre d'architecture, mais comme il est beau à côté des horreurs qui l'entourent depuis une quinzaine d'années!

Aux fidèles lecteurs du «DEVOIR», signalons que Siméon Le Sage s'efforça d'obtenir des travaux à l'artiste doué que fut Napoléon Bourassa, père d'Henri.

■

Que dire maintenant de cet ouvrage «irrésumable», «Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1659-1725) — Histoire simple et véritable" de Marie Morin?

Il s'agit du premier texte sur Montréal, sa fondation, son établissement, son expansion, — et sur le dévouement des religieuses Hospitalières de saint Joseph. C'est une édition critique de Ghislaine Legendre, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de Montréal.

Marie Morin, premier écrivain né en Nouvelle-France (à Québec), a ceci de commun avec Marcel Proust — étrange rapprochement! — qu'il faut vraiment du loisir pour la lire mais qu'on est récompensé. Sa langue, celle du XVIIe siècle, exige de l'attention mais on s'y habitue assez vite grâce à l'introduction et aux notes de Mme Legendre qu'il faut aussi remercier d'un précieux index des noms.

Il faut ajouter qu'indépendamment du texte, l' «Histoire simple et véritable» est un livre élégant et d'un maniement commode. C'est une réussite remarquable de l'édition québécoise.

ARGENTINE

Organisation Internationale du Travail
Secrétariat Général des Nations Unies
Organisation des États Américains
Ambassade de la République Argentine au Canada
Ambassade du Canada en Argentine

Les organisations québécoises soussignées demandons votre intervention auprès des autorités argentines actuelles pour:

1. que se réalise la libération immédiate des syndicalistes, travailleurs et toute personne ayant été arbitrairement arrêtée.
2. que soient adoptés les moyens les plus urgents et efficaces pour mettre fin à la torture ainsi que soient divulgués le lieu et la situation de milliers de personnes disparues.
3. que soit garantie la sortie du pays aux détenus à la disposition du gouvernement.
4. que soit rétablie la liberté syndicale, et soit annulée toute restriction à l'exercice des droits syndicaux.
5. que soient appliqués les articles no. 87 et 97 de l'OIT pour le respect du droit à la libre constitution et fonctionnement des syndicats, fédérations et confédérations.
6. que les syndicats soient rendus aux travailleurs et que le fonctionnement de la C.G.T. soit permis en abrogeant la loi des associations syndicales no. 22105 sanctionnée le 15 novembre 1979 qui est une violation aux droits syndicaux internationalement reconnus.
7. que les travailleurs eux-mêmes déterminent libre et démocratiquement le fonctionnement et le développement de leurs "oeuvres sociales".
8. que soient éliminés toutes lois, décrets ou résolutions violant les droits de l'homme.
9. que soient respectées les dispositions de la Constitution du pays et celles des organismes internationaux pour le traitement humanitaire des personnes détenues.
10. que le droit à l'exil soit respecté pour tous les réfugiés.
11. que soit rétabli aux travailleurs, le pouvoir acquisitif du salaire réel qui leur permette de vivre dans la dignité.
12. que soit instauré en Argentine un gouvernement, démocratiquement élu.

Nous réaffirmons notre engagement solidaire avec le peuple argentin et avec tous les peuples du monde qui luttent pour défendre la liberté.

Marcel PEPIN, prés. de la Confédération Mondiale du Travail (C.M.T.); **Jean G. MORIN,** sécr. général de la Confédération des Syndicats Nationaux (C.S.N.); **Fernand DAOUST,** sécr. général Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.); **Jacques COUTURE,** ministre de l'Immigration du Québec; **I. ELLENBERGER,** sécr. générale du Conseil Central de Montréal (C.S.N.); **A. MESSIER,** sécr. éxécutif Conseil du Travail de Montréal (F.T.Q.); **Joseph GIGUÈRE,** sécr. général Conseil Central du Québec (C.S.N.); **Robert QUÉVILLON,** sécr. Centre International de Solidarité Ouvrière (CISO); **Michel PREVEAU,** dir. général adj. Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix (OCCDP); **Édouard M. SLOAN,** président Conseil Québécois de la Paix; **Diego BRONZATI** président Union Travailleurs Immigrants et Québécois (UTIQ); **Guy BISAILLON,** député du Comté de Ste-Marie, Parlement du Québec; **Laurette C. SLOAN,** présidente Ligue des Femmes du Québec; **Paul BÉLANGER,** Ligue de Droits et Libertés du Québec; **Anselmo LEONELLI,** Comité Chrétien Montréal; **George STRUTYNSKI,** prés. Maison Internationale de la Rive Sud; **Marcelin DUGRÉ,** Entraide Missionnaire; **Max CHANCY,** Comité Démocratique Haïtien; **Fernando GRANDA,** Comité des Amis du Salvador; **Diane FONTAINE,** prés. Comité Québécois pour un Chili Démocratique; **Luis PROFUMO,** Comité Solidarité avec le Peuple de l'Uruguay.

Plutôt qu'un congrès, l'élite du PQ souhaite des élections à l'automne

par Pierre O'Neill

La perspective d'élections générales prochaines dominera les délibérations de la réunion du Conseil national que le Parti québécois tient aujourd'hui à l'hôtel Windsor de Montréal.

Les consultations que le premier ministre et son entourage ont donné au sein du parti, ces dernières semaines ont révélé l'ardent désir et la ferme volonté des militants péquistes de profiter de la conjoncture politique qui leur apparaît favorable pour retourner devant l'électorat et tenter de conserver le pouvoir.

Il ne fait plus de doute que M. Lévesque, inspiré du sentiment contagieux qui hante toutes les instances de son parti, succombera à la tentation de lancer ses troupes dans une nouvelle campagne électorale pour désamorcer les velléités de contestation, de remise en question et d'épuration qui émanent de son aile radicale. Mais ces élections générales, le premier ministre s'est engagé à les tenir sur la base de la nouvelle carte électorale. Or, les délais prévus par la loi électorale pour permettre le déroulement du recensement, font que le scrutin ne pourra se tenir avant le 14 octobre.

C'est par une forte majorité que les membres du caucus parlementaire, de l'exécutif national, ainsi que les présidents régionaux ont exprimé l'avis que la tenue d'un congrès spécial d'orientation serait une perte de temps et que des élections générales seraient hautement souhaitables dès cet automne.

Pourquoi des élections hâtives? Sur cette question, les dirigeants du parti et les représentants des régions invoquent sensiblement les mêmes arguments: exploiter la vive réaction nationaliste que ne manquera pas de susciter chez les Québécois l'échec apparemment inévitable des négociations constitutionnelles entre le Québec et le reste du pays, profiter de l'état de santé déficient de l'équipe libérale de Claude Ryan, au lendemain de la démission de député d'Outremont, André Raynauld, et à la lumière des résultats de sondages qui indiquent une intention de vote et un taux de satisfaction favorables au Parti québécois. Tout récemment, des membres de l'entourage du premier ministre ont eu droit à une information privilégiée qui venait du coeur de l'organisation du Parti libéral et qui révélaient que le leadership de M. Ryan faisait l'objet de critiques de ses proches collaborateurs. C'est ainsi que le bureau du PM a appris que M. Ryan avait prévenu M. Bourassa de ne pas poser sa candidature dans le comté d'Outremont. Du coulage qui laisse croire que la tuyauterie de la maison du PLQ est détériorées ou que les plombiers de Richard Nixon ont décroché un contrat au Québec.

Mais les partisans d'élections générales hâtives ont d'autres raisons, plus convaincantes encore, pour promouvoir leur cause. À défaut d'élections générales, M. Lévesque s'est engagé à combler les quatre sièges vacants de Brôme-Mississquoi, Johnson, Mégantic-Compton et Outremont avant la reprise de la session d'autombe. Or, tous les militants lucides savent que ces quatre partielles se solderaient par quatre autres victoires libérales,pour accroître à onze victoires consécutives la performance de M. Ryan, un nouveau revers que le gouvernement Lévesque ne peut se permettre.

Pourquoi les dirigeants du parti rejettent-ils l'idée de tenir un congrès d'orientation spécial sur l'option et la démarche stratégique du parti? Parce qu'ils anticipent les élections générales et veulent conserver le pouvoir; parce qu'ils continuent à croire que la démarche étapiste est encore la meilleure et qu'après les prochaines élections on pourra toujours revenir sur le sujet; parce que les militants n'entretiennent aucune animosité envers cette stratégie à laquelle ils s'étaient majoritairement associés au cours d'un congrès plénier; parce que l'organisation d'un congrès, fût-il d'une journée seulement, coûte cher et mobilise trop d'énergies, à quelques mois du 8ème congrès plénier prévu pour mai 1981. Quoi qu'il en soit, il est peu probable que l'affrontement sur l'étapisme se produise aujourd'hui, considérant l'absence de M. Claude Morin, qui a confié à son entourage l'intention de ne pas participer à la réunion du conseil nationale.

D'ailleurs, les membres du conseil national ont d'autres chats à fouetter. Les représentants de plusieurs comtés et régions attribuent la défaite référendaire aux tendances technocratiques et centralisatrices de l'exécutif national du parti. Ainsi, la région de la Capitale proposera une décentralisation, vers les régions et les comtés, des opérations et de l'organisation du parti.

D'autre part, la région Montréal-Centre recommandera que le national débourse plus que prévu pour financer le coût de la campagne référendaire. Le PQ est à la remorque du gouvernement. C'est le bureau du PM qui a dirigé la campagne et qui l'a perdue mais c'est peut-être la direction nationale du parti qui va servir de bouc-émissaire.

LA MÉTÉO

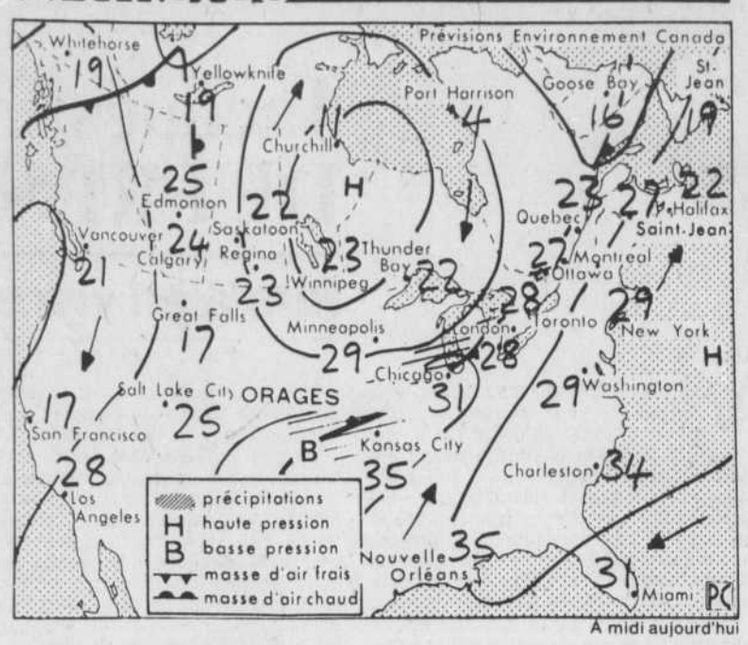

À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux ou possibilité d'averses en matinée. Dégagement en soirée. Vent modéré. Maximum 10. Aperçu pour dimanche; ensoleillé et passages nuageux.

■

Pontiac, vallée de la Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides, Saguenay, Lac St-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies, quelques averses et possibilité d'orage. Vent modéré. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Outaouais, Montréal, Estrie, Beauce, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec quelques averses et possibilité d'orage surtout en après-midi. Vent modéré. Maximum 26. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec averses et possibilité d'orage. Vent modéré. Maximum 23. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Rimouski, Matapedia, Ste-Annes-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: nuageux avec éclaircies avec quelques averses et possibilité d'orage. Vent modéré. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, Anticosti: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Possibilité d'orage le matin. Vent modéré. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Basse-Côte-Nord: nuageux avec quelques averses. Vent modéré. Possibilité d'orage en matinée. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: nuageux.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Neuf

changé»: l'OLP ne se mettra elle-même en mesure de participer à un règlement global que si elle «renonce à réclamer la disparition d'Israël».

C'est à cette condition impérative, et lorsque le moment sera venu d'élargir les discussions à d'autres partenaires que ceux de Camp David (Egypte, Israël, États-Unis) que l'OLP, au même titre que d'autres parties intéressées telles que la Jordanie et la Syrie, pourrait se joindre aux négociations.

Les déclarations de M. Muskie, a souligné une source américaine informée, ne changent pas le fond de la position des États-Unis, mais elles présentent «positivement» ce qui était généralement exposé de façon négative.

M. Muskie a d'ailleurs souligné que «la balle est dans le camp de l'OLP», et il a constaté que, pour l'instant, l'OLP persiste à répéter que son objectif est «la destruction d'Israël». «Le peuple palestinien devrait être associé (à un règlement), mais quant à savoir si l'OLP le peut, cela dépend d'un changement de sa politique, a dit le secrétaire d'État.

«Comment pouvez-vous attendre d'Israël qu'il négocie avec un groupe qui déclare chercher à le détruire? L'OLP ne sera pas acceptable jusqu'à ce qu'elle fasse marche arrière sur ce point», a ajouté le secrétaire d'État.

La position américaine ainsi exposée rejoint finalement dans une grande mesure celle des «Neuf» européens, constatent les observateurs: la déclaration de Venise spécifie que toutes les parties en cause doivent reconnaître le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité.

Les différences d'approche entre l'Europe et les États-Unis, comme l'a d'ailleurs noté M. Muskie, portent plutôt sur une question de perspective et de calendrier: les États-Unis sont engagés actuellement dans le processus «spécifique» et restreint de Camp David, alors que la déclaration européenne ne considère qu'un règlement global.

Un tel règlement, pour M. Muskie, se situe dans le moyen ou le long terme et sera un élargissement ultérieur du «processus de Camp David». Cet élargissement viendra à son heure, mais il ne faut pas chercher à le précipiter.

Pour sa part, Israël exclut toute participation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) aux négociations de paix au Proche-Orient, a déclaré hier soir M. Yitzhak Shamir, ministre israélien des Affaires étrangères.

«Israël n'est pas surpris par cette déclaration. Je repete ce que j'ai dit aux Européens, au début de cette semaine. Israël rejette totalement la participation de l'OLP aux négociations de paix. L'OLP a elle-même déclaré à plusieurs reprises son opposition à la paix», a déclaré M. Shamir, selon la télévision israélienne.

M. Shamir a estimé que la déclaration européenne était un compromis entre plusieurs attitudes des neuf chefs de gouvernement européens. Il a ajouté que le cabinet israélien étudierait la déclaration, lors de sa réunion hebdomadaire de dimanche, et publierait ensuite une déclaration officielle.

Entre-temps, M. Yasser Arafat, le président de l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré hier que les droits des Palestiniens ne seraient assurés que par les fusils de combattants, en non par des déclarations européennes sur le conflit du Proche-Orient.

D'autre part, un porte-parole de l'OLP a déclaré, au sujet de la déclaration du Conseil européen de Venise, que ce texte montrait que les Européens, étaient incapables d'adopter une attitude indépendante de Washington.

«Je peux vous dire à tous que le peuple palestinien n'attendra pas un communiqué ou une décision pour exercer son droit à l'autodétermination», a déclaré M. Arafat au cours d'une réunion publique.

Le porte-parole de l'OLP, pour sa part, a dit que la déclaration de Venise «n'était rien d'autre qu'une invitation à l'OLP de participer au (processus) de Camp David».

«Elle n'apporte aucune proposition qui nous rapproche des droits légitimes et immuables du peuple palestinien».

Cependant, la déclaration de Venise sur le Proche-Orient «contient des éléments importants et positifs», a déclaré hier soir M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP.

Dans une déclaration à la presse, le responsable de l'Organisation de libération de la Palestine a ajouté: «Je ne doute pas que l'OLP analysera en détail (cette déclaration), au cours d'une réunion de son comité exécutif spécialement consacrée à ce sujet, samedi matin».

Sur le plan interne à la communauté, le sommet a permis au chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt de tirer à «boullets rouges» sur les mécanismes financiers actuels de la CEE et le Marché commun agricole.

«Je lutterai, a-t-il indiqué aux journalistes allemands à l'issue du sommet, avec la même ténacité que Mme Thatcher, pour obtenir en 1981 une refonte des mécanismes financiers de la CEE». Le chef du gouvernement de Bonn veut arriver à un plafonnement des contributions budgétaires pour les pays qui versent beaucoup dans la caisse communautaire (RFA, France et Grande-Bretagne) et à un plafonnement des bénéfices pour les pays qui profitent de la CEE (Danemark, Bénélux, Irlande et Italie).

Pour la première fois, le chancelier s'est également interrogé sur l'utilité de maintenir le système des prix agricoles uniforme dans tout le Marché commun. Cette offensive intervient au moment où tous les pays de la CEE reconnaissent la nécessité de réformer les mécanismes financiers de la CEE avant d'accueillir deux nouveaux pays, l'Espagne et le Portugal.

Mais si la France paraît d'accord pour un partage financier plus équitable entre les membres de la CEE, elle est très en retrait sur Bonn sur la réforme de la politique agricole. Paris est d'accord pour rénover certains mécanismes de l'Europe verte responsables de la création d'excédents mais ne veut pas entendre parler d'une remise en cause de l'unité de marché, donc des prix communs dans le secteur agricole.

◆ Brouillon

des Québécois constatent et mesurent les risques qu'il y aurait à accepter distraitement le projet de déclaration de principes que M. Trudeau a proposé aux premiers ministres provinciaux, lundi dernier», a dit M. Morin.

Au sujet de cette déclaration, M. Ryan l'avait tout simplement qualifiée de «brouillon qui est à refaire au complet».

Quant au droit à l'autodétermination du Québec qui devrait être inscrit dans toute nouvelle constitution, que refuse M. Trudeau, M. Morin a expliqué qu'il ne voit pas comment on pourrait refuser d'inserer tout cela dans des textes puisqu'il ne s'agit que de reconnaitre la réalité.

«Le problème toutefois vient du fait que le projet du premier ministre fédéral l'oublie complètement».

◆ Lougheed

Lui et M. Buchanan ont discuté d'investissements du fonds du patrimoine de l'Alberta dans leurs provinces.

Comme on lui demandait s'il pensait que la Nouvelle-Écosse faisait miroiter les fonds de l'Alberta pour obtenir de l'argent du trésor fédéral, M. Lougheed a répondu: «Je pensais que vous souhaitiez nos investissements. J'offre d'investir. Est-ce de la provocation?»

Au cours d'une entrevue après sa conversation avec M. Lougheed, M. Peckford s'est dit intéressé à ajouter à l'emprunt de plus de $100 millions que sa province a contracté avec l'Alberta. Il souhaite aussi que cette province investisse dans les pêches et l'énergie.

M. Lougheed, qui a donné aux Canadiens de l'Atlantique l'impression de lire un discours de M. Peckford sur la propriété provinciale des gisements de pétrole et de gaz offshore, a dit qu'il avait exprimé ces opinions il y a plusieurs années et qu'il croyait toujours que des provinces fortes rendraient fort le Canada.

Il a reçu l'appui inconditionnel de M. Hatfield pour son attitude à l'égard des richesses naturelles. M. Hatfield a signalé que l'Alberta recevait $14.75 le baril de pétrole du même gouvernement qui venait de consentir à payer au Mexique $35 le baril.

«M. Lougheed pose à ce sujet des questions et signale que l'un des vrais problèmes au pays est la sécurité d'approvisionnement parce que nous dépendons pour le pétrole d'une région du monde politiquement instable, a dit M. Hatfield. C'est un de nos grands enjeux dans ce domaine».

M. Buchanan a donné bruyamment le signal des applaudissements quand M. Lougheed a réclamé le contrôle provincial des richesses naturelles pour éviter le genre d'influence fédérale sur la vie locale qui se manifeste à Banff et à Jasper, centres de l'Alberta entourés de parcs nationaux.

M. Lougheed a ajouté que les réserves de pétrole et de gaz naturel de l'Alberta pouvaient aider le Canada à effacer son déficit de la balance des paiements, le plus élevé du monde industrialisé en dollars absolus.

Un des grands buts de son voyage, a dit M. Lougheed, c'était d'exposer clairement la position de l'Alberta et de montrer qu'il n'en est pas moins canadien. La province a renoncé à des revenus pétroliers de $20 milliards depuis 1973 pour maintenir les prix raisonnables pour les Canadiens.

«Et cela fait un peu mal quand on nous dit que nous sommes de mauvais Canadiens quand nous avons fait ce qui me semble une contribution remarquable».

D'autre part, le ministre canadien de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a déclaré hier à sa sortie de la Chambre des communes que l'Alberta avait rejeté une offre intérimaire d'Ottawa proposant pour trois mois une augmentation de $2 le baril de pétrole.

Cette offre, a dit M. Lalonde, devait permettre aux négociations sur le prix du pétrole de se poursuivre sans nuire aux discussions constitutionnelles.

Pour M. Lalonde, les deux négociations doivent rester distinctes comme il en avait été convenu avec M. Lougheed, premier ministre de l'Alberta, à la veille de la rencontre le 9 juin des premiers ministres des provinces.

«Il semblerait, d'après des déclarations de M. Lougheed, qu'il veuille maintenant relier les deux négociations, a fait remarquer M. Lalonde. Ce dernier a qualifié de «drôle de troc» une position qui consisterait à dire: «Je ne te garantis pas les principes du fédéralisme ou les droits fondamentaux des citoyens si tu ne me donnes pas mon prix pour mon huile».

L'offre que proposait jeudi M. Lalonde à son homologue albertain, M. Merv Leitch, reprenait les augmentations de $2 le baril de pétrole au 1er juillet et de $0.30 cents sur le gaz, contenues dans le budget conservateur de décembre dernier.

Elle devait prendre fin de 1er octobre, date à laquelle, a dit M. Lalonde, «il est important qu'on ait une idée ferme et précise de ce que sera le prix du pétrole cette année et l'année qui vient». Et ce, en prévisions du budget «qu'annoncera à l'automne le ministre des Finances».

Cette offre a été rejetée par M. Leitch lors d'une conversation téléphonique, jeudi. Les deux ministres doivent se rencontrer mercredi. Rencontre au cours de laquelle M. Lalonde présentera une nouvelle proposition et examinera d'autres solutions, probablement à long terme, à la question du prix du pétrole.

Selon M. Lalonde, le rejet n'est pas dû à la question de prix. Quant à savoir s'il est attribuable à la tenue pendant l'été, des discussions constitutionnelles, «il faut, a dit M. Lalonde, demander ça au premier ministre de l'Alberta».

Pour M. Lalonde, les discussions constitutionnelles et les négociations sur le prix du pétrole avec l'Alberta devraient être poursuivies parallèlement, certes, mais de façon distincte.

Car, a dit le ministre, «quelles que soient les solutions constitutionnelles auxquelles on en arrivera, il n'y a pas une province qui prétend que le gouvernement fédéral n'aurait pas le droit, dans l'intérêt national, de fixer des prix de produits comme le pétrole ou de fixer des prix à l'exportation du gaz».

M. Lalonde a reconnu qu'à partir du 1er juillet, date à laquelle prend fin l'accord actuellement en vigueur, il était possible au gouvernement fédéral d'imposer légalement une solution, «mais tous mes efforts sont consacrés à en arriver à une entente plutôt qu'à une solution imposée», a déclaré le ministre.

Tout en reconnaissant que les négociations étaient «exceptionnellement difficiles», M. Lalonde a précisé qu'il allait essayer de discuter à partir de mercredi (et les discussions pourraient se poursuivre plusieurs jours) d'un accord à long terme.

«Il s'agirait d'un arrangement différent sur une période de deux, trois ou quatre ans et donc de chiffres totalement différents de ceux proposés dans l'offre intérimaire», a précisé le ministre fédéral de l'Énergie.

◆ Coût

hausse du coût de la vie mais qu'il ne voulait pas s'engager à maintenir l'indexation des impôts dans son budget prévu pour l'automne.

Au cours de la période des questions à la Chambre des communes, le critique financier conservateur, M. John Crosbie, avait demandé au ministre des Finances de ne pas éliminer l'indexation des impôts à cause de la hausse importante du coût de la vie.

Hier matin, Statistique Canada annonçait une hausse de 1.2% de l'indice des prix à la consommation, soit 9.4% sur une base annuelle. Cette augmentation des prix, la pire depuis 1976, s'explique en partie par la majoration des taxes sur le tabac et l'alcool.

Pour M. Crosbie, les statistiques démontrent clairement «que l'inflation est encore vivante et en bonne santé». Il a donc exigé que M. MacEachen retire sa menace d'éliminer l'indexation des impôts, une mesure qui coûte environ $1.6 milliard par année au trésor fédéral.

Le porte-parole du Nouveau-Parti démocratique pour les questions financières, M. Bob Rae (Broadview-Greenwood), a noté pour sa part que la hausse spectaculaire du coût de la vie prouvait hors de tout doute l'incapacité de la Banque du Canada à contrôler l'inflation en restreignant le crédit. Il a réclamé à nouveau la mise sur pied d'une commission des prix équitables afin de s'attaquer à la racine du problème de l'inflation.

L'indice est passé de 205.2 en avril à 207.6 en mai. En d'autres termes, un ensemble de biens et de services qui exigeait en 1971 un déboursé de $100 coûte maintenant $207.60.

Ou autrement représenté, la valeur d'achat de $1 de 1971 n'équivaut plus qu'à 48 cents.

Les aliments ont connu des progressions de prix moins spectaculaires que les autres biens de consommation, soit de 0.9%.

En mai, mouvement tout de même plus accéléré qu'en avril où il en avait coûté 0.3% de plus qu'en mars pour se nourrir.

C'est en mars 1979 que pour la dernière fois on avait connu une progression aussi vive que l'indice des prix à la consommation, ce qui signifie que, malgré un ralentissement général de l'activité économique, le consommateur ne réduit pas ses achats. Les autorités fédérales n'hésitaient pas d'ailleurs à souligner leur souci de voir l'inflation atteindre un nouveau plateau malgré une certaine récession.

Dans le secteur des aliments, la hausse de l'indice est due à des prix plus élevés pour certains légumes frais, les produits laitiers, la dinde, les boissons gazeuses, le sucre et les produits de boulangerie. On notait des baisses pour le boeuf, le porc et le poulet.

Les aliments consommés hors de la maison ont connu une augmentation relativement légère, soit de 0.2%.

Dans les secteurs, autres que celui des aliments, les prix des boissons alcooliques ont augmenté de 4%, au regard du mois précédent, surtout à la suite de la hausse de la taxe indirecte fédérale et des coûts des grossistes.

Les coûts de transports ont augmenté avec la disparition de rabais sur certains modèles d'automobiles, en même temps que le coût de l'essence augmentait ainsi que les prix pour certains trajets aériens.

L'entretien des vêtements, la coupe de cheveux et la coiffure ont également contribué à la hausse de l'indice. Projetées sur toute l'année, les hausses dans ce secteur à partir des données de mai équivalent à une progression de 9.8%.

Selon les fluctuations enregistrées dans une quinzaine de villes du pays par Statistique Canada, la hausse de l'indice a varié entre 0.9% à Halifax, et 1.4% à Charlottetown, entre les mois d'avril et de mai.

À Saint-Jean, Terre-Neuve et Thunder Bay, en Ontario, l'indice a connu une hausse de 1.0%; à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, de 1.3%; à Québec, Ottawa, Toronto, Regina, Edmonton, Calgary et Vancouver, de 1.1%; à Montréal et Winnipeg, de 1.2%; et à Saskatoon, de 1.4%.

◆ Fuyante

Suite de la page 14

Il s'est contenté de gérer les effets de la crise du système capitaliste, s'évertuant à séduire les maîtres du Québec et sa puissante minorité anglophone tout en consolant les dominés: les premiers ont repoussé ses avances tandis que la ferveur des seconds s'est attiédie.

Sauf pour la loi 101 sur la protection de la langue française, le gouvernement québécois, effrayé d'enclencher un processus de revendications dont il aurait perdu le contrôle, s'est abstenu durant son mandat de mener clairement la bataille sur le terrain national. Cette poursuite atermoyante du consensus l'a conduit à une demande ambiguë lors du référendum. Une question plus radicale, qui aurait posé clairement l'option de l'indépendance, de la souveraineté, aurait suscité un moindre soutien populaire, mais plus ferme et plus fort qu'on ne se l'imagine. Ayant encore voulu préserver la chèvre et le chou, le gouvernement québécois est maintenant convoqué à un banquet constitutionnel où ne lui seront servis que des restes.

J'ai méjugé de l'importance des partisans du statu quo remodelé: je ne saurais prétendre à quelque prospective sérieuse. Mais, durant la campagne référendaire, le Québec fut inondé d'une telle profusion de discours favorables ou non à la souveraineté que le niveau d'informations fut rapidement saturé. On l'avait déjà remarqué chez les écrivains, porte-paroles de cette nouvelle petite-bourgeoisie intellectuelle qui fut à l'avant-garde du mouvement national qui émergea il y a vingt ans: leurs écritures pour la plupart, était déjà mues en rhétorique. Les luttes de femmes qui se sont maintenues durant le règne péquiste, la résistance des Amérindiens et des Inuits à leur colonisation et à leur génocide, les batailles du mouvement syndical affaibli et divisé par le gouvernement Lévesque, les combats contre la main-mise idéologique du clergé sur les écoles, les revendications à la reconnaissance des divers groupes marginaux, tous les conflits sociaux pourront maintenant plus librement s'exprimer: la perte du désir d'obtenir un vote majoritaire au référendum libère l'espace pour la manifestation des autres contradictions qui travaillent le Québec.

La question nationale n'est pas pour autant résolue. La nation québécoise, perdue dans une mer nord-américaine, continuera la recherche de sa fuyante et impossible identité. Dominée par le capital américain (existe-t-il un autre pays où la majorité de la classe ouvrière est incorporée dans des syndicats dont la maison-mère se situe à l'étranger?) dirigée par une bourgeoisie canadienne dont une grande part des profits provient des retombées de la pénétration américaine, chapeautée par une bourgeoisie québécoise faible et pusillanime, la nation québécoise se poursuivra entre son passé français et sa présente américanité. Pour combien de temps? Sous quelles formes? À travers quelles luttes et selon quelle périodisation? Nous n'en savons rien.

◆ Plaidoyer

Suite de la page 15

voir paritaire trilatéral (anglais-français-autochtones) de certaines instances du pouvoir fédéral.

Si certains croient que c'est dans la tête qu'on est beau, permettons-nous de douter que c'est dans la tête qu'on trouvera la solution éventuelle du mal canadien. L'extirpation de ce mal devrait passer prioritairement par le respect des droits fondamentaux, comme par exemple, celui de l'égalité des peuples. Or, est-ce une chose possible? Quelles sont les compétences que le gouvernement central serait prêt à partager? À quel niveau du pouvoir central, serait installé le pouvoir paritaire trilatéral? À supposer que l'État fédéral souscrive aux principes, leur réalisation dans le sens du respect des droits fondamentaux des nations québécoise et autochtone pourrait nécessiter encore plusieurs centenaires. Si les bourgeoisies ont constitué les nations modernes en faisant fi des droits des divers minorités à l'égalité économique, politique, culturelle etc. nous ne pouvons penser qu'il en serait autrement à partir d'aujourd'hui.

En conclusion, des propos clairs et systématiquement exposés, contribuent à rendre l'ouvrage d'une lecture facile. Abordant la gestion de l'indépendance du Québec, avec la géopolitique et la prospective, la contribution de Valaskakis est par le fait même original. À l'opposé, les solutions suggérées nous apparaissent quelque peu idéalistes à l'image d'ailleurs, de la prospective utilisée. Sa prospective, de style américain, se donne pour cadre une conception libérale, démocratique de la société, qui de plus, serait dominée par la rationalité. Or, une telle approche, omet certaines contradictions fondamentales qui caractérisent nos sociétés occidentales.

WEEK-END

Aujourd'hui

De 9 h à 17 h, 5e congrès de la Famille du Sacré-Coeur de Jésus, à la chapelle de la Réparation, 3650, de la Rousselière, Pointe-aux-Trembles.

■

De 9 h 30 à 15 h 30, journée d'activités pour les obèses de Laval et des environs, au Centre de la nature.

■

À 10 h, reprise des délibérations du Rassemblement national pour une assemblée constituante du peuple du Québec, en l'école Marguerite-de-Lajemmerais, 5555, Sherbrooke est.

■

À 18 h, banquet de centenaire de l'Ordre des comptables agréés du Québec, à la salle des congrès de l'hôtel Hilton, à Québec.

■

À 19 h 30, dîner de 20e anniverseire de la société Japon du Canada, au salon Doré de l'hôtel Mont-Royal.

■

À 20 h, soirée traditionnelle pour inaugurer le parc historique de Pointe-du-Moulin, à l'île Perrot.

■

Les célèbres bonsai de Chine sont exposés en permanence, au pavillon des Floralies internationales, sur l'île Notre-Dame.

■

Le colloque de la Société des festivals populaires du Québec, sur la fête populaire, se poursuit jusqu'à demain à l'UQAM.

■

Début d'un congrès de deux jours, son premier, de l'Association provinciale des locataires de logements municipaux du Québec, au pavillon de la Mennais, à Cap-Rouge.

■

Le congrès annuel de la Chambre de commerce du district de Montréal se poursuit, jusqu'à lundi, à l'hôtel Mont-Tremblant.

■

Le congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec se termine, en l'hôtel Hilton de Québec.

■

Le 12e congrès annuel de l'Association des policiers provinciaux du Québec prend fin, en l'hôtel Loews-Le Concorde, à Québec.

L'exposition d'art et d'artisanat des détenus du Centre fédéral de formation, pénitencier à sécurité moyenne de Laval, se poursuit au Centre de la nature.

■

La 3e course annuelle pour Petits frères et Petites soeurs est présentée sur 15 km, le départ ayant lieu du Dorval Gardens à Dorval.

■

Le congrès annuel du Mouvement canadien pour une fédération mondiale se poursuit, jusqu'à lundi, à l'Université du Manitoba, à Winnipeg.

Demain

De 9 h à 18 h, bazar de l'Aide aux personnes âgées, défavorisées ou handicapées de Laval, en l'école Villemaire, 211, boul. Sainte-Rose, à Laval.

■

À 11 h, participation d'une chorale mixte dirigée par Marcel Laurencelle, et de l'organiste Pierre Grandmaison, à la messe dominicale de l'église Notre-Dame.

■

Les Petits chanteurs du Mont-Royal, dirigés par Gilbert Patenaude, et l'organiste Raymond Daveluy participent à la messe de l'oratoire Saint-Joseph.

■

À 11 h, eucharistie solennelle d'un envoi missionnaire diocésain, présidée par Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

■

À 13 h, remise officielle d'un matériel de jeux pour le parc Godin, par le club Richelieu de Sainte-Anne-de-Bellevue aux autorités municipales.

■

À 15 h, récital par l'organiste Gisèle Guibord, dans le cadre du 5e festival d'été de la cathédrale de Montréal.

■

Début du 20e congrès annuel international de l'Association nucléaire canadienne, en l'hôtel Reine-Elisabeth.

■

Début du congrès annuel de la Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec, au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic.

Mini-Loto

846507

Loto 6/36

1 - 3 - 5 - 6 - 7 - 26

Numéro complémentaire 33

14 juin

par la PC et l'AP

1979: le président Carter arrive à Vienne, afin de rencontrer M. Léonid Brejnev, président du Présidium du Soviet suprême et secrétaire général du Parti communiste soviétique, et signer avec lui l'accord SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques;

1977: Trois nationalistes croates envahissent le siège de la représentation yougoslave aux Nations unies, blessent un chauffeur, se retranchent dans le bâtiment pendant deux heures avant de se rendre aux autorités;

1974: le président Nixon et le président Sadate signent, au Caire, une déclaration d'amitié et de coopération entre les États-Unis et l'Égypte;

1972: un avion japonais s'écrase alors qu'il allait atterrir à New Delhi: 84 morts;

1967: lancement d'une sonde américaine Mariner en direction de Vénus, avec pour mission de déterminer si la vie est possible sur la planète;

1964: un cyclone fait plus de 250 morts et détruit des centaines de maisons au Pakistan oriental;

1960: le général de Gaulle offre à nouveau au gouvernement provisoire de la République algérienne de négocier un cessez-le-feu, ce que ce dernier accepte;

1949: création de l'État du Vietnam, à Saïgon, avec l'ex-empereur Bao Dai pour chef;

1940: l'armée allemande entre à Paris.

Elles sont nées un 14 juin: Mme Harriet Beecher-Stone, femme de lettres américaine (1811-1896); l'actrice américaine Dorothy Maguire (1919).

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 14 juin 1980

Bernardo Bertolucci: petit tango à Montréal

par Nathalie Petrowski

L'AISSE toujours une porte ouverte sur le plateau, on ne sait jamais, quelqu'un peut entrer. Quelque chose peut arriver. On doit être prêt. Le destin». Les mots sont de Jean Renoir mais ils pourraient aussi bien être de Bernardo Bertolucci qui déclarait cette semaine à la presse montréalaise qu'il n'y a rien de plus ennuyeux pour lui que de suivre un scénario et que le plateau de tournage doit être un lieu privilégié de découverte et d'improvisation. De passage dans la métropole par la grâce de l'ONF, de la Guilde Canadienne des réalisateurs, de l'Institut culturel italien et du Musée des beaux-arts qui présentait une rétrospective de ses films, le réalisateur controversé de films comme *Le conformiste*, *Le dernier tango à Paris*, *1900* et *Luna*, profita de l'occasion pour participer à un atelier de travail à l'ONF ainsi qu'à une table ronde sur le cinéma national qui dégénéra rapidement en querelle de clochers entre francophones et anglophones. D'un naturel poli et civilisé, Bertolucci fit comme si de rien n'était, demandant seulement d'un air innocent ce qu'était devenue la nouvelle vague québécoise qu'il avait jadis connue dans les petits et pauvres festivals de films en Italie. «Elle va bientôt renaître» lui répondit Michel Brault.

Le matin même, la presse au grand complet était au rendez-vous à l'ONF de la rue Sherbrooke. Il y avait belle lurette qu'on avait vu un aussi grand renfort de journalistes tous réunis sous les néons en un même endroit pour un seul homme. L'Air nonchalant, Bertolucci arriva avec quelques minutes de retard, les mains dans les poches, mâchant vigoureusement une gomme dont il ne consentit pas à se départir. L'allure juvénile malgré sa proche quarantaine (il est né le 16 mars 1941) Bertolucci, comme bon nombre d'Italiens, aime bien parler, se raconter, se confesser et se perdre pendant de longues minutes dans des digressions psychanalytiques des plus saugrenues. Une seule question suffit pour partir le moteur de la parole et le moulin des idées. Mêlant le français et l'anglais, toujours conscient de son charme, le sourire souvent narquois, Bertolucci donne l'impression qu'il ne se prend pas au sérieux. Si l'impression n'est pas juste, elle est au moins suffisamment bien dosée pour s'avérer des plus efficaces. Même si Bertolucci joue avec la presse, il réussit au travers de son entreprise de séduction, à la convertir à ses idées.

Mercredi matin, il fut d'abord question du problème de la censure, un problème que Bertolucci connaît bien pour l'avoir vécu à plusieurs reprises. Tout récemment, l'Ontario décidait ainsi de censurer son dernier film, *Luna*, mélodrame bâti sur le thème de l'inceste. «Ce n'est pas la première fois qu'un de mes films doit faire face à la censure. *Le dernier tango* fut banni dans plusieurs pays. En Espagne, le pauvre film dut attendre la mort de Franco. En Italie, il fut tout simplement condamné à mort ou plutôt condamné à brûler comme une sorcière. Moi, je fus condamné à deux mois de prison dont on m'a par la suite acquitté. J'ai perdu mon droit de vote pendant cinq ans. Je persiste à croire que la censure est plus humiliante pour celui qui l'applique que pour celui qui la subit. Certes, je suis contre la censure parce que je crois que tout adulte devrait avoir le droit de choisir le film qu'il veut voir, le genre de vie qu'il veut vivre et le genre de perversions qu'il veut explorer. Cette censure est néfaste mais elle est bien moins dangereuse que d'autres formes de censure comme la censure du gros marché, celle qui empêche le jeune cinéma de se développer, celle qui tue les films avant même qu'ils n'existent. Mais la plus dangereuse censure de toutes c'est l'autocensure, celle que l'on pratique sur soi pour s'empêcher de penser et d'agir. C'est la pire de toutes parce qu'elle frise le lavage de cerveau.»

A chaque question, Bertolucci prend bien soin de donner plusieurs versions des choses, la version politique-marxiste, la version psychanalytique et parfois une version purement comique; «Je vis dans un système qui me rend claustrophobe et mal à l'aise. Je me sens toujours en réaction contre ce système-là. C'est un peu en tenant compte de cela que j'ai fait *Luna*, un film différent de tous mes autres films dans la mesure où il va à l'encontre d'une certaine dramaturgie bien établie. Je me suis dit, après les nouveaux philosophes, la nouvelle cuisine, pourquoi pas la nouvelle dramaturgie? Une dramaturgie à mi-chemin entre le mélodrame ou mielodrame (à cause de la scène du début où l'enfant lèche les doigts de la mère enduits de miel) de la phychanalyse, qui oublie délibérément la psychologie. Je voulais danser à fond le tango de l'inconsistance psychologique et défier toutes les règles dramatiques. Je voulais que mes personnages soient par moments complètement inconséquents et dominés par leur inconscient. De la même façon, j'ai voulu filmer Rome vue non pas à travers les yeux d'un Romain, mais à travers les yeux de ce jeune américain de 16 ans pour qui Rome est comme une colonie aux frontières de l'Empire. Mon plus gros problème dans *Luna* fut finalement la question de l'inceste. L'inceste est un vrai tabou et c'est sans doute pour cela que je ne suis pas allé jusqu'au bout et que je n'ai pas eu le courage de consumer l'acte. Je ne suis pas fondamentalement religieux mais comme tous les Italiens, j'ai été baptisé, j'ai communié, puis à l'âge du choix, j'ai arrêté d'aller à l'église. Je suis un laïque mais je sais très bien qu'il ne suffit pas d'arrêter d'aller à l'église pour couper mes racines catholiques. A chaque fois que je fais un film, je sens que c'est cette grande dialectique-là qui se met en branle et je n'y peux rien».

Photo Jacques Grenier

Au chapitre des acteurs, Bertolucci ne partage pas la vision d'un grand cinéaste qui disait que tous les acteurs sont des imbéciles. Bertolucci croit au contraire que l'acteur doit en quelque sorte être un intervenant, un individu à part entière. «Je demande à mes acteurs d'incarner un personnage mais d'aller chercher ce personnage au fond d'eux-mêmes, il faut qu'il y ait un lien entre les deux. Dans *Luna*, Jill Clayburg a été d'un courage extrême. En général les acteurs américains ne sont pas particulièrement audacieux. Dès que leur image publique court le risque d'être trahie, ils ont peur. Jill n'a pas eu peur, au contraire. Elle a accepté de jouer jusqu'au bout l'image de la mère humiliée qui tente en vain de séduire son fils. Le courage de la comédienne est donc devenu le courage de la mère. La même chose s'est produite avec Mathew Barry. Au début du tournage il bougeait d'une façon gauche et naïve, c'était normal puisque c'était la première fois qu'il jouait au cinéma. Tranquillement, il a appris à jouer. Son apprentissage de comédien a correspondu avec la prise de conscience du personnage qui découvre petit à petit l'ampleur de ses problèmes».

Au jeune intellectuel qui se lève tout à coup dans la salle et qui demande à Bertolucci si la représentation complaisante qu'il fait des univers permissifs(?) dans *Luna* n'est pas contraire à ses idéaux marxistes, Bertolucci répond tout de go: Un marxiste doit faire face aux univers permissifs, au sexe, à la drogue, il doit les analyser à fond tout en essayant de décoder leurs raisons sociales. Avec *Luna*, je n'ai pas cherché à faire un manuel sociologique sur la drogue et les jeunes. L'héroïne, avec laquelle Mathew se pique, est en fait le substitut de l'amour maternel, un amour à la fois doux et étouffant». Bertolucci raconte d'ailleurs à ce sujet-là que lui-même faillit succomber à l'amour et à la censure maternelle. Lorsque sa mère visionna *Luna*, elle fut troublée par la scène de l'inceste et demanda à son fils de la racourcir. «J'ai coupé, dit-il et je me suis rendu compte après, que c'était pire». Pour une fois cependant, sa mère obtint gain de cause et les scènes coupées, restèrent bien sages sur le plancher de la salle de montage.

Bertolucci aurait-il accepté le conseil vingt ans plus tôt? Probablement pas.» J'ai beaucoup changé. Pendant les années 60, je faisais du cinéma pour raconter une histoire mais surtout pour m'interroger sur le cinéma. C'était la belle époque où le plus petit détail devenait le prétexte d'une remise en question, l'époque où le travelling était devenu une affaire de morale. Petit à petit, je me suis senti coincé dans un cul-de-sac, tout seul et sans public. C'est à ce moment-là que j'ai découvert que ma caméra était une mitraillette et que mon cinéma était sado-masoschiste et complètement aliéné par le syndrome de mai 68. Le public ne comprenait rien et réagissait mal. J'ai commencé à consulter un phychiâtre et j'ai compris que je refusais le public parce que j'en avais peur. Ce fut le point de départ d'une nouvelle relation avec les autres et avec le cinéma. J'ai compris également que plus les films étaient politiques, plus il perdaient le public, ce qui est une contradiction en soi. Je n'ai pas réglé la contradiction complètement mais je suis devenu plus fort, je n'ai plus peur de l'émotion, voire même du mélodrame et surtout je n'ai plus honte de donner du plaisir».

Ce constat ne signifie pas pour autant que Bertolucci va maintenant se lancer à fond de train dans le cinéma de divertissement: «J'ai été à Hollywood il y a deux mois et j'ai senti beaucoup d'effervescence dans l'air. Les producteurs étaient très excités, n'arrêtaient pas de parler de gros sous et de «deals». J'ai décidé d'aller vérifier par moi-même. Dans les salles j'ai immédiatement senti un décalage. La piètre qualité des films ne correspondait pas à tout cet énervement. J'ai compris que les meilleurs films américains sont des chef-d'oeuvres de médiocrité, j'ai senti une perte totale d'ambition cinématographique. Quand les Américains sont ambitieux, ça se situe toujours au niveau du budget, jamais au niveau des idées et jamais dans le but de faire avancer le cinéma.» Pour faire avancer le cinéma, Bertolucci ne voit qu'une seule solution: «A chaque fois que je propose un film à un producteur, j'en profite pour lui proposer deux ou trois films à petit budget de jeunes auteurs. Il faut absolument encourager les jeunes cinéastes sans cela le cinéma va s'atrophier et mourir. Pour faire des films, j'ai besoin de voir d'autres films, j'ai besoin de me nourrir de cinéma. C'est simple finalement, le cinéma génère le cinéma. S'il n'y a pas de cinéma qui se fait autour de moi, je perds moi-même le goût d'en faire.»

Bertolucci comme Renoir laisse encore la porte ouverte pour laisser entrer le hasard, le destin. Qui sait? «Mon prochain film portera sur l'Italie d'aujourd'hui, l'Italie du Nord. Je veux raconter une histoire privée avec une résonnance publique. Ugo Tognazzi va jouer le personnage principal. Le film va s'intituler *La tragédie d'un homme ridicule*. Non, rassurez-vous, il ne s'agit pas de mon histoire.»

Henry Miller: le désordre salvateur

par Hubert Juin

L'écrivain américain Henry Miller est mort le 7 juin à son domicile californien de Pacific Palisades. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Son éditeur américain, Noël Young, a déclaré que la mort était survenue «sans souffrances». Le romancier était atteint de troubles circulatoires.

UNE vie riche, dense, pleine de tumulte à en craquer, et cependant apaisée, calme. Ou, pour tout dire d'un mot: réconciliée. Henry Miller ne refusait rien. Il accueillait les hommes avec une sorte de gourmandise parce qu'il faisait son miel des contradictions. Il ne cherchait pas, de préférence, à connaître les gens célèbres, ni ceux que leur réputation avait portés très haut. Le premier venu faisait l'affaire: le garçon de café, le chauffeur de taxi, le groom de l'hôtel. Ce qu'il y avait de fascinant dans les rapports qu'il entretenait avec les autres, c'est que, pour lui, personne n'était anonyme, chacun avait un nom, et donc: une parole, une sagesse, une existence, une expérience. Il voyait la poésie de tout. Ce qui était en mouvement, ce qui fusait, explosait, ce qui possédait ses propres lois et ses fantasmes, cela l'attirait et le requérait.

Puis venaient les livres, *tous* les livres, et il ne cessait d'en faire l'éloge, sorte de pillard de la bibliothèque, promeneur hardi qui passait des chefs-d'oeuvre aux ouvrages du second rayon et à la littérature fantasque.

Brochures sur les sciences occultes, livraisons de paralittérature, *curiosae* et curiosités, rien de ce qui avait été ou était imprimé ne le laissait indifférent. Il tirait provende d'une terrasse de café ou d'opuscules dédaignés. La foule n'existait pas aux regards de sa sensibilité: il n'y avait que des individus dotés les uns et les autres d'une histoire qui ne ressemblait à aucune autre. A ses yeux, la culture avait cessé d'être cette masse ordonnée, rangée hiérarchie stricte et invariable sur des rayons. Dans ses mains, les livres s'ouvraient magiquement, les feuillets brûlaient, les mots éclataient, et c'était Rimbaud, le Rimbaud de Miller, ou Giono, le Giono de Miller, et venaient les gnostiques, le gourous de l'Inde, les poètes oubliés. La métaphysique et ses traités, l'art culinaire et son catalogue: nourritures!

Ainsi était Henry Miller, avec son visage ridé de vieux Chinois: une sorte de funambule qui ne trouvait son bonheur que dans le poids, la pesanteur, l'épaisseur des êtres et des choses. Alors, il se mit à écrire, et ne s'arrêta plus. Il est vrai qu'il est venu à l'écriture, son royaume, tard, ayant beaucoup vécu. Il a quarante ans lorsqu'il se met sérieusement au travail, et il laisse une oeuvre d'une abondance surprenante, qui ressemble à un fleuve.

Heinrich Valentin Miller est né le 26 décembre 1891, à New York, dans le quartier de Yorkville. Ses parents, nés l'un et l'autre à New York, étaient d'origine allemande. Ils ne quittèrent jamais la ville: ils reposent au cimetière d'Evergreen. A peine Henry est-il né que la famille Miller va se fixer dans un autre endroit de New York: «La Petite Allemagne», comme on disait de Williamsburg, une enclave germanique de Brooklyn: *«Je suis patriote, mais dans le sens local»*, devait écrire Miller plus tard: *«Ma patrie, c'est le quatorzième district de Brooklyn, où j'ai passé mon enfance. Le reste des États-Unis n'existe pas pour moi.»* Et, à Brooklyn, il y a le symbole puissant qui remplit d'orgueil les familles d'origine allemande: c'est le fameux pont édifié par les Roebling, et qui ressemblait à notre tour Eiffel, en ceci qu'il incarnait un mythe avec lequel chacun, dans «La Petite allemagne», s'accordait: celui du progrès.

L'enfant se souciait peu de cette divinité ambiguë, de la même façon que l'irritaient passablement les prétentions locales et cette habitude de ne vivre qu'entre soi, n'acceptant que les produits de l'épicerie d'Hermann Wichmann, ne lisant que la pressè des immigrants, et n'acceptant d'autre peintre que Julius Rueger. La patrie-Brooklyn, rien ne lui paraîtra désormais plus essentiel que de la quitter — à jamais. Les livres, lorsqu'il les écrira, diront cette haine profonde, mais il avoueront aussi l'inverse.

Les apprentissages et les universités du jeune Henry Miller, c'est la rue, qui est un microcosme brouillon. Là, tout fermente! Le regard épouse des humanités fugaces. Le corps se fait à la violence. La rue est un monde ouvert, où tout, à tout instant, peut advenir. Et c'est un monde clos, livré à *«ses éléments destructeurs, dissolvants»*. Il possède son parler, qui est un argot. Ses héros, qui sont les voyous. Ses déesses, qui sont les prostituées. *«Quand on est né dans la rue, cela signifie qu'on passera sa vie à errer, qu'on est libre. Cela signifie l'accident et l'incident, le drame, le mouvement. Et, surtout, avant tout, cela signifie l'imagination.»*

Le sport et le Far-West

En 1901, la famille Miller s'installe dans cette fameuse Decatur Street, au No 1063, dont presque tous les livres publiés par Miller font état. Si Williamsburg peut être revécu comme paradis de l'enfance, Decatur Street a une connotation démoniaque: ici est gravé le signe de la mère. La puberté naissante avive ces impressions, et, dès lors, Decatur Street («où les logements s'alignent comme des wagons de chemins de fer, où toutes les maisons s'abritent derrière une grille») incarne le cauchemar. Domaine de la mère mythologique: vampire, magicienne infernale, omniprésence impitoyable et castratrice: «Ma mère m'avait nourri de venin, et, bien que j'aie été sevré très tôt, le venin est resté dans mon sang.» Il faut ajouter qu'à Decatur Street, au fil des mois, le monde ancien se défaisait: l'école avait remplacé la rue; les petites filles devenaient les incarnations provisoires et inaccessibles de cet «éternel féminin» que la masturbation rendait à la fois plus proche et plus lointain.

Devant l'adolescent vont s'ouvrir à la fois les portes du travail: en 1909, Miller est comptable à l'Atlas Portland Cement Company; les illusions des premiers emportements, emportements que domine le visage de Cora Seward: les tentation de la fuite et de l'imaginaire, qui le conduiront, pour son vingt et unième anniversaire, sur les routes du Far-West où il veut se faire cow-boy. 1912: année noire! C'est vers ce moment qu'il rencontre, comme il le dira dans *Tropique du Capricorne*, celle qu'il n'a jamais nommée que «la Veuve»: une rousse, des yeux d'Arménienne, un corps et une âme de Vénus.» La nymphomane mangeuse d'hommes! Et Cora, dont *Tropique du Capricorne* conte également l'histoire, est *l'autre*: le point de rencontre de l'érotisme et du mysticisme, celle qui est, dans l'univers de Miller, la Séraphita de Balzac. Les livres de Henry Miller vont s'établir dans l'espace qui sépare l'un de l'autre ces deux types féminins.

Photo Keystone Press

Le Far-West est un échec. Le sport, en revanche, occupe une place importante dans la vie du jeune homme. Pédalant sur son vélo importé de Chemnitz, il ne rêve à rien moins qu'à devenir champion du monde. Il fréquente les rings, salue Jack Honson, Jack Dempsey, Jim Jeffries. Il regarde combattre Georges Carpentier. De là, il bondit dans les bibliothèques, dévore Dostoïevski; parle, avec son ami Emil Schnellock, de Walter Pater et de Fra Angelico; s'intéresse au hockey; joue aux échecs; s'informe sur les diverses maladies mentales. Voilà son climat véritable. Celui auquel il saura demeurer fidèle jusqu'à la fin, ignorant avec superbe la facilité des systèmes, rejetant les dogmes, bougeant sans cesse, et sans cesse accueillant les idées, les formes, les êtres: «En ce qui concerne la confusion, je n'éprouve plus ni crainte ni illusion, tout comme dans le domaine de la mort. Plus la confusion est totale, mieux je m'y retrouve.»

En 1912, une rencontre capitale (elle est relatée dans *Tropique du Capricorne)*: celle de Robert Hamilton Challacombes, théosophe et mystique, lequel, écrira Miller, m'éveillait intellectuellement, un éveil presque excessif qui, cependant, ne détruisait pas la trame de mes rêves». Par Challacombes, c'est un premier contact avec Swedenborg, Jacob Boehme, Me Eckhard, *le Livre des morts tibétain*. C'est aussi la curiosité profonde, constante, pour les sectes, les sociétés secrètes, les religions marginales. Ces chimères rencontrées se retrouveront, elles aussi, dans les livres futurs. Une autre rencontre jouera un rôle au moins aussi important que celle-là, et Miller dira d'elle: «L'événement décisif de ma vie.» C'est l'amitié qu'il éprouve pour l'anarchiste Emma Goldmann, et les leçons que lui donnent ses conférences. Il ne l'approcha jamais, sinon de loin, mêlé aux auditeurs qui venaient en masse l'écouter. Emma Goldmann, qui avait des talents d'orateur proches de ceux de Louise Michel, dénonçait le capitalisme américain. Expulsée des États-Unis en 1919, elle s'en fut en Russie soviétique, d'où, déçue, amère, elle vint en France. Emma Goldmann? «Cette femme m'ouvrait le vaste univers de la civilisation européenne, elle donnait à ma vie une nouvelle impression, une autre direction.»

1914, pour Henry Miller, qui a le sens de l'apocalypse, pas celui de l'histoire, ce n'est pas le début de la première guerre mondiale, mais la fin de l'équipée au Far West, le retour à New York, à Brooklyn, où il s'occupe de la bonne marche de la boutique de tailleur de son père. Il écrit ses premiers essais, qui ne seront jamais publiés. Il a pour livre de chevet ***l'Antéchrist*** de Nietzsche et *l'Unique et sa propriété* de Stirner. Il envoie à ses amis des lettres qui atteignent assez facilement quarante ou cinquante feuillets. Il rencontre pour la première fois des célébrités, parce qu'elles viennent s'habiller chez le père de Miller. Il y a Frank Harris, qui écrit sur Wilde, et dont Shaw disait qu'il était un desperado, et qui était tout de bon, en littérature, un franc-tireur. Il y avait aussi David Belasco, auteur de *la Fille du Far-West*, co-auteur, avec John Luther Long, de *Madame Butterfly*, librettiste célèbre et roi du New York des spectacles. Mais il y a surtout, dans la boutique du tailleur, la rue retrouvée: des gens poussent la porte, discutent, se déshabillent pour les essayages, cortège de grotesques, chacun étant gros d'un roman, et cela parle, boit, injurie, quémande: c'est, à nouveau, le peuple des futurs romans.

Comme Henry Miller n'a nullement l'intention de moisir dans la boutique paternelle noyée de whisky, et qu'il a renoncé à devenir champion du monde de cyclisme, il tâte de la peinture, puis se décide pour une carrière musicale qui doit, nécessairement, le mener à la gloire et à la fortune. C'est alors, apprenant la gamme et torturant un violon, qu'il s'éprend d'une jeune pianiste, Béatrice Sylvas Wickens, et qu'il l'épouse. Les livres de Henry Miller gomment presque totalement Béatrice, petite ombre pâle, sans couleur, égarée au détour d'un épisode de *Printemps noir:* c'est note-t-il, une Xanthippe puritaine! Les noces ont lieu en 1917. La séparation se produit en 1923. Entre-temps (1919) était née une fille Barbara Sylvas. Henry Miller ne reverra son enfant que trente années après son divorce.

Il est vrai qu'il se faisait mal à la loi du travail et de la société. Pourtant, après l'entrée en guerre des États-Unis, en 1916, alors qu'il a évité d'être incorporé, ce ne sont pas les emplois qui manquent. On le voit tour à tour plongeur de restaurant, garçon de café, vendeur de journaux, garçon de courses, fossoyeur, colleur d'affiches, groom, barman, sténotypiste, bibliothécaire, mécanicien, éboueur, poinçonneur, secrétaire d'un ecclésiastique, laitier, colporteur de livres, trafiquant d'alcool. Son seul emploi un peu stable, il le trouve à la Western Union Telegraph Company de New York, où il est premièrement engagé comme garçon de courses et surtout «mouchard syndicaliste». En un rien de temps, il devient chef du personnel. Il claque la porte cinq ans après, en 1924.

C'est de cette époque que date son premier livre, qui ne vit jamais le jour. C'est à cette époque aussi que remonte l'étrange liaison de Miller avec June Smith. Il l'a rencontrée dans un dancing de Broadway, où elle est taxi-girl, en 1923: «Je me souviens seulement du sourire qu'elle me lança — sourire plein d'expérience, mystérieux, fugitif comme un coup de vent». C'est elle qui, sous le noms de Mona ou de Mara, sera le centre (on pourrait dire: *le ventre)* des meilleurs livres de Miller. C'est elle, sorte de «femme fatale» très vite devenue mythe et écriture, qui présidera à la *«crucifixion en rose»*. Henry épouse June en 1924. Ils vivent à Greenwich-Village, où Miller s'efforce de devenir un écrivain. Il échoue, mais l'essentiel est que June croit à sa vocation et l'encourage de toutes les façons. Passionnée de Strindberg avide de Dostoïevski, c'est elle cependant qui fait vivre le ménage, passant ses nuits à *«plumer les hommes»*.

En 1927, au plein de la prohibition, les Millers ouvrent un speakeasy, boîte de nuit et débit de boissons clandestin. Comme les seuls clients sont leurs amis, les «ardoises» sont de très loin plus nombreuses que les recettes, ce qui entraine des ennuis et des désagréments tels que Miller, en compagnie de Joe O'Regan (l'inoubliable O'Mara des romans), prend la fuite vers le sud, tantôt à pied, tantôt en auto-stop, laissant à June le soin de faire face aux créanciers. Nous sommes en 1927, l'année, d'après Henry Miller, de la «saison en enfer». Il est revenu dans la boutique de Brooklyn, et June vit chez

Suite page suivante

Henry Miller: le désordre salvateur

Suite de la page couverture

ses parents à elle. Lui, flanqué de O'Regan, mendie dans les rues, et, le soir, peint avec frénésie. June, par chance, parvient à réunir la somme nécessaire au départ pour Paris où, en mai 1928, ils s'établissent (rue Delambre) pour un séjour assez bref. Miller reviendra en France, seul cette fois, en 1930. Son ami Alfred Perlès, qui travaille à la rédaction de l'édition française du *Chicago Tribune*, lui trouve un logement et quelques «piges». Dans ces années fébriles et décousues, Henry Miller découvre non tant sa voie que sa voix. Il a fallu l'accumulation de tous ces événements et les exemples qu'il découvre à Paris pour permettre à l'écriture vagabonde de Miller de se centrer. Ce centre, c'est la Femme (la majuscule, ici n'est pas abusive): «Les mères du genre humain portent l'abime du néant entre les jambes».

Clichy et la Villa Seurat

En 1931, Henry Miller fait la connaissance d'Anaïs Nin, dont le père était pianiste espagnol et la mère une cantatrice danoise, et qui vit pour l'heure dans une partie du château de la Du Barry à Louveciennes. Elle exerce sur lui une influence certaine, perceptible jusque dans l'élaboration de son style. Cependant, la ronde des métiers continue: Henry est correcteur au *Chicago Tribune* en 1932; en 1932-1933, il est répétiteur d'anglais au lycée Carnot de Dijon: malgré les crus de Bourgogne, c'est une descente aux enfers. Rentré à Paris, il s'installe avec Perlès dans un deux pièces-cuisine de l'avenue Anatole-France, à Clichy. *Jours tranquilles à Clichy* est une plongée dans le romanesque, dont il faut retenir surtout, sur le plan de la biographie, le travail acharné. Le résultat en sera *Tropique du Cancer*, que publiera l'Obelisk Press.

Henry Miller a quarante-trois ans: un grand écrivain vient de naître! «L'auteur ne se penche ni sur la sexualité ni sur la religion, mais sur le problème de l'autolibération». C'est durant ce travail à bride abattue qu'il a pu lire, sur épreuves, le *Voyage au bout de la nuit*, de Céline, ouvrage qui lui a incontestablement permis d'ordonner le sien propre. À Clichy, un jour, débarque June. Henry est épouvanté et prend la fuite. Anaïs Nin avait sans doute conseillé ces retrouvailles, mais elles eurent un effet contraire à ce qu'elle en attendait: ils revécurent une passion avide, se déchirèrent, et Henry cessa progressivement d'écrire. Il retrouvait l'image castratrice et décida de gagner Londres, mais il fut refoulé, pour manque d'argent. June et Henry ne se revirent jamais plus. Ils divorcèrent au Mexique en 1934, représentés l'un et l'autre par leurs avocats.

En 1934 encore, grâce à Anaïs Nin, Miller s'installe Villa Seurat, dans le quartier Alésia. Les péripéties sont encore nombreuses. La vie, toujours tumultueuse. Les rencontres, enrichissantes: Blaise Cendrars, Brassaï, Conrad Moricand l'astrologue. Mais maintenant, les livres de Henry Miller parlent pour lui. *Tropique du Cancer* est interdit dans les pays anglo-saxons: on vent l'ouvrage sous le manteau. Eliot, Pound, Sitwell, Read, portent l'ouvrage aux nues. Anaïs Nin note: «Voici un livre qui pourrait nous rendre le goût des réalités fondamentales». Henry Miller travaille — avec acharnement. Entre 1934 et 1939, six titres: *Aller-retour New York*, une brochure en faveur d'Alfred Perlès en difficulté, *Printemps noir*, *Scénario*, *Max et les phagocytes*, *Tropique du Capricorne*. Avec Michael Fraenkel, qui est un esprit des plus curieux et des plus complexes, il échange une correspondance «littéraire» sur un sujet donné: ce sera *Hamlet*. En 1937, il avait rencontré un jeune homme qui avait beaucoup d'admiration pour lui: Lawrence Durrell.

En juin 1939, Henry Miller quitte la Villa Seurat et Paris sans espoir de retour. Il décide de partir vers le sud. Et d'abord de rencontrer un auteur dont les livres le bouleversent: Jean Giono. Mais lorsqu'il se présente à Manosque avec Henri Fluchère, l'écrivain du *Chant du monde* est parti pour une longue promenade: ils ne se rencontreront pas. Miller, via Marseille, s'embarque pour la Grèce. Période heureuse.

Époque dionysiaque. Avec Durrell, Miller visite Naupile, Corinthe, Mycènes, Thèbes, Cnossos, Delphes... Apaisement. Contact avec la vérité de l'univers: «Ce fut un instant d'éternité, instant qui survit aux guerres mondiales et à la vie sur cette Terre». Les hommes ne le déçoivent aucunement: pas plus le poète Seferiadès, le peintre Ghika que ce George Kasimbalis à la profession mal définie. Le voyage aboutira à ce livre qui est peut-être le chef-d'oeuvre de Henry Miller: *le Colosse de Maroussi*.

Mais il faut rentrer en Amérique. Miller en éprouve quelque tristesse, mais il oublie bientôt sa déconvenue dans son travail: la mise au net du Colosse de Maroussi, puis le *Monde du sexe*, *Jours tranquilles à Clichy*, le début de la *Crucifixion en rose*. Ensuite de quoi, il décide d'examiner les États-Unis en en faisant le tour. De ce voyage circulaire naît *le Cauchemar climatisé*.

Un évangile dionysiaque

1944 est une année heureuse. Henry Miller est pour la première fois reconnu par les Américains. Il jouit d'une relative aisance matérielle et épouse Janine M. Lepska, une Polonaise de vingt-deux ans. Le couple se fixe à Partington-Ridge, où Miller achève *Sexus*. Un fils, Tony, naît en 1948. Puis un autre enfant. Le mariage cependant ne sera pas plus heureux que les précédents. Miller écrit *le Temps des assassins*, son essai sur Rimbaud, le poète qui l'a hanté le plus: «Rimbaud rendait la littérature à la vie. Moi, je me suis efforcé de rendre la vie à la littérature». En 1948, c'est *le Sourire au pied de l'échelle*, destiné aux images de cirque de Fernand Léger. Viendront *Plexus* (terminé en 1949), *les Livres de ma vie* (achevé en 1951), qui est un *À Rebours* d'aujourd'hui...

En France, une campagne avait été déclenchée par Daniel Parker, président du Cartel d'actions sociales et morales, et avait pris de fortes proportions dès 1946: il s'agissait d'obtenir l'interdiction de certains livres, et principalement de la traduction française des ouvrages de Miller. Un comité de défense de la liberté d'opinion avait été créé sur l'initiative de Maurice Nadeau et de l'équipe du journal Combat: les plus grands noms de la littérature française, de Gide à Queneau, de Breton à Bataille, de Sarte à Paulhan, de Camus à Bousquet s'étaient associés à ce comité. En 1952, avec Eve McClure, sa nouvelle compagne (Miller s'est séparé de Janine en 1951), Miller revient en France, où les intellectuels lui font un accueil glorieux. Réconforté, Miller retourne aux États-Unis et s'établit à Big-Sur, qui est, pour lui, la découverte du paradis. On lira: *Big-Sur* et *les oranges de Hieronymus Bosch*.

A Big-Sur, Miller hébergera un ami des folles années parisiennes, l'astrologue Conrard Moricand, ce qui donnera un livre nouveau: *Un diable au paradis*. La rédaction de *la Crucifixion en rose* se poursuit: c'est une somme interminable, que Henry Miller, à bien voir, ne terminera pas. L'oeuvre, elle, on peut la tenir pour close, malgré quelques essais mineurs qui seront rédigés plus tard, dès les années 60. Henry Miller s'est remis à la peinture. Il épouse une jeune Japonaise. Il est célèbre, traduit dans le monde entier. On le voit au Festival du cinéma à Cannes. Pour beaucoup, il devient un maître. C'est un sage qui est déchiré de contradictions. Prophète du désordre salvateur. Il est élu à l'Institut national des arts et lettres d'Amérique. Qui est-il? Il le dit clairement, à propos du reproche d'obscénité qu'on ne cesse de lui adresser: «Je ne suis pas un saint. Ni même le propagandiste d'un ordre nouveau. Je suis tout simplement un homme né pour écrire, et qui a choisi comme sujet l'histoire de sa propre vie».

Ce que nous lui devons, et ce que les contemporains recherchent dans ses livres, c'est une sorte d'évangile dionysiaque, opposé à un type de civilisation depuis trop longtemps soumis aux lois d'Apollon. S'il a choisi si souvent d'attaquer l'Amérique et sa société de consommation, il n'en demeure pas moins, au premier chef, un écrivain typiquement américain. En lui revivent les rêves de Thoreau, de Whitman, d'Emerson. Il a été hanté par D.H. Lawrence, et il a songé au dieu Pan et aux déchaînements libérateurs des saturnales. Il a révélé la vie dans sa densité biologique et dans ses caprices. Il a presque résumé la totalité de sa pensée en cette seule phrase: «Je considère la vie en elle-même comme un bienfait, et cela dans n'importe quelles conditions; que c'est nous qui la rendons invivable, nous et non les dieux, ni le destin, ni même les circonstances».

(LE MONDE)

SÉLECT

Guy Lucbert
L'enfant qui voulait devenir poète
6 x 8½, 208 pages
$8.95

Saurez-vous prendre le temps de vous asseoir dans l'herbe, sur quelque rive secrète de la Garonne ou du Saint-Laurent, et prêter l'oreille au courant de leurs paroles (elle et lui en ont long à dire)? Saurez-vous parler à l'enfant qui cherche les secrets du poète

D'enfant à enfant, de poète à poète, les contes de Guy Lucbert éveillent un écho: *Le Présent d'Acabar* de Og Mandino, un bijou, une leçon de vie digne de tous les Princes... petits ou grands.

Og Mandino
Le Présent d'Acabar
6 x 8½, 130 pages
$5.95

ÉDITIONS SÉLECT 1555 ouest de LOUVAIN, MONTRÉAL H4N 1G6. 387-6268
Si vous ne trouvez pas ces ouvrages en librairie...

■ L'ENFANT QUI VOULAIT DEVENIR POETE...8.95 ■ LE PRÉSENT D'ACABAR 5.95

nom ..... adresse .....
ville ..... code ..... tél. .....

CI-JOINT $ ..... ● CHÈQUE ● MANDAT (n'oubliez pas d'inclure votre paiement)

D14 6 80

Seuil

Anne Hébert
Héloïse

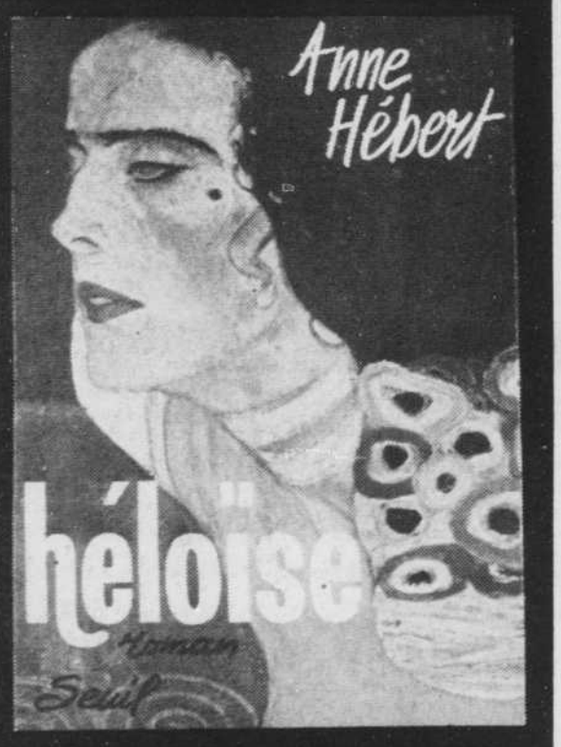

$ 8.50

Avec ce récit l'auteur de "Kamouraska" prend pied sur les terres du fantastique, là où le destin des hommes et des femmes ne se joue pas seulement dans l'ordre de la raison.

DES LIVRES D'ACTUALITÉ POLITIQUE

CHEZ LEMÉAC, VOTRE ÉDITEUR

Le Québec dans le monde
Les relations internationales
André Patry
$8.95

Le choix d'un pays
Le débat constitutionnel
Jean-Louis Roy
$16.95

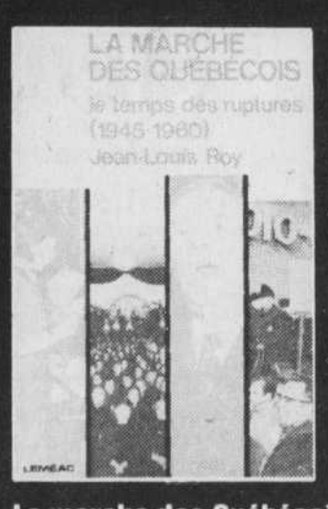

La marche des Québécois
Le temps des ruptures
Jean-Louis Roy
$14.95

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET LES LIBRAIRIES LEMÉAC: VAL D'OR, SEPT-ÎLES, HAUTERIVE ET MONTRÉAL

Nom.....
Adresse.....
.....

☐ Le Québec dans le monde..... **$8.95**
☐ Le choix d'un pays..... **$16.95**
☐ La marche des Québécois..... **$14.95**

FRAIS D'ENVOI ET D'EMBALLAGE: 0.75

Éditions Leméac
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
Diffusion: 273-2844

Ci-joint:
☐ MANDAT ☐ MASTER CHARGE
☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO.....
SIGNATURE.....

SE SOIGNER
CHEZ SOI PAR LES PLANTES
Dr H. Sader
Pour faire la différence entre le folklore et la réalité thérapeutique, un docteur en médecine, vieux praticien, fait la part des choses.
Jean Basile

HISTOIRE
DU CINÉMA
Jean Mitry
Avec l'Histoire du Cinéma Jean Mitry fournit l'un des travaux de base qui manquait au cinéma. Le tome IV (1930-1940) couvre une des périodes les plus importantes, avec l'avènement du film sonore.
Jean-Pierre Delarge

LE MAINTIEN
EN FORME
Richard Langue
Un véritable traité d'hygiène naturel pour entretenir la santé par l'effort et améliorer ses capacités physiques.
Jean Vuarnet

LE PREMIER
ENTRETIEN FAMILIAL
Helm Stierlin
En mettant en évidence les concepts-clés du premier pas décisif dans la conduite d'une thérapie familiale, l'auteur donne des exemples cliniques.
France-Amérique

LE TEMPS
D'UNE VIE
Jean Guitton
Sur le ton de la confidence, un académicien, philosophe, écrivain et... peintre, livre ses souvenirs et ses anecdotes, avec une pincée d'humour.
Retz/Centurion

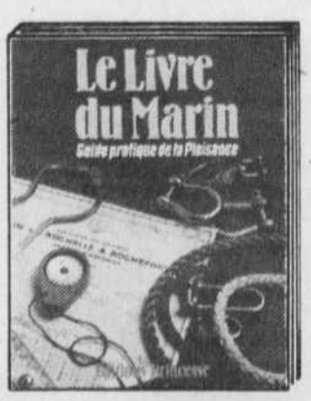

LE LIVRE
DU MARIN
Guide pratique du sport de la voile, cet album (22 cm x 28,6 cm) est abondamment illustré de photos en couleurs, de dessins, de cartes et de diagrammes.
Princesse

BON DE COMMANDE

☐ SE SOIGNER CHEZ SOI PAR LES PLANTES..... $ 9.95
☐ LE PREMIER ENTRETIEN FAMILIAL $11.95
☐ LE TEMPS D'UNE VIE $16.95
☐ LE MAINTIEN EN FORME $11.95
☐ HISTOIRE DU CINÉMA, tome IV $49.95
☐ LE LIVRE DU MARIN $26.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Noël Audet

La gravité derrière le rire

par Madeleine Ouellette-Michalscha

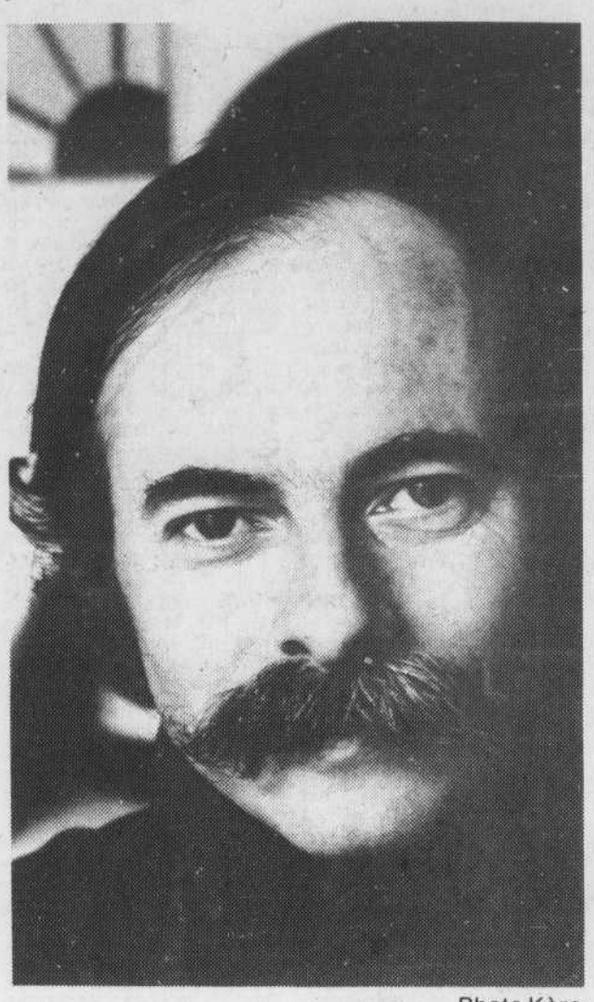

Photo Kèro

Noël Audet, **Quand la voile faseille,** HMH, coll. «L'arbre Montréal, 1980, 312 p.

ON dit toujours que le premier livre d'un auteur est autobiographique. On oublie d'ajouter que le second ou le vingtième le sont tout autant mais, qu'à l'usage, l'écriture dissimule mieux son jeu. En littérature comme dans la vie, de quoi parle-t-on en effet sinon de soi, de ses rêves, de ses préoccupations intimes et de sa vision du monde, même quand on se donne l'illusion de parler de la poussée d'Archimède ou de la quadrature du cercle.

Dans *Quand la voile faseille*, le narrateur avoue assez tardivement «Je parlerai donc de moi comme d'un autre qui dit Je.» Voilà qui est net. On nous annonce une opération de distanciation que personne ne met en doute, pas même l'attachée de presse qui nous apprend, dans son communiqué, que l'auteur, Noël Audet, né à Maria en Gaspésie, est «le 13e d'une famille de 12 enfants», avant même d'en être informée par celui-ci. Ce même narrateur se plaint «l'honnêteté c'est ma tache de naissance». Comme pour Adam et Eve, le traumatisme semble remonter à une histoire de pommes. Enfant, il se serait laissé tenter par le verger d'un voisin et aurait reçu du père l'ordre de rapporter au propriétaire le fruit de son larcin. Depuis, confesse-t-il, "je suis incapable de prendre une idée de quelqu'un sans me faire l'effet d'être un voleur. Alors j'invente ou je raconte des histoires vraies».

Faire en sorte que des histoires inventées dépassent ou, tout au moins, égalent en vraisemblance et en vérité les histoire vraies, cela s'appelle réussir son métier d'écrivain. Avec fourberie, innocence et naïveté, Noël Audet feint de nous raconter la Gaspésie, région saine et généreuse du Québec qui résume toutes les autres. Mais en fait, il raconte chacune de nos vies tout en nous livrant un peu de la sienne. Cela dans quatre récits qui peuvent être lus d'affilée comme une seule histoire, même si on se jette tous d'abord sur le dernier, «Une simple histoire d'amour», par curiosité suspecte ou par juste évaluation des thèmes.

Sous ce que des esprits éclectiques et mauvais appelleraient dédaigneusement régionalisme, se désigne une voix particulière énonçant l'universalité de la condition humaine que la phrase publicitaire plaquée sur la couverture, «des histoires salées de Gaspésie à lire les pieds dans l'eau», réduit à tort à l'anecdote triviale et folklorique. Cela a certes une odeur de varech, de sapin, de grands espaces, de poussière de roche et de petit pain. Mais cela sent aussi Colette (eh oui, pourquoi pas, elle est bien dans notre filiation littéraire), Rabelais, et peut-être surtout Montaigne.

À la fois grave et drôle, ce livre émeut, envoûte, bouleverse. Nous sommes loin des ennuyeuses chroniques gaspésiennes, beauceronnes ou abitibiennes où la somme des échos régionaux, fondus aux lieux communs, dégagent une rumeur chargée de toute la puissance évocatrice d'une vente aux enchères ou d'un prône dominical d'antan. A prime abord, la configuration rurale nous est familière, pour peu qu'on y ait goûté de naissance ou par la parenté. Le père, haut en couleur, qui a inscrit en anglais dans un carnet son acte de démobilisation, à côté du nom de Phamphile Lemay et des paroles de La Marseillaise. Les frères et soeurs rivaux, bagarreurs, qui donneraient leur vie pour se perdre ou se sauver les uns les autres. L'oncle Arsène, truculent, panaché. L'oncle Pierre et sa théorie du mouvement perpétuel. La bénéfiction paternelle sur fond de gin au-dessus des mâles lorgnant la croupe des filles mûres. Un monde où chacun a sa place et où l'enfance, souvent brève, dispose pour ses loisirs de plus d'espace que de temps.

De l'ancien? Que dire de l'expansion régionale commandée par les élections, «événement du siècle» ralliant la ferveur populaire, «théâtre réinventé» où le spectacle descendait dans la rue et envahissait les ponts et chaussées construits à vive allure avant que les orateurs ne repartent siéger dans leur tour d'ivoire. «Le peuple croyait être nourri de la main des évêques qui mangeaient dans la main du chef qui se disait dans la main de Dieu.» Le progrès ne va pas toujours dans le sens indiqué. La tonsure se porte désormais à l'intérieur du crâne, mais les chefs de parti qui nous trahissent bien mangent toujours à la même enseigne et se disent encore guidés par la main de Dieu.

Et pourtant, à vous parler de ces moeurs provinciales où tout à de la grandeur et de l'authenticité, à commencer par la misère et la mesquinerie, je me rends compte que je trahis Audet dont la véritable histoire, je dirais même l'unique histoire présentée est une grande et dangereuse aventure amoureuse. Amour de ses racines avec lesquelles il prend ses distances par petits coups. Amour de la vie et des résonnances qu'elle peut avoir lorsqu'on l'accueille sans calcul. Amour d'une première femme, douce, essentielle, supplanté par celui, déchirant, sans scrupule, d'une fille délurée qui sait multiplier l'orgasme sans rendre l'âme (la sienne et celle de son partenaire, dirait l'auteur). Et à vous dire cela, je n'ai encore rien dit si je ne souligne pas tout de suite la part de tendresse qui imprègne ce récit et comble l'écart entre le rêve et le réel. Bonheur fragile, équilibre instable appelant des cassures dont il faut se prémunir.

On a retenu la leçon. Dans la belle et dure Gaspésie, «se montrer sensible équivalait bel et bien à signer son arrêt de mort». On refoulera donc les larmes par le rire. Dans ce style sensuel et gouailleur qui empoigne, ébranle et emporte comme une déflagration, on a parfois l'impression que l'humour distrait de l'émotion où l'on aimerait s'attarder, histoire de perpétuer le tremblement du coeur, la fulgurance de la passion, son éclatement, son deuil, les traces vives de la déchirure, au petit matin, lorsque l'on se réveille seul après la perte.

Mais on a aussi appris que «vivre c'était faire face, se tenir debout». On repart donc sur une pirouette, se promettant de fuir «le mot à mot des chimères embellies par l'imagination des poètes». Car dans le rapport moderne au monde, à l'amour, à la femme, on doit apprendre à se défaire des significations apprises, se méfier des relents de mythe et de mysticisme colportés par les livres. «Arrive un moment où l'on ne sait plus très bien si c'est le geste amoureux qui trouve les mots pour se dire, ou si ce n'est pas plutôt les mots qui poussent le geste jusqu'en ses derniers retranchements».

Audet est un conteur dont la parole a été nourrie d'une tradition orale qui a respiré l'air des grandes marées, «brassage souverain» ramenant toute chose à sa juste mesure. Dans *Dans la voile faseille*, le héros problématique est peut-être avant toute l'écrivain devant faire acte de présence sur la scène de la littéralité où des technocrates du verbe l'entretiennent, avec une voix de tête, des plaisirs du texte fait chair dans le corps du discours. Cet égard, Audet est un faussaire. Il nous parle du corps, du coeur, de l'enfance, de l'espace, sans en faire le discours.

Une phrase, décrivant la mer, résume son style: «c'est une rumeur grondante qui s'installe à vos côtés et ne vous quitte plus jusqu'à prendre le masque de vos désirs». Masque tendre et troublant pour peu que l'on ait quelque désir.

La boîte aux coquilles — Dans la chronique sur Suzanne Robert, la dernière phrase devait être comprise comme ceci: «Un talent *qui fascine*, inquiète, déroute».

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

Dernière heure : LIBERTÉ est en berne.
Voir la note sur le 20 mai, page 128.

LIBERTÉ

INCONNU 129
PLURIEL

Jean-Pierre Faye
DÉFENSE DE MICHÈLE LALONDE OU LE GOÛT DE POPLAID-MICKEY
François Hébert
MICHÈLE LALONDE EN-FAYE-ROUAPÉE

mai-juin 1980 $4

Je désire m'abonner à LIBERTÉ
NOM .....
ADRESSE ..... *CODE* .....
abonnement annuel (6 numéros): $15
chèque ou mandat-poste à l'ordre de LIBERTÉ, C.P. 399, succ. Outremont H2V 4N3

LIBERTÉ est diffusée en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent l'exemplaire: $4

LIBERTÉ paraît tous les deux mois.

MICHEL BEAULIEU

DESSEINS

poèmes 1961-1966

L'un des poètes les plus importants de sa génération, l'une des voix les plus originales de la poésie québécoise.

Ce premier tome de la rétrospective de Michel Beaulieu, qui couvre la période 1961-1966, soit de LETTRE DES SAISONS à EQUINOXES RÉFRACTAIRES, regroupant des recueils aujourd'hui introuvables, nous invite à la lecture d'une oeuvre déjà imposante, dont les premières démarches coïncident avec la naissance de la nouvelle écriture.

«Il faudra bien, tôt ou tard, prendre la mesure de cette poésie, ou plutôt nous mesurer à elle, prendre notre mesure à l'étalon qu'elle nous propose : puisque la poésie est précisément faite pour cela: nous permettre de prendre notre taille»

Robert Mélançon

M. DUBREUIL

Collection Rétrospectives

ISBN 2-89006-166-3
246 pages - $10.95

· L'HEXAGONE

En vente dans toutes les librairies, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste

nom .....
adresse .....
ville..... code .....
Retourner à: L'Hexagone, C.P. 337, bureau N, Montréal H2X 3M4

l'été, des livres...
et flammarion

Si les biographies vous **passion**nent:

NADAR: un grand portraitiste du début du siècle. **$28.50**

Pour les **passion**nés des romans policiers:

Des quartiers en démolition, des bâtiments en construction, des êtres en quête de leur destin. **$13.25**

Si vous avez la **passion** des nouvelles:

Rêver à devenir une autre, un autre, dans un ailleurs luxuriant: **$18.95**

Les grands romans flammarion et j'ai lu: **passion**nants!

En 1946, une enfant de huit ans transforme en lumière tout le gris de l'existence. **$16.95**

La liberté choisie et assumée avec humour, par une femme dans la cinquantaine. **$21.50**

La suite des aventures du Nain jaune, le père de l'auteur, contrefait et bénéfique, tel le joker d'un jeu de cartes. **$15.25**

Un père déterminé à conserver la garde de son fils. **$4.50**

En vente dans toute bonne librairie

John Irving

Le monde selon Garp

"Chaque génération a son livre. "Le monde selon Garp" de John Irving pourrait bien être pour les enfants de la crise l'équivalent de "L'attrape-cœurs" de Salinger pour ceux des années cinquante". **Jacques Cabau / Le Point**

"Si vous ne devez lire qu'un roman cette année, c'est ce livre prodigieux que vous devez choisir". **Reine Malo/Télé-Métropole**

"Un des plus beaux, des plus étonnants monstres de la nouvelle fiction américaine". **Michel Braudeau / L'Express**

"Livre irrésistiblement drôle et suprêmement tragique". **Jean-François Josselin / Le Nouvel Observateur**

"Ce Garp est peut-être le premier des vrais héros de la littérature d'aujourd'hui". **Michelle Talbot/Dimanche-Matin**

"Ce livre contient une chose très difficile à enfermer dans des pages de papier: La vie, La vie réelle d'un continent actuel. **Jacques Folch-Ribas/La Presse**

"Riche et hilarant. Le talent de conteur déployé par John Irving est si vigoureux et si étincelant que l'auteur parvient au cœur de la vérité profonde de notre époque". **New York Times / Book Review**

Roman - Traduit de l'anglais par M. Rambaud. 592 pages $14.95

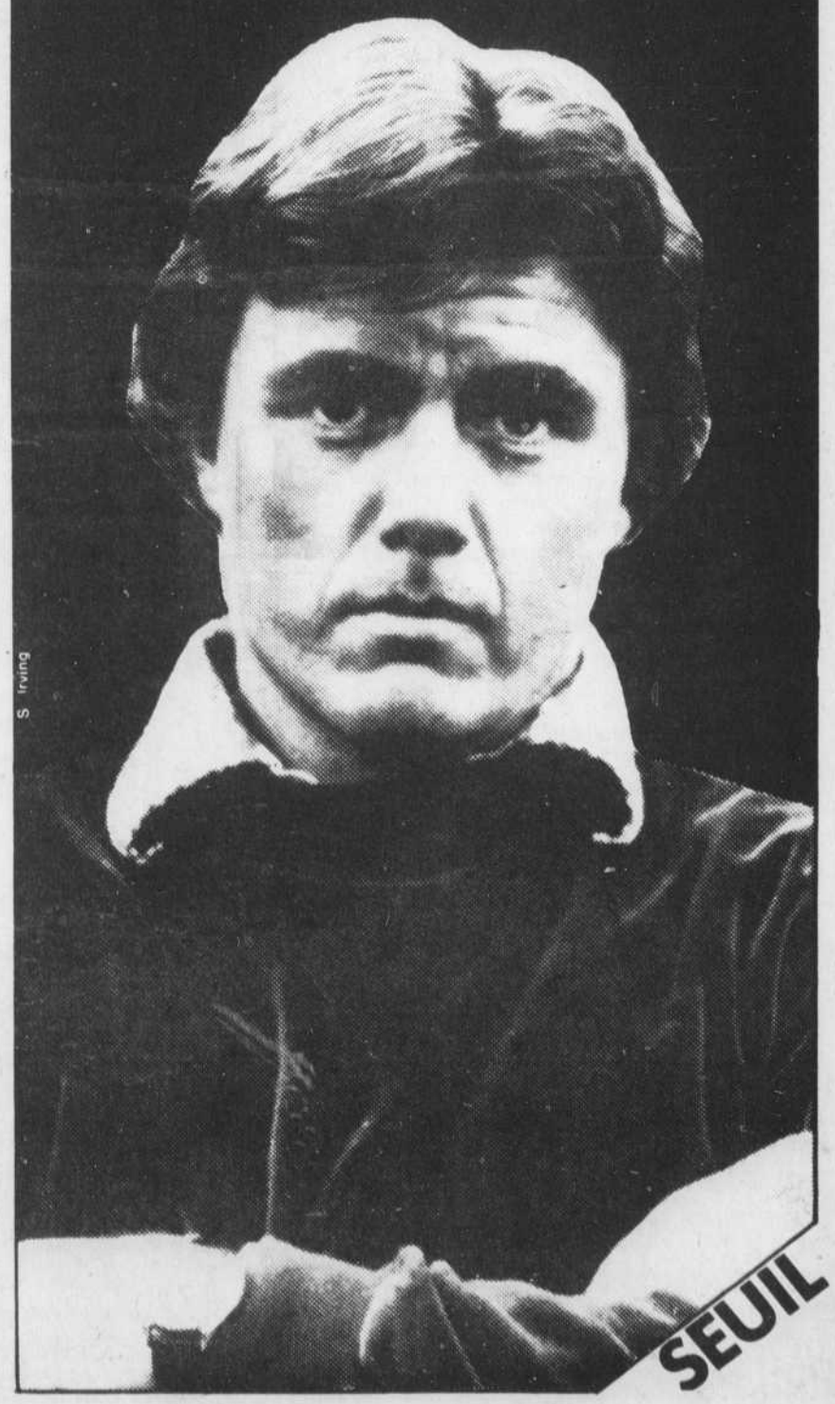

S. Irving

SEUIL

les carnets de Jean Ethier-Blais

EN vain, sur la carte, ai-je cherché la ville de Nursie. Elle a disparu dans l'histoire et les cataclysmes culturels de l'Italie. Ou, peut-être, ce qui est aussi plausible, a-t-elle rapetissé, au cours des âges, au point de n'être plus, sur les cartes d'état-major, qu'un point minuscule. Pourtant, c'est là qu'en 480, est né saint Benoît, au nom duquel on ajoute souvent celui de sa ville natale. Certains, récemment, se réclamant de l'état de savant, ont prétendu que le père des moines d'Occident, n'avait pas existé. Les textes d'époque manquent; la tradition ne nous fut transmise, par Grégoire le Grand, qu'un siècle après la mort de saint Benoît, sous forme d'ouvrage de piété. Les hommes, en cette fin d'Empire, décrite par Edward Gibbon, n'avaient pas, comme nous, le sens du temps historique. Le premier qui ait noté cette présence des dates dans l'histoire générale de la sensibilité des hommes fur Pétrarque. Avec lui, nous sommes sous le règne des Papes d'Avignon. Les hommes, en tant qu'individus, ressentaient le passage du temps, mais le sentiment de l'existence d'une histoire globale des êtres, frères et ennemis, est un phénomène auquel ni Benoît ni Grégoire n'eurent part. Il ne faut donc pas demander à un Pape archi-affairé, comme le fut Grégoire au septième siècle (et l'ignorance de notre clergé lui a fait rejeter jusqu'au chant qui portait son nom) d'aborder le problème de la vie et des miracles de saint Benoît dans l'esprit systématique d'un Braudel ou d'un Charles-Edmond Perrin. Le soir, afin de trouver un peu de repos, Grégoire dictait ses *Dialogues* à un secrétaire. Ce texte entrouvre la porte de la cellule de saint Benoît.

À la fin du cinquième siècle, l'Europe, dévastée par les Barbares venus de l'Est, gisait en ruines. Verlaine et Cavafy ont chanté l'attirance qu'exercent les Barbares de tous acabits sur les gens d'esprit. La puissance d'attraction du communisme (comme de tous les fascismes) repose souvent sur la mauvaise conscience du clerc repu qui, se découvrant inutile, cherche à se justifier par un excès de ferveur dans la nouvelle foi. À cet égard, bien qu'ils appartinssent à des camps différents, Brasillach et Sartre se rejoignent. Les Montaigne ne seront jamais légion. Les parents de notre saint appartenaient à la classe aisée. Le latin, la littérature latine, les exemples illustres n'avaient rien perdu de leur valeur, en dépit des malheurs des temps. C'est au dix-neuvième siècle qu'on a cessé de lire Plutarque de façon systématique. Ses parents destinaient saint Benoît aux lettres, donc à la rhétorique, donc à la politique et aux grands emplois. En pleine Révolution, ils vivaient selon les critères augustéens. Lorsque l'éducation s'en va à vau-l'eau, les quelques lettrés qui surnagent occupent toutes les places. Bel exemple pour le Québec! On voit où le culte de l'ignorance a mené les États-Unis. Au cours de notre dix-neuvième siècle et au début du vingtième, nos notaires et nos clercs mirent le grappin sur une population en somme analphabète; à l'analphabétisme primaire de ces époques a succédé un autre, plus prétentieux, celui des affiches et des manchettes. Le résultat est le même. Publicitaires et sociologues ont, peu à peu, mis à leur tour le grappin sur nous. Seule pourra sauver du néant la nation canadienne-française, qui devient québécoise, la connaissance parfaite d'un langage. Mais cette vérité dérange trop de monde et trop d'intérêts. Elle est la seule qui s'élève au-dessus des partis. Revenons à saint Benoît.

Le spectacle des dévoiements d'une société délinquescente amena le jeune homme (vingt ans! âge des décisions subites et totales) à fuir le monde. Il se réfugia dans une grotte pour y vivre en Cénobite. J'aimerais bien savoir de quoi se sustentaient ces vénérables personnes. Nous savons que saint Jean-Baptiste, dans son désert, festoyait de sauterelles. Venues d'Égypte, elles étaient gorgées de blé et de miel. Mais les anachorètes italiens du début du sixième siècle? Des baise sauvages sans doute, du miel écologique, des dons de femmes charitables qui découvrent un solitaire dans leur voisinage. Ni livres, ni papier, ni plume; Dieu, tout simplement. Le tête-à-tête perpétuel. Le silence, la solitude et le désir que rien, plus jamais, ne change. Un choix. Y viendrons-nous, nous aussi, ou nos descendants, lorsque nous serons, à notre tour, au sixième siècle? En Russie, aujourd'hui même, je suis persuadé que nombre de croyants se sont réfugiés dans la steppe, loin des polices partout ailleurs omniprésentes, à la recherche de la Paix. À quelques kilomètres de Montréal, dans un lieu qui devrait être le pèlerinage, Soljénitsyne s'est créé une retraite cénobitique. Comme le Baptiste, il prépare les voies de Quelqu'un. Mais de qui? Toujours est-il que le jeune Benoît, à Subiaco, commence l'apprentissage des macérations. Peu à peu, son renom s'étend. Il ne fonde pas les Bénédictins d'un coup de baguette magique. Des groupes d'ermites l'appellent, le persécutent parce qu'ils refusent ses exigences spirituelles, le désavouent, le chassent. Certains vont jusqu'à tenter de l'empoisonner. L'autre soir, chez des amis, un religieux, membre d'un Ordre illustre, racontait des détails de la vie conventuelle. Entre eux, les moines savent être durs. La nature humaine s'adapte mal aux élévations de l'esprit. La sagesse populaire l'a énoncé, lapidairement, une fois pour toutes. Saint Benoît a connu l'envie et la trahison jusque dans ses amitiés. Il a tout accepté car il a mesuré très tôt le fond du caractère de l'homme et de la femme. Ce n'est pas beau.

En 529, il s'installa au Mont Cassin avec ses disciples. Nous savons ce qu'il advint de ce couvent. Il s'effondra en son entier sous les obus conjugués des armées allemandes et des nôtres. Que de trésors disparus! que de souvenirs dans ces murs! Saint Benoît y mourut. Il reçut dans ces lieux sacrés la dernière visite de sa demi-soeur, sainte Scolastique. De nombreux manuscrits immortalisent cette rencontre. Peut-être parlèrent-ils de la *Règle*. J'ai acheté mon exemplaire de ce texte fondamental de notre spiritualité à Saint-Benoît-du-Lac. C'est un in-32, papier bible. Pour un rêveur comme moi, attaché à ses aises, pour qui la liberté d'aller et de venir comme bon lui semble constitue l'un des paramètres essentiels de la vie, la lecture de ce texte apparaît presque comme une incongruité. Et pourtant, il suffit de quelques pages pour que se fasse sentir la présence d'un autre monde. C'est celui de Benoît, né il y a quinze cents ans.

Jean Baudrillard: de la séduction

par Heinz Weinmann

Jean Beaudrillard, **De la séduction**, Editions Galilée, 1979, 245 pages.

DE la séduction: venant de Baudrillard, ce titre étonne. Rien, apparamment, dans son oeuvre précédente ne nous préparait à cette «séduction». Comment? Ce franc-tireur de la sociologie quitterait la société de consommation, ses objets, les gadgets qu'il a si finement analysés pour embarquer vers Cythère? Mais ce «Voyage» n'étonnera que ceux qui n'ont pas suivi la trajectoire de Baudrillard, qui n'ont pas vu son inflexion, sa coupure après *Échange symbolique et la mort*. Titre symbolique, mort symbolique: c'est la fin d'un cycle.

Jusque-là Beaudrillard a joué le jeu honnêtement. Il a voulu comprendre la société de consommation. Il a démonté ses mécanismes, fait l'inventaire de ses objets. Mais Beaudrillard a compris également qu'à force d'étudier trop complaisamment cette société, il s'en faisait le complice. Cela, il ne le voulait pas. Alors il change de registre, devient polémique, passe à l'attaque. Il tire bien et à bout portant. Ses cibles préférées: les institutions et industries culturelles, le Centre Pompidou, («L'effet Beaubourg»), le Parti Communiste français. Même Foucault (autre institution) tombe sous ses rafales («Oublier Foucault»).

On dirait que ces décharges d'agressivité ont pacifié Beaudrillard. Il ne cherche plus l'ennemi à abattre, mais le/la partenaire à séduire. Séduction bien particulière qui n'a plus rien à voir avec la séduction des Don Juan et des Casanova. Vulgarités matérielles tout cela qui n'ont pour but que la prise, la possession sexuelle de la femme. Ces séducteurs à la petite semaine méritent à peine qu'on les nomme.

En tous les cas, Baudrillard les balaie du revers de la main. Le sujet de Baudrillard se veut plus noble. Il le définit lui-même comme de la «haute séduction», comme on dirait de la haute voltige. En effet, les sauts périlleux ne font pas peur à l'auteur. Il les exécute sans filet. Au centre de son livre: rien de moins que le *Journal d'un séducteur* de Kierkegaard.

Ce choix de Kierkegaard comme modèle de séduction, on s'en doute, n'est pas innocent. Il s'inscrit dans une stratégie plus vaste qui vise à combattre le plein, le trop plein d'une société de production qui pense «combler» nos désirs en nous donnant à voir, en nous offrant ce que nous désirons. Société qui produit le sexe hyperréellement dans le porno, comme elle produit le son «haute fidélité» avec la quadriphonie. Le porno, par ses zooms anatomiques, abolit la distance du regard. Il sonne le glas du phantasme, de l'illusion, de l'imaginaire. Car l'imaginaire — même celui du sexe — tient dans cet espace perspectif creusé entre l'objet réel et l'objet imaginé. Distance auditive abolie également dans la quadriphonie. Musique qui nous investit de tous les côtés, nous enferme dans un espace carcéral. La quadriphonie en nous dépossédant d'une perception analytique minimale, nous «castre de toute jouissance musicale.» «Le porno c'est le quadriphonie du sexe. Il ajoute une troisième et une quatrième dimension à l'acte sexuel». Hallucination du détail, orgie de réalisme qui suppriment le secret.

La séduction, à l'opposé, n'agit jamais par accumulation des signes, elle est attirée, fascinée par le vide, l'absence qui baillent sous l'apparence. Narcisse est le premier séducteur, son propre séducteur, happé par l'«abîme superficiel» de son image. Image qui n'est qu'un leurre, qu'une illusion. Narcisse est le premier «stratège» de la séduction, puisque la «stratégie de la séduction est celle du leurre». Toute séduction est-elle narcissique, toute séduction est-elle toujours aussi autoséduction? On ne tranchera pas si facilement la question puisqu'il n'y a pas de sujet ni d'objet nettement séparés ni de rôle actif ou passif clairement distinct dans la séduction. Comme la séduction d'un don juanisme de base étage était rassurante! D'un côté le séducteur, de l'autre la femme séduite, ici l'homme actif, là la femme passive qu'il s'agit de subjuguer. Rien de tel dans la «haute séduction» où tout est toujours réversible: le séducteur séduit parce qu'il est déjà séduit. «Etre séduit est la meilleure façon de séduire». Du coup, le mythe du héros-séducteur se dégonfle. Baudrillard le montre dans l'analyse éclairante qu'il fait du *Journal d'un séducteur*, analyse qui rejoint celle d'Alain Roger (1) qui parle justement de l'«efféмination du séducteur». Le rôle du séducteur et de la femme séduite s'inversent.

Johannes, le séducteur, l'homme n'est rien. L'origine, la force, la puissance de la séduction réside dans Cordélia, dans la femme. Comment exorciser cette puissance naturelle de la femme? Le séducteur la mime en se féminisant avec le but de l'exterminer. La séduction devient ainsi un meurtre rituel, sacrificiel. Il s'achève dans la défloration, dans la possession. Fin de la séduction. Les seules armes du séducteur donc sont celles même que la femme lui tend et qu'il tourne contre elle. La force et le charme du séducteur: être le miroir fidèle, le reflet de l'essence séductrice de la femme afin de l'en déposséder...

«Cordélia dépossédée de sa puissance par une lente conjuration fait songer aux innombrables rites d'exorcisme de la puissance féminine qui se retrouvent partout dans les pratiques primitives. Conjurer la puissance féminine de fécondité, l'encercler, la circonscrire, éventuellement la simuler et se l'approprier, telle est l'entreprise de la couvade... de ces innombrables blessures symboliques, jusque et y compris celles de l'initiation et l'institution d'un pouvoir nouveau».

Baudrillard s'étonne (avec une fausse naïveté qui frise parfois la provocation) que les femmes dans leur mouvement de contestation de la structure phallocratique n'aient jamais invoqué la *séduction*, la considérant plutôt comme l'expression de la «vassalité et la prostitution» de leur corps. Elles préfèrent parler d'autonomie, de différence, de spécificité, de désir. «Elles ne comprennent pas que la séduction représente la maîtrise de l'univers symbolique, alors que le pouvoir ne représente que la maîtrise de l'univers réel». Selon Baudrillard, l'homme invente un pouvoir, un ordre social et politique à part, afin de se consoler de l'absence du pouvoir procréateur. Autrement dit, pourquoi les femmes s'embarrasseraient-elles du pouvoir *réel*, paranoïde de l'homme, puisqu'elles possèdent le pouvoir *symbolique* naturel de la séduction? Piège d'un séducteur qui veut garder les femmes loin du pouvoir réel?

La séduction étant un duel, un jeu, Baudrillard peut se lancer à corps perdu dans le jeu, expliquer la différence entre la loi et la règle de jeu et finalement rêver avec Borgès d'une société basée sur le jeu, la loterie («La Loterie de Babylone»). Ce qui séduit l'auteur dans le jeu c'est ce qui l'avait déjà fasciné dans la séduction: jeu et séduction minent, subvertissent les valeurs de la production.

L'essai de Beaudrillard se termine sur la perspective d'avenir de la séduction. Sombre, puisqu'il envisage la possibilité du clonage. Le clone, la matérialisation de notre «double» (le terme d'aura plus de sens puisque tous les doubles se ressembleront) par voie de bouturage. Science-fiction? Ce n'est pas sûr. De toute façon, le clone mettrait fin à l'ère de la séduction qui n'est possible qu'à partir d'un duel, d'une différence. Même Narcisse, en voyant son «double» matériel, ne pourrait plus se rêver, s'imaginer autre...

(1) «Séduire, dit-elle» dans **La Séduction**, actes du Colloque de Bruxelles qui a porté sur ce sujet; avec la participation entre autres, de Jacques Jacquard, de Lyotard, de Sollers. Signalons aussi la communication de Naim Kattan, «Du récit du désir dans les Mille et une Nuits». Aubier, 1980, 220 pages.

De l'édition artisanale

par Jean Royer

LES maisons d'édition artisanale — pour des livres beaux, bons, pas chers — nous ont donné des textes-objets exceptionnels, ces dernières semaines.

Il y a eu d'abord, à l'Obsidienne, les deux tomes des *écRiturEs* de Paul-Marie Lapointe, une oeuvre magistrale de plus de 900 pages qui se vend $20.00 en librairie et dont le premier tirage de 1,000 exemplaires est presque déjà épuisé, m'a dit Gisèle Verreault.

Puis, c'est au tour des éditions du Sentier de nous faire le cadeau d'un livre d'inédits d'Alain Grandbois, avec des dessins du poète. *Délivrance du jour et autres inédits* des manuscrits que nous laissait Grandbois, mort en 1975. Ces textes, choisis sans doute par Jacques Brault, viennent du fonds de la Bibliothèque Nationale. Le recueil comprend quatre proses encadrées par deux poèmes. Les dessins de Grandbois — images spontanées tirées de ses manuscrits — sont émouvants et amusants. Nous parlerons plus tard du contenu de ces inédits. Pour l'instant, rappelons que les Éditions du Sentier ne sont pas distribuées en librairie. Il faut commander les ouvrages à l'adresse suivante: Boîte Postale 156, Succursale Cartierville, Montréal, Québec, H4K, 2J5. L'an dernier, ces éditions avaient publié un premier livre de grande qualité: *Stupeurs*, des proses de Gilles Archambault ornées de huit monotypes de Jacques Brault. Chaque titre est édité à tirage limité. Le Grandbois se vend $29.00 seulement. Dans une édition impeccable.

Aux éditions du Noiroît, dont la qualité d'édition est justement la marque de commerce, voici deux livres de femmes: de Francine Déry, *Un train bulgare suivi de quelques poèmes*, avec des monotypes de Renée Devirieux. J'ai lu les poèmes et j'en aime l'agression contenue. Puis, de Denise Desautels, un livre envoûtant, dont il faudra aussi reparler bientôt: *La Promeneuse et l'oiseau*, avec gaufrage et dessin de Lucie Laporte. Le récit-poème est suivi du *Journal de la Promeneuse*, réflexion sur l'écriture. Ce sont là deux des plus beaux livres du Noiroît. En vente dans toutes les «bonnes» librairies, comme on dit!

L'édition artisanale a toujours été le fait des poètes, dont l'écriture est, justement, confidentielle. Récemment, c'est le poète Gilles Cyr, directeur de la production à l'Hexagone, qui s'est fait le plaisir d'un livre à ses propres éditions L'Espacement. *Ce lieu*, qui réunit une suite de vingt poèmes, a une édition originale courante et d'art. On a imprimé cinquante exemplaires sur papier Arches avec un dessin de Viviane Prost. Cette édition se vend $20.00. Le tirage «courant» a été imprimé à 150 exemplaires.

Soulignons enfin que les éditions Nouvelle Optique, qui publient surtout des essais, viennent de nous donner un fort livre de poéside d'Anthony Phelps: *La Bélière caraïbe*.

AIMERIEZ-VOUS LIRE UN LIVRE CET ÉTÉ? ESSAYEZ **LE TEXTE ET LA SCÈNE** DANS LEQUEL L'AUTEUR, ANDRÉ FORTIER, VOUS PARLE DE VINGT-SIX SPECTACLES D'UNE SAISON THÉÂTRALE À MONTRÉAL, SANS COMPTER SOIXANTE ILLUSTRATIONS

...un panorama précis et instructif... ...on reste ébloui par la richesse et les possibilités d'un théâtre frère qui mérite d'être connu et reconnu.

André Camp, **Avant-Scène Théâtre**, 1er avril 1980, No 667.

Aéré de nombreuses photographies, le texte d'André Fortier se lit aisément... son style vit, alerte, varié... Par ses judicieux conseils, Le Texte et la scène rendra grand service à tous: dramaturges, acteurs, metteurs en scène, étudiants.

Paul Gay, **Le Droit**, 10 mai 1980

Demandez **le texte et la scène** à votre libraire ($8.25) ou directement aux **Éditions de l'Université d'Ottawa Ottawa, K1N 6N5**

Les Herbes Rouges

JOSÉE YVON

144 pages $6.95

OBTENEZ GRATUITEMENT

AVEC TRAVESTIES-KAMIKAZE JE DE DENIS VANIER

Ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat postal

LES HERBES ROUGES

C.P. 81, Bureau E, Mtl, Québec H2T 3A5

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE POSTAL .....

diffusion: messageries littéraires des éditeurs réunis

VIENT DE PARAÎTRE

Québec vit de l'image qu'il se fait de lui-même.

La société a besoin de l'action artistique de l'homme sur son environnement, parce que cette action le contient, le porte, le conditionne, l'enveloppe et le signifie.

De 1881 à 1929, le peuple québécois édifie des monuments à la gloire de la patrie et de ceux qui l'ont bâtie.

MONUMENTS ET PATRIE

Révèle aux patriotes actuels une dynamique historique pour qu'à leur tour, ils continuent de façonner un pays sans cesse à créer.

En vente dans toutes les librairies

LES ÉDITIONS PLEINS BORDS
455 BASE-DE-ROC, JOLIETTE J6E 5P3

Les Éditions du Jour

DERNIÈRE PARUTION

La famille moderne et son avenir

par **Lyn Richards** traduit de l'anglais par **Claire Dupond**

$15.00

La famille moderne et son avenir trace un tableau unique de la famille contemporaine. Soixante jeunes couples ont été interrogés sur les raisons qui les avaient poussés à se marier et à avoir des enfants ainsi que sur leur conception de la famille idéale et des rôles familiaux.

En vente chez tous les libraires et dépositaires

Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume, prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

La famille moderne **$15.00** BO — 144d

AU CENTRE COMMERCIAL DUVERNAY
3100, BOUL. DE LA CONCORDE
UNE NOUVELLE LIBRAIRIE-PAPETERIE DUSSAULT
ACCUEILLE LES BOUQUINEURS ... ET LES GENS PRESSÉS

ON TROUVERA DÉSORMAIS À LA LIBRAIRIE GARNEAU
1691 EST, RUE FLEURY
COIN GARNIER, À L'OUEST DE PAPINEAU
- **LE RAYON "MÉDECINE"** LIVRES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS
- **LES AUTRES RAYONS** DE LIVRES DE FRANCE ET DU QUÉBEC
- **LE SERVICE DE COMMANDES** POUR INSTITUTIONS ET PARTICULIERS

qu'offrait Dussault du 8955 Saint-Laurent

LA LIBRAIRIE DUSSAULT ET LA LIBRAIRIE Garneau à votre service

LA LIBRAIRIE DUSSAULT... DU 8955 SAINT-LAURENT
DEMEURE LE SIÈGE DES SERVICES SUIVANTS:
- **LE SERVICE "COLLÈGES"** AUX ÉLÈVES D'ÉCOLES PRIVÉES
- **LE SERVICE "ABONNEMENTS"**
- **LA DIVISION DU GROS**
- **L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE** DU RÉSEAU DUSSAULT-GARNEAU

MAIS TRANSFORME SA SALLE DE VENTES EN
FOIRE PERMANENTE DU LIVRE
RABAIS DE **30%** SUR TOUT

La revue des revues: la critique sans fin

par Joseph Bonenfant

Études françaises, avril 1980, P.U.M., C.P. 6128, succ. A, Montréal, H3C 3J7.

Lettres québécoises, no 18, été 1980, C.P. 1840, succ. B, Montréal, H3B 3L7.

Voix et Images, automne 79, hiver 80, P.U.Q., C.P. 250, Sillery, Québec, G1T 2R1.

QUEL pays étudie autant ses écrivains que nous? Je dirais aucun. C'est comme les prix littéraires, presque tout le monde ici en obtient quelques-uns. Signe de vitalité. Y a-t-il inflation de notre discours critique? Peut-être. En tout cas, nos revues gâtent nos créateurs, si tous les cahiers culturels des journaux ne le font pas. Devant l'abandance des études, force est au chroniqueur, encore plus qu'au lecteur, d'être sélectif, voire partial, et météorique.

Études françaises consacre son dernier numéro (16/2) à Paul-Marie Lapointe; le responsable en est Robert Mélançon. Les études apportent du nouveau: celle d'André Bourassa sur «la nuit du 15 au 26 novembre 1948», les rapports de cette écriture avec l'automatisme, son exploration des procédés syntaxiques et homophoniques; celle de Pierre Nepveu sur «le temps tombe», les rapports entre temporalité poétique et reconnaissance socio-historique, entre temps réel et temps imaginaire; celle de Robert Richard, savante et logique, sur le recel du dire, l'émergence et la dissipation du signe, sur le stade cartésien de *Tableaux de l'amoureuse*. Dans ces études, la place des thèmes est fort réduite, ce qui est heureux; ces approches s'écartent de toute paraphrase.

Un entretien de P.-M. Lapointe avec Robert Mélançon clôt le numéro, comme des fragments du dernier recueil: *Écritures* l'ouvraient. «C'est cela la poésie, dit PML, il faut que ça ne dise rien mais que ça existe avec beaucoup de force». Ou encore: «le poème doit essentiellement «rivaliser» avec le monde, même s'il ne peut pas exister sans lui». Ces propos vont plus loin que les positions théoriques déjà connues de PML. Une entrevue qui se lit avec passion, le poète étant peu prodigue d'explications. Parlant de son métier, de son travail difficile, il donne l'impression de faire des confidences. Une encre de Gisèle Verreault et une reproduction du manuscrit apportent une illustration intéressante.

L'avant-dernier numéro d'*EF* (16/1) est consacré à *Villon testateur*. Jean-Marcel Paquette, coordonnateur de l'entreprise, étudie la modélisation symbolique en dégageant les idéologies comme «processus par lesquels se construit le sens»; «l'oeuvre installe la poésie comme négation du monde». Jean-Charles Payen s'arrête au goliardisme de Villon, à ce détournement du référent biblique, à cette «allusion canulée» au texte sacré. Heinz Weinmann illustre le renversement de l'échelle des valeurs, comment Villon pauvre n'achète pas, mais donne; cette fiction-infraction. Sous une critique moderne, le testament de Villon redouble d'actualité. Ionela Manolesco, pour sa part, traduit quatre ballades de Villon de son jargon au français moderne, tandis que Paul Barrette tire une analyse stylistique d'un Villon passé à l'ordinateur. Des illustrations du 15e et du 19e siècle (églises, cartes de Tarot, sceaux et faux Valaques) rehaussent la présentation.

Puisque *Études françaises* annonce ses numéros en préparation, autant en parler, au cas où l'on voudrait offrir sa collaboration. Il y aura le manifeste poélitique, Francis Ponge, Ecriture et neurologie, le livre, le texte scientifique, la mode (critique) parisienne. Ces projets nous mènent à l'hiver 83. Voulez-vous travailler, ou vous informer? Écrivez au directeur Laurent Mailhot; il vous mettra en contact avec les responsables. Je souhaite que les collaborations viennent de larges horizons, comme d'habitude.

Le 18 de *Lettres québécoises* offre une ample matière, que le directeur a eu la bonne idée d'annoncer dans LE DEVOIR du 17 mai, p. 24: ce qui me facilite la tâche. Le sommaire ne vous montre pas les photos, les entrefilets, les couleurs, les encadrés, les publicités, les dessins, les variations typographiques, ni l'intérêt des articles. On bénit cette revue de ne pas rechercher la profondeur dans l'actualité. On se laisse prendre par ce qui est passionnant, comme dans un journal. Moi j'ai aimé l'entrevue que Charron a donné à Nepveu, pour ce qu'elle fait comprendre de la complexité et de l'humour de l'auteur de *Peinture automatiste*. J'ai admiré l'astuce d'Adrien Thério écrivant une lettre à Madeleine Ouellette-Michalska sur son *Plat de lentilles* et l'obligeant gentiment à faire la critique de son livre, la meilleure qui se conçoive, il va sans dire, mais aussi la plus dure. On devrait toujours demander aux auteurs leur avis sur leurs livres: on en apprendrait beaucoup.

Paul-André Bourque trouve dans la *Miss Charlie* de Suzanne Paradis «une maîtrise de la fiction rarement égalée en écriture québécoise». Gabrielle Poulin fait voir, preuve à l'appui, la rigidité et la stérilité qui marquent *le Sourd dans la ville* de M.-C. Blais. François Gallays dénonce la «dilution du poétique dans le narratif» dans le *Slingshot* de France Vézina. Michel Lemaire dit avec raison du bien d'*Arbre-radar*, le dernier recueil, si nouveau, de Gatien Lapointe. Et je pourrais ne plus m'arrêter. Mais j'en ai assez dit pour suggérer la variété du *LQ* et sa passion pour ce qui se passe actuellement dans le monde littéraire, et aussi pour ce qui passe. Admirable petit monde éphémère.

■ ■ ■

Voix et Images. Les deux derniers numéros se présentent sous une nouvelle maquette. En gros plan, la photo d'auteur. En sous-titre: «littérature québécoise»; c'est simple, mais il fallait y penser. Hiver 80 est consacré à Yves Thériault. Ce dernier raconte à Rénald Bérubé trente-cinq ans de vie littéraire. Quel géant, attiré par la nature, par la technologie; entier, incarné, puissant! Yves Lacroix offre une lecture d'*Agaguk* qui réjouira les psychanalystes.

D'autres études sur d'autres auteurs: Claude Filteau sur la langue du *Cassé*, Jacques Michon sur *les grands-pères* de VLB, etc. Une nouveauté dans ce numéro. Entre les chroniques et les études s'insère un *aparté*, tribune offerte aux écrivains, confidence, témoignage, ou document. Cette fois, Gabrielle Poulin, auteur de *Cogne la caboche*, raconte sa venue à l'écriture en des accents intenses, d'une drôlerie, d'une sincérité, d'une simplicité qu'on ne peut oublier.

Le numéro d'automne 79 présente une interview de Jacques Godbout et des études d'André Renaud et de René Juéry. Ce bloc crée de nouveau un centre d'intérêt, comme dans le numéro d'avril 79 on trouvait un entretien de Robert Morency avec Louis-Philippe Hébert, écrivain dont on n'a pas trop parlé jusqu'à maintenant.

Voix et Images n'est pas avare d'études sur notre littérature: c'est sa spécialité. Leur côté technique reflète l'état et l'évolution de la recherche universitaire principalement. Depuis deux ans particulièrement, les diverses sémiotiques et les psychanalyses proposent des lectures nouvelles de nos oeuvres littéraires. La revue est également ouverte à tout ce qui s'écrit ici, autant qu'à l'extérieur du Québec, sur notre littérature. En insistant ainsi sur l'ouverture spatiale, théorique et méthodologique, de *Voix et Images*, je veux signaler son rôle spécifique qui est d'être un lieu ouvert aux chercheurs pour la publication; et, pour les lecteurs, un lieu de redécouverte critique des oeuvres de notre littérature.

Je signale en terminant le dernier numéro d'*Incidences* (Éditions de l'Université d'Ottawa) de janvier-avril 79 (mais reçu récemment). François Gallays examine le titre des *Îles de la nuit*, de Grandbois; Pierre-Louis Vaillancourt étudie le thème des oiseaux chez Rina Lasnier. Mais la forte étude est celle de Robert Richard sur *Arbres* de Paul-Marie Lapointe, une «dé-lecture méthodique de la physis»; l'autre palme va à Yves Laliberté pour son analyse de *Mécanique jongleuse* et de *la partie pour le tout*, de Nicole Brossard, où les processus rhétoriques sont finement démontés. Ce qu'annonçait «le temps tombe» de P.-M. Lapointe métaphoriquement ici se poursuit sous la plume de N. Brossard; «coquillage potlatch ta bouche tombe».

Amour et désir au Moyen-Age

par Naim Kattan

Le Coeur Mangé, récits érotiques et courtois XII et XIII siècles, Éditions Stock Plus, Paris.

Abélard et Héloïse, Correspondance, Aux Éditions 10-18, Paris au début sv. J.

L'INTÉRÊT pour la littérature du Moyen-Age devient de plus en plus considérable. Aussi, deux maisons d'édition offrent maintenant des livres de poche où cette littérature est présentée au grand public. Je voudrais tout d'abord parler de la collection Stock—Plus dirigée par Danielle Régnier-Bohler dont les deux premiers titres sont du plus haut intérêt: *Melusine* et *Le Coeur Mangé*.

Le Coeur Mangé est un recueil de récits érotiques et courtois. Danielle Régnier-Bohler a choisi plusieurs lais et nouvelles. Ce sont des récits d'adultère, de viol, d'inceste et de castration, des histoires d'amour et de généalogie. Elle a traduit le texte original en français moderne en donnant de chaque récit un échantillon du texte médiéval original. L'ouvrage se lit avec passion et le lecteur qui ne s'intéresse pas particulièrement au Moyen-Age se trouve introduit à un monde à la fois lointain et présent.

Dans ces récits le héros est un chevalier et sa «dame» est la femme d'un seigneur. La règle de cet amour est qu'il soit tenu secret. Deux lais m'ont particulièrement frappé. Le *Lai d'Ignauré* et le *Châtelain de Coucy*. Ignauré est un chevalier qui avait douze maitresses. Quand elles se sont rendu compte qu'elles partageaient toutes le même homme elles se sont mises d'accord pour choisir l'une parmi elle pour l'avoir en exclusivité. Or, les maris ont fini par avoir vent de l'adultère. L'un deux s'est emparé d'Ignauré, le tua et les douze maris convièrent leurs épouses à un festin. Quand elles ont demandé qu'elle viande délicieuse elles savouraient, les maris leur apprirent qu'elles venaient de consommer les parties sexuelles de leur amant collectif. Elles en moururent de chagrin.

Le châtelain de Coucy avait comme maitresse la dame de Fayel. Il part en croisade et son amie lui fait don de ses tresses coupées. Il est blessé et avant de mourir, il confie à un compagnon son coeur pour qu'il le mette dans un coffret et le livre à la femme qu'il aime. Le mari surprend le messager, s'empare du coffret, cuit le coeur et l'offre en repas à sa femme. Le mari lui apprend la nouvelle, elle perd connaissance et meurt.

Le dernier récit, *Des Grands Géants*, raconte l'histoire des Filles d'Albion dont sont nés les habitants de la Grande-Bretagne.

Ces récits révèlent un Moyen-Âge peu idyllique où le désir interdit cherche dans la transgression, même quand celle-ci s'effectue dans l'imaginaire, à exprimer sinon une révolte du moins un refus des règles d'une société stricte. Des hommes et des femmes vivent librement leur désir à condition que ce soit dans l'adultère et le secret. Autrement ce n'est pas uniquement le désir qui est interdit mais le corps qui l'incarne qui se dissout, qui se transforme en repas.

La deuxième collection dont je veux faire mention est celle que dirige Paul Zumthor, professeur à l'Université de Montréal, aux Éditions 10-18 sous le titre Bibliothèque du Moyen-Âge. Zumthor présente et établit un texte parmi les plus connus, la correspondance d'Abélard et Héloïse.

Dans une première lettre à un ami, Abélard raconte sa vie, ses démêlés avec philosophes et théologiens, disciples et concurrents. Il dresse un portrait non seulement d'une vie mais aussi d'une époque. On connaît l'histoire. Héloïse et Abélar s'aiment et vivent pleinement leur désir. Plus tard ils se marient et c'est alors qu'Abélar découvre l'abstinence. Il est castré par la famille d'Héloïse et celle-ci se réfugie dans un couvent. De là, elle lui écrit des lettres d'amour parmi les plus émouvantes qu'on puisse lire. Elle dit dans une de ces lettres: «Tant que nous goûtions les délices d'un amour inquiet, et que (pour me servir d'un mot brutal mais expressif) nous nous livrions à la débauche, la sévérité divine nous épargna. Mais, du jour où nous avons légitimé ces plaisirs illégitimes et couvert de la dignité

Suite page 22

Le rendez-vous des bibliophiles

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361

folio
Des livres qu'on glisse dans sa poche mais qu'on garde dans sa bibliothèque

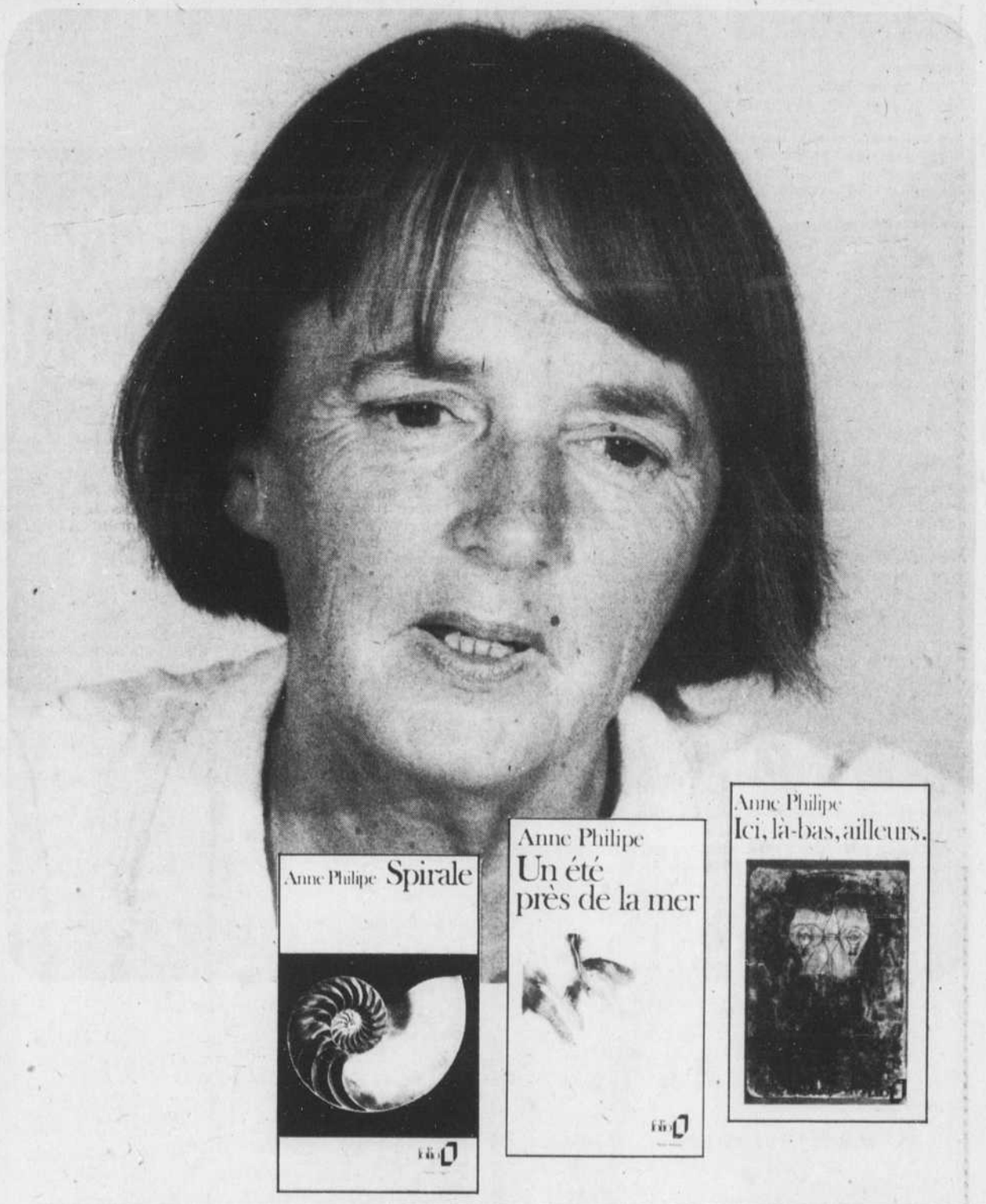

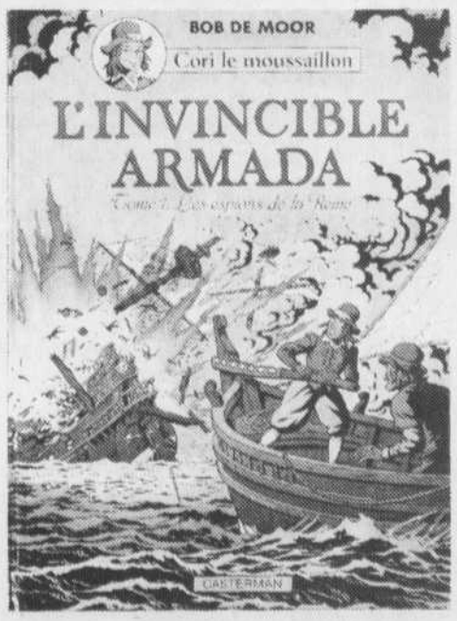

BOB DE MOOR
Vous invite à une séance de signature qui se tiendra
Le 18 juin de 15h à 17h
à la
Librairie GARNEAU Montréal 288-4844
Complexe Desjardins

GASPÉSIE 1866

Publié pour la première fois en 1866 en anglais, introuvable depuis un siècle, ce magnifique ouvrage de **Thomas Pye, Images de la Gaspésie au XIXe** siècle, présenté et commenté pour vous par Jean Laliberté et André Lepage vous est maintenant offert dans sa première version française intégrale.

Pionnier de la photographie au Québec, THOMAS PYE présente une série de gravures reproduisant fidèlement les photographies qu'il a prises des principaux villages du District de Gaspé en 1866. Dans un texte d'une valeur documentaire indiscutée, l'auteur présente une vue d'ensemble de la Péninsule puis décrit en détail chacun des villages apparaissant sur ses gravures.

Images de la Gaspésie au XIXe siècle,
un classique de l'histoire gaspésienne
un ouvrage indispensable à la découverte du patrimoine de cette région encore mal connue.
112 pages 8½" x 11" (horizontales) sur papier ivoire.
20 lithogravures en couleur.

EN VENTE DÈS MAINTENANT AU PRIX DE $8.95

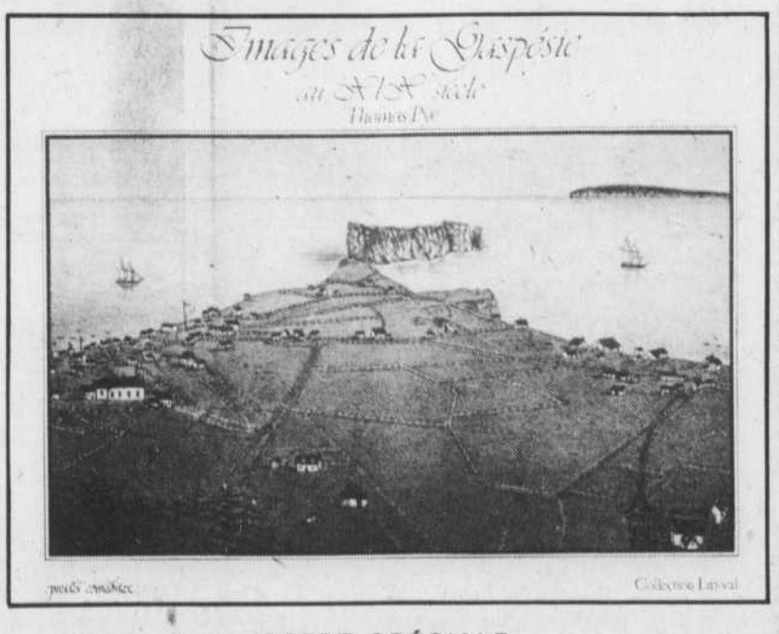

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir .... exemplaire(s) des **Images de la Gaspésie au XIXe siècle** au prix unitaire de $8.95. + 50¢ de frais d'envoi

Nom.....
Adresse.....
.....Code postal .....
Ci-joint un chèque ☐
ou un mandat-poste ☐ au montant de $.....
à l'ordre des

PRESSES COMEDITEX INC.
93, rue Saint-Pierre C.P. 67, Station B, Québec,
Québec G1K 7A1 tél (418) 694-9486

OFFRE SPÉCIALE

Une magnifique lithographie reproduisant la gravure originale de Thomas Pye LE ROCHER PERCÉ sera offerte ***gratuitement*** avec l'achat d'un exemplaire des **Images de la Gaspésie.** De format 8½" x 11", tirée en sépia sur papier vergé ivoire, pur coton et numérotée de 1 à 300 cette gravure constitue une véritable pièce de collection.
Cette offre étant limitée aux 300 premières commandes, nous vous suggérons de nous faire parvenir votre commande dès maintenant!

JEU: miroir et mémoire du théâtre québécois

par Jacques Larue-Langlois

LE théâtre québécois est un théâtre occidental axé sur l'identification de nouvelles valeurs et sur une recherche d'identité: on ne peut pas s'extraire du théâtre contemporain universel qui se fait à New York ou à Paris et par rapport auquel il faut nous situer.» Ainsi s'exprime Gilbert David, directeur de production de la revue *JEU, cahiers de théâtre*, une publication trimestrielle d'information critique qui lance ces jours-ci son quinzième numéro depuis le printemps de 1976.

«*JEU* a pour but premier de constituer une mémoire parce que la représentation théâtrale est éphémère et qu'avant notre publication, rien ne fixait les pratiques et les acquis du grand nombre de créations collectives qui sont produites sur nos scènes, mais c'est aussi l'amorce d'une démarche critique en profondeur», lance à son tour Lorraine Hébert, secrétaire de la rédaction de *JEU*. «C'est une façon de mettre les praticiens au pied du mur en les forçant à assumer eux-mêmes leur propre critique, reprend Gilbert David. Il y a toujours eu des gens qui réfléchissaient sur le théâtre mais nul praticien n'avait osé proposer un retour ouvert sur lui-même et sur son travail: on ne trouve pas deux pages de réflexion sur le théâtre de la part d'un Jean-Louis Roux, par exemple.»

— **Lorraine Hébert:** «Nous tentons de donner de plus en plus la parole aux praticiens qui sont ainsi forcés de revenir sur leur problématique et sur leur esthétique pour développer un discours qui soit le plus près possible de la pratique théâtrale.»

«Il nous fait embarquer les artisans, précise Hélène Dumas, membre du comité de rédaction de *JEU*, leur dire: «Ton show, c'est pas seulement quelque chose que les gens ont vu ou pas vu, mais également une réflexion plus poussée.»

Ces analyses, confiées le plus souvent possible aux praticiens eux-mêmes, il importait d'en constituer une banque à laquelle l'ensemble des artisans du théâtre et le grand public puissent avoir accès par la suite. C'est ce qu'a fait *JEU*, depuis quatre ans, élaborant un système de référence à long terme. Ainsi, le *Répertoire théâtral du Québec*, publié pour la première fois par *JEU* cette année (et que l'équipe entend reprendre annuellement) constitue-t-il un outil essentiel qui permet d'établir un contact entre les 154 compagnies de théâtre du Québec, auxquelles il faut ajouter 38 théâtres d'été et 13 cafés-théâtres. «Cela force aussi les troupes à se définir par le biais d'un manifeste», précise encore Hélène Dumas.

— **Lorraine Hébert:** «Ainsi, notre numéro courant (juin 80) sur l'AQJT permet de faire connaître cette institution du Jeune Théâtre, qui existe et fonctionne depuis vingt ans dans l'ignorance du grand public. En fait, si on avait les moyens financiers de le faire, il nous faudrait publier sept numéros par année au lieu de quatre.»

— **Gilbert David:** «Mais notre projet se heurte à une résistance des praticiens face au discours critique.»

— **Hélène Dumas:** «Ils ont peur d'un rebondissement possible par suite d'un dossier publié chez nous.»

— **Gilbert David:** «Nous avons décidé de laisser nos pages très ouvertes à tous ceux qui veulent y écrire, notre idéologie implicite se limitant à favoriser le Jeune Théâtre et la recherche.»

— **Lorraine Hébert:** «Il y a place dans nos pages pour n'importe quelle troupe qui, à l'occasion d'un dossier, veut faire un bilan de sa propre production et se livrer à une autocritique sérieuse. Mais comme il y a un creux entre l'écriture sur le spectacle et le spectacle lui-même, le bilan d'une troupe et le dévoilement de ses intentions doivent précéder la critique pour que cette dernière se rapporte à la réalité et non à ses apparences.

«Nous faisons nécessairement une lecture à distance qui tente de découvrir des recoupements et de poser des diagnostics de tendances. D'où l'importance d'interroger la mise en scène et la formation de l'acteur, par exemple.»

— **Hélène Dumas:** «Cela permet aux praticiens comme au public, qui doit sortir de son état de spectateur passif au premier degré, de projeter dans l'avenir.»

— **Lorraine Hébert:** «Il faut pointer du doigt les codes qui jouent dans une représentation théâtrale.»

— **Gilbert David:** «Il y a, depuis quelques années, une présence articulée où le théâtre ne se limite plus à déplacer des acteurs sur une scène. On a fini par se rendre compte que certains spectacles ne résistent tout simplement pas à une analyse le moindrement poussée.»

— **Lorraine Hébert:** «Dans la mesure où nous suscitons un questionnement, nous devenons importants — sans pour autant nous prendre au sérieux.»

— **Hélène Dumas:** «Jusqu'ici, il n'y avait pas de place où toutes les troupes marginales pouvaient analyser leurs implications sociales.»

— **Gilbert David:** «Pour rendre compte de la totalité de la pratique théâtrale au Québec, il nous faudrait, d'une part, un comité de rédaction parallèle à Québec — ou ailleurs même — et, d'autre part, faire place à des points de vue divergents à l'intérieur de l'équipe rédactionnelle, car ce n'est que dans la mesure où chaque approche du théâtre se voit préserver un espace vital qu'il peut y avoir des points de comparaison valables.»

— **Lorraine Hébert:** «Dans un même numéro, on trouve des pratiques qui se contredisent, ce qui est excellent même si nous ne sommes pas habitués au pluralisme chez nous. Quant à nous, le fait que nous soyons neuf au comité de rédaction est garant de notre pluralisme de base.»

Ce pluralisme vous permet-il, malgré tout, de vous situer politiquement avec un minimum de précision?

— **Lorraine Hébert:** «Ce n'est pas un débat que nous avons abordé comme tel: nous avons toujours cru — ou senti — que nous étions sur la même longueur d'ondes.»

— **Gilbert David:** «Quand j'analyse la pratique théâtrale à partir d'objectifs politiques, on me dit que je suis dur.»

— **Lorraine Hébert:** «Au fond, je pense que nous sommes tous des progressistes mais que nous restons volontairement hors des interprétations marxisantes simplistes. Le débat reste à vider et les questions ne surgissent que quand nous avons à faire la critique de spectacles dits politiques, lesquels visent en général davantage une action concrète d'animation dans un milieu donné qu'une démonstration politique scénique.»

— **Gilbert David:** «Ce qui est certain, c'est que nous voulons interroger le rapport du théâtre à la collectivité et à l'État en tentant de définir le rôle et la fonction de l'État dans notre société. Pour leur part, les praticiens du théâtre commencent à percevoir leur rôle face à l'État: finie la quête des subventions; c'est eux qui vont dorénavant déterminer leur propre production.»

— **Lorraine Hébert:** «Nous ne sommes pas contre-culturels mais pour des changements et favorables à une répartition égalitaire des pouvoirs.»

— **Gilbert David:** «Être politique, c'est être à l'affut des contradictions, les nommer et voir comment les dépasser.»

— **Hélène Dumas:** «Les conditions dans lesquelles chacun est forcé d'oeuvrer déchirent les artisans et les montent les uns contre les autres: «Tes $5,000 de subvention, c'est ça de moins pour moi».»

— **Lorraine Hébert:** «La grande question autour de laquelle nous nous rallions avant tout c'est le rôle et la place d'une culture et son corollaire: la nécessité d'une politique culturelle à élaborer.»

— **Gilbert David:** «Nous proposons l'expression «théâtre intervenant», c'est-à-dire qui prend position sur le réel et à partir du réel et donc pas une position prédéterminée ou unilatérale.»

— **Lorraine Hébert:** «Nous n'en sommes plus aux bilans. Nous sommes en train de penser en termes de stratégie pour mettre en place des structures qui vont répandre la pratique culturelle.»

Ce relais d'information que constitue *JEU*, tire ses 180 pages trimestrielles (280 pour le numéro 12, «Bilan d'une saison») à 1 500 exemplaires d'une belle présentation dont 524 sont distribués à des abonnés pour $16 par année. En librairie, chaque publication coûte $6. En fait, la production de chaque numéro revient à environ $6 000 (4 fois l'an) dont une partie est défrayée grâce à des subventions du Conseil des Arts du Canada ($20 000 pour l'année en cours) et du ministère des Affaires culturelles du Québec ($15 000).

Le prochain numéro de *JEU*, celui qui doit paraître en septembre, sera consacré au théâtre de femmes, alors que le numéro 17, celui de décembre, entend s'ouvrir sur le théâtre de l'étranger: des auteurs québécois y traiteront de théâtre japonais, allemand et même chinois.

«Enfin, note Gilbert David, qui doit céder son poste de directeur de production à Michel Vaïs au cours des mois à venir, *JEU* sert aussi d'instrument de diffusion à l'étranger: nous sommes en quelque sorte un miroir du théâtre québécois distribué aux USA, en Europe et même en Chine.»

L'auteur de cet article peut ajouter que *JEU* constitue un outil de première qualité dans l'élaboration d'un critique cohérente et suivie du théâtre québécois, lui permettant de transcender les contingences de la critique quotidienne.

Moyen-Âge

Suite de la page 21

conjugale la honte de nos fornications, la colère du Seigneur s'est lourdement abattue sur nous. Notre lit de souillure ne l'avait pas émue: elle se déchaina quand nous l'eûmes purifié.»

Voici l'expression, on ne peut plus explicite, du désir redouté, puis exclus. Ce désir ne peut être vécu que dans l'interdit et la culpabilité. Dès qu'il est expression de vie, autorisé et légitimé, il devient redoutable. Pendant des siècles, l'Occident a vécu cette interdiction et cette culpabilité. C'est la vie elle-même qui est ici transgression et la manière de poursuivre l'existence dans une absence de culpabilité c'est la retraite, l'abstinence totale, l'acceptation de la mort avant que l'heure ne sonne.

Dans une remarquable préface, Paul Zumthor situe ces lettres dans une littérature et une époque. Grâce à lui le Moyen-Age n'est pas seulement accessible mais tout proche.

Livres reçus

DIVERS

La famille moderne et son avenir, Lyn Richards, Editions du Jour
Mémoire I, 1907-1937, Mircea Eliade, Gallimard
Pour vaincre le chômage, Mustapha Driss, Editions Entente
Hilaire Rompré de la Pérade, Marcel Portal, Editions de l'écho
L'antichambre du paradis, Alexandre Zinoviev, l'âge d'homme
101 réponses aux cardiaques et aux hypertendus, Dr. Jean-Louis Jullien, Hachette
Contes introuvables, Edgard Allan Poe, Les humanoides associés
Le grand amour de Jérôme Dieu, Frantz-André Burguet, Grasset
La mer et l'homme, Alain Bombard, Fayard
Ecrivains des Amériques, Naïm Kattan, Collection Constantes HMH
Les nouvelles bases du mariage, Nena O'Neill, Editions Sélect
Nabokov, Maurice Couturier, Cahiers Cistre 8, l'Age d'homme
Prudence Hautechaume, Marcel Jouhandeau, Gallimard
Léo Ferré, Benoit Misère, Plasma
La mort après la mort, Claude Bouchard, Quinze/prose entière

EXPOSITION DE CÉRAMIQUE
GILBERT POISSANT
DU 29 MAI AU 21 JUIN
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Mètro: Berri-Démontigny

RECHERCHÉ(E)
1 CINÉASTE D'ANIMATION D'EXPÉRIENCE
VOULANT RÉALISER SON PREMIER FILM ANIMÉ PROFESSIONNEL
Pour tous renseignements, écrire (vite, vite, vite) à
Le Studio d'Animation
Office national du film du Canada
C.P. 6100, succursale A
Montréal, Qué. H3C 3H5
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

14e Concours international de Montréal
30 mai/17 juin
piano
Salle Wilfrid-Pelletier
Concert de gala des premiers lauréats
avec l'Orchestre symphonique de Montréal
sous la direction de James DePreist
17 juin
20h15
billets: 4$, 5$, 6$, 7$
BILLETS ENCORE DISPONIBLES AU GUICHET DE LA PLACE DES ARTS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL
À Terre des Hommes du 2 au 10 juillet
Mercredi 2 juillet
Soirée d'ouverture à la Place des Nations
RAY CHARLES
avec les Raelettes et le Ray Charles Orchestra
Vendredi 4 juillet
Journée de la Nouvelle-Orléans au Kiosque International
HERITAGE HALL JAZZ BAND
et Dejan's Olympia Brass Band
Samedi 5 juillet
C.H.O.M. présente la soirée Jazz-Rock au Kiosque International
ORPHEUS et SOLSTICE
Dimanche 6 juillet
A la Place des Nations
UNE SOIRÉE AVEC CHICK COREA ET GARY BURTON
Mardi 8 juillet
C.B.C. présente le Jazz Québécois au Kiosque International
ZAK, NEBU, L'OS
Mercredi 9 juillet
Radio-Québec présente
MANEIGE et RAMSEY LEWIS
Jeudi 10 juillet
Radio-Québec présente
VIC VOGEL BIG BAND
DEJAN'S OLYMPIA BRASS BAND
Tous les spectacles sont présentés à 20.h
CARTE DE MEMBRE HONORAIRE: $25.
valide pour tous ces spectacles en vente chez Dicomanie (Ste-Catherine et Bleury)
Billets individuels pour Ray Charles ($9.50), Heritage Hall Jazz Band ($7.50), et Chick Corea - Gary Burton ($9.50) EN VENTE à tous les Comptoirs T.R.S.
En cas de pluie, tous les spectacles de la Place des Nations ont lieu quand même au Kiosque International
PRODUIT PAR SPECTRA SCÈNE LTÉE

PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC
Concours pour l'intégration d'oeuvres d'art
Le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement invitent les artistes professionnels en arts visuels ayant une expérience dans l'intégration d'oeuvres à l'architecture à participer à la réalisation du Palais de justice de Québec.
Six projets à réaliser:
Quatre projets intérieurs à l'édifice:
1. Une sculpture environnementale (structure métallique et végétation) située au centre de l'atrium — Budget: 125 000$
2. Trois murales (30 000$ par murale) — Budget: 90 000$
Deux projets extérieurs à l'édifice:
1. Sculpture — signal (métal) — Budget: 80 000$
2. Sculpture (pierre ou béton) intégrée à un bassin d'eau — Budget: 95 000$
Catégories d'artistes sollicités:
Sculpteurs et muralistes ou tout autre créateur en arts visuels spécialisé en art monumental.
Conditions à remplir:
S'inscrire au fichier des créateurs du Bureau régional du ministère des Affaires culturelles de sa région en faisant parvenir un curriculum vitae et au moins trois diapositives en couleur de la plus récente production pour chacune des disciplines.
Date limite d'inscription:
4 juillet 1980, 14h30
Endroit d'inscription:
Bureau régional de votre région
Ministère des Affaires culturelles
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des arts et des lettres

C'est sur une note de rire que démarre l'été 1980 au **Théâtre des Prairies** avec la comédie de Alan Ayckbourn, **HISTOIRES À DORMIR DEBOUT**, traduite et adaptée par François Tassé, mise en scène par Claude Maher.
De gauche à droite: 1ère rangée: Anne Caron, Louise Garnache, Jean Duceppe, Marthe Choquette, Jean-Pierre Chartrand; **2e rangée:** Monique Duceppe, Normand Lévesque, Louis De Santis, Claude Maher, Michèle Deslauriers.
(Publicité)

Festival Ottawa Opera Plus
3 au 27 juillet 1980
Directeur artistique: Mario Bernardi
La France en musique: un mois de festivités
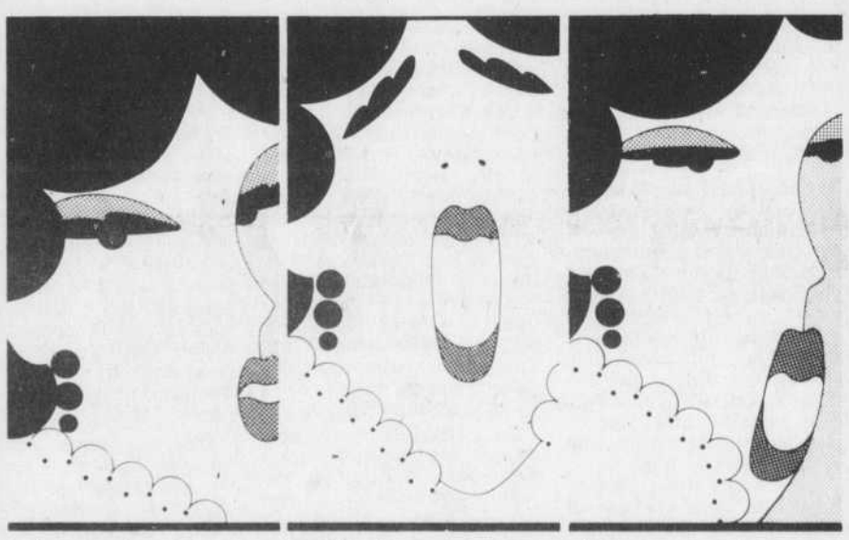
Opéra! *Plus!* *Musique à la carte*
Debussy
PELLÉAS ET MÉLISANDE
en français
3, 5, 9 et 16 juillet
Puccini
LA BOHÈME
en italien
12, 15, 18, 23 et 25 juillet
Donizetti
LA FILLE DU RÉGIMENT
en français
17, 19, 22, 24 et 26 juillet
Ravel
L'ENFANT ET LES SORTILÈGES
version concert en français
15 juillet
Massenet
THÉRÈSE
version concert en français
27 juillet
QUATUOR VIA NOVA*
4, 5 et 8 juillet
BRUNO LAPLANTE*
10 juillet
COLLARD et BÉROFF
11 juillet
SWINGLE SINGERS
15 juillet
COLLARD, AMOYAL et LODÉON
16 juillet
PASCAL ROGÉ
19 juillet
TRIO PASQUIER*
22 et 24 juillet
JEAN-PAUL SÉVILLA
26 juillet
* avec un ou plusieurs des artistes suivants: M. Béroff, J.P. Collard, R. Cram, M.C. Jamet, J. Morton, P. Rogé, D. Whitton
Choisissez 4 représentations ou plus et obtenez 15% DE RABAIS!
BILLETS EN VENTE!
Centre national des Arts
National Arts Centre
(613) 237-4400
Place des Arts
(514) 842-2112
Réservations téléphoniques sans frais
Four Seasons Hotels
Four Seasons Hotel Ottawa
Demandez «Group Desk»:
1-800-268-6282
Train de l'opéra VIA
19 soirées inoubliables
19 trains de l'opéra
Pour $63* vous obtenez:
un aller-retour en train Montréal-Ottawa
correspondance de la gare à l'hôtel
une nuit au célèbre Château Laurier
un fauteuil de choix pour une des prestigieuses représentations lyrique et/ou un concert du Festival
* prix par personne à raison de deux par chambre
Renseignements: (514) 871-1331
ou communiquez avec l'agence VIA la plus proche ou une agence de voyage

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Arts visuels /

Quelques publications

par René Viau

Les fondements topologiques de la peinture par Fernande Saint-Martin, collection Constances, éditions HMH Hurtubise, Montréal 1980, 184 p.

POUR Fernande Saint-Martin, l'art de la Renaissance qui est, même aujourd'hui, le système de représentation dominant est une parenthèse dans l'histoire de l'humanité. La Renaissance a été l'unique société humaine à élaborer un système de représentation semblable à la perspective euclidienne. Avec l'Impressionnisme et l'essor de l'art contemporain, un espace longtemps «refoulé» apparaîtra. C'est l'espace non euclidien, ouvert des dessins d'enfants, des sociétés primitives, de l'art populaire, un espace dégagé des conventions et du code dominant. «L'espace ouvert, «sans objet», situe l'homme dans une relation d'équilibre asymétrique où le flot continu de ses interrelations avec son environnement interne et externe le rend enfin sensible avec toute la richesse du réel, écrit Fernande Saint-Martin».

Seul l'art de la Renaissance s'est intéressé à la profondeur et à la suggestion du lointain, adoptant pour ce faire des recettes visuelles qui s'apprendront dans les écoles spécialisées. Reniant cet appareillage complexe, l'art contemporain, retrouvant la profondeur rapprochée, a renoué avec des intuitions spatiales qui ne sont plus celles du code de représentation dominant. Selon Fernande Saint-Martin, pour exprimer leurs expériences spatiales les enfants ont recours à ce que Piaget nomme les rapports topologiques. Des rapports topologiques qu'ils utilisent dans le dessin pour représenter leur vision du monde. Confrontant l'art enfantin avec celui de d'autres cultures et surtout avec ce que fait l'art contemporain, Fernande Saint-Martin tente d'établir la permanence de cette structure visuelle que sont les rapports topologiques: rapport de voisinage, rapport de séparation, rapport d'enveloppement, rapport de succésion, rapport de continuité, espace projectif, rabattement...

Or ces formes qui sont très proches de l'inconscient sont «censurées» par la société qui encourage tous types de discours refoulant l'inconscient et l'individualité, préférant à ces rapports topologiques innés le code de représentation dominant issu de la Renaissance. C'est pourquoi affirme Fernande Saint-Martin, un décalage existe entre l'art et la société.

L'essai de Fernande Saint-Martin se double donc d'un plaidoyer généreux pour la créativité. Pour l'auteur, l'expression plastique est naturelle. Par-delà le postulat de la primauté de la représentation perspectiviste et de son mimétisme qui a rejeté toutes les autres formes d'expression, en retrouvant et valorisant ces fondements topologiques oubliés, l'être humain retrouverait le contact avec la création visuelle perdue (puisqu'il ne sait pas manier en tant que non-spécialiste le code dominant et ses techniques). Du moins, il trouverait dans l'art produit un interlocuteur constant. L'essai débouche donc sur une volonté d'explication de ces structures spatiales que les artistes utilisent et développent, et dont les contenus, bien sûr, diffèrent des «trajets» de l'expérience intime de l'enfant. Tout en offrant des bases nouvelles à l'élaboration d'une sémiologie «plastique» de l'art, la prise de conscience de ces espaces topologiques permettraient donc de renouer des liens fécond avec les sources de la création. Ex-directeur du Musée d'art contemporain, Fernande Saint-Martin est professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal.

Les revues en revue. Si-lex, revue trimestrielle publiée à Grenoble française cerne dans son dernier numéro l'oeuvre pamphlétaire d'Ernest Pignon-Ernest. Les dessins de facture classique de cet artiste français servent de point de départ à des affiches manifestes, placardées en situation dénonçant visuellement des réalités politiques: la repression, les conditions de travail et de logement des travailleurs émigrés, le droit à l'avortement, les luttes pour l'environnement... ou ailleurs agissant comme déclencheur d'une mémoire collective, *Les gisants de la Commune* ou cette effigie grandeur nature de Rimbaud, «affiché silencieux». C'est un art d'agri-prop qui met le musée dans la rue malgré un certain pompiérisme déplacé qui anime les dessins d'Ernest Pignon-Ernest.

Publiée également à Grenoble par le Centre de Recherche d'Urbanisme, la revue *URBI* s'intéresse «à l'histoire, aux arts, à l'ethnologie des villes». Au sommaire du dernier numéro, des textes portant sur *«New York et l'origine du skyline»*, *«Houston, Hoodstown, hoosdstown»*, *«Antioche, histoire d'une rue»*, *«Les banlieues-jardins des travailleurs de l'armement en Grande-Bretagne (1915-1918)»*. À noter, le dernier numéro de *Traverses*. Tout comme le numéro 17, *Traverses 18* porte sur (la) *Seduction. La stratégie des apparences.*

Suite page 24

Bezalel: au coeur du monde

par Jean Royer

POUR la première fois, Aharon Bezalel expose à Montréal. C'est la galerie La Murée qui nous propose ses derniers bronzes polymodulaires. Né en Afghanistan, l'artiste vit et enseigne en Israël d'où il a acquis une réputation internationale depuis 1962 et jusqu'à Paris, Boston et Chicago.

Dans ses sculptures de bronze, d'aluminium ou de bois, Aharon Bezalel cherche le coeur du monde. Il construit des formes qui veulent exprimer l'intime relation de l'homme et du monde. Sa thématique explore donc les formes de l'être humain et de ses paysages, imbriquées en une seule. La femme, l'homme, la famille, la caravane pour l'exode, le coeur où se réfugient les amoureux: voilà les sujets du sculpteur.

L'artiste nous donne alors des objets qui, comme les bronzes exposés à la galerie La Murée, imposent leur beauté et leur harmonie par la matière et la forme. Mais aussi, le sculpteur nous fait complices de sa recherche du monde: ses bronzes se défont et se refont. Les pièces sont polymodulaires. Comme la famille et le paysage, elles peuvent changer de forme... Le grand jeu de la vie trouve sa perfection ici dans des pièces comme *La Femme assise* et *Les Amoureux dans un coeur*, ou dans ces caravanes et ces charriots qui portent l'infini voyage de l'homme. Sensuelles, intelligentes, joyeuses, les sculptures de Bezalel sont des chants de liberté.

(La Murée, jusqu'au 21 juin).

La fête nationale: sur les Plaines

par Hélène de Billy

QUÉBEC — La ville de Québec sera l'hôte, le 23 juin prochain, d'une grande fête nationale qui sera célébrée sur les Plaines d'Abraham. À cette occasion fêtes d'enfants, spectacle, pique nique, montée des calèches aux flambeaux et le traditionnel feu de la Saint-Jean se succéderont pour faire de cette fête un événement sans précédent depuis les grands rassemblements du Mont-Royal d'il y a quelques années.

En annonçant jeudi à Québec, la programmation de cet événement national, le président de la Corporation des fêtes du 24 juin pour la région de Québec, M. Jean-Pierre Ruest a souligné qu'après avoir vécu l'expérience fort prometteuse de la décentralisation depuis deux ans, «les coordonnateurs régionaux ont voulu, cette année, mettre l'accent sur l'esprit de la fête et sur sa qualité».

Pour ce faire, la formule des célébrations à grand déploiement a semblé mieux appropriée pour souligner le caractère national et la vocation de stimulation de fierté de la fête du 24 juin.

Côté spectacle, la scène des Plaines d'Abraham accueillera, des groupes montagnais, chiliens, cris et québécois. Des quatre coins du Québec, par ailleurs, chanteurs et chansonniers de renom viendront représenter leur région. Pour clore la journée, un spectacle d'envergure rassemblera plusieurs grands noms dont Zacharie Richard, Claude Dubois, Fabienne Thibault et Catherine Lara. On prévoit la réalisation d'un microsillon à partir de ce spectacle.

Les grands rassemblements ne seront pourtant pas le privilège de la seule ville de Québec. Paris célébrera également la Fête nationale des Québécois avec une manifestation d'importance alors que Raoul Duguay, le Rêve du Diable, Alain Lamontagne et Francine Reeves chanteront le Québec. Le président du comité organisateur de la Fête nationale, M. Claude Himbeault, a en effet tenu à souligner l'impact de la fête du 24 juin à l'étranger, que ce soit à Tokyo, aux États-Unis ou en France.

À ce propos, M. Jean-Pierre Ruest a fait écho au thème choisi cette année — «C'est la fête au pays, tout le monde est important» — en rappelant que «C'est la fête de tous tout en étant une fête pour tous».

Pour le président de la Corporation des fêtes du 24 juin, les manifestations de cette année seront «à notre propre image, avec nos grandeurs et nos faiblesses nos espoirs et nos déceptions, nos idéaux et nos craintes.»

Pont Jacques Cartier
La Poudrière
Île Ste-Hélène
Jusqu'au 21 juin
Deux opéras
OFFENBACH
LA POMME D'API
et M. CHOUFLEURI
avec
Bruno Laplante Céline Dussault Paul Trépanier
Edgar Fruitier Pauline Vaillancourt
Roland Gosselin Mary Lou Basaraba
Billets: MTL TRUST (P.V.M.) 861-8267, LA BAIE (T.R.S.) 281-4422. RÉSERVATIONS: 526-0821.
(Master charge)

THÉÂTRE SUN VALLEY
DIRECTION LOUIS LALANDE
Dès ce soir
COMÉDIE D'ALAN AYCKBOURN
ADAPTATION ÉRIC KAHANE
PANTOUFLE
Pierre DUFRESNE
Lisette GUERTIN
Gisèle DUFOUR
Louis LALANDE
Mise en scène LOUIS LALANDE
RÉSERVATIONS: (514) 229-6655 Sainte-Adèle
Mardi à vendredi: 21h — Samedi: 19h30 et 22h30
Autoroute des Laurentides sortie 67

DÈS VENDREDI 20 JUIN
CINÉ—THÉÂTRE D'ÉTÉ

les célébrations
d'après la pièce de MICHEL GARNEAU
Avec LÉO MUNGER et NORMAND LEVESQUE
• Réalisation YVES SIMONEAU
élysée
35 MILTON 842-6053

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Avrum Rosenthal
jusqu'au 12 juillet
La liste des artistes canadiens comprend:
Gordon Pfeiffer, Jean Marc Blier, Viateur Lapierre, Marcel Favreau, Fernand Lorion, Powell Trudeau, Vivian Walker, Aline LaLancette, Jocelyne Lortie, George M. Raw, Ron Simpkins, R. S. Leduc, Eve Rell, Hélène Dubé.
EATON

Charles Dutoit et
l'OSM
vous invitent
aux Concerts GALA
8 concerts uniques
Un festival de compositeurs illustres
Des chefs d'orchestre de renommée internationale
Les plus grands solistes

Charles Dutoit

Florence Quivar

Bella Davidovich
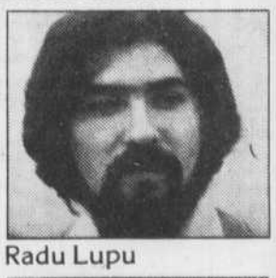
Radu Lupu

Barry Tuckwell

Kiril Kondrashin

BERLIOZ
23-24 septembre
Charles Dutoit
Delia Wallis, mezzo-soprano
Mark Dubois, ténor
Allan Monk, baryton
Choeurs OSM
Roméo et Juliette, symphonie dramatique opus 17
TCHAÏKOVSKY
11-12 novembre
Kiril Kondrashin
Suite no 1, opus 43
Symphonie no 6, "Pathétique"
BARTÓK
9-10 décembre
Charles Dutoit
Florence Quivar, mezzo-soprano
Aage Haugland, baryton
Armas Maiste, pianiste
Louis-Philippe Pelletier, pianiste
Louis Charbonneau, percussion
Concerto pour 2 pianos, percussion et orchestre
Le château de Barbe-bleue
STRAUSS
3-4 février
Franz-Paul Decker
Barry Tuckwell, corniste
Macbeth, opus 23
Concerto pour cor no 2
Also Sprach Zarathustra, opus 30
MOZART
3-4 mars
Carlo Zecchi
Radu Lupu, pianiste
Symphonie no 28, K. 200
Concerto pour piano no 18, K. 456
Sérénade no 3, K. 203
PROKOFIEV
17-18 mars
Charles Dutoit
Peter Zazofsky, violoniste
L'amour des trois oranges, suite
Concerto pour violon no 2
Symphonie no 3
SCHUMANN
7-8 avril
Kurt Sanderling
Bella Davidovich, pianiste
Manfred, ouverture
Concerto pour piano
Symphonie no 4
MAHLER
6-7 mai
Charles Dutoit
Symphonie no 9

Abonnez-vous maintenant.
Obtenez 15% de réduction.
Bureau des abonnements
200 ouest,
boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
H2X 1Y9
Tél.: (514) 844-2867

	Prix régulier	Prix spécial en abonnement après réduction de 15%
Parterre AA-T; Corbeille	$100.00	$85.00
Parterre U-Z; Mezzanine	78.00	66.00
Balcon A-D	52.00	44.00
Balcon E-G	36.00	31.00
Loges Corbeille	$169.00	$144.00
Loges Mezzanine	130.00	110.00
Loges Balcon	78.00	69.00

Orchestre
Charles Dutoit
symphonique de
directeur artistique
Montréal

Mélançon: l'enfance naturellement

par Richard Gay

IL est tout à fait normal et logique que *l'Espace d'un été*, la nouvelle réalisation d'André Melançon, ait été tournée sans scénario et sans dialogues écrits. On sait que depuis plusieurs années maintenant Melançon s'intéresse au monde de l'enfance auquel il a consacré plusieurs courts et longs métrages. Dans *Comme les six doigts de la main*, il avait demandé à des enfants d'interpréter une fiction drôle et tendre qui pouvait intéresser autant les jeunes que leurs parents. La même année, en 1977, Melançon tournait pour le compte de l'ONF *Les Vrais perdants*, un documentaire choc où il interrogeait dénonçait l'impact de la compétition sur les enfants. Ceux qui ont vu *Les Vrais Perdants* se souviennent sans doute que les jeunes dans ce film n'étaient eux-mêmes, vraiment libre et spontanés, que lorsque la caméra les filmait seuls, loin de leurs parents. Or si Melançon a pris le risque de tourner *L'Espace d'un été* sans scénario pré-établi, sans dialogues, avec un minimum d'intervention de la part de l'équipe de tournage, c'est qu'il a compris la leçon des *Vrais Perdants* et voulu capter sur le vif le vécu réel des enfants, les filmer au naturel et écouter, du début à la fin d'un long métrage, leurs propos et leurs dires.

À partir d'une idée de Marie-Thérèse Ribeyron, André Melançon a donc consacré trente jours répartis sur douze semaines à filmer trois jeunes de 12 ans, Jacques, Normand et Stéphane, qui habitent près du pont Jacques-Cartier. Résultat: chronique d'un été depuis la fin des classes au mois de juin jusqu'à la reprise des cours en septembre. Cet été, Jacques, Normand et Stéphane le passent en ville. Ils s'occupent en réparant des bicycles, en se baignant, en jouant à la balle. Puis ils décident de construire une cabane, projet qui occasionnera des tiraillements au sein du groupe car Normand n'apprécie pas beaucoup que Jacques «fasse le boss». Cet épisode de la cabane et de la chicane qui s'ensuivit sera pour ainsi dire le temps fort de l'été. Une épluchette de blés d'Inde, la construction d'un tacot, une soirée de musique, une visite ici et là complète la chronique.

Grâce à son expérience de plusieurs années avec les enfants, grâce à une grande complicité de sa part, Melançon a réussi effectivement à saisir le vécu des enfants sur le vif et à nous le faire sentir, partager. Les premières remarques inquiètes et amusantes de Jacques, Normand et Stéphane alors que le tournage vient à peine de commencer prouvent à quel point Melançon et son équipe composée essentiellement de Pierre Mignot à la caméra et Claude Beaugrand au son, ont pu nous révéler ces enfants dans toute leur spontanéité. Plus que *Comme les six doigts de la main* où les jeunes jouaient une fiction pensée par un adulte, encore plus que *Les Vrais Perdants* où l'enfant était brimé par la compétition souhaitée par les parents, *L'Espace d'un été* nous entraine à la découverte du monde de l'enfance, des enfants entre eux, loin des adultes. Ce document intéressera sans doute les sociologues, les psychologues et tous ceux qui accordent à l'enfance une place privilégiée, car ce film témoigne des besoins de création et des besoins affectifs de l'enfant ainsi que des lois qui régissent son mode et ses relations avec les autres. De son ennui aussi, car souvent ces enfants entourés de briques, d'asphalte et de béton, tournent en rond et cherchent à occuper le temps qui passe trop lentement.

C'est d'ailleurs là où se situe un des écueils que la démarche de Melançon n'a pas su complètement éviter. En acceptant le pari de filmer les enfants au naturel, dans leur vécu propre, le cinéaste allait obligatoirement se buter à leurs fréquents moments d'ennui. Comment rendre compte de ces instants sans ennuyer pour autant le spectateur? À ce problème, Melançon n'a pas vraiment trouvé de solution, pas plus que Paul Tana n'avait su le faire dans son film *Les Grands Enfants* qui était pourtant une fiction.

Aussi ce film en deux parties d'une durée totale de 1:16 minutes semble trop long par rapport à la matière humaine que la caméra a su capter. Conséquemment si cette réalisation captive au début, elle devient à certains moments répétitive cherchant un contenu renouvelé qu'elle ne trouvera qu'à la fin. Ainsi si le film ne brille pas par l'originalité de son titre, il ne brille pas non plus par la densité soutenue de son propos. La chronique aurait gagné à être plus concise. Mais elle aurait peut-être perdu alors une part de sa vérité, de sa fidélité au réel.

Le cinéaste italien Bernardo Bertolucci que j'avais le plaisir de rencontrer cette semaine m'affirmait qu'il appréciait les documentaires qui prenaient une valeur de fiction. *L'Espace d'un été*, dans son ensemble, dans sa construction même, réussit en effet à dépasser les limites du documentaire pur et simple. Produit par les Productions SDA limitée grâce à la collaboration de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, Radio-Québec et l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario, cette nouvelle réalisation d'André Melançon est à l'affiche du Ouimetoscope depuis hier.

Ouimetoscope
1204 EST SAINTE CATHERINE
19h00 et 21 h 00 RENSEIGNEMENTS: 525-8600

Eastwood: le cowboy et la ménagère...

par Francine Laurendeau

LE thème de ces baladins sans feu ni lieu qui promènent de ville en ville un spectacle de musique, de théâtre ou de cirque, a souvent été exploité depuis le Moyen Âge. La liberté de ces artistes sans attache et leur nostalgie d'une sécurité impossible a inspiré moult écrivains et cinéastes. On a beau se dire que cela relève d'un romantisme désuet, qu'il n'y a plus guère aujourd'hui sur nos routes de ces troupes ambulantes, le vieux thème ressurgit régulièrement. Cette année en particulier. Au Festival de Cannes, deux films de la sélection officielle lui étaient consacrés *Fantastica*, de Gilles Carle, est centré sur le personnage de Lorca (interprété par Carole Laure), vedette d'une troupe de tournée. Dans *Bye bye Brasil*, de Carlos Diegues, on parcourt le Brésil en compagnie d'artistes forains.

Et voilà maintenant que cela nous est servi à la sauce américaine dans *Bronco Billy*, de Clint Eastwood. Cet acteur à succès, promu il y a une quinzaine d'années vedette internationale à la faveur des premiers westerns-spaghetti de Sergio Leone, en est à sa huitième mise-en-scène. (Son avant-dernier film s'intitulait *Every Which Way But Loose.*) Il y campe bien sûr le rôle principal de Bronco Billy, directeur d'une troupe foraine western qui monte sa tente dans les petites villes de l'Ouest américain. Il y a un Indien qui joue dangereusement avec des serpents à sonnettes. Un jeune homme qui donne un numéro de lasso. Un maître de cérémonie sympathique, le noir de service. Mais il y a surtout Bronco Billy, le cowboy sans peur et sans reproche, cavalier audacieux, tireur infaillible qui ne rate jamais sa cible, même les yeux bandés. Peu importe qu'il soit né dans le New Jersey et qu'il ait été un prosaïque vendeur de chaussures. Entre cowboy, c'est une vocation qu'on choisit, un idéal, une façon de vivre. Par exemple, Bronco Billy fut jadis marié. Il surprit un jour sa femme dans les bras de son meilleur ami. Que vouliez-vous qu'il fit? Un vrai cowboy respecte d'abord l'amitié virile. C'est donc sur sa femme qu'il tira...

Même s'il n'a jamais de quoi rémunérer les membres de sa troupe, ceux-ci ont une entière confiance en leur chef et lui obéissent aveuglément. Mais une femme, vous l'aviez deviné, va venir semer la pagaille. Lily (Sondra Locke), une blonde et riche héritière, se trouve momentanément sans le sous pour des raisons trop longues à expliquer ici. Elle se réfugie, en cachant son identité, dans la roulotte de Bronco Billy qui, justement, se cherche une assistante pour son numéro de tir. Il l'engage. Mais hélas Lily (n'oubliez pas qu'elle est riche) est égoïste et autoritaire. Comme Bronco Billy (n'oubliez pas qu'il est cow-boy) est au moins aussi autoritaire, nous tenons la situation conflictuelle qui sera la base du film. On devine très tôt, trop tôt, que c'est Lily qui va devoir céder. Après un dernier rebondissement, l'impérieuse héritière se rendra corps et âme à son vainqueur, la chipie se transformera en une douce et languissante amoureuse.

C'est un film qui se laisse voir sans trop d'ennui, ce genre de films qu'on classe paresseusement dans la catégorie «agréable divertissement». Après cet effort d'objectivité, j'ajouterai que *Bronco Billy* m'a plus agacée qu'amusée. Le personnage de Lily, en particulier, vacillante sur ses talons trop hauts, ridicule pimbêche, version 1980 style western de la *Mégère apprivoisée*, m'a semblé trop misogyne pour être drôle. De la même façon qu'une blague raciste ne me fait pas rire. Aurais-je perdu le sens de l'humour?...

Aux cinémas Kent, Palace, Dorval, et au cinéparc Dollard.

Jean Genet: un chant d'amour

par Jean Royer

C'EST un événement: le cinéma Parallèle a pu obtenir une copie du seul film de Jean Genet pour l'inscrire à son programme à compter de lundi: *Un Chant d'amour*, réalisé par le grand écrivain en 1950 et encore interdit en France, est peut-être le premier film gai, la première oeuvre qui porte à l'écran la réalité homosexuelle.

On connaît l'oeuvre littéraire de Jean Genet. On sait combien Sartre la trouvait essentielle. «Le talent, disait Genet, consiste à donner un chant à ce qui était muet.» Ses récits, son théâtre, sa poésie ont donc exploré les mondes du vol, de l'homosexualité et de la trahison. Et son seul film est une vibrante illustration de son oeuvre littéraire.

«Tant de mains sur le bord des chemins et des bois»: ce vers du poème *Un chant d'amour* de Genet serait bien le leitmotiv du film du même nom. Deux mains de prisonniers tentent de se rejoindre par un bouquet de fleurs. Le soleil brûle le mur de la prison. Comme un impossible désir. Dans chaque cellule: la solitude de chaque homme tel qu'en son désir il survit. Rêver de l'autre, impossible à atteindre, c'est rêver pour soi. En prison, on reste prisonnier du désir. Même le gardien, joué par Genet lui-même: il est le voyeur de la solitude homosexuelle. Et chacun rêve de la liberté d'aimer.

Le court métrage de Jean Genet est à la fois réaliste et poétique. Le geste ne renie pas le désir. Le rêve comble la solitude. Le film est bâti de la façon la plus simple, presque anecdotique, mais trouve sa tension et son émotion dans la lumière des regards et dans l'appel des symboles faisant corps avec la réalité.

Dans ce film de Genet, un film silencieux et blanc de lumière, l'érotisme gagne contre la solitude mortelle et l'amour traverse le mur de la grisaille quotidienne des prisonniers que nous sommes le plus souvent.

C'est le même rêve qui traverse le film de Lloyd Williams, que le cinéma Parallèle a inscrit au même programme: *Rainbow's Children*. Ce film américain, réalisé en 1974 et déclaré le meilleur court-métrage du Festival du film érotique de New York, veut questionner les fantasmes des jeunes garçons drogués. Dans la fumée de l'ennui, de la tristesse et du désespoir, le prisme des couleurs fait naître des images superposées de désir et de mort. Les jeunes drogués éprouvent les harmoniques du grand orgasme du monde. De la musique nostalgique aux palmiers de Californie, en passant par le monde de Walt Disney et celui d'un Pinochet. Pourquoi la violence du corps et pourquoi celle des villes?

Le film de Williams fait une grande consommation de flashes «érotiques», aux couleurs hollywoodiennes. Tout cela est techniquement habile et frise le glamour. Mais c'est de l'érotisme par symboles interposés. Pour consommation platonique. Du haut des gratte-ciel de New York, la terre n'a pas tremblé encore! Au contraire du *Chant d'amour* sobre et silencieux de Genet, ce film de Williams est le cri du désespoir psychédélique. Où l'érotisme s'envole en fumée.

(Au Cinéma Parallèle, du 16 au 21 juin).

Arts visuels

Suite de la page 23

Enfin, on retrouvera dans la dernière livraison de la revue *Parachute* les chroniques habituelles, des textes de Jean Blodgett, George Bogardi, Pierre Boogaerts, Chantal Darcy-Lette, Nicole Dubreuil-Blondin, Bruce Ferguson, Raymond Gervais, André Lessard, Michael Mitchell, René Payant (sur Roland Barthes), Ramon Pelinski, Viviane Prost, Rick Rhodes, Alan Sondheim, Thérèse Saint-Gelais, Michèle Saint-Hilaire, et enfin de Regina Cornwell à qui l'on doit un récent ouvrage sur les films et les photographies de Michael Snow, intitulé *Snow Seen* (en anglais), aux éditions PMA de Toronto.

LE GRAND GAGNANT!
Oscar du Meilleur Film Étranger
Palme d'Or - Festival de Cannes
"LE TAMBOUR"
14 ANS
le Tambour
un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Gunter Grass
PARISIEN: 1.00, 3.30, 6.15, 9.00
LAVAL: SAM. DIM.: 1.00, 3.35, 6.15, 9.00, SEMAINE 6.15, 9.00.
Le PARISIEN 4 — 486 STE CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776

LES CINÉMAS FRANCE FILM
PAIN ET CHOCOLAT
POUR TOUS
UN FILM CHOC, COURONNÉ DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX
Nino Manfredi
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine
POUR TOUS
Jamais la France n'a connu un roi plus drôle!
UN FILM DE COLUCHE
12:15 - 14:05 - 15:55 - 17:45 - 19:35 - 21:25
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141

UN FILM DOMINÉ PAR L'ÉMOTION. - Le FIGARO
ROBERT STACK
18 ANS adultes
ANICEE ALVINA
6e Sem.
UN SECOND SOUFFLE
SOUFFLE Sem.: 7:15 - 9:30; Sam.: 5:15 - 7:30 - 9:40; Dim.: 1:30 - 5:20 - 7:30 - 9:40
élysée 2

JONATHAN Sem.: 7:30; Sam.: 7:30; Dim.: 3:55 - 7:30
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
DEUX FILMS A VOIR ET A REVOIR!
POUR TOUS
6e Sem.
Plus de 200,000 personnes l'ont acclamé... et VOUS?
RUTH GORDON
BUD CORT
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY
HAROLD Sem.: 9:15; Sam.: 5:45 - 9:15; Dim.: 2:10 - 5:45 - 9:15
Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BÉLANGER

l'éthéâtre '80
DANS SYLVIE Prégent on a peur mais on part pareil
au Conventum
1237 rue Sanguinet
Réservation (après 12h): 284-9352
du Mercredi au Vendredi à 21h.
Samedi 20h et 22h.
L'ORGANISATION Ô PRÉSENTE
DE FORCE, JE DÉCHIRE MA CAMISOLE...
SUITE ET FIN.
DU 10 JUIN AU 6 JUILLET

L'eau potable c'est important
AQTE

MANHATTAN
WOODY ALLEN
3e sem.
POUR TOUS
VERSION FRANÇAISE
12:05-13:55-15:45-17:35-19:25-21:15
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141

les Bons Débarras
5e mois
14 ANS
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20

MICHEL SERRAULT
(La cage aux folles)
Nicole Courcel
POUR TOUS
"AGRÉABLE, DIVERTISSANT... avec des dialogues bien frappés." Le MONDE
"Chronique douce-amère honnêtement fignolée... Interprétation sensible de Michel Serrault — LIBRE
"EMOUVANT! Un hymne à la famille, sensible et juste." — TELERAMA
5e sem.
L'ESPRIT DE FAMILLE
FAMILLE Sem.: 7:30 - 9:30; Sam.: 5:30 - 7:30 - 9:30; Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
élysée 1
35 MILTON/842-6053
(Angle Sherbrooke & St-Laurent)

PREMIÈRE FOIS à MONTRÉAL
un soir seulement
Une sélection de films indépendants de la Nouvelle-Ecosse
Le 17 juin à 20 heures
à la cinémathèque québécoise
1700 rue St-Denis, Montréal, Qué.
Présenté par: Atlantique film makers coopérative d'Halifax, Newfoundland indépendant film makers coopérative de St-John's et Les Films du Crépuscule

Les derniers moments d'une certaine innocence
14 ANS
l'Adolescente
UN FILM DE JEANNE MOREAU
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
LUN. À SAM.: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

Intervention/*Émotion liquide*

par Claire Gravel

LE Musée d'Art Contemporain présente du 15 juin au 6 juillet une série de 3 installations regroupées sous le nom d'*Émotion Liquide* de Ginette Prince et de Manon Thibault, qui y produiront des actions les 15, 22 et 29 juin à 14h. Cet environnement - intervention reconstitue les traces d'un voyage accompli ensemble à Vancouver l'été passé, lorsqu'elles emportèrent avec elles une banderolle de 110' de crêpe de chine blanc de 18" de largeur, qu'elles ont teint d'un rouge issu d'un fin composé de près de six couleurs différentes... Il y eut ce désir, chez chacune d'elles, de faire l'expérience artistique de l'autre. «Cela m'a permis de me désemboîter» me dira Manon Thibault, et Ginette Prince ajoutera «Cela m'a permis de sortir de ma chambre noire». En effet, Manon Thibault travaille depuis 1977 sur la notion de cadre dans le cadre: ses *Études Granulaires* firent partie de l'exposition qui eut lieu au Pavillon de l'Agronomie, et sa sculpture *Oeufs de bois* — qui dans une boîte en forme de «memorette» de pilules anticonceptionnelles — où la 14e pilule-oeuf est en bronze, signe de la vie, de la conception, annonce le partipris pour la richesse du matériau, pose une affirmation et presqu'un manifeste contre la destruction et l'agression que charrie la plupart des performances: on se souviendra de celle de Max Dean le 8 juin à Montréal, où d'immenses miroirs éclatèrent à la face du public; Prince et Thibault se posent également contre cette esthétique devenue loi de l'Arte Povera. Elles renouent avec la *beauté* du geste devenu caresse, avec un certain romantisme.

Ginette Prince, artiste multidisciplinaire, alliant la photographie, la danse et la sérigraphie me parle de ce voyage sur la mer et dans les îles au large de Vancouver, où la banderolle rouge, cette *émotion* qui les suivait et qui suivait le milieu *liquide*, banderolle où elles deux s'enveloppaient ou laissaient flotter sur les traversiers ou au bord de la mer, la nouant aux poteaux vétustes d'anciens quais, l'enroulant, la laissant traîner sur le rivage ou aller à la dérive dans la vague, d'où elle sortait mouillée: alors Prince et Thibault la façonnait à leur envie. Afin de nous retransmettre cette *Émotion Liquide*, elles nous embarqueront sur le Traversier, lieu premier de leur action, celle de dérouler et de déposer cette banderolle, qui rappellent le va-et-vient continuel de la mer; cela se poursuivra dans l'Île Blanche, support du diaporama de 100 documents — choisis sur 300 — retraçant leurs interventions dans différents endroits. L'Île Noire concluera le tout, par le lietmotiv du geste-rituel: l'action durera à peine ½ heure.

Cet environnement-action, de par sa structure, de par sa conception venue d'une communication privilégiée entre deux jeunes artistes, de par leur ténacité dans leur volonté de recréer ces fragments véridiques de leur vie et de nous les transmettre avec toute la douceur et l'esthétisme que le milieu international de l'art d'aujourd'hui récuse, non seulement remet ce milieu en question, mais témoigne d'une autonomie rare chez des artistes de vingt-cinq ans et d'un certain courage.

ATELIER DE POTERIE SESSIONS D'ÉTÉ
SESSIONS DE DEUX SEMAINES POUR POTIERS DEBUTANTS ET AVANCES
SUPERVISION INDIVIDUALISEE
NOURITURE ET LOGEMENT EXCELLENT
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR1 AYER'S CLIFF, QUE. TEL. 819 838-4321

UMBERTO BRUNI
JEAN-PAUL LADOUCEUR
Jusqu'au 20 juin
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest Rue Sherbrooke. Tél: (514) 844-2593

Galerie d'Art Les Deux B
LOUIS BRIEN
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

VILALLONGA
Peintures récentes
fermé samedi et dimanche
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du lundi au mardi de 9h à 17h30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Toiles, aquarelles, céramiques récentes de
CHARLES SUCSAN
disponibles en permanence à l'atelier-résidence, 575 rue Barthélemy, Longueuil
sur rendez-vous
670-7733

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Galerie d'Art Les Deux B
PAUL LIVERNOIS
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

LA GALERIE DU LONG-SAULT
"Dix ans de peinture" (1970-1980)
ARTHUR PEPIN
du 15 juin au 15 août
saint-andré est, comté d'argenteuil 537-3735
ouvert vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h

GALERIE JOURDAIN
OEUVRES DE: Marc Aurele Fortin, Michel Pellus, Husain, Hartung, Mario Roy, Louisa Nicol, J.P. Chartier, Brian Mc Call, Rosengarten
LITHOGRAPHIES DE: Dali, Miro, Calder, Vasarely, Friedlander, Tobiasse, Hundertwasser, Fuchs, Brauer, Hausner, Lebadang, Michel Pellus, Avi Farin, Brian Mc Call
1234 rue Bishop, Montreal, Quebec H3G 2E3 (514)866-0623

REVUE TRIMESTRIELLE SUR LES ARTS VISUELS
LA SCULPTURE
Cahiers
numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande
C.P. 1261, Place Bonaventure
Montréal H5A 1G9

Au pied des Laurentides
AYOTTE, BELLEFLEUR, BELMAR, BOUCHARD, BRUNI, CANTIN, CARETTE, COSGROVE, CÔTÉ, EAST, FORTIN, IACURTO, J.P. JÉRÔME, MAURO, PELLAN, ROUSSEAU, ETC.
Bouvier
GALERIE D'ART
Cette semaine dans son Petit Salon
DES OEUVRES DE
MARTIN GAGNON
15, rue de l'Église, Sainte-Thérèse, 435-6531, sortie 23, autoroute 15
Heures d'été
Jeudi, vendredi, 17h à 21h - Samedi, dimanche 15h à 20h.

Galerie TREIZE13
François Charron
Travaux récents
jusqu'au 12 juillet 80
4015, rue Drolet, Montréal, Québec H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES DE
LEONOR FINI et SALVADOR DALI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
du lundi au samedi de 11h. à 17h.
ou sur rendez-vous

centre des arts visuels
DIPLÔMÉ EN ARTS APPLIQUÉS ET DESIGN
Programme de trois ans à temps plein pour la formation d'artisans professionnels en céramique ou textiles.
Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits.
INSCRIPTION DÈS MAINTENANT
Pour information: (514) 488-9558
EXPOSITION
Travaux des étudiants jusqu'au 30 juin
350 avenue, Victoria, Montréal H3Z 2N4
Permis n° 749536

Galerie ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis, Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097/6098
MICHEL GUILBEAULT
'WAMPOUMS'
NORMAND CONNOLLY
'HIBOUX'
du 9 juin au 13 juillet
Vernissage le 19 juin à 19 h
— Cette soirée soulignera l'ouverture officielle d'une terrasse-café à l'arrière de la galerie, laquelle servira à divers événements socio-culturels en rapport avec la galerie ainsi qu'à un lieu d'échanges divers ouvert au public.
— Cette manifestation sera également un prélude aux célébrations de 7ième anniversaire de l'ATELIER-GALERIE LAURENT TREMBLAY, laquelle institution est affiliée avec l'Art-Annexe-I.
Le nouveau groupe de jazz BILL BOCQUET animera la soirée.
Tous les jours de 11 h à 23 h.

Picasso
"chute d'Icare"
Gravure originale signée et numérotée
INTERNATIONART
8045 rue Tellier
353-3413

GALERIE MARTINE HENAULT
Galerie d'art et d'encadrements exclusifs
2165 Crescent 845-2165

Jean-Paul LEMIEUX
Du 31 mai au 14 juin
LITHOGRAPHIES
24 gravures signées et numérotées
FAC SIMILÉS
15 gravures
Tirage de 100
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
atelier

GALERIE FRANÇOIS LEMAÎ
JAQUIE INC.
Gravures originales internationales et canadiennes
CHIMIAKIN
AVATI - TAMAYO
exposition permanente
CHAGALL - MIRO - HUNDERTWASSER - FOLON - MAN RAY - BRUNO BRUNI - COIGNARD - DALI - FINI MASSON - CARCAN et des dizaines d'autres incluant ARTISTES JAPONAIS contemporains
VASTE CHOIX DE GRAVURES D'ARTISTES QUÉBÉCOIS
Achetez d'une maison reconnue (Jaquie Inc.) depuis 20 ans dans le domaine de la gravure internationale.
Notre vaste choix et nos conseils, vous aideront à faire le plus extraordinaire placement que vous puissiez réaliser en toute sécurité, pour satisfaire le grand plaisir qui est de posséder une oeuvre originale d'un artiste mondialement reconnu que l'on admire.
Pour conserver la valeur de vos gravures, celles-ci doivent être *obligatoirement* montées avec des empreintes non chimiques.
ENCADREMENTS COINS RONDS À FEUILLE D'OR.
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

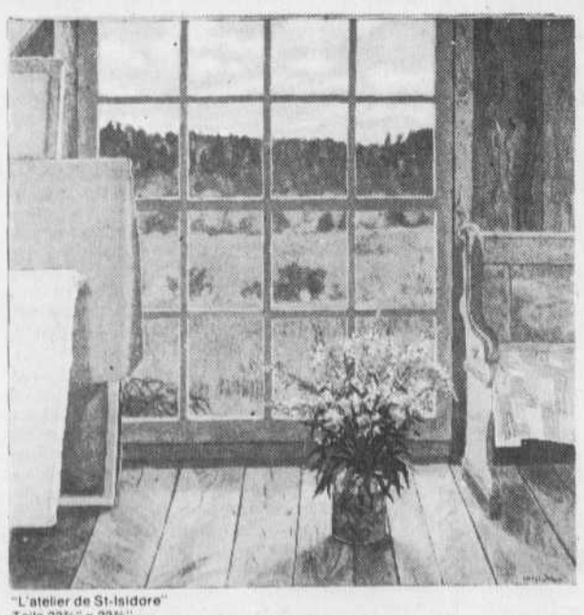
"L'atelier de St-Isidore" Toile 23½" x 23½"
EXPOSITION
MARCELLA MALTAIS
DU 20 JUIN AU 4 JUILLET
GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 ouest rue Sherbrooke, Montréal 288-7306

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle I-II
Peintures et sculptures de
AURELIO SANDONATO
du 15 au 27 juin
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h
dimanche de 12 h à 17 h

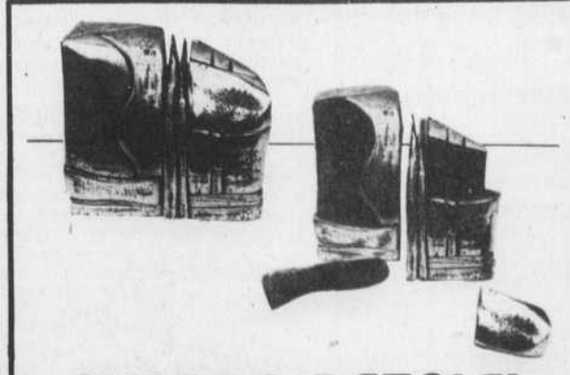
AHARON BEZALEL
Bronzes polymodulaires
du 4 au 21 juin
Galerie LA MUREE
839, rue Sherbrooke est
Téléphone: 525-2675
Mer., jeu., ven. de 12h à 18h. Sam. de 13h à 17h.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Notre entreprise, qui compte environ 200 employés, est à la recherche d'un généraliste dans le domaine des relations ouvrières.

Le candidat choisi aura une formation universitaire et une expérience d'environ 3 ans dans le secteur manufacturier (ou tout autre combinaison équivalente d'ambition et de connaissances acquises)

Les responsabilités principales de cette fonction sont: embauche du personnel, administration de la convention collective, supervision des relations de travail.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

LEFEBVRE FRÈRES LIMITÉE
Dossier: Directeur du personnel
3900 Boul. Tricentenaire
Pointe-aux-Trembles, Qué.
H1B 5L6

Conseillers pédagogiques

Tâches: Sous la responsabilité du directeur des programmes du Bureau de l'Éducation Française, les conseillers pédagogiques ont pour charge: le développement ou la révision des programmes d'études, leur implantation et leur évaluation ainsi que le développement professionnel des professeurs dans les spécialités suivantes:

— Musique (M-12)
— Orientation et cours commerciaux
— Sciences naturelles (M-12)

Qualifications: Diplômé universitaire en Éducation - Brevet d'enseignement et plusieurs années d'expérience dans une spécialité. Connaissance approfondie du processus de développement, de mise en oeuvre et d'évaluation des programmes d'études. Sens de l'organisation et aptitude à communiquer avec différents segments du système éducatif. Connaissance parfaite du Français et de l'Anglais.

Échelle de salaire: 26,182 - $33,744 annuel

Date de clôture: le 19 juin 1980

Demandes à acheminer à:
Department of Education
PERSONNEL BRANCH
506-1181 Portage Avenue
Winnipeg, Manitoba

MANITOBA

RÉDACTEUR DE REVUES

Nature de l'emploi:
S'occuper de la conception, de la production de publications et de certains travaux connexes pour l'association.

Qualités requises:
— 1er cycle universitaire ou l'équivalent
— connaissances approfondies du français
— connaissances du scoutisme et des mouvements similaires est un atout privilégié

Traitement selon les qualifications.

Acheminer votre curriculum vitae avant le 25 juin à:

Association des Scouts du Canada
3055 ave. Lacombe
Montréal, Qué.
H3T 1L5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 28, 29, 30 et 31

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

Le Département de santé communautaire requiert les services d'un:

MÉDECIN

FONCTIONS:
Travailler avec l'équipe de programmation du département à l'élaboration, la mise, en oeuvre et l'évaluation de programmes de santé physique et mentale.

À l'occasion, exécuter des tâches cliniques en rapport à l'exécution de certains programmes comme ceux de santé scolaire et de santé maternelle et infantile.

EXIGENCES:
Être membre en règle avec la corporation professionnelle des médecins du Québec et soumis à l'entente entre le Ministre des Affaires sociales et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Préférence sera accordée au candidat ayant des connaissances en santé communautaire et/ou quelques années d'expérience dans la pratique de la médecine.

RÉMUNÉRATION:
Par la Régie de l'assurance-maladie, à honoraires fixes selon les échelles et les politiques établies contenues dans l'entente entre le ministre des Affaires sociales et les Fédérations de médecins.

Pour renseignements:

RICHARD BOUDREAU, M.D.
Département de santé communautaire,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup, Qué. G5R 2A4
Tél.: (418) 862-8261 poste 227

Les candidatures devront parvenir à la personne désignée ci-dessus avant le 2 juillet 1980.

PROFESSEUR

Le Département des sciences de l'éducation du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Université du Québec) à Hull, est à la recherche d'un professeur suppléant en didactique du français et des sciences humaines.

Fonctions: Le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des enseignements au niveau du premier cycle (formation et perfectionnement des maîtres, principalement au niveau primaire). Il pourra être appelé, le cas échéant, à superviser des stages.

Exigences: Le candidat devra détenir une maîtrise ou une scolarité de doctorat dans une discipline appropriée et reliée aux caractéristiques du poste. Une bonne connaissance du milieu scolaire serait souhaitable.

Durée du contrat: Du 1er août 1980 au 31 mai 1981.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae, avant 12 h 30 le vendredi 27 juin 1980 à l'adresse suivante:

Directeur du Département des sciences de l'éducation
Université du Québec, Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7

80-81-001

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Dans le cadre des enseignements et des recherches en biologie de l'environnement du

DÉPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES,

les postes suivants sont ouverts:
(postes accessibles aux hommes et aux femmes)

1. PROFESSEUR EN ÉCOLOGIE.

Le département recherche un écologiste qui devra assurer l'enseignement de l'écologie générale.
Date d'entrée en fonction: Au plus tard le 15 août 1980.

2. PROFESSEUR SUBSTITUT EN MICROBIOLOGIE OU EN ÉCOLOGIE.

Le département recherche un microbiologiste ou un écologiste.
Date d'entrée en fonction: Au plus tard le 15 août 1980.
Le contrat est d'une durée d'un an.

EXIGENCES:
Doctorat — Expérience d'enseignement si possible.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 1er juillet 1980 à:

M. Jean-Pierre Cheneval, directeur
Département des sciences biologiques
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord Inc.

(Pavillon de la Falaise — Centre d'accueil pour déficients mentaux

DIRECTEUR DES SERVICES DE RÉADAPTATION

(Secteur Adultes)

Référence: A-80-1A
2ième Concours

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du Directeur Général, le titulaire de ce poste planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires, dans le but de promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique ou sociale.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme universitaire de trois (3) ans en sciences humaines ou sociales.
Minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente dont deux (2) années comme gestionnaire.

TRAITEMENT:
Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales (Classe 16).

LIEU DE TRAVAIL: Hauterive

DÉBUT D'EMPLOI: Juillet 1978

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en y spécifiant le numéro de référence, au plus tard le 19 juin 1980, à:

HENRIOT TREMBLAY
CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL
CENTRE DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES
CÔTE-NORD, INC.
625, rue des Épilobes,
Case postale 100
Hauterive, Qué.
G5C 2S8

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du vice-recteur aux communications, le directeur général du service des bibliothèques a la responsabilité de planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner le développement et le fonctionnement des bibliothèques dans le but de répondre aux besoins de documentation pour fins de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de l'UQAM.

TÂCHES:
— Développer, proposer et appliquer les politiques et procédures de développement, de fonctionnement des bibliothèques et d'enrichissement des collections.
— Développer le système de gestion des bibliothèques de l'UQAM en utilisant, notamment, les systèmes informatisés et les nouveaux procédés de reproduction et conservation de la documentation.
— Promouvoir les services de la bibliothèque et assurer l'insertion harmonieuse des bibliothèques à la communauté universitaire.
— Assurer la représentation de l'UQAM auprès des instances de l'université et des organismes extérieurs où la participation du service des bibliothèques est requise.
— Établir des ententes avec les bibliothèques des autres universités et autres organismes avec lesquels l'UQAM a avantage à avoir des rapports dans le secteur de la documentation.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire, de préférence en bibliothéconomie et/ou en sciences administratives.
— Connaissances ou expérience appropriées en informatique de gestion et analyse de systèmes.
— Cinq (5) années d'expérience de direction, de préférence à la direction de bibliothèques.
— Connaissance du milieu universitaire, et, de préférence du milieu des bibliothèques.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir au service du personnel avant le 27 juin 1980, bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193, Carré Phillips, à l'attention du directeur du service du personnel.

Université du Québec à Montréal

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef de la division de l'aide aux communautés et aux municipalités régionales de comté

Concours spécifique P6203AAM/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires municipales — Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
—1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du chef du service de l'aide à la planification, planifier, coordonner et diriger les activités de la division dont les responsabilités consistent à assister techniquement et administrativement les communautés urbaines et régionales et les municipalités régionales de comté dans la préparation et les modifications de leurs schémas et dans leur fonctionnement; agir à titre d'intermédiaire entre le gouvernement et les municipalités régionales de comté en ce qui a trait aux orientations et aux projets gouvernementaux.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la Fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
(à compter du 1er juillet 1980)

Période d'inscription:
du 14 juin au 30 juin 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CONCOURS

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Fonctions
Relevant de la Corporation de Développement Économique et Touristique de Bromont, Waterloo et Ville de Lac Brome, le titulaire aura les responsabilités suivantes:
- Identifier les facteurs de localisation industrielle, commerciale et touristique de son territoire.
- Favoriser la préparation et la diffusion de programmes d'éducation, d'animation et d'information économique.
- Participer à l'élaboration d'une stratégie de développement économique de son territoire, définir un plan d'action et veiller à sa réalisation.
- Coordonner ses interventions avec celles des organismes intéressés.
- Dans le cadre des priorités établies par le Gouvernement du Québec, après discussion avec le délégué régional et selon les modalités établies conjointement:
  - Identifier les entrepreneurs (leaders) ou investisseurs locaux susceptibles de créer de nouvelles entreprises, de stimuler l'expansion d'entreprises existantes ou de développer de nouveaux marchés et produits; déterminer une approche susceptible de les intéresser à de nouveaux projets; identifier et évaluer les besoins découlant de ces projets; identifier et évaluer les besoins découlant de ces projets; établir avec ces entrepreneurs un plan d'action; les informer des programmes d'aide appropriés et les aider au besoin à en bénéficier;
  - En tenant compte du potentiel de l'agglomération, établir un programme de prospection d'investissements étrangers; identifier les promoteurs susceptibles de réaliser les projets retenus dans le processus de présélection; choisir les moyens de communication capables d'atteindre et d'intéresser la clientèle-cible; faire cette prospection; préparer un plan de réalisation des nouveaux investissements et aider au besoin à l'obtention de programmes d'aide.

Exigences:
— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et de services dans l'industrie.
— De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc... ou toute autre expérience jugée équivalente.
— Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.
— Être bilingue (français, anglais).

Salaire
— Être bilingue (français, anglais).
— Selon expérience et qualification.

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet avant le 8 juillet 1980, à l'adresse suivante:

Corporation de Développement économique et Touristique de Bromont, Waterloo et Ville de Lac Brome
B.P. 388
Bromont, Québec
J0E 1L0
À l'attention du Comité de Sélection

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 28, 29, 30 et 31

ROMAN CATHOLIC SCHOOL BOARD SECTION LABRADOR WEST,
Wabush, Terre-Neuve
invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste suivant, pour l'année scolaire 1980-81:

SECTEUR FRANCOPHONE
UN PROFESSEUR POUR ENSEIGNER L'ANGLAIS
(langue seconde)

aux étudiants francophons de niveau secondaire.

La préférence sera accordée à une personne pouvant également enseigner en français quelques périodes de religion. (poste ouvert pour un an seulement)

Les personnes intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, le plus tôt possible, à:

Comité du personnel
Labrador City Collegiate
213 Matthews
Labrador City
Terre-Neuve, A2V 2J9

SECRÉTAIRE AUX COMMUNICATIONS

Qualifications: excellente connaissance du français; bonne maîtrise de la sténographie et de la dactylographie; entregent; esprit d'initiative; 5 années d'expérience au minimum; disponibilité immédiate.

Salaire selon expérience. Gamme complète de bénéfices marginaux.

Date limite: 25 juin 1980

Adresser curriculum vitae à:

LA FÉDÉRATION DES C.L.S.C. DU QUÉBEC
a/s du Comité de sélection
294 Carré St-Louis, 3e étage
Montréal H2X 1A4

TECHNICIEN (NE)

Laboratoire de recherche en psychologie respiratoire demande un(e) technicien(ne) diplômé(e) à temps complet.
- Expérience souhaitable
- Salaire selon qualifications.

Envoyer curriculum vitae à

Mlle Ginette Asselin
12,245 Grenet
suite 212
Montréal H4J 2J6

LE GROUPE LA LAURENTIENNE

LA LAURENTIENNE,
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

CHEF DU SERVICE AUX ASSURÉS

La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance, est à la recherche d'une personne dynamique pour venir se joindre à son équipe de gestionnaires et ce, au poste de chef du service aux assurés.

Sommaire de la fonction
Le(la) titulaire de ce poste sera responsable d'organiser, de diriger et contrôler toutes les phases de l'activité du service aux assurés dont l'objectif principal est d'encaisser les primes d'assurance, de fournir aux assurés et aux représentants de vente les renseignements relatifs aux dossiers d'assurance et de leur apporter toute l'assistance requise.

Il(elle) est également responsable de répartir, diriger et contrôler par l'entremise des chefs d'unité, le travail d'un effectif d'environ trente personnes.

Exigences
- diplôme universitaire de 1er cycle en administration avec option en assurance-vie de préférence. Le F.L.M.I. serait un atout
- 4 à 5 ans d'expérience reliée à la fonction
- connaissance de base en informatique
- la personne devra posséder et démontrer les aptitudes, habiletés et traits de personnalité inhérents à ce poste.

Conditions de travail
Salaire selon la compétence et l'expérience.
Régime complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:
Service du personnel
Le Groupe La Laurentienne
Case postale 1216
Québec G1K 7E3

Ville de Châteauguay
DEMANDE

BIBLIOTECHNICIEN(NE)

FONCTIONS:
Classification et catalogage.
Comptoir du prêt.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme en technique de documentation.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Avantages sociaux intéressants.
Salaire selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir votre Curriculum Vitae avant 16.30 Heures, le 20 juin 1980.

DIRECTION GÉNÉRALE
Ville de Châteauguay
5 boul. Youville
Châteauguay, (Québec)
J6P 2P8

INSTITUT PHILIPPE PINEL DE MONTRÉAL

recherche les services d'un(e)

RELATIONNISTE

Sommaire de la fonction
Sous l'autorité du Directeur général, et en collaboration avec l'équipe de direction, il (elle) élabore, organise, coordonne et évalue les programmes d'information et de communications.

Il (elle) assume la responsabilité d'établir et de maintenir des relations soutenues avec des groupes et des associations externes.

Exigences:
Diplôme universitaire en sciences humaines, journalisme, relations publiques, communications ou marketing.

Expérience de travail dans les médias d'information, les relations publiques ou dans l'information en général.

Les candidat(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juin 1980 au:

Directeur du personnel
Institut Philippe Pinel de Montréal
10,905 Henri Bourassa
Montréal, P. Qué.
H1C 1H1

CEGEP DE VICTORIAVILLE

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

2ième concours
No du concours: C-80-02

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, organisation, décision et contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.
Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audio-visuelles, éducation des adultes, centre de documentation, secteur enseignement.
Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'étude et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires. De plus, le directeur des services pédagogiques exerce les fonctions de directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier.

Qualifications minimales requises:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle mais de préférence de 2ième cycle dans un champ de spécialisation approprié. Cependant, une formation en psychopédagogie serait souhaitable.
Avoir 8 années d'expérience pertinente, dont au moins 3 dans un emploi de cadre.

Rémunération:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le samedi 28 juin 1980 sous pli recommandé.

N.B. Considérant la période estivale, les entrevues ne se tiendront qu'au mois d'août.
Inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe.

M. Daniel Côté
Président du Conseil d'administration
Cégep de Victoriaville
475 est Notre-Dame
Victoriaville, Québec
G6P 4B3
Tél.: (819) 758-6401
Poste 211 et 213

ANALYSTE
SYSTÈMES ET MÉTHODES

Le titulaire de ce poste sera responsable de la réalisation d'études permettant l'implantation de nouvelles techniques visant à améliorer les opérations ainsi que les nouvelles applications informatiques au niveau des usagers. Son expertise sera nécessaire dans l'évaluation et la révision des méthodes de travail actuelles et l'élaboration de procédures de contrôle.

Les candidats auront préférablement une formation universitaire en informatique, génie industriel ou en recherche opérationnelle et devront posséder au minimum 2 années d'expérience. Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle. Le bilinguisme est essentiel.

La rémunération sera établie selon les qualifications et l'expérience auquel s'ajoute un programme d'avantages sociaux complet.

Afin de poser votre candidature, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae qui sera traité avec la plus grande discrétion.

Jean Miron, Conseiller en perfectionnement
Banque de Commerce Canadienne Impériale, Centre des Données
1155 ouest, boul. Dorchester — 7e étage
Montréal, P.Q. H3C 3B2 — Tél.: 876-4906

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(POSTE DE REMPLACEMENT POUR UN AN)
(Poste accessible aux hommes et aux femmes)

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre des programmes de 1er et 2ème cycle, assumer des tâches d'enseignement et de recherche dans le secteur de la philosophie pratique (philosophie politique, éthique, théorie des idéologies, marxisme).

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Au plus tard le 1er août 1980.

EXIGENCES:
Ph.D. ou scolarité de doctorat et expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 25 juin 1980 à:

M. Georges Leroux, directeur
Département de philosophie
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE NORD

2ième CONCOURS

COORDONNATEUR(TRICE)

DES SERVICES SOCIO-SANITAIRES ET COMMUNAUTAIRES

L'organisme
Le CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE-NORD est un établissement à vocation multiple (CA, CH, CLSC) fournissant l'ensemble des services de santé et des services sociaux à environ 6,000 personnes réparties dans 15 villages échelonnés sur le littoral du Golfe St-Laurent entre Natashquan et la frontière du Labrador. La population desservie est anglophone dans une proportion de 80%.

Le poste
Relevant du directeur général, le titulaire de ce poste est responsable du développement, de la programmation et de l'administration des services sanitaires préventifs, de services sociaux et de services d'organisation communautaire dispensés par une équipe de professionnels répartis sur le territoire de la Basse Côte Nord.
Le titulaire de ce poste siège au Comité de Régie interne et travaille en étroite collaboration avec le coordonnateur des dispensaires.

La personne recherchée
La personne recherchée doit posséder une formation universitaire. Une bonne connaissance d'usage du français et de l'anglais constitue aussi un pré-requis essentiel. L'une ou l'autre des qualifications suivantes constituent de plus des atouts privilégiés.
- expérience administrative,
- connaissance du travail multidisciplinaire,
- connaissance du système de dispension des services sociaux et des services de santé.

Rémunération et avantages sociaux
La rémunération et les avantages sociaux rattachés à ce poste tiendront compte de l'expérience et des qualifications de la personne choisie, ainsi que des conditions prévalant dans de réseau des Affaires sociales du Québec. De plus, certains bénéfices additionnels sont prévus (prime d'isolement, voyages payés, logement subventionné) pour tenir compte du contexte géographique.

Les candidats intéressés devront faire parvenir sous pli confidentiel, leur curriculum vitae au plus tard le 9 juillet 1980 à:

Monsieur Julien Michaud
directeur général
(concours du coordonnateur)
CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE-NORD
C.P. 130
LOURDES DE BLANC SABLON (Québec)
G0G 1W0

Collège de la Gaspésie
PROFESSEURS

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche de professeurs pour l'année scolaire 1980-81.

— Un (1) professeurs à temps complet en mécanique.	Bacc. en sciences appliquées, spécialisé en fabrication mécanique.
— Deux (2) professeurs à temps complet en techniques administratives.	Bacc. en administration, spécialisé en personnel pour un poste et en finance pour l'autre poste.
— Un (1) professeur à temps complet en techniques de secrétariat.	D.É.C. en techniques de secrétariat et quelques années d'expérience pertinente.
— Un (1) professeur à temps complet en assistance sociale.	Bacc. en service social, spécialisé en organisation communautaire de préférence, ou quelques années d'expérience connexe.
— Un (1) professeur remplaçant en psychologie et sociologie (section anglaise).	Maîtrise en psychologie ou en sociologie avec formation dans l'une ou l'autre discipline selon le cas; bilingue.
— Un (1) professeur remplaçant en économique pour enseigner à la section française et anglaise.	Bacc. en économique; bilingue.
— Un (1) professeur remplaçant en histoire.	Bacc. en histoire.
— Un (1) professeur remplaçant en éducation spécialisée.	Bacc. en psycho-éducation ou en psychologie.
— Un (1) professeur remplaçant en physique-mathématiques pour la section anglaise.	Maîtrise en physique avec formation en mathématiques; bilingue de préférence.

Les candidatures et les relevés de notes d'études doivent être adressés avant le 21 juin 1980 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590, Gaspé
G0C 1R0

SOCIÉTÉ DES JEUX D'HIVER DU CANADA 1983
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.

OFFRE D'EMPLOI

Les Jeux du Canada Hiver 1983 ont été accordés aux villes d'Alma, Jonquière, Chicoutimi et La Baie.
ÉCes jeux regrouperont 3.500 athlètes et nécessiteront la participation d'environ 3.500 bénévoles.

POSTE
Directeur(trice) général(e) des Jeux d'hiver du Canada 1983.

FONCTION
Diriger et coordonner l'ensemble des activités pour mener à bonne fin les Jeux d'hiver du Canada 1983 dans le cadre des mandats confiés par le Comité exécutif et le Conseil I d'administration.

PRINCIPALES TÂCHES
- Organiser les ressources humaines, techniques et matérielles pour réaliser son mandat.
- Établir et planifier le cheminement critique des étapes nécessaires à la réalisation des Jeux.
- Préparer les prévisions budgétaires de l'exercice financier et en contrôler l'exécution.
- Voir à la formation et à l'animation de tous les comités requis.
- Préparer les dossiers pour le Conseil d'administration et le Comité exécutif et voir à l'application des décisions de ces deux organismes.

QUALIFICATIONS
Le(a) candidat(e) doit posséder une expérience de 8 à 10 ans dans les domaines de l'administration et de l'organisation;
— une connaissance suffisante de l'anglais;
— être détenteur(trice) d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent.
— La connaissance du milieu régional et du domaine sportif seraient des atouts majeurs.

AUTRES QUALITÉS
Le(la) candidat(e) recherché(e) possédera entre autres qualités le sens de la communication et de l'organisation, de l'entregent et un leadership reconnu. Compte tenu de la date d'embauche du(de la) candidat(e), la durée du contrat sera pour une période minimale de trois (e) ans et n'excèdera pas quatre (4) ans.

LIEU DE TRAVAIL
Chicoutimi.

TRAITEMENT
$35,000 et plus, selon la compétence.

*Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises avant 17 heures le **30 juin 1980** à l'adresse suivante:*

Monsieur Roland Gauthier, président
Société des Jeux d'hiver du Canada 1983
Saguenay-Lac-St-Jean
a/s Service du personnel
Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi, G7H 2B1

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 27, 29, 30 et 31

c.l.s.c. longueuil-est

RECHERCHE UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(2e concours)

Responsabilités:
Sous la responsabilité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

Exigences:
Diplôme universitaire en sciences humaines ou en sciences administratives, ou autres domaines connexes.

Expérience administrative jugée valable, de préférence dans le secteur des affaires sociales.

Rémunération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 27 juin 1980.

Président du jury de sélection
C.L.S.C.. Longueuil-Est
388, rue Lamarre
LONGUEUIL (Québec)
J4J 1T2

C.L.S.C. Jardin du Québec

C.P. 800, ST-RÉMI, P. QUÉ. — J0L 2L0
TÉL.: 454-4671

RECHERCHE UN

CHEF DES SERVICES DE SANTÉ

SOUS L'AUTORITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Planifier, diriger, coordonner et contrôler l'application des programmes et services de santé dispensés par le C.L.S.C.

EXIGENCES:
La personne recherchée possède idéalement un 1er cycle universitaire en science de la santé appuyée d'une solide expérience des organisations médicales.
Elle est familière avec les concepts de gestion par programme, de gestion par objectif; elle est dynamique et capable de motiver un personnel important; elle a un sens de l'organisation peu commun doublé de tact; et en mesure d'adopter son style de leadership aux situations.

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la politique de rémunération du ministère des Affaires sociales.

Communiquez votre demande de service accompagnée de votre curriculum vitae à:

Jean-Yves LeBlanc,
Directeur Général,
C.L.S.C. Jardin du Québec,
C.P. 880,
St-Rémi, J0L 2L0

AVANT LE: 18 juin 1980

INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE

Un établissement du Gouvernement à Ottawa requiert les services d'ingénieurs dynamiques, qui possèdent d'excellentes connaissances dans le domaine des mathématiques appliquées au génie, des aptitudes manifestes à utiliser des processeurs de signaux analogiques modernes ainsi qu'une expérience pratique des techniques courantes du calcul numérique servant à la mise au point de systèmes perfectionnés d'analyse et de traitement des signaux et de systèmes de communication.

Les candidats doivent posséder un diplôme en génie électronique ou être admissible à une société d'ingénieurs professionnels au Canada.

La connaissance de la langue anglaise est essentielle et les candidats doivent être citoyens canadiens.

Le traitement maximal initial est de $29 467, selon l'expérience.

Faire parvenir son curriculum vitae à

DOSSIER 3278
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

DIRECTEUR

DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Niveau collégial

Nature du travail:
La tâche du directeur des services aux étudiants comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait au champ d'activités des services aux étudiants. Il est normalement responsable des services suivants: la résidence, l'animation socio-culturelle, la pastorale, l'orientation, les activités sportives et l'aide financière.

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle.
Avoir une expérience pertinente.

Rémunération:
Selon les dispositions de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Un curriculum vitae détaillé, pièces justificatives à l'appui, devra accompagné les candidatures qui seront reçues jusqu'au 20 juin 1980 au:

Bureau du Directeur général
Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal, Qué. H3T 1C1

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Tél. 844-3361

Compétence:
Micheline Turgeon

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

École de relations industrielles

Poste de directeur

Fonctions:
Le directeur est responsable de l'organisation et de l'administration de l'École. Il exerce ses responsabilités en matière de programmes d'enseignement, d'activités de recherche, de personnel et de budget.

Exigences:
Doctorat en relations industrielles ou dans un domaine connexe, ou l'équivalent. Expérience de l'enseignement et de la recherche.

Traitement:
Selon les normes en vigueur à l'Université de Montréal.

Date d'entrée en fonction:
À déterminer

Date de clôture des candidatures
Le 15 juillet 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Gérald Marion
Président du Comité de nomination
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

DIRECTEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE

Attributions:
Sous l'autorité du directeur général, l'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école primaire, conformément aux responsabilités définies par la commission scolaire.

Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la Loi de l'Instruction publique.

Qualifications minimales requises
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
— Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel, dont au moins trois (3) comme enseignant au primaire, de préférence.

Traitement
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Prière de transmettre une demande écrite accompagnée d'un texte indiquant les justifications de la candidature et d'un curriculum vitae, avant seize heures trente, le mercredi 25 juin 1980, à:

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
a/s Directeur des services au personnel
2255, Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
J2S 5H7

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

ANALYSTE
(210-108-044)

Traitement: $27 907 à $31 860
No de référence: 80-REE-MTL-OC-8 (204)

Expansion économique régionale
Montréal, Québec

Fonctions
Effectuer des études et des analyses de l'évolution de l'économie québécoise sur les plans sectoriel et spatial; participer à des études nécessaires à la formulation de recommandations concernant la stratégie de développement du MEER au Québec; collaborer à des études destinées à évaluer les répercussions régionales et sectorielles des politiques et programmes fédéraux actuels ou proposés.

Exigences professionnelles
Diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue avec spécialisation en économique ou dans une autre discipline reliée au poste.
Expérience pertinente dans l'analyse et la recherche économique ainsi que dans la préparation de rapports et études portant sur le développement économique du Québec, sous la dimension sectorielle ou spatiale; dans l'identification et l'évaluation des sources d'information concernant les problèmes économiques de la région.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Eddie McGuire, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec, H3B 2R1.

Défense nationale
Collège Militaire Royal St-Jean
St-Jean-sur-le-Richelieu, Québec

Traitement: $11 900 à $24 800

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE ET D'INGÉNIERIE (210-102-067)

No de référence: 80-ND-SJ-OC-34 (204)

Fonctions
Enseigner les sciences informatiques (Fortran, Cobol) et, si nécessaire, des cours en résistance des matériaux. Participer à la recherche en application de l'informatique, au département. Assumer certaines responsabilités administratives.

Exigences professionnelles
Baccalauréat en Sciences avec une vaste expérience dans le domaine de l'informatique.

Durée de l'emploi
Du 1er août 1980 au 31 juillet 1981.

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE (210-122-070)

No de référence: 80-ND-SJ-OC-38 (204)

Fonctions
Enseigner la poésie et le roman français et québécois.

Exigences professionnelles
Doctorat ou Maîtrise en littérature française.

Durée de l'emploi
Du 1er août 1980, au 31 mai 1981.

PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE (210-102-066)

No de référence: 80-ND-SJ-OC-33 (204)

Fonctions
Enseigner différents cours de psychologie en français et en anglais: participer aux projets de recherches du département.

Exigences professionnelles
Maîtrise en psychologie industrielle.

Durée de l'emploi
Du 1er août 1980 au 31 juillet 1981.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Monsieur M.A. Benoît,
Principal et Directeur des Etudes
Ministère de la Défense nationale
Collège Militaire Royal St-Jean
St-Jean-sur-le-Richelieu, Québec
J0J 1R0

De plus amples informations sont disponibles en écrivant aux adresses ci-haut:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the addresses above:

Date limite: le 27 juin 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Spécialiste en développement et recherches en méthodes de sélection

Concours spécifique P1003AAA/Jd — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office du recrutement et de la sélection du personnel
— Direction des méthodes
— 1 emploi à Québec

Attributions — À titre de chef d'équipe, coordonner les activités d'une section recherche et d'une section développement des méthodes de sélection; coordonner l'élaboration de moyens de sélection tels "appréciation du personnel par simulation", examens écrits et pratiques, pour les emplois supérieurs; offrir une expertise sur le plan de la recherche et de la statistique.

Exigences — Être détenteur d'une maîtrise en psychologie (60 crédits) et posséder un minimum de 5 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi OU posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en psychologie ou en orientation professionnelle et posséder 7 années d'expérience pertinente dont 3 dans les domaines suivants: Mesure et évaluation, de même que méthodes de sélection. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscriptions — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Agent de la gestion du personnel, classe I
Traitement de 28 492 $ à 35 021 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 14 juin au 30 juin 1980

Conseiller en promotion de produits agricoles et alimentaires

Concours sectoriel N1026AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Promouvoir une plus grande utilisation des produits agricoles et alimentaires québécois; agir à titre de conseiller technique auprès de groupements producteurs ou de fabricants dans le développement de leur marché respectif; contribuer à l'exécution de programmes de publicité; analyser des études de profil du consommateur afin d'orienter scientifiquement les campagnes publicitaires de produits agricoles et alimentaires.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente en promotion notamment en publicité. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans les domaines concernés peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC H5B 1B9

Agent de développement industriel, classe II
Traitement de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 7 juin au 20 juin 1980

Ingénieur en électricité

Concours sectoriel N1186AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Divers ministères — Présentement 1 emploi à Montréal au ministère des Travaux publics et Approvisionnement

Attributions — Exercer les attributions conformes à celles prévues dans la Loi des ingénieurs en vue d'élaborer, de préparer, d'expérimenter, de mettre en oeuvre, de normaliser et de contrôler divers projets et travaux de génie électrique et ce, aux diverses fins de l'administration.

Conditions d'admission — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, spécialisé en génie électrique. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention du diplôme ou toute autre exigence permettant d'appartenir à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre ou d'une attestation appropriée.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC H5B 1B9

Ingénieur, classe III
TRAITEMENT de 15 868 $ à 20 546 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 14 juin au 30 juin 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 27, 28, 30 et 31

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

Le Département de santé communautaire requiert les services d'un:

MÉDECIN

(affecté aux programmes de santé au travail)

FONCTIONS:
Travailler avec l'équipe de programmation du département à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de programmes de santé au travail.

Identifier les facteurs de risques, les agents agresseurs et de façon générale les problèmes de santé reliés au travail, de façon à concevoir et élaborer des programmes de santé incluant les éléments d'information, de formation e de surveillance médicale des travailleurs.

Collaborer avec les médecins responsables des établissements du territoire afin de rendre opérant des services de santé et de sécurité au travail.

Participer à la sensibilisation des employeurs et des travailleurs au sujet de l'importance de la santé au travail.

EXIGENCES:
Être membre en règle avec la corporation professionnelle des médecins du Québec et soumis à l'entente entre le ministre des Affaires sociales et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Préférence ser accordée au candidat ayant des connaissances en santé communautaire et/ou quelques années d'expérience dans la pratique de la médecine.

RÉMUNÉRATION:
Pa la Régie de l'assurance-maladie, à honoraires fixes selon les échelles et les politiques établies contenues dans les ententes entre le ministre des Affaires sociales et les Fédérations de médecins.

Pour renseignements:

RICHARD BOUDREAU, M.D.,
Département de santé communautaire,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup, Qué. G5R 2A4
Tél.: (418) 862-8261 poste 227

L'HÔPITAL DE L'UNGAVA

recherche

PRATICIEN (NE) EN SERVICE SOCIAL

Lieu de travail:
KUUJJUAQ (Fort-Chimo), Baie de l'Ungava

Fonctions:
Sous l'Autorité immédiate de la Directrice des services sociaux:
— procéder à des interventions psycho-sociales auprès des individus (enfants ou adultes) présentant des problèmes de comportement et/ou d'adaptation;
— agir à titre de délégué du Directeur de la protection de la jeunesse pour assurer l'application de la loi de la protection de la jeunesse;
— assumer la formation et la supervision du travailleur communautaire autochtone.

Exigences:
— diplôme de 1er ou 2e cycle en sciences humaines;
— minimum: 2 ans d'expérience dans les secteurs de la famille et/ou de la jeunesse;
— connaissance excellente de l'anglais;
— qualité de leadership, d'adaptabilité et de souplesse;
— expérience de travail en milieu isolé serait un atout.

Salaire et conditions de travail:
Selon la convention collective plus prime nordique.

Soumettre votre curriculum vitae à:

Mlle Cécile Bertrand, M.A.
Directrice
Centre des Services Sociaux de l'Ungava
C.P. 149
Kuujjuaq (Fort-Chimo)
P.Q. J0M 1C0
Tél.: (819) 964-2946

Concours se terminant le 23 juin 1980

Office national du film du Canada — **National Film Board of Canada**

Vous croyez que bon nombre de films de l'ONF sont fort intéressants et vous pensez que plus de gens devraient les voir? Alors pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de mise en marché française de l'Office National du Film à titre de:

Chargé(e) de recherche

La personne choisie initie, dirige et coordonne les études et recherches visant à déterminer des auditoires cibles spécifiques; elle participe à l'élaboration des stratégies de lancement des films pour les marchés francophones du Canada: développe la méthodologie des projections-tests, analyse les résultats et propose le cas échéant des réaménagements aux stratégies de lancement. De plus, elle analyse les résultats des opérations de lancement et développe des systèmes de cueillette et d'analyse des réactions du public aux films de l'ONF et doit maintenir des contacts fructueux avec les services de recherche des organismes culturels francophones du Canada.

Exigences:
— Formation universitaire en sociologie, en communications, en marketing ou dans une autre discipline appropriée;
— Plusieurs années d'expérience en recherche dans le secteur d'activités concerné ou dans un domaine connexe;
— Intérêt marqué pour le cinéma;
— Imagination et aptitude manifeste à communiquer;
— Excellente connaissance de la langue française et connaissance d'usage de la langue anglaise;

Salaire initial entre $25,547 et $28,639 selon la compétence.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le ***30 juin 1980,*** a/s de la division du personnel.

Office National du Film
C.P. 6100, Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3H5

Société Radio-Canada

REPRÉSENTANT COMMERCIAL

Poste:
— Chargé de vendre auprès des agences de publicité et aux annonceurs locaux, des tranches de temps et des émissions commerciales à la télévision.
— Développer de nouveaux marchés.
— Planification de campagnes de publicité.
— Autres tâches rattachées aux activités de la vente.

Exigences:
— Expérience dans la vente des média.
— Doit être bilingue.

Rémunération:
— Salaire annuel $22,160 à $28,028 selon l'expérience plus commission et dépenses dauto.

Faire parvenir votre C.V. à:

Chef des Ressources Humaines
Division des Services Anglais
Société Radio-Canada
Case Postale 6000,
Montréal, Québec
H3C 3A8

C. L. S. C.
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU RICHELIEU

OFFRE D'EMPLOI

MÉDECINS À TEMPS PLEIN

Fonctions:
— Consultation clinique, médecine d'urgence et médecine familiale;
— Participation à l'élaboration et la mise sur pied de programmes de santé préventive;
— Participation à de l'enseignement pour résidents en médecine familiale.
— Travail en milieu hospitalier (garde à l'urgence et visite de patients hospitalisés).

Exigences:
— Membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
— Intérêt marqué pour la médecine préventive et le travail médical de groupe.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 30 mai 1980 à:

C.L.S.C. du Richelieu
a/s directeur général
633 - 12e avenue
Richelieu, P.Q.
J3L 4V5

PAVILLON TOUPIN INC.

Centre d'accueil de réadaptation pour enfants handicapés mentaux (région 03)

CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION EXTERNE

Fonctions:
— Être responsable de la direction, de la coordination du travail de son équipe et s'assurer que la politique administrative et éducative est conforme à la politique globale de l'établissement.

Fonctions:
— Être responsable de la direction, de la coordination du travail de son équipe et s'assurer que la politique administrative et éducative est conforme à la politique globale de l'établissement.

Qualifications:
— Détenir un baccalauréat en éducation spécialisée ou l'équivalent
— Expérience pertinente à la fonction.

Traitement:
Selon les barèmes du ministère des Affaires sociales

Faire parvenir documents avant le 9 juillet 1980, 17 heures, au:

Service du personnel
Pavillon Toupin Inc.
400 route 138
C.P. 710
Dannacona, Québec; G0A 1T0

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public, à soins multiples de 568 lits situé l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un(e):

Chef du service des achats

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur financier, le chef du service des achats planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités reliées à l'approvisionnement de l'établissement. Il participe à l'élaboration et à l'implantation des politiques, développe et met au point les systèmes et programmes de gestion qui s'imposent.

EXIGENCES:
A) Scolarité: Diplôme universitaire en science de l'administration ou l'équivalent
B) Expérience: plusieurs années d'expérience dans des fonctions de direction et / ou d'acheteur.
C) Autres: Aptitudes et qualités personnelles appropriées, bilingue.

SALAIRE:
Selon la politique de rémunération du ministère des Affaires sociales (Classe 12: entre $20,500 et $28,897) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 juillet, 1980 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER COMMUNAUTAIRES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

DESCRIPTION DU POSTE
Sous la responsabilité du Bureau, le directeur général:
— assume la gestion des affaires de l'Association, notamment: dirige le personnel, voit à l'organisation technique du secrétariat et à la conservation des documents de l'Association;

— assure les communications requises aux fins de l'administration de l'Association et de ses activités, notamment: assiste aux réunions du Comité administratif, du Bureau et de l'Assemblée générale, — assure les liens entre le Bureau et les comités, commission et autres organismes de l'Association;

— voit aux activités de relations publiques nécessaires au soutien des activités et des intérêts de l'Association.

QUALIFICATIONS
Le candidat:
— doit détenir un diplôme de premier cycle universitaire dans une discipline appropriée ou posséder une formation qui lui permette de traiter avec les divers spécialistes de l'information et de la documentation;
— doit disposer d'une excellente connaissance des milieux de l'information documentaire, ainsi que des organismes publics et gouvernementaux concernés;
— doit posséder une expérience de gestion appropriée par rapport au poste;
— doit faire preuve d'aptitudes marquées en communications verbale et écrite en français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

TRAITEMENT
Selon les qualifications et l'expérience acquise.

Toute personne intéressée à ce poste est priée de soumettre sa demande avant le 28 juin 1980.

La demande écrite doit être accompagnée du curriculum vitae ainsi que de la photocopie des diplômes d'études et doit être expédiée au:

SECRÉTARIAT DE L'ASTED
360, rue LeMoyne
Montréal, Québec H2Y 1Y3

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEURS

en Génie industriel et Psychologie

La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1980. Les candidatures pourront être considérées dès leur réception. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise à la personne indiquée ci-dessous à l'adresse suivante:

Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick

GÉNIE INDUSTRIEL

Fonctions:
Enseignement, recherche et participation au développement du Département. Les domaines concernés sont le génie industriel, la science de la gestion et le génie des systèmes.

Qualifications:
Ph. D. en génie industriel ou maîtrise avec expérience substantielle pertinente.

Communiquer avec

Le Directeur
Département de génie
Faculté des sciences et de génie

PSYCHOLOGIE

Fonctions:
Enseignement aux niveaux des 1er et 2e cycles, recherche et/ou supervision de stages. Le domaine concerné est la psychopathologie.

Qualifications:
Ph.D. ou l'équivalent dans le domaine concerné.

Communiquer avec

Le Directeur
Département de psychologie
Faculté des sciences sociales

PROFESSEUR POUR LE BÉNIN

2e concours

Titre: **"Professeur pour la République Populaire du Bénin"**

Dans le cadre du programme de coopération Canada-République Populaire du Bénin, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) collabore avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à la mise en oeuvre du Collège Polytechnique Universitaire du Bénin. À cet effet, le MAIQ recrute un professeur en techniques de laboratoire médicale avec spécialisation en histologie.

LIEU DE TRAVAIL:
Collège Polytechnique Universitaire de Cotonou en République Populaire du Bénin.
NIVEAU D'ENSEIGNEMENT:
Fin collégial, début universitaire.
CONDITIONS DE CANDIDATURE:
— Enseignement de niveau collégial ou universitaire, préférablement et/ou expérience professionnelle pertinente.
— Maîtrise de la langue française parlée et écrite.
— Citoyenneté canadienne.
Conditions du contrat:
— Le contrat est d'une durée de 18 mois commençant le 1er juillet 1980.
— Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec.
INDEMNITÉS DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER:
— Selon les normes en vigueur au 1er juillet 1980.
POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:
Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Ressource Humaines
Direction Afrique et Moyen-Orient
Ministère des Affaires intergouvernementales
1225 Place Georges V
Québec, P.Q.
G1R 4Z7

DATE LIMITE: 25 juin 1980.
Les entrevues auront lieu dans la semaine du 30 juin 1980.

fonction publique

Service des travaux publics

Contrôleur budgétaire

FONCTION:
Cette fonction comporte principalement la vérification et l'analyse des données nécessaires à la préparation du budget du service, le contrôle des dépenses d'opération ainsi que l'analyse de l'évolution des progressions budgétaires. Ce travail s'accomplit en étroite collaboration avec le Service du Budget et s'effectue sous la responsabilité du Directeur du Service des Travaux Publics.

QUALIFICATIONS:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en science comptable ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue.

EXPÉRIENCE:
Avoir acquis une expérience valable dans le domaine de la comptabilité ou du contrôle budgétaire (Budget programme).

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

P.S.: Toute demande devra être accompagnée du certificat d'études et d'une photo.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 27 juin 1980 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey, suite 240
Chomedey, Laval
H7V 3R2

LAVAL

Le nouveau Cégep de Saint-Hyacinthe est à la recherche de candidats pour les emplois suivants:

• DIRECTEUR DU PERSONNEL et SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes et ressources pour les secteurs suivants:
— Secteur de la gestion du personnel comprenant le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement;
— Secteur du secrétariat général comprenant l'enregistrement, la publication, la conservation, la certification de l'authenticité des actes officiels du Cégep. Comprend aussi la responsabilité de rassembler les informations demandées par le directeur général, les analyser, en faire une synthèse et proposer des solutions motivées. Le secrétaire général est aussi responsable des relations internes et externes que lui confie le directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de gestions requises pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été confiés à cet emploi.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation appropriée notamment en relations industrielles, droit et administration ainsi que 8 années d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

• DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion, (planification, organisation, didirection, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes et ressources pour les secteurs suivants:
— Secteur de l'administration financière comprenant la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables et les analyses financières.
— Secteur de l'administration de l'équipement comprenant l'entretien préventif physique et ménager, la protection des biens meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires (transport, alimentation) et les équipements communautaires.

Il est à noter que pour une période indéterminée, les responsabilités et fonctions inhérentes à l'administration du secteur de l'équipement seront assumées par une autre personne.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation appropriée ainsi que 8 années d'expérience.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

• AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Nature du travail::
Les emplois d'agent de la gestion du personnel sont des emplois de professionnels qui comportent plus spécifiquement la participation à la réalisation des programmes et des processus de l'administration concernant la gestion du personnel, notamment dans les domaines d'activités suivants:
— la dotation de personnel: recrutement, sélection, classssement...
— les programmes de perfectionnement du personnel;
— l'application des conventions collectives.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:
— sciences de l'administration;
— relations industrielles;
— droit...

• AGENT D'ADMINISTRATION (finances)

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des services administratifs, cet emploi comprend l'exercice des fonctions requises pour assurer l'organisation, la direction et le contrôle d'activités techniques et administratives dans le secteur de l'administration financière notamment en ce qui a trait à la préparation technique du budget, à la surveillance des fonds conformément au budget approuvé et aux écritures comptables. Cet emploi comporte la direction et l'évaluation d'un certain nombre d'employés de soutien.

Qualifications requises:
Diplôme d'études collégiales notamment en techniques administratives, option finance ainsi que 4 années d'expérience pertinente ou un diplôme de secondaire V ainsi que 8 années d'expérience.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

L'entrée en fonction pour les emplois précités:
Le plus tôt possible.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juin à l'adresse suivante:

Bureau du Directeur général
A/S Madame Nicole Garand
Cégep de Saint-Hyacinthe
3000, rue Boullé,
Saint-Hyacinthe, J2S 7C7

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 27, 28, 29 et 31

Ville de Châteauguay
DEMANDE

Bibliothécaire professionnel(le)

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Conservateur de la Bibliothèque, dirige les employés affectés au Service du Prêt, de la référence, de la classification et du catalogage.

QUALIFICATIONS:
Détenir une maîtrise en Bibliothéconomie.
Être membre de la Corporation des Bibliothécaires professionnels.
Expérience minimum de 2 années dans le domaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Avantages sociaux intéressants.
Salaire selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant 16.30 heures, le 20 juin 1980.

DIRECTION GÉNÉRALE
Ville de Châteauguay
5 boul. Youville
Châteauguay, (Québec)
J6P 2P8

C.L.S.C. Jardin du Québec
C.P. 880, ST-RÉMI, P. QUÉ. — J0L 2L0
TÉL.: 454-4671

RECHERCHE UN

ADJOINT À LA PROGRAMMATION

SOUS L'AUTORITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL:

FONCTIONS:
Planifier et coordonner le développement de programmes et services du C.L.S.C. et concevoir et implanter les systèmes d'information sur les clientèles.

EXIGENCES:
La personne recherchée possède un 1er cycle universitaire et un minimum de trois (3) ans d'expérience.
Elle est familière avec les concepts de gestion par programme, de gestion par objectif; possède du tact, un sens de l'organisation, et la capacité de travailler en équipe.

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la politique de rémunération des cadres du Réseau de Affaires sociales.

Communiquez votre demande de service accompagnée de votre curriculum vitae à:

Jean-Yves LeBlanc,
Directeur Général,
C.L.S.C. Jardin du Québec,
C.P. 880,
St-Rémi, J0L 2L0
AVANT LE: 18 juin 1980

SERVICE 15/20 INC.

P.A.C.L.E.

Organisme oeuvrant auprès des jeunes demandeurs d'emploi (J.D.E.) âgés de 16 à 24 ans, pour la région de Montréal, est à la recherche de personnel qualifié afin de compléter son équipe multidisciplinaire d'intervenants.

• AGENT DE LIAISON

Fonctions: Relation entre d'une part le service et d'autre part le milieu de travail et les organismes oeuvrant auprès des jeunes. Prépare l'entrée de stagiaires en milieu de travail et assure le suivi avec le responsable désigné par le milieu de travail.

Qualifications: Expérience d'emploi dans des organismes voués à la formation et aux intérêts des jeunes et en organisation communautaire. 3 ans d'expérience pertinente. Âge minimum: 25 ans.

Salaire: $20,800.

Date d'entrée en fonction: juillet 1980.

• SPÉCIALISTE DE LA RELATION D'AIDE

Fonctions: Personne-ressource auprès des stagiaires. Identifie des problèmes, besoins et plans d'action. Responsable de l'**orientation** d'une banque de références, d'organismes sociaux pour les 16-24 ans.

Qualifications: 3 ans d'expérience pertinente et goût pour la **recherche.** Âge minimum: 25 ans.

Durée: renouvelable annuellement.

Salaire: $20,800.

Entrée en fonction: juillet 1980.

• SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Fonctions: Conciliation bancaire et payes, etc. Assiste aux réunions de l'équipe multidisciplinaire.

Qualifications: Dactylo: 50 mots/minute. Sensibilisé(e) à la problématique des J.D.E. et au travail en équipe. Âge minimum: 25 ans.

Salaire: $12,480.

Durée: un an renouvelable.

Entrée en fonction: 30 juin 1980.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le poste désiré, au plus tard vendredi, 20 juin à 17 heuers, à:

Carol Nadon
326 est, boul. St-Joseph, app. 5
Montréal, Qué. H2 1J2

Compagnie de Traduction Universelle
recherche

2 RÉVISEURS - TRADUCTEURS

Expérience de trois ans, pour travail à plein temps. Textes financiers (banques, assurances), commerciaux (publicité) et techniques (télécommunications, électromécanique, transport, informatique).

Envoyer votre curriculum vitae à:

Compagnie de Traduction Universelle
Direction du personnel
1015 Côte du Beaver Hall
Bureau 350
Montréal H2Z 1S1

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Département de géographie

Postes de professeurs substituts

Fonctions
Domaines d'enseignement: techniques quantitatives en géographie physique, géomorphologie quaternaire, transports, géographie et aménagement.

Exigences
Doctorat ou l'équivalent.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Durée du poste
Du 1er août 1980 au 31 mai 1981

Date de clôture des candidatures
Le 15 juillet 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Claude Manzagol
Directeur
Département de géographie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Université de Montréal
École de psycho-éducation

Poste de professeur régulier à plein ou à demi-temps

Exigences
Posséder une maîtrise en psycho-éducation ou toute autre discipline connexe et cinq ans d'expérience pertinente; démontrer une habilité à conceptualiser sur l'intervention; présenter une compétence dans un des secteurs d'enseignement de l'intervention psycho-éducative (cognitif, observation, activité)

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juillet 1980

Date de clôture des candidatures
Le 23 juin 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Jean-Paul Déom
École de psycho-éducation
Université de Montréal
750, boul. Gouin est
Montréal (Québec)
H2C 1A6

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat de Relations publiques

Postes de chargés de cours

(Automne 1980)

REP 1101,
Initiation aux relations publiques
Initier l'étudiant aux schémas généraux qui constituent la structure des relations publiques: nature, spécificité et politique régissant les principales opérations.

REP 2201,
Instruments des relations publiques
Familiariser l'étudiant avec le fonctionnement et l'utilisation des instruments dont disposent les relations publiques.

REP 2200,
Communication orale
Améliorer l'expression orale de l'étudiant au moyen d'études et d'exercices reproduisant des situations de communication fréquentes au plan professionnel.

EXIGENCES

— Diplôme universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent
— Expérience minimum de trois années dans le secteur des relations publiques

TRAITEMENT

Selon les normes en vigueur à l'Université de Montréal.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 juin à:

Germain Lalonde
Directeur de division
Faculté de l'éducation permanente
Université de Montréal
3333, chemin Queen Mary
Montréal, Qué
H3C 3J7

CEGEP DE MATANE

Le Cégep de Matane requiert les services

d'ENSEIGNANTS

dans les disciplines suivantes pour l'année scolaire 1980-81:

• PHOTOGRAPHIE:
Poste à temps complet
(remplaçant)

• Techniques administratives:
Poste à temps complet
(remplaçant)

Qualificationrequises:
Diplôme universitaire pertinent

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Candidatures:
Par écrit avant le 19 juin 1980 à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard
Directeur du personnel
Cégep de Matane
616 ave St-Rédempteur
Matane, Québec
G4W 3P7

Collège de la région de l'amiante

PROFESSEURS

(PLEINE CHARGE — ANNÉE 1980-81)

TECHNOLOGIE MINÉRALE

(POSTE RÉGULIER)

Qualifications requises:
Détenir un baccalauréat en génie minier et avoir de bonnes connaissances en exploitation des mines.

Domaine d'enseignement:
Exploitation des mines, topométrie et hydraulique.

INFORMATIQUE

(REMPLAÇANT UN AN)

Qualifications requises:
Détenir un baccalauréat en informatique ou un baccalauréat dans une discipline connexe avec 2 ou 3 ans d'expérience en informatique.

PSYCHOLOGIE

(REMPLAÇANT UN AN)

Qualifications requises:
Détenir un baccalauréat en psychologie et manifester de l'intérêt pour l'enseignement de la psychologie des relations humaines et de la psychologie expérimentale.

Les personnes qui désirent poser leur candidature à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des pièces justificatives, au plus tard le 20 juin 1980, à:

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE
Direction des Services au Personnel
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Tél. 844-3361

Compétence:
Micheline Turgeon

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Région Sud de Montréal(06-C)
La Montérégie

CONSEILLERS-CADRES

EN INFORMATION (1)

Le conseiller-cadre que nous recherchons se verra confier un rôle-clé dans la consolidation et le développement du réseau de communications de notre organisme, à qui la Loi confie entre autres mandats d'assurer des communications soutenues entre le réseau d'établissements (175) de santé et de services sociaux et la population de notre région qui dépasse déjà le million.

Plus spécifiquement, il sera chargé d'assister le Secrétaire général et Directeur des communications dans la conception, la réalisation, l'évaluation et la mise à jour des politiques et programmes d'information du CRSSS.

En outre, il devra assurer le support professionnel et, éventuellement, fournir l'encadrement nécessaire aux services d'accueil, de référence et de gestion de la documentation.

La personne recherchée a obtenu un diplôme universitaire en communications ou dans une autre discipline jugée appropriée. Son expérience, d'une durée d'au moins trois (3) ans, lui a permis de faire preuve de ses capacités de communicateur et de ses aptitudes à rédiger des textes qui nécessitent peu ou pas de révision.

EN PROGRAMMATION (2)

Les conseillers-cadres que nous recherchons devront fournir les techniques professionnelles permettant d'identifier et d'évaluer les ressources et les besoins en services de santé et en services sociaux dans la région. Ils devront soumettre des recommandations concernant les priorités de développement ou de réaménagement. Ils devront également assurer une répartition et une utilisation adéquate des ressources en plus de fournir des conseils et recommandations relativement à l'amélioration des programmes et des services afin d'en assurer la complémentarité et la continuité.

Plus spécifiquement, l'un de ces conseillers-cadres sera affecté aux services de l'hébergement tandis que l'autre sera chargé de la coordination des demandes des établissements.

Les candidat(es) recherchés(es) possèdent un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline jugée appropriée et bénéficient d'au moins trois (3) ans dans des secteurs d'activités se rapportant à la santé et aux services sociaux.

AUX ÉTABLISSEMENTS (1)

Le conseiller-cadre que nous recherchons devra fournir les techniques professionnelles relatives aux services communs et partagés dans la région et toute assistance-conseil nécessaire dans le but d'aider chaque établissement à réaliser le plus adéquatement possible ses programmes.

Plus spécifiquement, il aura à gérer les nouveaux mandats concernant la location d'espaces (baux), il analysera les demandes d'équipements provenant des divers établissements, il effectuera des études sur la gestion des établissements et après avoir identifié les besoins des établissements de la région, il aura à proposer des recommandations appropriées.

La personne recherchée a obtenu un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline jugée appropriée et bénéficie d'une expérience d'au moins trois (3) années dans des secteurs d'activités se rapportant à la santé et aux services sociaux.

Les conditions de travail sont similaires à celles généralement en vigueur dans le réseau des Affaires sociales et le traitement se situera entre $22,019 et $37,377 selon l'expérience et l'échelle applicable (en révision).

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er juillet au:

Directeur des services administratifs
Conseil Régional de la santé et des services sociaux
Région Sud de Montréal (06-C)
125, boul. Ste-Foy, Suite 300
Longueuil, J4J 1W7

La Commission Scolaire régionale de l'Outaouais
demande

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
L'emploi de directeur général d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, l'éducation aux adultes, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:
Les qualifications minimales requises pour l'emploi de directeur général d'une commission sont les suivantes:
a) diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
b) dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
c) une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire régionale de 16,000 élèves

CONCOURS NO: C-235

Toute demande d'emploi et le curriculum vitae doivent être parvenus le ou avant le 27 juin 1980 au:

Président de la Commission Scolaire régionale de l'Outaouais
225, rue St-Rédempteur
Hull, Québec
J8T-2B2

M. Pierre de Menthon, ancien consul général de France à Québec, est décédé à Dôle

M. Pierre de Menthon, ambassadeur de France, ancien consul général à Québec de 1967 à 1972, est décédé le 4 juin 1980 à Dôle (France), à l'âge de 67 ans.

M. Pierre de Menthon était entré dans la carrière diplomatique en 1945. Il avait été successivement en poste à Bruxelles, à Londres, au Conseil de l'OTAN, et à la Direction générale des relations culturelles au ministère des Affaires étrangères à Paris. En 1967, après les accords de coopération signés entre le Québec et la France par MM. Daniel Johnson et Alain Peyrefitte, il avait été nommé à Québec par le général de Gaulle en qualité de consul général de France. Par la suite, il avait été envoyé comme ambassadeur de France, d'abord au Chili en 1972, puis en Irlande en 1974.

Au cours de son séjour à Québec, M. Pierre de Menthon a été l'un des principaux artisans du développement de la coopération dans les domaines culturel, technique et économique entre le Québec et la France. Il avait publié l'année dernière sous le titre «Je témoigne», un livre consacré à ses séjours au Québec et au Chili dont Le Monde du 9 janvier rendait compte.

«À Québec, Pierre de Menthon fut un ministre «plénipotentiaire» au sens étymologique du terme, un ambassadeur de fait, envoyé par un homme qui ne se cachait pas de juger «souhaitable pour la France que les Canadiens français bénéficient de leur indépendance». Mais il lui fallait «ne rien brusquer» et en aucun cas ne se croire autorisé à jouer les Mentors: seulement développer la coopération et amener Français et Québécois à se connaître et à s'estimer. Le consul général s'acquitta de sa tâche avec conscience et conviction, frappé par la complémentarité des citoyens d'un pays neuf «plus rudes, plus sains, moins gênés que nous par des immobilismes, des interdits, des barrières sociales...» avec «notre clarté, notre dialectique..., notre ordre, nos grandes synthèses».

Une poursuite de $500,000 contre la société Sunbeam

par Bernard Morrier

La veuve et les deux enfants d'un homme, qui avait été mortellement électrocuté par une tondeuse, viennent d'intenter une poursuite de $500,000 contre la compagnie Sunbeam, au motif que celle-ci est entièrement responsable de la mort de M. William Yeo, survenue le 16 juin 1979, sur le terrain familial, au 149 Douglas Shand, à Pointe-Claire.

C'est en procédant à la tonte de son gazon, et ce, normalement, selon la poursuite, que la victime fut électrocutée. Sa veuve et ses enfants soutiennent que cet accident est entièrement imputable à Sunbeam, qui a fabriqué une tondeuse qui était défectueuse, qui a omis ou négligé de prendre les dispositifs nécessaires pour éviter qu'un court circuit ne se produise dans l'appareil, qui a distribué un produit dont l'utilisation était dangereuse et qui n'était pas conforme aux règles de l'art ni au Code de l'électricité, qui savait que cette tondeuse comportait des risques et des dangers d'électrocution et dont l'extension électrique qu'elle a fabriquée était défectueuse.

Mme Yeo demande pour elle-même $237,500 pour perte de soutien moral, affectif et financier actuel et futur, tandis qu'une somme de $137,500 est exigée pour leur fils âgé de trois ans et un autre $125,000 pour leur enfant âgé de cinq ans et demi.

71 ex-juges nazis en vie

BERLIN (AFP) — Soixante-et-onze des anciens 570 juges et procureurs du «tribunal du peuple» nazi sont encore en vie, a indiqué hier le parquet de Berlin-Ouest.

Celui-ci est chargé depuis octobre 1979 par le sénateur à la Justice de poursuivre éventuellement les anciens magistrats de ce tribunal d'exception, qui a prononcé de nombreux verdicts de mort contre des adversaires du 3ème Reich.

Les enquêteurs du parquet ont établi que 173 ex-membres du tribunal du peuple sont morts, dont l'ancien président Roland Freisler, qui a péri sous un bombardement aérien allié avant la fin de la guerre. Les traces de quelque 300 autres restent à retrouver.

Toujours d'après le parquet, le procureur général de la RDA a promis à son collègue de Berlin-Ouest un appui complet dans ses recherches.

Les militants de la CSN prennent la relève des employés en grève

par Louis-Gilles Francoeur

La grève des employés de la CSN, déclenchée le 13 mai, ne donne pas lieu au mouvement de désaffiliations que certains prévoyaient.

Au contraire, elle est en train de créer un courant de solidarité aussi fondamental que nouveau entre les syndicats de la base qui apprennent à se passer de plus en plus des conseillers techniques grâce à l'utilisation systématique de militants «libérés à plein temps» pour assister les élus dans leur travail.

La centrale et ses fédérations n'ont pas procédé à l'embauche de conseillers syndicaux pour remplacer ceux qui sont en grève. Les élus à ces différents niveaux ont tout simplement décidé d'assumer seuls leurs fonctions avec l'aide des conseils centraux, qui ne sont pas touchés par la grève en tant qu'employeurs.

À ces élus de la centrale et des fédérations, qui ont mis sur pied une dizaine de centres de «services essentiels» à travers la province, s'ajoute depuis quelques temps une initiative de syndicats à la base, qui ont décidé de libérer leurs militants les plus compétents en leur payant le salaire généralement touché à l'usine. Ces militants «libérés» comptent d'autre part sur la collaboration de nombreux autres volontaires, en fonction de leur disponibilité respective.

Au Saguenay, dans le secteur des pâtes et papiers, des syndicats ont ainsi libéré des militants expérimentés que l'on «prête» même aux syndicats moins riches de sorte que les directions locales parviennent à effectuer presque normalement, conformément à leurs mandats, la préparation des griefs, des dossiers de négociation, de représentation à divers niveaux.

En somme, les directions locales «apprennent à se passer» des conseillers traditionnels pour effectuer le travail qui en principe leur revient, a dit hier un élu qui «vole aujourd'hui de ses propres ailes».

Un dirigeant de la CSN voit dans ce phénomène, que personne n'avait prévu, «non pas la création d'une centrale parallèle mais une surprenante prise en charge du mouvement par la base».

Pour un autre militant du Conseil central de Montréal, ce mouvement d'entraide entre les syndicats, les fédérations et les conseils centraux constitue un «phénomène fondamental» dans la mesure où les élus vont apprendre à expérimenter leur véritable valeur sur le terrain au lieu de toujours s'en remettre à l'organisation centrale. Dans une centrale axée sur le principe de l'autonomie des syndicats locaux, cela peut devenir, à son avis, un «véritable retour aux sources dont la CSN a vraiment besoin».

«Les militants, ajoute-t-il, qui manquaient de confiance en eux-mêmes et qui se reposaient pour tout sur les conseillers techniques, voient dans le moment qu'ils sont capables de faire beaucoup plus de travail qu'ils ne le pensaient. Ils vont nécessairement, après cette expérience, être en mesure d'assumer un plus grand leadership à l'intérieur de leurs organisations respectives. En ce sens, ils vont être vraiment prêts pour le débat qui va se faire au cours des 18 prochains mois sur la place des conseillers syndicaux dans le mouvement et sur le contrôle de leur travail par les élus de la CSN».

Le système de dépannage qui s'instaure entre les différents syndicats, les fédérations et les conseils centraux se heurte à un certain nombre de difficultés matérielles car de nombreux dossiers sont restés au siège social, occupé par les employés en grève. On manque d'autre part de lignes téléphoniques dans les «quartiers généraux» où sont regroupés à travers la province les «services essentiels». Mais au fur et à mesure que le temps passe, «on apprend à s'en tirer» et même à se passer des nombreux services techniques regroupés au nouvel immeuble de la rue Delorimier, à Montréal, que les grévistes refusent toujours de redonner aux élus de la CSN en dépit des demandes répétées en ce sens.

Il existe présentement une dizaine de quartiers généraux à travers la province, où se regroupent les élus des fédérations. Ces derniers, qui peuvent compter sur les militants libérés ou offerts par les syndicats locaux — de plus en plus nombreux chaque jour — accordent la priorité aux syndicats menacés dans leur existence ou aux cas de congédiements, dont les effets seraient irréversibles sans une intervention immédiate.

Dans une région comme Saint-Hyacinthe, le travail est référé à la région voisine la mieux organisée, en l'occurrence au centre de «services essentiels» de la rue Sainte-Catherine à Montréal, situé dans les locaux du Conseil central.

Les effets de ce système de dépannage, mis en place par une «base» qui ne tient pas à se couper du mouvement syndical organisé, sont parfois surprenants. À la fédération des Affaires sociales, par exemple, les négociations locales continuent de se dérouler à peu près normalement, c'est-à-dire dans à peu près 90% des cas. Certains syndicats ont libéré et parfois prêté des militants pour y arriver et le bénévolat est de rigueur dans la plupart des cas.

La paralysie des services du siège social n'a engendré que trois menaces de désaffiliation sur un total de 1,600 syndicats dans le secteur desservi par le Conseil central de Montréal. Ailleurs, le système de libération des militants fonctionne avec vigueur, surtout au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la région de Québec et dans celle de l'Estrie.

La mise en place et le rodage de ces services «intersyndicats» réussit d'autant mieux que la période estivale a réduit le nombre des conflits et le nombre d'accrochages avec les directions d'entreprise. Il n'y avait hier que deux grèves dans l'immense territoire desservi par le Conseil central de Montréal, soit celles de la Tex Bleach et de la Place des Arts.

Du côté des grévistes, on s'apprêtait hier soir à se prononcer sur la dernière proposition «globale» déposée à la table de négociation par la CSN et ses fédérations.

Si cette proposition de règlement devait être refusée, de nombreux militants sont d'avis qu'il faudrait accélérer le débat sur la possibilité de libérer systématiquement des militants comme conseillers syndicaux pour les retourner ensuite à la base après des périodes précises, question de leur permettre de souffler d'une part et de faire profiter d'autre part le syndicalisme local de l'expérience qu'ils auraient acquise à un échelon plus élevé. Le Conseil central de Montréal avait produit un document d'orientation très important sur cette question en 1975, lequel risque de refaire surface au cours des prochains mois à l'occasion du débat sur la place des employés et le contrôle de leur travail par les élus.

La chasse au gibier poilu

PÉKIN (AFP) — La chasse aux «brebis galeuses» de Pékin, jeunes délinquants «chevelus et barbus», a été relancée avec vigueur.

Le «Beijing Ribao» (Quotidien de Pékin) a entamé la publication d'une série d'articles et lettres de lecteurs exhortant la population à prêter main forte à la police dans le maintien de l'ordre.

Deux lecteurs ont dénoncé avec virulence les citoyens et policiers qui «se croisent les bras» devant les méfaits des voyous de la capitale.

L'un cite le cas d'une bagarre dans un restaurant de Pékin, durant laquelle un chauffeur d'autobus s'est fait molester pour avoir été le seul à s'interposer pour empêcher de jeunes trublions de bousculer d'autres clients. Comme il portait plainte au commissariat du quartier, il s'entendit dire par un policier qu'il aurait dû se mêler de ce qui le regardait.

La natation, c'est pour toute la famille.

La Croix-Rouge canadienne

Chartrand, Frédérick & Associés Inc.

Conseillers en informatique
EDP Consultants
1350 ouest, rue Sherbrooke
suite 1420, Montréal H3G 1J1
Tél.: (514) 849-3501

Chartrand, Frédérick & Associés Inc. a le plaisir de vous annoncer la nomination de monsieur

Gervais RICHARD

au poste de Directeur, Division Organisation & Méthodes.

Spécialisés dans le placement de personnel de l'Informatique, Chartrand, Frédérick & Associés est maintenant en mesure de vous offrir ses services au niveau du placement de personnel en "Organisation & Méthodes".

De plus, monsieur Richard vous offre la possibilité d'exécuter à l'intérieur de votre entreprise des études au niveau des secteurs suivants:

- **Analyse des besoins**
- **Justification d'équipement**
- **Charge de travail (distribution)**
- **Mesure du temps**
- **Planification & contrôle de l'effectif**
- **Aménagement**
- **Analyse de formulaires**
- **Classification des opérations à informatiser**
- **Gestion des documents**

Communiquer avec

GERVAIS RICHARD

849-3501

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

ROBERGE, Marie-Rose (née Dupré). — À Montréal, le 12 juin 1980 à l'âge de 84 ans, est décédée Marie-Rose Dupré épouse de feu Fridolin C. Roberge, mère de soeur Katéri (Mariette), de Mesdames Raymond Alexandre (Fernande), Lucien Paquin (Gabrielle), Claude Tremblay (Lucie) et de M. Denis Roberge (époux de Ghislaine Daoust). Les funérailles auront lieu le lundi 16 juin. Le convoi funèbre partira du salon Adolphe Lemay Inc., 17 est avenue Laurier à 9:45 heures pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs, un don à l'Hôpital St-Charles-Borromée serait apprécié. La dépouille mortelle sera exposée à partir de 13 heures dimanche.

THOMAS, John. — A Montréal, à l'âge de 55 ans, est décédé M. John Thomas époux de Paule Rolland, père de Francis. Les funérailles auront lieu le samedi 14 juin. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie No 5650 rue Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand (Pères Dominicains), 2715 ch. Côte Ste-Catherine où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS
Roland Jalbert

"La famille du père Roland Jalbert remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son décès survenu à Campinas, Brésil, le 13 avril 1980."

REMERCIEMENTS

Annette Bourgeois

M. Georges Bourgeois, son époux; Michèle et Louise, ses enfants: Robbie, son gendre Alexandre, Delphine et Sébastien, ses petits-enfants, sensibles à toutes les marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du départ pour un monde meilleur, le 10 juin 1980, qu'Annette Bourgeois anticipait avec joie et sérénité, remercient bien sincèrement tous ceux qui les ont accompagnés dans leur peine mêlée d'espérance.

NÉCROLOGIE

M. Roger Martel

À Montréal, le 12 juin 1980 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Roger Martel assureur-vie, époux de Fernande Robert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Mme G. Beauparlant), Robert (époux de Andrée Cornez), Françoise (épouse de Raymond Billette) et Philippe (époux de Carole Ledoux) ainsi que 9 petits-enfants. M. Martel était bien connu du monde des affaires ayant oeuvré 45 ans dans le domaine de l'assurance-vie. Il a été président de l'Association des assureurs-vie du Canada et membre à vie du MILLION DOLLAR ROUND TABLE. Les funérailles auront lieu le samedi 14 juin. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie, 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à la Cathédrale Marie Reine du Monde (rue Dorchester) où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 27, 28, 29 et 30

vice-président administration

valorisation du patrimoine

Une entreprise privée à but non lucratif nous a confié le soin de rechercher un cadre supérieur afin de fournir l'appui administratif nécessaire à la réalisation de nombreux projets.

Poste à Montréal

Le titulaire de ce poste aura pour attributions:

- de diriger les services administratifs requis tels que finance, personnel et comptabilité
- d'établir les budgets appropriés et d'en suivre l'évolution
- d'identifier les sources de financement possibles
- d'évaluer les possibilités de réalisation de nouveaux projets et d'en définir les calendriers
- d'entretenir des contacts de nature à favoriser la bonne marche de l'entreprise.

Pour ce poste d'envergure, nous souhaitons des candidats:

- ayant une solide expérience administrative au niveau de la direction
- sachant s'exprimer dans les deux langues et communiquer efficacement
- ayant un souci de l'efficacité et capable de s'adapter à un milieu culturel
- possédant un sens de la perfection dans l'exécution des travaux
- soucieux de représenter adéquatement l'entreprise en milieu approprié.

La rémunération est d'ordre supérieur et nous vous invitons à communiquer avec J. M. B. Beaupré au (514) 879-9050 ou à nous faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel.

Mentionner le dossier nº 6015.

1200, avenue mcgill college
montréal H3B 2G4
2 Place Québec
Québec G1R 2B5

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 10 et 11

AVIS

Prenez avis que Les Autobus Camil Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial de services touristiques par autobus du 14 juin au 1 septembre 80 selon contrat avec l'Hydro-Québec dans le secteur Manicouagan trois. Visites des complexes hydro-électriques avec guide.

Quiconque désire s'opposer à la présente requête, le peut en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, dans les 5 jours de la 3ième parution de cet avis dans le journal.

Les Autobus Camil Inc.

première parution: 12 juin 1980
deuxième parution: 13 juin 1980
troisième parution: 14 juin 1980

CN

APPEL D'OFFRES POUR

Construction des installations cargo-flo, triage Taschereau, St-Laurent, Québec. Projets 0-026/29

NATURE DES TRAVAUX: 3 bâtiments — 1 conventionnel 800 p.c.; 2 métal, préfabriqués 400 et 1600 p.c.; 1 puits à balance. Travaux comprennent excavation, bétonnage, maçonnerie, finition intérieure, mécanique et électricité; terrassement, drainage, pavage.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au jeudi le 3 juillet, 1980, h.a.e. à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle des plans des services techniques, 14e étage, 935, rue de Lagauchetière ouest, Montréal, H3C 3N4 moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars ($50) payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-8971.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau du Vice-président Régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
Montréal.

C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)

La requérant, M. DUCHARME TRANSIT LTÉE, 80 Turcot, Auteuil, P. Québec, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à donner les services suivants:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De Fabreville à la frontière Québec/États-Unis (tout port d'entrée), pour le transport de bois ne tombant sous le coup du Règlement 12, pour le compte de BARVI LTÉE, et retour avec marchandises refusées et/ou avariées.

Points de destinations aux États-Unis: New Jersey, New York, Maryland, Virginie, Pennsylvanie, Ohio, Michigan, Wisconsin, Illinois et Indiana.

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De la frontière Québec/États-Unis (tout port d'entrée) à Longueuil pour le transport de veneer pour le compte de GENERAL WOODS & VENEERS LIMITED, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Points d'origine aux États-Unis: New York, New Jersey, Virginie, Caroline du Nord, Pennsylvanie, Michigan, Wisconsin et Illinois.

Durée: 364 jours.

La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, Suite 100
MONTRÉAL, P. Québec
1ère publication: 12 juin 1980
2ème publication: 13 juin 1980
3ème publication: 14 juin 1980

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
SERVICES GROUPEXPORT INC.

Avis est par les présentes donné que "SERVICES GROUPEXPORT INC.", corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 495 ouest boulevard St-Martin, Suite 300 Chomedey, Ville de Laval, P.Q., a fait cession de ses biens le 3ème jour de juin 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ème jour de juin 1980, à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm.A.
Syndic

BUREAU
1305 rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 514-774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
GESTION CADRE LIMITÉE

Avis est par les présentes donné que "GESTION CADRE LIMITÉE", corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 495 ouest boulevard St-Martin, Suite 300, Chomedey, Ville de Laval, P.Q., a fait cession de ses biens le 3ème jour de juin 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ème jour de juin 1980, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm.A.
Syndic

BUREAU
1305 rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE

TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

Des soumissions sous pli cacheté, adressées au Directeur Général Adjoint (Contrats) et marquées: "PROGRAMME ANNUEL DE REPAVAGE DES RUES ET TRAVAUX CONNEXES", seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine, d'ici jeudi, le 3 juillet 1980, à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi) le 3 juillet 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18e avenue, Hôtel de Ville, Cité de Lachine.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de vingt-cinq ($25.00) NON REMBOURSABLE, au bureau du Directeur Général Adjoint, Monsieur André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN
Directeur Général Adjoint (Contrats)
Cité de Lachine

LACHINE, LE 9 JUIN 1980.

Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions individuelles pour la fourniture de chacun des item suivants:

Item "A": Quatre (4) camionnettes à caisse d'un P.T.C. 4082 Kg. (9000 lbs) avec accessoires.

Item "B": Deux (2) camionnettes à caisse avec cabine d'équipe d'un P.T.C. 4082 Kg. (9000 lbs) avec accessoires.

Item "C": Trois (3) camionnettes avec carosserie en aluminium d'un P.T.C. 3402 Kg. (7500 lbs) avec accessoires.

Item "D": Un (1) châssis de camion d'un P.T.C. de 22,680 Kg. (50,000 lbs) avec benne basculante et accessoires.

Item "E": Un (1) tracteur (4 x 2) avec hargeur et retrocavouse.

Item "F": Un (1) chargeur sur roue articulé d'une capacité de 1.34M³ (1.75 V.C.) avec accessoires.

Item "G": Deux (2) tracteurs utilitaires avec attachements et accessoires.

Les soumissions individuelles, séparées, cachetées, adressées au Directeur Général Adjoint (Contrats) et marquées selon chacun des item énumérés, seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine, d'ici jeudi, le 3 juillet 1980, à 12h00 (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12h00 (midi) le 3 juillet 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18e avenue, Hôtel de Ville, Cité de Lachine.

Le documents de la soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de vingt-cinq ($25.00) NON REMBOURSABLE, pour chaque item ci-haut énuméré, au bureau du Directeur Général Adjoint, Monsieur André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN
Directeur Général Adjoint (Contrats)
Cité de Lachine

LACHINE, LE 9 JUIN 1980.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The nude bomb": Sam.-dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Silent scream": Sam.-dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Hollywood knights": Sam.-dim.: 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 15. Sam.: 17 h 30, 19 h 20, 21 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Human factor": Sam.-dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Emmanuelle in America": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Up": 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — Fermé pour rénovations.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Les petites garces": 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 55. "Cathy fille soumise": 12 h 30, 15 h 15, 17 h 55, 20 h 35.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The island". Sam.-dim.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.

BONAVENTURE II, — "All that jazz". Sam.-dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Kramer contre Kramer": Sam.-dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD II, — Le jour dela fin du monde". Sam.-dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD III, — "Galactica les cylons attaquent". Sam.-dim.: 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25. Sem.: 21 h 25. "Hulk revient": Sam.-dim.: 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer": Sam.-dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, — "Le jour de la fin du monde": Sam.-dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "A nous les belles danoises": 12 h 30, 15 h 35, 18 h 40, 21 h 45. "Rêves de passions": 13 h 55, 17 h 00, 20 h 05.

CHÂTEAU II, — "Cruauté impitoyable autorisé": 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15. "La prison du viol": 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Justice pour tous": 13 h 00, 17 h 20, 21 h 35. "L'express de minuit": 15 h 10, 19 h 30. Salle II: "Le convoi": 12 h 00, 16 h 05, 20 h 15. "Le champion": 13 h 50, 18 h 00, 22 h 05.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland". Sem.-sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 55, 19 h 30. "Harold et Maude". Sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 45, 21 h 15. Dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Manger avec sa tête" de Monique Crouillère (Québec 80), et "Vivre avec la musique" de Iolande Cadrin-Rossignol (Québec 79). Sam.: 19 h 30. "Le jeu de la pomme" de Vera Chytilova (Tché. 77). Sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation, mer.: 19 h 30. "Avorter, on ne le fait pas comme ça", "Patricia's moving picture", "And they lived happily ever after". Mer.: 21 h 30. "Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été". Jeu.: 20 h 00. "Girlfriends", Ven.: 19 h 30. "La belle apparence", "The performer, l'artiste". Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The moon has risen" de Kinuyo Tanaka. Sam.: 19 h 00. "César" de Marcel Pagnol. Sam.: 21 h 00. "The travelling players" de Satsuo Yammamoto. Dim.: 19 h 00. "Le Schpountz" de Marcel Pagnol. Dim.: 21 h 00. "Amore e ginnastica" de Luigi Filippo d'Amico. Lun.: 20 h 30. "Un cuore semplice" de Giorgio Ferrara. Mar.: 20 h 30. "La circostanza" de Ermanno Olmi. Mer.: 20 h 30. "Growing up" de Heinosuke Gosho. Jeu.: 19 h 00. "Stream line" de Aldo Scavarda. Jeu.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "The long riders": Sam.-dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS II — "Manhattan": 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Le fruit est mûr": 12 h 05, 15 h 10, 18 h 15, 21 h 20. "Camp érotique": 13 h 45, 16 h 50, 19 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The island". Sam.-dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Hollywood knights". Sam.-dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Virginia ouverte aux passions": Sam.: 18 h 15, 22 h 35. Dim.: 13 h 10, 17, h 30, 21 h 50. Sem.: 21 h 50. "Ile aux mille plaisir": Sam.: 21 h 10. Dim.: 16 h 00, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Emmanuelle no 1": Sam.: 19 h 35. Dim.: 14 h 25, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Galactica les cylons attaquent": Sam.-dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 40. "Hulk revient": Sam.-dim.: 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "L'adolescente": dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à sam.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Cordelia": Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Lun. à sam.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Bronco Billy": Sem.: 19 h 10, 21 h 20. Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

DORVAL II, — "Up the academy" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, — "The rose" sem. 18 h 30, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The nude bomb" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II, — "All that jazz" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÈE I, 35 Milton (842-6053) — "L'esprit de famille" Sam.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.., 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.;

ÉLYSÈE II, — "Un second souffle" Sem. 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Le secret de la banquise" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. "Souffle de la tempête" Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 10. Sem. 19 h 10.

GREENFIELD II, — "Désirs et passions d'un couple parisien" Sam. dim.: 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 40. "Aventures érotiques en Thaïlande" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 35, 18 h 00, 20 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 20, 21 h 40.

GREENFIELD III, — "Gigolo américain" Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "Viol et châtiment" Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem. 18 h00, 20 h 00.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Taxi girls" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. "Whistle blowers" 13 h 25, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 40.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Galactica les cylons attaquent" Sam.dim.: 14 h 20, 18 h 10, 22 h 00. Sem. 21 h 20. "Hulk revient" Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 20, 20 h 10. Sem. 19 h30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Bronco Billy" Sem. 19 h 10, 21 h 20. Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

KENT II, — "The tin drum" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 05. Sem.: 18 h 25, 21 h 05.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Apocalypse now" Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 10, 20 h 50. Sem.: 18 h 10, 20 h 50.

LA CITE II, — "Being there" Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LA CITÉ III, — "Foxes" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Blonde, brune et moto" Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: 21 h 25. "Le manipulateur" Sam dim.: 13 h 15, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 19 h 40.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le secret de la banquise" Sam. dim.: 13 h 05, 17 h 15, 21 h 20. "Souffle de la tempête" Sam. dim.: 15 h 05, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

LAVAL II, — "Le tambour" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00, Sem.: 18 h 15, 21 h 00.

LAVAL III, — "Gigolo américain" Sam. dim.: 12 h 25, 16 h 50, 21 h 25. "A la recherche de M. Goodbar" Sam. dim.: 14 h 25, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

LAVAL IV, — "Arrête de ramer t'es sur le sable" Sam. dim.: 14 h 20- 18 h 00, 21 h 35. "La chouette équipe" Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

LAVAL V, — "A nous les belles danoises" Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 45. "Parties fines" Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 00,17 h 45, 20 h 25. Sem.: 19 h 05, 20 h 25.

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le jour de la fin du monde" Sam. dim.: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL-ODEON II, — "Kramer contre Kramer" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LOEW'S I, 954 ouest, St-Catherine (861-7437) — "Friday 13th" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II, — "The long riders" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III, — "Up the Academy" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30. 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV, — "Gorp" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S V, — "The bear island" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Gabrielle" Sam. dim. 14 h 45, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 21 h 10. "Les trois hommes d'Istamboul" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Le sexe qui parle II" Sam. dim.: 14 h 25, 16 h 55, 19 h 30, 22 h 00. Sem. 21 h 00. "Couples complices" Sam. dim.: 13 h 00,.15 h 30, 18 h 05, 20 h 35. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255 6224) — "Blonde, brune et moto" Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem. 18 h 15, 21 h 40. "Le manipulateur" Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 40, 20 h 00. Sem. 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "The bear island": Sam.-dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Galactica: les silons attaquent"; 19 h 10 sauf lundi. Matinée dim.: 13 h 30. "Hulk revient": 21 h 05 sauf lundi. Matinée dim.: 15 h 25. Ciné-Club: "Un mariage": Lun.: 20 h 00.

MONTENACH II — "High anxiety": 19 h 00. Matinée dim.: 13 h 15. "All that jazz": 20 h 45. Matinée dim.: 15 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Le mariage de Maria Braun": Sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. "Jésus de Nazareth": Dim.: 13 h 30, 19 h 30. "Portier de nuit": lun.: 19 h 15, 21 h 30. "Amarcord": Mar.: 19 h 15, 21 h 30. "Voyage dans l'au-delà": Mer.: 19 h 30, 21 h 30. "L'histoire d'Adèle H.": Jeu.: 19 h 30, 21 h 30. "Guerre et amour": Ven.: 19 h 30, 21 h 15, 23 h 00.

OUIMETOSCOPE II — "L'espace d'un été", André Melançon, Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam.-dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 40.

OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard (277-4145) — "Le fantôme du paradis": Sam.: 19 h 00. "Voyage au bout de l'enfer": sam.: 21 h 00. "Annie Hall" (français): Dim.-lun.: 19 h 00. "Le seigneur des anneaux": Dim.-lun.: 21 h 00. "La chanson de Roland": Mar.: 19 h 30. "Le fascisme ordinaire": Mar.: 21 h 30. "La planète sauvage" et "Cosmic Zoom", Mer.: 19 h 30. "L'honneur perdu de Katharina Blum": Mer.: 21 h 30. "L'ami américain": Jeu.: 19 h 00. Préparez vos mouchoirs": Jeu.: 21 h 30. "Let it be" et "Instant french": Ven.: 19 h 30. "Collège américain": Ven.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Bronco Billy": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le jour de la fin du monde": Sam.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Dim.: 15 h 15, 19 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 00. "Les monstres sont toujours vivants": Sam.: 15 h 00, 18 h 30, 22 h 10. Dim.: 13 h 30, 17 h 15, 21 h 00. Lun. à jeu.: 21 h 00.

PARADIS II, — "C'est l'apocalypse": Sam.-dim.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Sem.: 20 h 00.

PARADIS III, — "Le dernier amant romantique": Sam.-dim.: 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 19 h 30. "Rock and roll": Sam.-dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 21 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Pays du silence et de l'obscurité" de W. Herzog: Sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. Du 16 au 21 juin: "Un chant d'amour" de Jean Genet, "Rainbow's Children" de Lloyd Williams, "Fragments" de Mike Kuchar, 19 h 30, 21 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Le secret de la banquise": 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30. "Souffle de la tempête": 15 h 10, 19 h 20.

PARISIEN II — "La cage aux folles": 13 h 10, 14h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.

PARISIEN III — "Gigolo américain": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 25.

PARISIEN IV — "Le tambour": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.

PARISIEN V — "Et la tendresse bordel": 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The empire strikes back": 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II — "Gilda live": 12 h 50, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Honeypie": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Mondo erotica": 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 40.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "On a volé la cuisse de Jupiter" 13 h 30, 15 h 30, 21 h 30. "A nous deux" 15 h 25, 19 h 30.

RIVOLI II, — "Arrête de ramer t'es sur le sable" 14 h 40, 18 h 10, 21 h 45. "La chouette équipe" 12 h 50, 16 h 20, 19 h 55.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Doux, dur, dingue" Sam.: dim.: 13 h 05, 17 h 05, 21 h 05. Lun. à jeu.: 21 h 05. "Ne tirez pas sur le dentiste" Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 10.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Rock'n roll" 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30. "Le dernier amant romantique" 12 h 25, 16 h 00, 19 h 35.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Pain et chocolat" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Up the Academy" sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Friday 13th" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN , 3841 Wellington, Verdun (768-2092) —"Galactica les cylons attaquent" sam. dim.: 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. Sem. 20 h 00 "Hulk revient" Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le secret de la banquise" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 05, 21 h 15, "Souffle de la tempête" Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 05. Sem.: 19 h 05.

VERSAILLES II, — "A nous les belles danoises" Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. "Aime-moi assasin" Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 05, 19 h 35. Sem.: 18 h 10, 19 h 35.

VERSAILLES III, — "Gigolo américain" Sam. dim.: 12 h 35, 17 h 00, 21 h 30. "A la recherche de M. Goodbar" Sam. dim.: 14 h 35, 19 h 05, Sem.: 19 h 05.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le dernier amant romantique" Sam.: 19 h 30. Dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 30, "Rock'n roll" Sam. 21 h 25. Dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 30. Lun. à jeu.: 21 h 20

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Kramer contre Kramer" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Fantasia" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 20 h 55.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black Stallion" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne sortie 95, (655-5515) — "Kramer contre Kramer", "Le privé de ces dames".

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "Patrick", "Cyclone".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY, Châteauguay (691-1310) — "Galactica les cylons attaquent", "Hulk revient".

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY II, — "Patrick", "Piranha".

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollar-des-Ormeaux (684-8442) — "The bear island", "Revenge of the pink panther".

CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Bronco Billy", "Going in style".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Le jour de la fin du monde", "Les chaînes du sang".

CINÉ-PARC LAVAL II, — "Patrick", "Piranha".

CINÉ-PARC LAVAL III, — "Moonraker" — "Le solitaire du Fort Humboldt".

CINE-PARC LAVAL IV, — "Kramer contre Kramer", "L'amour sur béquilles".

CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Galactica les cylons attaquents", "Hulk revient"

CINÉ-PARC ODÉON II, — "Le jour de la fin du monde", "C'était demain".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1) 436-4773 — "Galactica les cylons attaquent", "Hulk revient".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Blonde, brune et moto", "Le manipulateur"

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Le jour de la fin du monde", "Les chaînes du sang".

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "All that jazz", "Avalanche express".

sur scène

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "L'extraordinaire monde ordinaire", textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carez. Mer. à lun.: 21 h 00. Jusqu'au 14 juillet.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Bruno Levée, auteur-compositeur d'Avignon, sam.: 21 h 00. "Jusqu'au coeur", film de J.-P. Lefebvre et Françoise Ducrocher, waitress" d'André Brassard, lun.: 21 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "The Leonard Cohen show" texte créé par Barrie Lee Wexter et Catherine Latraverse. Mise en scène: Guy Sprung. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées sam.: 14 h 00. Dernière représentation: dim. le 15 juin à 14 h 00.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (621-4446) — "Profession je t'aime" de Marie Laberge avec Michelle Allen, Jean-Luc Denis, Esther Lewis, Suzy Marinier. Mer. à dim.: 20 h 30, jusqu'au 22 juin.

CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE, Angle Mansfield et Dorchester — Festival d'été au Grand-Orgue tous les dimanches jusqu'au 27 juillet. Gisèle Guibord, dim.: 15 h 00. Programme: S. Scheidt, J.S. Bach, F. Mendelssohn-Bartholdy, H. Willan, C. Franck, M. Duruflé, L. Vierne. Entrée libre.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "On a peur mais on part pareil" de Sylvie Prégent. Mer. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 22 h 00.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La baby sitter" et "Le défunt", comédies de R. Obaldia avec Nicole Leriche, Josiane Gofoy et Patrick Dupont. Mise en scène: Monique Lepage. Jusqu'au 30 juin. Du jeu. au lun.: 20 h 30. "L'Odyssion", comédie écrite et jouée par Daniel Hétu, Renald Laurin et Marielle Lévaillé. Mise en scène: Daniel Turcotte. Jeu. à lun.: 24 h 00. Jusqu'au 16 juin.

LE HUISSIER, 2 Le Royer, Vieux-Montréal — Jo-Blow and The Vitamine Pills, groupe new-wave, sam.: dim.: 21 h 30, 22 h 45, 23 h 30 24 h 30.;

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Jean-François Gauthier et Jean Lesage, clavecin. Pièces de Bach, Scarlatti, Rameau, Frescobaldi, Bull, Boismortier. Sam., dim.: 21 h 00. Clément Marquis, ven.: 21 h 00. Programme: Frescobaldi, F. Sor, Ascensio, E. Craig.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques Cartier (878-9397) — Sem., dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Guy St-George, auteur compositeur, jusqu'à dimanche. Show à vendre, groupe de musiciens, du 17 au 22 juin.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — "Folles des années folles" avec Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Louise Bombardier et Pierre Lenoir. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 21 juin.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Dexter Gordon, saxophoniste, jusqu'au 16 juin. Barney Kessel & Herb Ellis, du 17 au 22 juin.

LA POUDRIÈRE, Île Ste-Hélène — "Monsieur Choufleur" et "Pomme d'Api" deux opérettes en un acte d'Offenbach.

LE SIGNAL, 4700 est, Ste-Catherine (254-2432) — Le Théâtre du coffre, (pour enfants), sam. dim.: 10 h 00 à midi. Le quatuor Michel Julien (blues et jazz), sam. ven.: 21 h 30. François Senneville et Evan Greene, guitares et flûtes, jeu.: 21 h 30.

MEDIA, 970 est Rachel — Le Théâtre de Quartier présente "Un jeu d'enfants", sam., dim.: 14 h 00 (6 ans et plus).

MOTIVATION V, 1447 Bleury — Opéra-Fête, groupe théâtral multidisciplinaire présente "Requiem" de Pierre A. Laroque, du 14 au 30 juin. Mer. à dim.: 21 h 00. Inf.: 524-6074 ou 525-5985.

PLANETARIUM, 1000 ouest, St-Jacques (872-4530) — "Revoyons Jupiter", jusqu'au 21 août. Relâche lundi.

PARRAIN ET MARRAINE, 479 St-Alexis (849-7058) — "Fun...o bar!" fantaisie burlesque, jeu. ven. sam.: 20 h 30. Réservations.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Harry Belafonte, chanteur populaire, sam.: 18 h 00, 22 h 00. 14e Concours international de Montréal (piano), concert gala des premiers lauréats, mar.: 20 h 15.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Épreuve finale du 14e concours international de Montréal, sam., dim.: 20 h 00.

THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (849-5211) — Les pensées des jeunes/Young dreams, mer., jeu., ven.: 20 h 00.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109, 819-478-1014) — "La vie c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer... ou Bernadette et Juliette" comédie d'Elizabeth Bourget avec Ginette Fournier, Joanne Bonneau, Lise Gratton, Pierre Dozois, Alain Archambault. Mise en scène de France LaBonté. Sam.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain interprété par Nicole Leblanc. Mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 30 juin.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — L'Organisation O présente "De force je déchire ma camisole, suite et fin" avec Danielle Proulx, Johanne Fontaine, France Labrie. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 6 juillet.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 avenue des Pins (845-7277) — "Les folleries du samedi soir" comédie légère de Marcel Mithois, avec Andrée Lachapelle, Lenie Scoffie, Gabriel Gascon, Yvon Dumont. Mise en scène: Paul Buissonneau. Sam.: 20 h 00. Pour enfants: "Le cirque de Pantalon" et "Le crocodile s'est échappé" avec Lucie Saint-Cyr, Bernard Meney, Jacques Thériault, Mario Lirette, Louis Dallaire. Mise en scène: Paul Buissonneau. Lun. à ven.: 14 h 00 (groupes scolaires).

UNIVERSITÉ MCGILL, Moyse Hall — Les Ballets Russes de Montréal "Spectacle 80", jeu. ven.: 20 h 00. Rens.: 288-1677. Les danseurs et professeurs dansent des chorégraphies de Mikhail Berkut. Les étudiants présentent "Classe-Concert" et "Jazz Epidémie".

VÉHICULE, Musée d'art vivant, 307 ouest, Ste-Catherine (844-9623) — Poésie: lecture libre, dim.: 20 h 30. Nicole Brossard, ven.: 20 h 30.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie — "La troupe V'la l'bon vent", chanteurs et danseurs, jusqu'au 14 juin à 20 h 30.

GRAND THÉÂTRE, Salle Louis-Fréchette, 269 est, St-Cyrille (643-4975) — La Fanfare du Royal 22e Régiment, Les Manikoutai. Deux groupes ethniques, (danse et chants), dim.: 13 h 30.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)237-4400 — Théâtre — "L'impromptu d'Outremont" de Michel Tremblay, par le Théâtre du Nouveau Monde, du 12 au 21 juin 20 h 00. Relâche dim. Studio: "La Sagouine" d'Antonine Maillet (en anglais) du 9 au 28 juin. Sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu Transcanadienne sortie 112, 1-(514)584-2226 — "Bonne fête maman", comédie épico-quotidienne d'Elizabeth Bourget avec Béatrice Picard, Aubert Pallascio, Carmen Tremblay, Louise St-Pierre, Roch Aubert, Denis Roy. Mise en scène: Gilbert L